



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 141 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 26 avril 2007

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

RECTIFICATIF

Hansard du 24 avril 2007:

Une intervention de Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ), devant figurer dans la colonne gauche de la page 8628 immédiatement avant l'intervention de M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ), a été omise. L'intervention figure à l'annexe A du hansard d'aujourd'hui.

Une intervention de Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD), devant figurer dans la colonne gauche de la page 8652 immédiatement avant l'intervention de M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.), a été omise. L'intervention figure à l'annexe A du hansard d'aujourd'hui.

Hansard du 25 avril 2007:

Une intervention de M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC), devant figurant dans la colonne gauche de la page 8695 immédiatement après l'intervention du président suppléant (Mr. Royal Galipeau), a été omise. L'intervention figure à l'annexe B du hansard d'aujourd'hui.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 avril 2007

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Français]

LE JOUR DE DEUIL NATIONAL

L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de souligner l'importance de la journée du 28 avril, désignée comme le Jour de deuil national. C'est en cette journée que, chaque année, nous commémorons le souvenir de travailleuses et de travailleurs tués ou blessés au travail, ou encore atteints d'une maladie professionnelle.

L'année dernière, j'étais parmi les familles et les collègues de travail qui se remémoraient des gens décédés à la suite d'un accident en milieu de travail. Nous étions tous réunis, à l'occasion de cette journée de deuil, pour que l'on se souvienne. Un événement m'a particulièrement touché à cette occasion, et j'ai davantage pris conscience de l'importance d'une journée comme celle-là. Pendant que je prononçais mon allocution, je voyais, dans la foule devant moi, une dame qui tenait précieusement une photo à la main. À la fin de mon discours, j'ai senti le besoin d'aller vers cette personne. Après une brève conversation remplie d'émotions, la dame m'a alors remis la photo qu'elle tenait à la main. C'était celle de son fils, un jeune homme d'à peine 20 ans, décédé sur son lieu de travail. J'ai vu dans les yeux de cette dame sa douleur impérissable. On ne peut être insensible à ce genre de moment particulier que l'on vit. Cette dame m'a fait davantage comprendre les conséquences d'un décès accidentel sur la famille et le milieu.

Un lieu de travail sain et sécuritaire est un lieu de travail productif, qui profite aux travailleurs, aux employeurs et à l'économie. À titre de ministre du Travail, j'ai souvent l'occasion de parler de milieux de travail sains, libres de racisme, libres de harcèlement sexuel ou libres de harcèlement psychologique. Lorsque le milieu de travail est sain et sécuritaire, toute la société est gagnante: les employés sont plus heureux et, étant plus heureux, ils sont plus productifs. L'employeur gagne également au change, et notre économie ainsi que le milieu de travail s'en portent mieux.

Aussi, je crois que la commémoration en ce jour est de mise. Elle nous fournit l'occasion d'exprimer nos condoléances et notre sympathie pour les victimes, les membres de leur famille, leurs amis et leurs collègues, en plus de nous rappeler que nous avons

encore beaucoup de travail à accomplir au chapitre de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

À titre d'exemple, je me permets de citer certaines statistiques. En 2005, 1 097 Canadiens sont morts de causes liées à leur travail. On a également recensé 337 930 cas de blessures et de maladies liées au travail. Le 25 janvier dernier, les ministres du Travail des provinces et des territoires ainsi que moi-même étions réunis à Fredericton afin de nous pencher sur cette question, notamment en ce qui a trait aux jeunes qui ont des accidents en milieu de travail dont certains sont mortels. On a constaté qu'il y a plus de jeunes qui subissent ce genre d'accident puisqu'un peu moins de formation leur est donnée. Il y a peut-être aussi un peu moins de sensibilisation. Les ministres du Travail se sont engagés à promouvoir cette avenue et à faire en sorte que dans les écoles, on parle davantage de cette dimension, afin de sensibiliser les jeunes à l'importance de ce qu'ils font et afin de leur faire prendre conscience que la santé et la sécurité, c'est important pour eux, c'est important pour leurs collègues de travail, c'est important pour leur famille et c'est important pour tout le monde.

J'estime que la meilleure façon d'honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie est de travailler ensemble pour accroître la santé et la sécurité dans tous les milieux de travail, afin de réduire le nombre de blessures, de maladies et de décès subis au sein de la société canadienne.

Je veux également aller un peu plus loin. Qui est responsable de la sécurité en milieu de travail? Bien sûr, le ministre fait adopter des lois. De plus, on essaie de faire en sorte que le milieu de travail soit exempt de tels incidents. Bien sûr, l'employeur est aussi responsable de la sécurité en milieu de travail, tout comme le président du syndicat. Toutefois, cela va plus loin. Chacun d'entre nous a cette responsabilité dans sa vie quotidienne, dans sa vie de tous les jours. Que ce soit à la maison ou dans son milieu de travail, lorsqu'on voit que quelque chose est dangereux, on doit s'arrêter et on doit agir. On ne doit pas simplement passer tout droit en se disant que ce n'est pas grave et que quelqu'un d'autre s'en occupera. Non! C'est notre responsabilité individuelle d'aller voir la personne en autorité et de lui dire que telle chose est dangereuse.

Il faut passer à l'action, et cette responsabilité est personnelle et également collective —, au sein de notre société.

De plus, je reprends un exemple que je donne souvent à l'égard de nos maisons respectives. Presque tout le monde grimpe sur le bout d'une chaise pour changer une ampoule sans penser aux conséquences, advenant qu'on bascule, ni à l'impact pour notre femme, nos enfants et sur notre propre vie, car on pourrait devoir s'absenter de notre milieu de travail, etc. Il faut en être conscient chaque jour et assumer cette responsabilité personnelle dans notre vie de tous les jours.

Enfin, je profite de cette journée de réflexion et de commémoration pour vous inviter à joindre vos efforts aux miens dans le but de favoriser l'établissement de milieux de travail sains et sécuritaires.

Affaires courantes

[Traduction]

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, au nom du Parti libéral et de mon chef, je me joins au ministre pour souligner le Jour de deuil national.

Aujourd'hui, nous rendons hommage aux travailleurs de tout le Canada et, en particulier, à ceux qui ont subi des blessures, souffert d'une maladie ou perdu la vie à cause de leur travail.

Chaque jour, les Canadiens vont travailler pour gagner leur vie et subvenir aux besoins de leur famille. Malheureusement, en moyenne trois travailleurs meurent chaque jour au Canada, et beaucoup d'autres sont blessés. Nous avons d'ailleurs appris cette semaine que deux travailleurs d'origine chinoise qui avaient émigré au Canada pour améliorer leur sort et celui de leur famille sont morts tragiquement dans un accident de travail.

Qu'on pense aux travailleurs dans les champs de pétrole, aux policiers, aux pompiers, aux travailleurs de la voirie, aux pêcheurs, aux agriculteurs, aux mineurs ou à ceux qui exercent d'autres métiers, la journée d'aujourd'hui nous rappelle les dangers auxquels beaucoup de travailleurs sont exposés dans leur milieu de travail.

Tandis que nous y réfléchissons, il est aussi important d'agir. Nous devons travailler ensemble pour assurer à tous les Canadiens des conditions de travail saines et sûres.

Au nom de mon parti, j'aimerais témoigner ma sympathie aux familles des personnes qui ont perdu la vie ou qui ont été blessées dans leur milieu de travail. Nous devons tous tirer des leçons de leur sacrifice et de celui de leur famille.

•(1010)

[Français]

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à exprimer l'importance du jour de deuil que nous commémorerons ce samedi 28 avril. Il s'agit d'un jour pour nous souvenir des travailleuses et des travailleurs qui ont été tués ou blessés au travail ou, encore, qui sont affectés par une maladie professionnelle — un jour seulement pour nous rappeler que nous devons redoubler d'ardeur en matière de sécurité au travail.

Malgré les actions mises en avant jusqu'ici, trop d'accidents et de décès surviennent encore chaque année. En 2005, quelque 223 décès et plus de 121 000 accidents de travail ont été enregistrés auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, seulement. La prévention reste le meilleur outil pour faire disparaître ces statistiques, qui ne doivent pas faire oublier la réalité des drames humains qui se déroulent quotidiennement et qui nous affectent tous à un moment de notre vie.

De nombreux efforts restent à faire quant à l'amélioration des conditions et de l'aménagement des lieux de travail afin que les travailleuses et les travailleurs soient moins exposés aux dangers qui les guettent. Il suffit parfois de si peu pour sauver une vie.

Ce samedi, souvenons-nous de ceux et de celles qui ont perdu la vie, qui ont été victimes d'un accident de travail ou encore de ceux et de celles qui souffrent d'une maladie professionnelle, et profitons de cette commémoration pour réfléchir au meilleur moyen d'agir et pour agir.

[Traduction]

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom des néo-démocrates et de notre chef pour rendre hommage à nos soeurs et à nos frères qui ont perdu la vie, ont été blessés ou ont été atteints de maladie au

travail. Nous exprimons notre solidarité à l'occasion de la Journée de deuil national qui a lieu de 28 avril.

Chaque jour, trois travailleurs canadiens perdent la vie au travail. Le Congrès du travail du Canada, les fédérations provinciales du travail et les conseils du travail d'un bout à l'autre du pays ont travaillé d'arrache-pied pour attirer l'attention sur ces questions et sur les milliers de travailleurs qui souffrent à cause de normes du travail peu rigoureuses et parce que l'on fait primer l'efficacité sur la sécurité des travailleurs et sur leur vie.

Le CTC a tenu une journée de commémoration pour la première fois en 1984, pratique qui s'est depuis généralisée pour devenir une journée qui est désormais soulignée dans plus de 100 pays de par le monde.

Il se produit environ un million d'accidents en milieu de travail par année au Canada, soit un accident toutes les sept secondes de chaque jour ouvrable, et un millier de travailleurs, en moyenne, succombent chaque année aux blessures qu'ils ont subies au travail. Dans l'ensemble du Canada, un travailleur meurt toutes les deux heures de chaque jour ouvrable. Les décès attribuables à une maladie liée au travail sont rarement comptabilisés ou indemnisés. Leur nombre pourrait bien dépasser celui des décès attribuables à un accident au travail.

Malgré tout, de nombreux gouvernements relâchent les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que leur application. L'adoption de lois forçant le retour au travail et le rejet d'une mesure interdisant le recours à des travailleurs de remplacement font voir à quel point les gouvernements érodent les droits des travailleurs.

Nous avons été attristés d'apprendre, la semaine dernière, qu'un travailleur du rail avait perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions. Pas plus tard qu'hier, deux travailleurs ont été tués et quatre autres ont été blessés dans un chantier de construction faisant partie du site d'un projet de sables bitumineux situé dans le nord de l'Alberta; tous six étaient des travailleurs étrangers venus de Chine. Il convient de chercher à savoir pourquoi le gouvernement donne de l'ampleur au Programme des travailleurs étrangers sans pour autant prévoir de mesures de protection destinées à prévenir l'exploitation des travailleurs et à garantir le respect des normes du travail.

Nous pouvons et devons atteindre l'objectif qui consiste à créer des milieux de travail plus sûrs et plus sains. Les gouvernements et les entreprises doivent cesser d'éroder les droits dans le domaine du travail. Il faut que les lois garantissant les droits des travailleurs soient plus rigoureuses et il faut les faire respecter.

Les droits des travailleurs sont des droits fondamentaux. Par respect pour les victimes et pour les familles touchées par des décès, des blessures ou des maladies liés au travail, et pour leur rendre hommage, le NPD s'engage aujourd'hui à reprendre le combat pour que tous les Canadiens jouissent de conditions de travail sûres et saines. Nous prions le gouvernement de faire de même.

* * *

•(1015)

PÉTITIONS

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'aimerais présenter une pétition au nom des électeurs de Winnipeg-Sud, qui porte sur la Commission canadienne du blé.

[Français]

LE PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, je désire présenter aujourd'hui trois pétitions concernant les coupes dans le programme Placement carrière-été.

Les citoyens de mon comté se sont mobilisés et présentent 800 signatures. Ils s'opposent aux modifications apportées par le gouvernement du Parti conservateur. C'est pourquoi je dépose aujourd'hui ces pétitions.

[Traduction]

LES VISAS DES VISITEURS

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter, qui demandent l'abolition des exigences relatives aux visas pour les ressortissants polonais.

Les pétitionnaires signalent que, actuellement, ces exigences empêchent ces ressortissants de faire des voyages éclair au Canada. Ils soulignent qu'il y a deux poids, deux mesures car la Pologne n'exige pas que les visiteurs Canadiens aient un visa. Ils voudraient donc que ces exigences soient abolies.

Ils demandent au Parlement de faire tout ce qu'il peut pour accroître le nombre de ressortissants polonais qui viennent en vacance familiale ou touristique ainsi que pour favoriser les échanges culturels et les missions commerciales entre le Canada et la Pologne.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je signale à la Chambre que, en raison de la déclaration du ministre, l'étude des initiatives ministérielles sera prolongée de douze minutes.

* * *

PRIVILÈGE

LES RÉPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS PORTANT SUR L'AFGHANISTAN

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, j'ai donné l'avis nécessaire à la présidence relativement à une question de privilège à propos de l'Afghanistan et, plus précisément, des prisonniers afghans.

Cela ne fait aucun doute, la confusion règne à la Chambre dans ce dossier. J'estime qu'il y a certaines indications selon lesquelles on savait que les renseignements fournis à la Chambre étaient erronés. Si c'est le cas, c'est une atteinte à mon privilège et à celui d'autres députés du Parlement.

Monsieur le Président, j'aimerais citer un passage du chapitre de Marleau et Montpetit portant sur le privilège et l'outrage. On peut lire, à la page 66:

Tout acte tenant du mépris ou constituant une attaque contre les droits, pouvoirs et immunités de la Chambre et de ses membres, soit par une personne ou un organisme de l'extérieur, soit par un de ses membres, est considéré comme une « atteinte au privilège » et est punissable par la Chambre. Il existe toutefois d'autres affronts contre la dignité et l'autorité du Parlement qui peuvent ne pas constituer une atteinte

Privilège

au privilège comme telle. Ainsi, la Chambre revendique le droit de punir au même titre que l'outrage tout acte qui, sans porter atteinte à un privilège précis, nuit ou fait obstacle à la Chambre [...] dans l'exercice de ses fonctions [...]

J'ai aussi examiné le Erskine May qui, à la page 144, répète plus ou moins la même information à l'intention des députés. On peut y lire, cependant, qu'on ne fera pas obstacle aux députés et aux hauts fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions respectives et qu'on ne s'ingérera pas dans celles-ci.

Pour ce qui est de l'Afghanistan, les morts récentes de neuf de nos soldats et les allégations de torture, de techniques d'interrogation coercitives et même d'exécution de prisonniers faits par les Canadiens et transférés aux autorités afghanes ne font plus aucun doute. Hier, pendant la période des questions, 23 questions ont été posées à ce sujet.

Le premier ministre a répondu à 10 de ces questions, le ministre des Affaires étrangères, à 11 et le ministre de la Défense nationale, le principal responsable dans ce dossier, n'a répondu qu'à deux questions. D'ailleurs, j'ai remarqué en lisant le *hansard* — je ne le citerai pas, mais les députés et la présidence pourront le consulter — que les ministres qui ont répondu aux questions des parlementaires ont tout nié en bloc.

Lorsqu'on dit au Parlement que tout va bien, qu'il n'y a pas de raison de s'en faire et que rien n'indique qu'il y a des problèmes avec les détenus, les députés doivent le croire. Nous partons du principe ici que les gens sont honnêtes et cela vaut non seulement pour ce qui est dit, mais aussi — et c'est là mon argument — pour ce qui n'est pas dit.

Monsieur le Président, sachez que, moins d'une heure après la fin de la période des questions, le Comité permanent des affaires étrangères a reçu le ministre de la Défense nationale. Je n'y étais pas. J'ai, par contre, suivi les nouvelles; une publication de presse en parle également et j'aimerais lire ce qui en est ressorti pour ce qu'on en prenne note. L'article dit:

Le ministre de la Défense nationale a annoncé hier que le Canada avait conclu une nouvelle entente concernant la surveillance des conditions de détention des prisonniers afghans, mais l'existence de cette entente semble avoir pris par surprise le ministre des Affaires étrangères et le chef d'état-major [M. Hillier].

Et l'article continue:

[Le ministre de la Défense] a, dans ce qui a semblé une déclaration improvisée, annoncé la nouvelle entente sur la surveillance des conditions de détention après avoir été bombardé de questions par le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes.

Selon l'article, il a fait la déclaration suivante au comité:

Au cours des derniers jours, nous avons conclu une entente avec le gouvernement de la province de Kandahar pour pouvoir avoir accès à nos détenus. Donc, dorénavant, nos militaires — mais ça pourrait être n'importe qui — pourront avoir accès à nos détenus.

Cette information n'a pas été transmise à la Chambre durant la période des questions, en réponse à des questions directes, une heure seulement auparavant.

● (1020)

En effet, le premier ministre a répondu à 10 questions et le ministre des Affaires étrangères a répondu à 11, et ils n'ont rien mentionné à ce sujet. Ils ont simplement continué de nier la véracité des allégations et l'existence de problèmes.

Privilège

Je crois que les privilèges de la Chambre, les miens en tant que député et ceux de tous les députés, ont été bafoués. Lorsqu'on pose des questions directes au gouvernement sur des questions d'importance nationale, le Parlement a le droit de recevoir l'information directement.

Que devrait-il se produire?

Le ministre a fourni des renseignements détaillés sur la question au comité mais, à l'issue de la réunion, après avoir été poursuivi dans les couloirs et coincé dans l'ascenseur, il a donné une autre version des faits en ce qui concerne cette présumée entente.

Il y a là une contradiction. Il semble y avoir une tentative de camouflage. À mon avis, il peut s'agir d'une question de malhonnêteté. Il peut aussi s'agir d'un outrage ou d'incompétence. Il est également possible que ce soit les trois.

Je crois que cette affaire devrait être étalée au grand jour et que le Parlement devrait apprendre la vérité. Le Parlement n'a pas eu toute l'information. Tout ce que nous avons entendu, c'est des démentis, alors que le premier ministre devait connaître la vérité. Le ministre des Affaires étrangères devait la connaître. Le Chef d'état-major de la Défense devait, lui aussi, la connaître.

Mais il semble, monsieur le Président, que le ministre de la Défense nationale prétende qu'il était la seule personne au courant de cette entente. Il a dit qu'elle avait été conclue il y a plusieurs jours. Je le crois sur parole. Si cette entente a été conclue il y a plusieurs jours, il a eu la possibilité toute la semaine d'en informer le Parlement, de dissiper les craintes des Canadiens et de défendre les intérêts des militaires canadiens.

Monsieur le Président, si la question de privilège vous paraît fondée à première vue, je suis disposé à présenter la motion appropriée.

Le vice-président: Le gouvernement peut répondre maintenant ou, s'il n'a pas reçu avis de la motion, il pourra répondre à un autre moment. La présidence est prête à réserver son jugement. C'est au gouvernement qu'il revient de décider.

• (1025)

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Merci beaucoup, monsieur le Président, de me donner la parole pour répondre à mon collègue. Je ferai deux ou trois observations.

Premièrement, nous répondrons aux allégations d'atteinte au privilège soulevées par le député, mais je trouve malheureux qu'il ne nous ait pas donné un avis suffisant pour que les ministres compétents puissent être présents aujourd'hui pour répondre.

Je signalerai toutefois à la Chambre et à tous ceux qui nous écoutent, en réponse aux allégations du député selon lesquelles le premier ministre a répondu à 10 questions, le ministre des Affaires étrangères a répondu à 11 questions et le ministre de la Défense nationale n'a répondu qu'à deux des 23 questions de l'opposition officielle, que le rapport en question avait été présenté au ministère des Affaires étrangères. Il est donc normal que le ministre responsable des affaires étrangères ait répondu à la majorité des questions.

Le député tente d'insinuer par ses questions qu'il revenait au ministre de la Défense nationale de répondre à ces questions alors que le rapport auquel il a fait allusion a été présenté au ministère des Affaires étrangères

À mon avis, le député semble faire de la petite politique à l'égard d'un dossier d'une grande importance pour nos militaires et pour les

Canadiens en général, un dossier beaucoup trop important pour faire l'objet de ce genre de tactiques partisans à la Chambre.

Nous répondrons en temps et lieu, mais je recommanderais au député d'en face de procéder de façon un peu plus respectueuse la prochaine fois qu'il tentera de se faire du capital politique dans un dossier d'une telle importance.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, très rapidement, je veux m'inscrire dans ce débat pour appuyer le député de Mississauga-Sud. Nous aussi, au Bloc québécois, avons l'impression que les privilèges parlementaires ont été brimés par l'attitude du ministre de la Défense nationale, qui ne pouvait pas ne pas savoir ce qui se passait dans les prisons afghanes. En effet, un rapport de haut-fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international était disponible depuis 2006. Alors, soit on a fait preuve d'incompétence — et à mon sens, on aurait aussi brimé les privilèges parlementaires —, soit on a caché la vérité. Cette deuxième option me semble la plus plausible.

Ce matin, dans *Le Devoir*, un journaliste parlait de duplicité collective à propos du gouvernement. Par exemple, il est impossible qu'après que le Bloc québécois ait posé 40 questions sur ce qui était fait aux prisonniers afghans, on nous ait répondu que c'était des rumeurs et des allégations, alors que ce rapport existait.

La preuve que le gouvernement et le ministre de la Défense nationale admettent que nous avions raison de poser ces questions, c'est qu'hier, on nous annonçait qu'entre 3 heures et 4 heures s'était conclu un accord verbal avec les autorités afghanes sur les traitements qui seraient maintenant ceux des prisonniers afghans.

Je m'inscris donc aussi dans ce débat en disant que le ministre de la Défense nationale a porté atteinte aux privilèges parlementaires et, en ce sens, je demande à la présidence de le rappeler à l'ordre.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, le NPD estime que le comportement du ministre porte effectivement atteinte aux privilèges de la Chambre.

[Français]

La situation qui existe maintenant concernant les transferts des détenus, c'est vraiment un cirque. On doit demander au gouvernement de régler cette situation.

[Traduction]

Lorsque des questions sont posées sur un sujet précis, à la Chambre des communes et que, quelques heures plus tard, au bout du couloir, dans une salle de comité, le ministre fournit des renseignements tout à fait contraires à ceux qu'il avait auparavant fournis à la Chambre, tous les Canadiens et tous les parlementaires doivent se poser des questions.

Nous ne pouvons donc qu'appuyer le défi de répondre qui a été lancé au gouvernement. Nous croyons que l'on a violé non seulement les privilèges de la Chambre, mais également ceux des Canadiens. Nous appuyons donc cette demande de décision.

Le vice-président: La gouvernement a signifié son intention de répondre à une date ultérieure. De toute façon, la présidence aurait pris la question de privilège en délibéré pour rendre sa décision à la Chambre en temps et lieu. C'est donc ainsi que nous procéderons.

Je remercie les députés de leurs interventions. Nous passons maintenant à l'ordre du jour.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1030)

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'AFGHANISTAN

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD) propose:

Attendu que,

(1) tous les députés de la Chambre, peu importe les désaccords qu'ils peuvent avoir au sujet de la mission en Afghanistan, appuient les hommes et les femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes

(2) le gouvernement a admis que le problème qui sévit en Afghanistan requiert une solution non militaire;

(3) la mission contre-insurrectionnelle que nous y exécutons actuellement ne convient pas aux Forces canadiennes;

(4) le gouvernement n'a pas défini ce qui constituerait une « victoire » ni élaboré de stratégie de retrait pour cette mission contre-insurrectionnelle;

par conséquent, la Chambre condamne le gouvernement et l'exhorte à aviser immédiatement l'OTAN de son intention d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes de leur mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan; exige que le Canada emploie ses ressources à aider le peuple afghan à trouver une solution diplomatique et réitère son engagement à l'égard de la reconstruction et du développement.

— Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de New Westminster—Coquitlam.

[Traduction]

D'emblée, j'exprime encore une fois nos condoléances aux proches des soldats et membres du personnel qui sont décédés, Canadiens et ressortissants d'autres pays, sans oublier les innombrables Afghans qui ont également perdu la vie.

Aujourd'hui, le NPD a présenté à la Chambre une motion demandant au gouvernement d'entreprendre dès maintenant, de manière sûre et sécuritaire, le retrait des Forces canadiennes de la mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan, d'employer ses ressources au développement et à la reconstruction de l'Afghanistan, ainsi que de faciliter un règlement diplomatique du conflit.

Si nous adoptons cette position, c'est que notre mission de combat actuelle en Afghanistan n'est pas fondée, et que deux années supplémentaires de participation à une mission non fondée, c'est deux années de trop car toute prolongation implique la perte d'innombrables vies humaines.

La semaine dernière, je suis intervenu pour m'opposer à la motion libérale qui confirmait la décision des conservateurs de prolonger la mission de deux années supplémentaires. Il y a un an, les libéraux se sont opposés à la prolongation de la mission jusqu'en 2009, mais ils ont changé leur fusil d'épaule. Leur motion équivalait à une

Travaux des subsides

bénédiction du plan conservateur. C'est pourquoi le NPD s'y est opposé.

J'ai dit à cette occasion que lorsqu'un parti en arrive à la conclusion qu'une mission n'est pas fondée, il ne peut en toute honnêteté dire aux soldats canadiens de la poursuivre pendant deux années de plus.

[Français]

Selon nous, deux ans de plus dans une mauvaise mission en Afghanistan, c'est deux ans de trop. Nous croyons fortement que nos troupes doivent pouvoir avoir confiance en leur Parlement. Elles doivent avoir bon espoir que le Parlement autorisera leur déploiement au bon moment pour les bonnes raisons.

[Traduction]

Nos soldats doivent avoir la certitude que le Parlement reconsidérera sa stratégie militaire s'il constate qu'elle ne permettra pas d'atteindre l'objectif visé. Notre parti prend très au sérieux leur espoir en ce sens. Or, nous estimons que la mission actuelle fait fausse route, et c'est pourquoi nous n'avons cessé de réclamer le retrait de nos troupes. Nous l'avons fait à plusieurs occasions, et nous en faisons aujourd'hui la demande officielle à la Chambre.

Et les choses vont continuer d'empirer. Nous sommes engagés dans une bataille contre des insurgés pour les tuer. Il y a un déséquilibre fondamental entre ce que nous dépensons respectivement sur les fronts militaire, humanitaire et du développement. Nous assistons à une détérioration de la situation des droits de la personne et à une escalade de la guerre.

Pourquoi s'obstiner à prolonger cette mission désastreuse quand il est évident que de plus en plus de civils afghans souffriront et que de plus en plus d'insurgés seront recrutés?

La position du NPD sur la mission militaire en Afghanistan est claire. En réalité, une mission contre-insurrectionnelle à la Bush comme celle-ci peut carrément empêcher les Afghans d'accéder à une paix durable et de voir s'atténuer l'abominable pauvreté qui afflige leur pays.

Notre mission en Afghanistan est déséquilibrée et se ramène essentiellement à un combat contre des insurgés, de sorte que, naturellement, la situation humanitaire, comme nous le savons tous d'après les nouvelles qui nous parviennent, ne s'y améliore pas, ce qu'illustre bien le nombre croissant de réfugiés, pour ne citer que cet exemple.

Les libéraux comme les conservateurs ont admis que le conflit en Afghanistan requiert une solution non militaire, et pourtant, ils pensent que nos soldats devraient continuer à s'y battre pendant deux autres années. Ils savent que notre stratégie est vouée à l'échec, et ils se refusent quand même à rappeler nos troupes dès maintenant. Il s'agit là d'une position irresponsable, qui est d'ailleurs contraire au respect que nous devons à nos hommes et à nos femmes en uniforme.

Il est temps de chercher à régler ce conflit par la voie diplomatique et de réitérer notre engagement à l'égard de la reconstruction et du développement. Il faudra pour cela nous engager dans des négociations de paix avec l'appui de la communauté internationale.

Travaux des subsides

●(1035)

[Français]

Le retrait sécuritaire et résolu de nos troupes, en consultation avec nos alliés, est maintenant nécessaire. En même temps, il faut concentrer dès maintenant nos efforts pour développer une nouvelle approche du rôle du Canada en Afghanistan. Cela commence par l'ouverture d'un dialogue avec les pays qui se sont engagés à aider les gens en Afghanistan. Nous devons tous travailler ensemble afin d'établir la paix, le développement et la justice. Notre approche doit respecter et engager les organismes, les groupes et les gouvernements à l'échelle locale en Afghanistan.

Le Canada doit puiser dans son expérience pour amener la diplomatie, l'aide et la reconstruction que les Canadiens et les Québécois veulent voir en Afghanistan. Cela doit commencer par un cessez-le-feu et ce, dès que possible. Faire preuve de leadership en Afghanistan signifie travailler avec nos alliés européens de l'OTAN et d'autres pays, afin d'influencer les Américains pour les convaincre de mettre fin à leur campagne d'éradication du pavot et de cesser d'appuyer la position du Pakistan vis-à-vis les talibans.

[Traduction]

Faire preuve de leadership en Afghanistan, cela veut dire prendre des mesures concrètes en vue d'entamer des négociations de paix, ce que nous ne pouvons pas faire efficacement tout en faisant la guerre.

Chris Alexander, un ex-ambassadeur du Canada en Afghanistan, aujourd'hui important émissaire de l'ONU dans ce pays, a déclaré que l'absence de proposition de paix en Afghanistan alimente le conflit. Gordon Smith, un ancien diplomate canadien de haut rang et directeur du département d'études mondiales à l'Université de Victoria, a appelé la communauté internationale à déployer de sérieux efforts pour s'engager dans des négociations de paix ouvertes et globales. C'est précisément ce que réclame le NPD.

Les parlementaires se doivent, par respect pour nos soldats et les citoyens de notre pays, d'agir correctement en Afghanistan. Le temps est venu de rappeler nos troupes de cette mission contre-insurrectionnelle, d'employer nos ressources à trouver une solution diplomatique et de redonner au Canada sa réputation et sa crédibilité plutôt que de tout gaspiller en prolongeant cette mission vaine et vouée à l'échec.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas par où commencer. Je sais que nombre d'entre nous souhaitent poser une question au député. Par conséquent, je m'efforcerais d'être bref.

Le député soutient que la mission est un échec. Je me demande s'il peut éclairer la Chambre sur l'expertise qu'il pourrait avoir en matière de questions militaires et préciser comment il est en mesure d'évaluer la réussite ou l'échec d'une mission.

Quand je suis allé en Afghanistan à l'époque des Fêtes et que j'ai eu le privilège d'interagir avec nos troupes déployées en première ligne, j'ai constaté que nos militaires estimaient certainement enregistrer des réussites substantielles. Or, le député affirme que la mission est un échec. Je me demande sur quoi repose son affirmation.

Je cite un extrait de la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui. Si nous devons immédiatement commencer le retrait des Forces canadiennes de cette mission anti-insurrectionnelle, je demande qui remplacera le Canada. Quelles négociations ont eu lieu pour que nous puissions immédiatement nous retirer et lequel de nos alliés prendra notre place? Qui jouera notre rôle, le cas échéant?

Ça ne prend pas la tête à Papineau pour comprendre que tous nos alliés, particulièrement l'armée nationale afghane, sont soumis à d'énormes pressions. L'armée afghane a subi des pertes nettement supérieures aux nôtres.

La situation est-elle tragique? Oui, évidemment. Néanmoins, ni les troupes déployées sur le terrain ni moi n'estimons que la mission est un échec. Nos troupes croient dans cette mission. Ils croient pouvoir atteindre non seulement les objectifs établis pour eux, mais aussi ceux qu'ils se sont eux-mêmes fixés.

Je demande au député, sur quoi il se fonde pour dire que la mission est un échec?

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, il est clair que le député et moi sommes en désaccord. De nombreux rapports qui font autorité parlent de l'échec de cette mission. Ils disent qu'il n'y a pas de fin en vue. On ne peut pas précisément qualifier de succès une mission dont on ne peut entrevoir la fin.

Il y a eu augmentation du nombre de réfugiés qui doivent aller ailleurs pour pouvoir se loger et se nourrir. De plus en plus d'enfants sont chassés de leur milieu et ne peuvent pas se faire soigner lorsqu'ils sont malades. Les victimes sont de plus en plus nombreuses du côté des soldats et du personnel militaire, et les pertes civiles sont bien plus considérables.

Ce sont là les indices d'un échec de la mission, et il y en a beaucoup d'autres. Voilà pourquoi il nous semble qu'il est temps que le Canada prenne l'initiative de reconnaître qu'une approche nouvelle s'impose. S'il le faisait, il lancerait ainsi un puissant signal. Il s'affirmerait de nouveau comme pays qui a un rôle à jouer dans le monde, qui est tout à fait unique comme artisan du rapprochement entre les parties, du cessez-le-feu et des négociations de paix. C'est sur ce plan que les Canadiens excellent. Honnêtement, nous sommes en train de perdre cette capacité en menant cette mission comme nous le faisons maintenant.

●(1040)

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, les députés néo-démocrates disent souvent que ce n'est pas une bonne mission pour le Canada. J'espérais que le chef du parti m'explique pourquoi. Soixante pays ont élaboré un plan quinquennal pour l'Afghanistan. Il y a là-bas 37 pays présents sur le terrain, en train d'appliquer ce plan que 192 pays ont appuyé à l'Assemblée générale de l'ONU. Comment se fait-il que toute la communauté internationale estime que la mission en Afghanistan est une bonne mission? Pour quelque raison, le NPD n'est pas de cet avis. Il est le seul à croire que ce n'est pas une bonne mission.

J'ai eu l'occasion de me rendre en Afghanistan. Je m'y suis intéressée surtout aux femmes et aux enfants. J'ai discuté avec eux et je leur ai demandé quelle était la situation, sous le gouvernement des Talibans, et ce qui s'était passé depuis leur éviction.

Je me suis entretenue avec une femme qui fait de la politique et qui vient de donner naissance à son premier petit garçon. Sa tête a été mise à prix – 500 000 \$ – simplement parce qu'elle est une femme et qu'elle lutte pour les droits des femmes en Afghanistan. Comment le député pourrait-il la regarder en face lorsqu'elle lui dit: « S'il vous plaît, ne partez pas. Ne nous laissez pas tomber. Nous serons tous perdus. » Que lui répondrait le député?

Travaux des subsides

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, le NPD a invité une parlementaire afghane pour prendre la parole à son congrès national, et cela, à l'heure où nous débattions précisément de ce qui doit se faire en Afghanistan. Sauf le respect que nous lui devons, nous n'avons certainement pas besoin que la secrétaire d'État nous donne des leçons à ce sujet.

Ce qui est intéressant, c'est qu'elle n'a pas parlé de la grande majorité des pays présents en Afghanistan qui cherchent à améliorer la situation — et nous sommes d'accord avec les efforts qu'ils déploient — sans avoir répondu aux appels d'autres pays, y compris de notre gouvernement, et qui n'ont pas voulu s'engager dans la mission contre-insurrectionnelle musclée dans le Sud. Il est donc très intéressant de constater que la secrétaire d'État ne nous a pas entièrement donné l'heure juste à cet égard.

En réalité, comme la plupart des pays estiment que l'approche adoptée contre les insurgés est inadéquate, ils ont choisi des modes d'intervention différents. Nous estimons que le Canada devrait travailler aux côtés de ces pays et trouver une façon de les aider dans les efforts qu'ils déploient plutôt que de s'entêter à suivre le cap actuel qui correspond, bien évidemment, à celui fixé par l'administration Bush.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole en tant que mère et grand-mère, en tant que députée ayant visité l'Afghanistan avec le Comité de la défense de la Chambre des communes et en tant que personne ayant eu l'occasion de s'entretenir avec de nombreux Canadiens qui servent dans la province de Kandahar.

J'ai été très impressionnée par le calibre, la détermination et l'engagement de ces hommes et de ces femmes que nous avons envoyés à Kandahar pour participer à cette mission.

Je me souviens tout particulièrement d'un entretien que j'ai eu avec un spécialiste de la logistique, le long de la route de Kandahar, qui approvisionnait les bases avancées. Il m'a parlé de ce qu'il avait fait au sein des Forces canadiennes et de ses autres missions. Il avait servi dans le cadre d'un grand nombre de missions pour le Canada. Il en était à sa seconde affectation en Afghanistan. Il m'a expliqué avoir vu et avoir fait des choses dans ce pays qu'il n'aurait jamais pu imaginer. Il m'a dit que tout ce qu'il voulait, c'était rentrer chez lui. Ce témoignage a eu énormément de retentissements sur moi, comme toutes les autres conversations que j'ai eues avec des militaires au terrain d'aviation de Kandahar.

Je prends aussi la parole en qualité de parlementaire qui désire faire écho aux préoccupations et à l'opposition de millions de Canadiens qui estiment que cette guerre ternit l'image de notre pays.

Malheureusement, 54 soldats et un diplomate canadiens ont été tués dans cette guerre et tous leurs compatriotes partagent la douleur de leurs familles à qui ils adressent leurs condoléances.

En janvier 2007, le nombre d'incidents violents a plus que doublé par rapport à janvier 2006. Quinze mille familles du Sud ont été déplacées à cause des opérations militaires. Les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays sont pleins à craquer. L'aide et la nourriture qui leur parviennent sont insuffisants. Les pensionnaires de ces camps vivent dans des conditions déplorable.

Les critères de réussite de l'intervention en Afghanistan n'ont jamais été définis, ni par le gouvernement libéral qui nous a entraînés dans cette mission contre-insurrectionnelle, ni par le gouvernement conservateur. On ne devrait jamais mesurer le succès par le nombre d'insurgés tués, pas plus qu'il ne faudrait considérer comme un progrès l'augmentation du nombre de soldats déployés sur le terrain.

Le succès de la mission devrait correspondre à des améliorations tangibles constatées dans la qualité de vie du peuple afghan, comme l'accès à l'eau potable, à des installations médicales, à l'électricité ainsi qu'à un environnement sûr et sain.

Le conflit s'aggrave. Il est évident que le gouvernement ne veut pas que les Canadiens s'en rendent compte, mais les choses sont en train d'empirer. Il ne faut pas s'étonner que cette mission soit en voie d'échouer étant donné la stratégie de lutte contre des insurgés qui connaîtront toujours mieux le terrain que nous et dont les stratégies de recrutement sont renforcées par le combat que nous leur menons, et sans compter qu'ils peuvent se réfugier dans un pays voisin.

Des Afghans, des Canadiens, des mères, des pères, des soeurs et des frères meurent dans cette guerre insensée. Les députés doivent se souvenir que chacune des victimes de la guerre est la soeur, le frère, le fils, la fille, l'amoureux ou l'amoureuse de quelqu'un.

Le gouvernement et le ministre de la Défense nationale reconnaissent que la guerre en Afghanistan ne se réglera pas par les armes, mais ils poursuivent cette mission malavisée avec des frappes aériennes et des fusils. Pendant qu'ils continuent sur cette voie sans issue, aveuglés par leur idéologie, ce sont nos soldats et le peuple afghan qui souffrent.

Pourquoi les conservateurs refusent-ils d'abandonner cette futile stratégie? J'ai posé cette même question il y a presque un an lors du débat sur la prolongation de la mission. Est-ce simplement parce qu'ils n'ont pas l'imagination ni les moyens voulus pour concevoir une meilleure stratégie?

Ce qui me met le plus en colère et ce que je considère comme le plus tragique dans tout cela, c'est qu'ils ont eu d'innombrables occasions d'agir différemment et de jouer un rôle constructif plutôt que destructif en Afghanistan.

● (1045)

Il y a un an, j'ai demandé au gouvernement de se pencher sur le caractère inadéquat de l'accord sur le transfert de prisonniers conclu avec l'Afghanistan. C'était ma première question à la Chambre le premier jour où le Parlement a siégé. J'ai demandé au gouvernement de mettre fin à la pratique erronée consistant à remettre des prisonniers aux mains d'autorités qui, nous le savions, selon toute vraisemblance les tortureraient et les maltraiteraient.

Les allégations qui sont faites maintenant, selon lesquelles des prisonniers transférés par des soldats canadiens aux autorités afghanes ont été torturés et maltraités, auraient pu être évitées. C'est une honte pour notre pays, une honte pour notre gouvernement et une honte pour le ministre de la Défense nationale.

Le gouvernement et le ministre ont induit la Chambre en erreur à propos du transfert de détenus afghans, au mépris total de leurs responsabilités en matière de droits de la personne et de dignité humaine. Nombre d'experts ont dit au gouvernement que c'est une violation du droit international. Je les ai entendus le dire au ministre au comité. Cela représente une rupture dans l'histoire de la politique étrangère du Canada.

Travaux des subsides

Le ministre a comparu devant le Comité des affaires étrangères hier soir, mais cela n'a fait qu'accroître la confusion. Le ministre de la Défense nationale affirme maintenant qu'il a conclu un nouvel arrangement avec les autorités afghanes. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères n'en a pas été informé et le chef d'état-major de la Défense a affirmé qu'il n'en savait rien non plus. Ce sont pourtant eux qui seraient chargés de les mettre en oeuvre. La confusion et le désordre sont énormes et le gouvernement ne semble pas très bien savoir ce qu'il fait.

Le Canada a toujours été à l'avant-garde des questions liées aux droits de la personne, et par son inaction, le gouvernement a malheureusement terni la réputation du pays. Le gouvernement savait depuis plus d'un an que l'entente liée au transfert des prisonniers laissait à désirer, mais il n'a rien fait avant que le *Globe and Mail* ne rapporte la chose en première page pendant plusieurs jours.

Nous avons acheté plus de 100 nouveaux chars d'assaut, mais plutôt que d'intensifier notre offensive en augmentant le nombre de chars et de troupes, nous pourrions faire ce que nous faisons le mieux en tant que pays, c'est-à-dire tenter de trouver des solutions créatives pour ramener la paix et la sécurité en Afghanistan. Ce sont les problèmes politiques et non les problèmes militaires qui sont au coeur du conflit afghan. Tous les experts s'entendent là-dessus. Il faut donc reconnaître qu'il est urgent de mener des négociations de paix à haut niveau pour mettre un terme à la violence en Afghanistan.

Le Canada pourrait assumer le leadership afin d'assurer l'appui de la communauté internationale aux négociations de paix. Le Canada a inventé les notions du maintien et du rétablissement de la paix, mais nous n'avons pas fait beaucoup d'efforts en Afghanistan pour analyser, soutenir ou favoriser les efforts dans ce sens.

Je m'oppose à cette mission justement parce qu'elle ne réussit pas à assurer la protection de nos militaires ni celle des Afghans. Je m'y oppose également parce qu'elle ne sera jamais profitable à qui que ce soit et que les frappes aériennes de l'OTAN ne pourront jamais ramener la paix en Afghanistan.

Les libéraux ont présenté une motion qui proposait le maintien de cette mission malavisée jusqu'en 2009. Si cette mission ne convient pas, nous devons prendre immédiatement des mesures pour y mettre fin. La motion du NPD précise ce qui ne semble être clair que dans l'esprit des néo-démocrates à la Chambre. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit et le Canada doit donc commencer dès maintenant à changer de cap.

• (1050)

M. Steven Fletcher (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, PCC): Monsieur le Président, la position que préconise le NPD, c'est-à-dire le retrait immédiat de nos troupes d'Afghanistan, est tout à fait contraire à ce qu'a dit le président afghan. Lorsqu'il a prononcé un discours au Parlement, il y a moins d'un an, il a été très élogieux envers nos hommes et nos femmes. Les Nations Unies et l'OTAN appuient cette mission. La position du NPD préconise, d'une façon très directe, que nous fassions abstraction de nos obligations envers les Nations Unies et l'OTAN.

Je me demande ce qui arriverait alors au peuple afghan, et particulièrement aux femmes et aux enfants, qui font clairement l'objet d'abus et dont les droits humains sont gravement violés. Sans la protection des forces occidentales, y compris les Forces canadiennes, ces abus se poursuivront. Il me semble vraiment odieux, sur le plan moral, que le NPD propose un retrait de ce genre sans aucun plan. Il est également très décevant qu'un tel débat puisse

se dérouler pendant que nos troupes combattent pour défendre les valeurs canadiennes partout dans le monde, y compris en Afghanistan.

J'aimerais que la députée réponde à cette observation.

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, il faudrait que je présente des éclaircissements parce que j'ai l'impression que le député n'a pas entendu ce que j'ai dit dans mon discours.

Les néo-démocrates ne préconisent pas du tout d'abandonner le peuple afghan. Nous n'avons jamais dit cela. Le Canada a un rôle à jouer. Nous voulons nous assurer que le Canada joue ce rôle d'une façon efficace en Afghanistan, en visant vraiment une solution pacifique pour le peuple afghan.

L'environnement de sécurité dans ce pays est de loin plus complexe que ne peuvent l'imaginer, je crois, les députés du gouvernement. Il y a le problème de la frontière avec le Pakistan, que les insurgés franchissent à volonté, dans un sens comme dans l'autre. Ils sont en mesure de se réfugier au Pakistan, puis de revenir pour lancer de nouvelles attaques. Il y a aussi tout le problème du trafic de stupéfiants et des éléments criminels qui y sont impliqués. C'est une autre menace à la sécurité. Il y a en outre le problème des chefs de guerre du Nord et des milices indépendantes qui opèrent en Afghanistan.

Il y a le problème de la corruption, qui menace également la sécurité. Nous savons que des éléments de la police nationale et des services de renseignement sont corrompus. Nous savons que des gens versent des pots-de-vin pour sortir de prison. Les problèmes sont vraiment nombreux.

Le dernier point du député, c'est qu'il trouve que nous manquons de respect envers nos troupes en discutant de cette question. Qu'y a-t-il de plus important dans une société démocratique que de tenir un débat sur l'envoi de nos soldats à un endroit dangereux? C'est le sujet le plus important que nous puissions débattre à la Chambre. Nous parlons d'être présents en Afghanistan pour favoriser le développement d'institutions démocratiques. Le simple fait de suggérer qu'il est mal de tenir une discussion démocratique à la Chambre des communes est insultant.

• (1055)

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, c'est la motion irresponsable présentée par le NPD qui nous fait honte. Je pense que la députée n'est même pas consciente de ce qu'elle a dit. Nous ne pouvons pas rétablir la paix sans sécurité.

Je voudrais lui poser une question bien précise. Selon un rapport publié récemment par le groupe très respecté Human Rights Watch, que la députée connaît bien, j'en suis sûr, les tactiques des talibans dans le Sud de l'Afghanistan, en particulier les attaques sauvages contre la population civile, sont manifestement des crimes de guerre. Par exemple, dans la province de Helmand, les extrémistes talibans ont eu recours à des boucliers humains, c'est-à-dire à des enfants afghans de l'endroit, pour échapper aux tirs. La semaine dernière, on a vu un vidéo montrant un jeune garçon décapitant un homme pakistanais accusé d'avoir trahi les talibans.

La motion du NPD réclame une solution diplomatique. J'aimerais savoir si c'est bien avec ce groupe extrémiste que le parti de la députée compte négocier. Pouvons-nous réellement envisager un retrait de l'Afghanistan à l'heure actuelle? Le NPD souhaite-t-il abandonner l'Afghanistan pour qu'il retombe entre les mains de ces tyrans assassins, qui organisent des exécutions massives en public? Est-ce bien ce que souhaite la députée?

Travaux des subsides

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, bien entendu, tout être humain civilisé ne peut qu'être horrifié devant les violations des droits de la personne commises en Afghanistan par les insurgés et par d'autres acteurs.

J'ai toujours dit que le Canada avait un rôle à jouer. Nous voulons que ce soit un rôle efficace pour rétablir la paix et la sécurité en Afghanistan.

En ce qui concerne les négociations et les discussions de paix, le président Karzaï lui-même a déclaré que c'était ainsi qu'on devait s'y prendre pour pacifier son pays. Le dialogue et la discussion sont essentiels, et toutes les parties en cause doivent y prendre part.

Winston Churchill lui-même a déjà déclaré qu'il valait mieux discuter que d'en venir aux poings.

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, je partage mon temps de parole aujourd'hui avec le député de Glengarry—Prescott—Russell.

Je suis honorée de prendre la parole à la Chambre pour parler de notre mission en Afghanistan et pour dénoncer cette motion irresponsable et immorale.

Je suis également très fière de pouvoir me porter à la défense de nos militaires, nos travailleurs humanitaires et nos diplomates qui effectuent réellement du bon travail pour la population afghane.

Je voudrais signaler aux députés certaines des améliorations apportées à la situation des droits des femmes en Afghanistan et expliquer comment le Canada joue un rôle de premier plan.

Avant de parler des réussites, permettez-moi de décrire brièvement comment vivaient les femmes en Afghanistan il y a six ans, sous le régime des talibans.

Il n'était pas rare que des femmes soient battues par des membres de la police religieuse des talibans, simplement parce qu'on leur voyait un peu la peau. Les femmes n'avaient pas le droit de travailler. De même, une femme n'avait pas le droit de sortir sans être accompagnée d'un homme. Malheureusement, on sait que dans certains cas, les os d'une femme se fracturaient lors de l'accouchement. Comme elles ne pouvaient pas sortir, elles n'étaient jamais exposées au soleil qui procure la vitamine D dont la structure osseuse a besoin.

Pour empirer les choses, les femmes n'avaient pas le droit d'être médecins et celles qui l'étaient se voyaient interdites de pratiquer pas les talibans. Les femmes n'avaient pas accès aux soins de santé. Elles ne pouvaient pas voter. Elles ne pouvaient pas se porter candidates à une charge publique. Elles ne pouvaient pas exprimer leurs opinions. Elles ne pouvaient pas être propriétaires de terrains. Elles ne pouvaient pas exploiter une entreprise. Malheureusement, les jeunes filles n'avaient pas le droit à l'instruction, sous le régime des talibans. Cette situation a duré 30 ans. Une partie considérable de la population afghane ne sait ni lire ni écrire. J'ai aussi été troublée d'apprendre que, sous le régime des talibans, on pouvait donner sa fille pour rembourser une dette.

Grâce à nos militaires, nos diplomates et nos travailleurs humanitaires ainsi qu'à la solide détermination des Afghans, la situation change.

Je suis rentrée d'Afghanistan il y a à peu près deux semaines. Ayant été présente sur le terrain où j'ai échangé avec tant de femmes et d'enfants, j'ai été renversée de voir ce que fait la présence militaire pour favoriser leur croissance et leur développement. J'ai été scandalisée et je n'arrivais pas à croire que le NPD puisse même songer à proposer notre retrait de l'Afghanistan.

Les députés néo-démocrates aiment prétendre qu'ils appuient les droits des femmes. C'est tout à fait contradictoire. Ils aiment également passer pour les défenseurs des droits fondamentaux de la personne. Que croient-ils que nous faisons en Afghanistan? Les Afghans ne peuvent espérer développer leur pays s'ils n'ont pas la sécurité. Le NPD affirme que notre présence militaire n'a pas empêché les comportements criminels ou meurtriers et que nous devrions donc quitter les lieux puisque rien ne changera. C'est complètement ridicule.

À mon avis, le NPD est un parti composé d'hypocrites, de néophytes qui ne comprennent pas que le développement passe par la sécurité. Ils disent qu'ils appuient nos troupes, mais pas notre mission. Le peuple afghan, nos troupes, nos travailleurs humanitaires et nos diplomates; notre mission englobe tout cela. Cela montre bien que le NPD, comme les libéraux, ne voient pas tous les progrès réalisés pour les femmes afghanes.

En février, j'ai rencontré Mme Siddiqi, la députée du Parlement afghan, dont j'ai parlé plus tôt. Elle vient de donner naissance à son premier enfant, un garçon, et je la félicite. Elle a été une ardente défenseuse des droits des femmes en Afghanistan. J'ai peine à comprendre comment elle fait pour être aussi forte, et je l'admire beaucoup. Sa tête a été mise à prix pour 500 000 \$, car elle croit en ce qu'elle fait, elle croit en ce que la communauté internationale fait pour l'Afghanistan et elle défend les droits des femmes. Si sa tête a été mise à prix, c'est uniquement parce que les talibans veulent l'éliminer du seul fait qu'elle est une femme membre de la classe politique.

Comment les députés néo-démocrates, qui se vantent du nombre de femmes dans leur caucus, peuvent-ils regarder cette femme dans les yeux et lui dire qu'ils ne vont pas l'aider, qu'ils veulent que nos troupes rentrent à la maison et qu'ils vont l'abandonner au moment où elle a le plus besoin d'aide?

Ce n'est pas ainsi que les conservateurs font les choses, et ce n'est certainement pas ainsi que les Canadiens font les choses. Nous ne nous défilons pas lorsque les choses se corsent.

Lorsque j'entends les néo-démocrates et les libéraux remettre en question notre présence en Afghanistan, je suis toujours ébahie par leur manque fondamental de compréhension ou d'appréciation de tout le bien que nous faisons. Lorsque je pense aux raisons de notre présence en Afghanistan, je pense aux objectifs de notre mission, qui ont été clairement établis dès le départ.

● (1100)

Le but de notre mission est de contribuer à l'enracinement de la démocratie dans ce pays et d'apporter un soutien à ses habitants, eux qui ont vécu 30 ans de conflit et d'oppression et qui ont sollicité notre aide. Ils nous ont demandé d'être présents en Afghanistan pour les aider à reconstruire leur pays.

Lors de mon séjour à Kaboul, il y a tout juste quelques semaines, j'y ai rencontré une veuve provenant d'une des provinces rurales de cette partie du pays. Elle avait voyagé pendant plus de sept heures pour venir me rencontrer, d'ailleurs pas en automobile. Elle avait huit enfants, quatre filles et quatre garçons. Son époux, comme bien d'autres, a été tué par les talibans. La famille s'est appauvrie, puisqu'on interdisait alors aux femmes de travailler. Cette dame était si pauvre qu'elle n'avait pas les moyens de garder ses enfants, de sorte qu'elle a dû placer ses quatre filles à l'orphelinat pour les empêcher de mourir de faim.

Travaux des subsides

Quand la communauté internationale a libéré la région de Kaboul de l'emprise des talibans et lancé des projets de microfinancement, cette femme a obtenu un micro-prêt d'un organisme financé en partie par le Canada, le principal bailleur de fonds du programme de microfinancement en Afghanistan. Elle a acheté une vache, puis l'a utilisée pour produire du lait. Elle fabrique de la crème, du yogourt et du fromage qu'elle vend maintenant au marché local. Elle a remboursé le prêt et acheté une autre vache. Aujourd'hui, elle a suffisamment d'argent pour faire vivre sa famille. Elle m'a dit qu'à la fin de ce mois-ci, elle serait en mesure de retirer ses filles de l'orphelinat et, pour la première fois, de les envoyer à l'école.

Voilà une preuve de progrès. Si nous quittons l'Afghanistan, comme le suggère le NPD et comme le laissent entendre les libéraux, les talibans reviendront tout simplement et mettront fin à ce progrès. Sous un régime taliban, les femmes ne pourraient pas exploiter leur propre entreprise, et les filles ne pourraient pas non plus aller à l'école. Je me demande s'il y a quelqu'un au NPD qui soit conscient de ce genre de conséquence. Sans sécurité, de tels exemples de réussite seraient impossibles. N'oublions pas que 5,4 millions d'enfants afghans, dont un tiers de filles, fréquentent maintenant l'école.

J'ai eu l'occasion de visiter une école lors de mon séjour en Afghanistan. Au moins 20 jeunes filles, toutes âgées d'environ 13 ans, fréquentaient l'école pour la première fois. Que m'ont-elles dit? Les seuls mots qu'elles pouvaient prononcer en anglais étaient « thank you ». Quelle incroyable expérience ce fut pour moi. Ces fillettes sont appelées à former une nouvelle génération de jeunes femmes instruites qui contribueront à la bonne marche de leur pays. Qu'arrivera-t-il à ces jeunes filles, selon le NPD, si nous laissons les talibans reprendre le pouvoir?

Il est temps qu'on cesse de faire de grandes déclarations pour dire qu'on soutient nos troupes, mais pas la mission. Les troupes et la mission sont une seule et même chose. La communauté internationale croit en cette mission, qui est sanctionnée par l'ONU et dirigée par l'OTAN. Soixante pays ont participé à l'élaboration du plan pour l'Afghanistan. Le gouvernement afghan nous a demandé d'être présents sur place pour l'aider à mettre en oeuvre ce plan.

En terminant, permettez-moi de citer une députée, qui a déclaré ce qui suit:

Il ne s'agit pas de savoir si nous devrions être en Afghanistan. La réponse est oui. Nous devons y être [...]

Qui a dit cela? C'est l'ancienne chef du NPD, l'actuelle porte-parole du NPD en matière d'affaires étrangères et députée de Halifax. Je suis d'accord avec elle. Nous nous devons d'y être. Peut-être que les membres de son caucus devraient l'écouter.

• (1105)

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement la députée parler de la situation en Afghanistan.

Je suis continuellement en communication avec la députée de Halifax, qui est notre porte-parole pour les affaires étrangères. Elle a dit exactement ce que la députée a dit qu'elle avait dit, et je dis exactement ce que la porte-parole pour les affaires étrangères a dit. Nous n'avons jamais, mais jamais, proposé d'abandonner le peuple afghan. J'ignore comment nous pourrions le dire plus clairement.

Nous avons toujours dit que nous étions opposés à la mission de contre-insurrection et aux opérations de recherche et de destruction auxquelles le Canada participe actuellement. Nous ne croyons pas qu'elles permettront de rétablir la paix et la sécurité en Afghanistan. Nous convenons qu'il est essentiel d'accroître la sécurité dans ce

pays, mais pas en tirant des coups de feu, en utilisant des chars ni en larguant des bombes du ciel. Il existe de meilleurs moyens d'y arriver. Le Canada a déjà employé de meilleurs moyens par le passé. Nous pourrions faire la même chose aujourd'hui.

La députée a parlé des femmes en Afghanistan. Il y a dans ma circonscription une femme originaire de la province de Kandahar, qui est obstétricienne-gynécologue. Elle a grandi à Kandahar, où elle a fait ses études. Elle est partie lorsque les Soviétiques ont envahi sa province, mais elle a toujours de la famille là-bas. Elle est venue me voir pour discuter de l'insécurité grandissante que vit sa famille à Kandahar, et pour me dire que sa famille se sentait beaucoup moins en sécurité et en paix avec la présence des Canadiens.

Je demanderais à la députée de regarder la réalité en face et de voir sous son vrai jour la situation des femmes en Afghanistan.

L'hon. Helena Guergis: Monsieur le Président, j'ai dû toucher des points sensibles pour qu'elle m'accuse de voir la vie en rose.

Je vais encore parler de certaines des femmes avec qui je me suis entretenue en Afghanistan. L'une d'entre elles, Rona Tareen, est responsable de la condition féminine à Kandahar. Malheureusement, la personne qui occupait ce poste avant elle a été assassinée il y a à peine quelques mois et maintenant elle a accepté d'exercer ce rôle important. Sa prédécesseur a été assassinée parce que c'était une femme qui défendait les droits des femmes à Kandahar.

Cette femme fait preuve d'un courage exceptionnel. Elle m'a raconté comment cela se passait à Kandahar sous les Talibans, avant notre arrivée. Elle m'a dit que sa fille de 13 ans ne pouvait pas aller à l'école. Maintenant, pour la première fois, sa fille va à l'école, et elle en est très fière. Elle m'a dit combien elle nous est reconnaissante pour ce que nous faisons.

Les députés ne devraient pas se leurrer. Les Afghans savent exactement ce qui se passe. Ils savent que, au sein des partis politiques, notamment du NPD, il existe une certaine opposition à notre présence là-bas. Ils ne comprennent pas et cela les rend un peu nerveux. Ils ne veulent pas que nous partions. Ils ne veulent pas que nous les abandonnions. Voilà le message que ces femmes m'ont transmis.

Qu'est-ce que la députée dit à une femme qui lui demande de ne pas l'abandonner? Peut-être que la députée pourrait répondre à cette question?

• (1110)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je signale à la secrétaire d'État que la femme dont elle a parlé, cette femme de Kandahar, en Afghanistan, qui lutte pour les droits des femmes, est la même qui a demandé d'être protégée mais qui ne l'a pas été. C'est là un bon exemple de ce qui ne fonctionne pas dans la mission.

J'ai écouté les commentaires de la députée. Elle a déclaré que nous sommes en Afghanistan pour défendre la démocratie, l'égalité et les droits des femmes. Cela dit, il me semble fort incongru que le gouvernement canadien y dépense dix fois plus pour la mission militaire que pour l'aide au développement et la reconstruction. Le Canada a déjà consacré plus de 4 milliards de dollars à l'effort militaire.

Le chef du NPD a signalé plus tôt, comme l'a fait la députée de New Westminster—Coquitlam, qui a fait un excellent travail sur cette question, que le gouvernement a maintenant perdu le nord concernant cette mission. On nous fournit diverses stratégies et divers calendriers concernant le départ du Canada. Pourquoi la secrétaire d'État ne répond-elle pas à ces questions?

Une motion a été présentée à la Chambre...

Le vice-président: Excusez-moi, mais nous devons accorder du temps à la secrétaire d'État pour qu'elle puisse répondre.

L'hon. Helena Guergis: Monsieur le Président, on constate d'autres progrès impressionnants en Afghanistan. J'ai eu l'occasion de parler à au moins neuf femmes qui ont bénéficié du programme de microfinancement. Le Canada est le principal pays donateur en matière de microfinancement.

Normalement, il faut compter 20 ans pour que les programmes de microfinancement établis dans d'autres pays et dans des pays en développement deviennent viables. Celui de l'Afghanistan le sera en cinq ans. Les Afghans participent au programme depuis trois ans maintenant et nous disent que cette échéance de cinq ans est valable.

Voilà qui en dit long sur la population afghane, et notamment les femmes afghanes. Environ 98 p. 100 des prêts, d'à peu près 100 \$ canadiens en moyenne, sont remboursés. Du total des prêts, 72 p. 100 sont consentis à des femmes. Elles sont maintenant en mesure de nourrir leur famille et leurs enfants. Certaines de ces femmes ont marché durant sept ou huit heures pour venir me remercier. Elles m'ont demandé de transmettre un message à la population canadienne: elle nous demandent de ne pas partir. Elles sont également au courant des manigances du NPD et de l'opposition. Elles ne comprennent pas sur quoi est fondée la position de ces partis.

Pour revenir à Rona Tareen, qui adresse un message très clair aux Canadiens: elle tient à nous remercier. Elle est reconnaissante de tout ce que nous sommes en train de faire. Elle se demande pourquoi nous discutons de cette question.

[Français]

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le Président, mes honorables collègues, je déclare aujourd'hui, sans hésitation, que je n'appuierai pas la motion présentée par le député de Toronto—Danforth. Cette motion s'appuie sur des hypothèses erronées. Elle présuppose que le développement et la diplomatie peuvent être menés à bien à Kandahar sans le support indispensable des Forces armées canadiennes.

Dans l'« Afghan Compact » que nous avons signé conjointement avec le gouvernement afghan et les membres de la communauté internationale il y a plus d'un an, nous avons reconnu que le succès de cette mission nécessiterait des efforts sur trois fronts: la sécurité, la gouvernance et le développement. Le document affirmait que le progrès sur chacun de ces trois aspects serait crucial et qu'il devrait se réaliser de façon simultanée.

En fait, le document qualifie ces trois aspects de « critiques » et d'« interdépendants ». Ajoutons que la sécurité, la gouvernance et le développement sont les piliers de la mission, ce qui implique qu'ensemble, ils soutiennent la mission. Or, si vous abattez l'un de ces piliers, la mission s'effondrera.

C'est parce que nous poursuivons nos efforts sur ces trois fronts que nous faisons des progrès en Afghanistan. Les infrastructures sont reconstruites; l'économie progresse aussi; le gouvernement établit son autorité et les femmes et les enfants jouissent d'une liberté qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Ces signes de progrès sont le résultat de la sécurité que procurent nos troupes.

• (1115)

[Traduction]

Par conséquent, lorsque le député de Toronto—Danforth propose que l'on mette fin à la contribution des Forces canadiennes à cette

Travaux des subsides

mission, il propose aussi de miner les efforts de diplomatie et de développement en Afghanistan.

Cela dit, voyons un peu ce que d'autres Canadiens ont à dire sur cette question. Des personnes de toutes les régions du pays expriment leur appréciation à l'égard des efforts faits par les Forces canadiennes. Un jeune garçon de Bedford, en Nouvelle-Écosse, a écrit ceci à nos soldats en Afghanistan:

J'ai 10 ans et je suis en cinquième année. Ce que je veux dire, c'est que ce soir je suis à la maison, où j'ai un livre, mon lecteur de jeux vidéo et ma famille. Je suis très confortable. Je sais que vous n'êtes pas à la maison, que vous êtes loin de vos affaires et que vous êtes très inconfortables. Je veux vous dire merci, en mon nom et au nom de ma famille, pour tout ce que vous faites. Soyez prudents.

Voici un court message en provenance de Bradford, Ontario, qui va droit au but:

Merci beaucoup. L'Afghanistan reçoit maintenant l'aide dont il a besoin pour devenir un pays meilleur et plus sûr. Mesdames et messieurs, vous êtes extraordinaires.

J'ai aussi le message suivant, qui provient de Vancouver, en Colombie-Britannique:

J'éprouve parfois une grande frustration. Je vois la désolation et la pauvreté dans les rues, et je me demande pourquoi le gouvernement a choisi d'envoyer nos braves soldats participer à une guerre à l'étranger, alors que nous avons tellement de causes désespérées ici. Puis, je me rends compte qu'il y a des luttes que seuls des soldats peuvent mener et des luttes que seuls les civils peuvent mener. Je vous remercie de mener une lutte que je ne peux pas mener [...] Je crois fermement à l'importance de défendre la liberté.

Une personne de Winnipeg, au Manitoba, dit:

J'ai regardé le nouveau dévoilement du Monument commémoratif du Canada à Vimy et j'ai été particulièrement ému lorsque la caméra nous a montré la foule et que l'on a vu un soldat — peut-être retraité — qui tenait une photo de membres de sa famille habillés en militaires de la Première Guerre mondiale, qui étaient peut-être des survivants de Vimy. Notre pays a une longue tradition d'aide, même s'il arrive parfois que des Canadiens doivent sacrifier leur vie. Vous tous qui faites partie de nos forces armées méritez notre gratitude, notre respect. Merci.

Une autre personne du Yukon dit ceci:

Vous formez tous la vraie « Équipe Canada »! Il n'y a pas de mots pour exprimer ma grande gratitude face au courage que vous démontrez et au sacrifice personnel que vous faites en servant notre pays. Tout ce que je peux vous offrir, c'est un merci sincère, du fond du coeur.

Ce sont là des messages qui ont été envoyés à nos soldats en Afghanistan. Ils ont tous été écrits au cours des derniers mois.

[Français]

Les Canadiens comprennent que la sécurité que les Forces canadiennes sont en train d'établir en Afghanistan est liée, en définitive, à la sécurité que nous avons ici, au Canada. Ils comprennent que les efforts diplomatiques et de développement qui améliorent la vie des Afghans sont justement rendus possibles par notre présence militaire. Ils comprennent que, dans le monde d'aujourd'hui, certaines tâches nécessitent malheureusement la force militaire. Ils comprennent que cette mission s'inscrit dans une longue tradition canadienne qui consiste à porter secours aux peuples en difficulté. Au bout du compte, les Canadiens ne souhaitent qu'une chose: leur dire merci.

[Traduction]

Si les députés remettent encore en question la nécessité de la tâche des Forces canadiennes d'assurer la sécurité en Afghanistan, ils n'ont pas besoin d'écouter ce que les Canadiens disent. Des experts — des experts diplomatiques en fait — reconnaissent aussi les contributions essentielles des Forces canadiennes en Afghanistan. Nigel Fisher, qui est à la tête d'UNICEF Canada, a déclaré la semaine dernière qu'il fallait une forte présence militaire internationale à l'heure actuelle et que cette présence serait nécessaire pour plusieurs années.

Travaux des subsides

J'aimerais donner un exemple probant de la façon dont le travail de nos soldats améliore la vie quotidienne des Afghans. Depuis deux semaines, les soldats canadiens participent à l'opération « Achille », la plus importante opération de la FIAS à ce jour avec les forces de sécurité afghanes. L'objectif de l'opération « Achille » est de perturber le plan des talibans et d'instaurer la sécurité dans la région de la vallée de Sangin, zone de la province d'Helmand qui borde la province de Kandahar.

Pour les citoyens afghans, la sécurité et, malheureusement, l'insécurité ont une incidence très concrète. Par exemple, tout juste au nord de la vallée de Sangin se trouvent le barrage et la centrale électrique de Kajaki. Le barrage de Kajaki est le plus grand d'Afghanistan et il représente la source principale d'hydroélectricité pour le Sud du pays. Des centaines de milliers d'Afghans qui résident à Kandahar, entre autres, dépendent de ce barrage pour l'électricité et l'eau.

À l'automne et au début du printemps, la puissance de sortie du barrage était vacillante, mais les efforts de la FIAS ont permis de maintenir l'approvisionnement en électricité à Kandahar. On peut maintenant procéder aux travaux de remise en état du barrage. Ce projet vise à quasiment doubler la puissance électrique du barrage et à tripler la capacité d'irrigation dans la région. Le projet du barrage Kajaki devrait profiter à près de deux millions d'Afghans.

Les retombées économiques et sociales d'un tel projet seront énormes, mais le projet ne pourra aller de l'avant que si la FIAS respecte son engagement d'assurer la sécurité nécessaire pour que les ingénieurs et les ouvriers fassent leur travail. Quand les députés parlent de retirer les Forces canadiennes d'Afghanistan aujourd'hui, ils risquent de mettre en péril d'innombrables projets comme celui-là.

Aucun travail de reconstruction et de développement ne peut avoir lieu si les forces ne sont pas sur place pour assurer la sécurité. Nous ne voulons pas laisser les Afghans sans chauffage, sans eau et sans éclairage et nous ne voulons certainement pas les laisser vivre dans une région qui retomberait aux mains d'insurgés meurtriers. Nous ne voulons pas qu'il y ait d'autres bombes dans les marchés, d'autres mines cachées mesquinement sur le bord des routes, d'autres bandits armés qui terrorisent les rues, mais c'est exactement ce qui arrivera si nous retirons les Forces canadiennes.

• (1120)

[Français]

Si nous retirons nos troupes maintenant, l'insécurité qui en résultera aura des effets dévastateurs. Par égard pour le peuple afghan et pour les Canadiens qui veulent l'aider, je ne peux pas appuyer cette motion.

[Traduction]

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais que le député nous dise quand, selon lui, notre mission prendra fin.

Le député n'est pas sans savoir que la Chambre des communes a tenu, en mai 2006, un vote portant sur le prolongement de la mission jusqu'en 2009. La motion a été approuvée de justesse à 149 voix contre 145. Le vote fut donc très serré. Plusieurs libéraux ont voté du côté du gouvernement. Le compte rendu en témoigne.

Depuis ce vote, toutefois, nous avons obtenu des renseignements très contradictoires de la part du ministre de la Défense nationale et des autorités militaires qui planifient de prolonger la mission au-delà de 2009. Il a été question de 2011, 2015, voire encore plus loin, ce qui rend le débat que nous tenons d'autant plus important.

Nous réclamons le retrait de nos militaires maintenant, mais nous aimerions que le gouvernement indique clairement sa position relativement à la stratégie de retrait. Est-ce en 2009 ou au-delà? Des rumeurs circulent quant à d'autres plans pour lesquels le ministre de la Défense nationale ne fournit pas de clarifications et ne donne pas de renseignements suffisants aux Canadiens.

Je presse le député de dire à ses électeurs et à tous les autres Canadiens quand se terminera cette mission.

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, je tiens à souligner que nous débattons aujourd'hui d'une motion irresponsable à l'égard de la sûreté et de la sécurité des Forces canadiennes ainsi que des activités de nos forces en Afghanistan.

Notre gouvernement a saisi la Chambre d'une motion portant sur le prolongement de la mission jusqu'en 2009. La Chambre a appuyé cette motion et nous respecterons sa décision. Quant à savoir ce qui se produira en 2009, je dirai que c'est dans deux ans et que nous nous attachons à ce qui se passe maintenant.

J'ai déjà signalé quelques-unes de nos réalisations en Afghanistan. Mes collègues ont parlé du rétablissement de la sécurité, de la reconstruction de l'infrastructure et des villages et de la stabilisation de l'économie. Voilà le type d'éléments positifs que permettent notre participation et celle d'autres pays à cette mission. Au fur et à mesure que la situation évoluera, nous poursuivrons notre évaluation.

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, je m'efforcerais d'être aussi bref que possible et de laisser à mon collègue le temps de répondre à mes préoccupations.

La députée néo-démocrate de New Westminster—Coquitlam expliquait comment elle trouvait cette mission insensée et mal inspirée. Il semble que le NPD vit dans l'illusion que nous pouvons apporter une aide au peuple afghan sans assurer la sécurité dans leur pays.

La députée a également déclaré — et je l'ai écrit parce que je voulais être certain de la citer correctement — qu'« il existe de meilleurs moyens d'assurer la sécurité ». C'est ce qu'elle a dit.

Je sais que le député a fait une longue et distinguée carrière au sein des Forces canadiennes. Je me demande si, compte tenu de son expérience, il peut penser à des moyens qui pourraient prendre les Forces canadiennes pour assurer la sécurité et qui seraient meilleurs que les moyens qu'elles prennent en ce moment, parce que le NPD ne nous a rien proposé jusqu'à maintenant au cours du débat.

• (1125)

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, comme mon collègue le souligne, j'ai servi dans les Forces canadiennes pendant 20 ans. Afin de répondre à sa question, je dirai qu'il n'existe pas de meilleur moyen d'instaurer la sécurité en Afghanistan que celui que nous prenons en ce moment.

Nous travaillons avec les Forces canadiennes. Nous travaillons aussi avec les armées d'autres pays. Nous travaillons avec les services de sécurité de l'Afghanistan afin d'instaurer la sécurité en Afghanistan.

Travaux des subsides

Grâce aux mesures de sécurité que nous prenons, nous pouvons mettre en oeuvre d'importants projets. Nous pouvons fournir une aide alimentaire, mener des programmes de vaccination, reconstruire des ponts, des écoles et des routes. C'est grâce à la sécurité que nous instaurons que nous pouvons faire ce que nous faisons aujourd'hui.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je dois admettre que la motion présentée par le Nouveau Parti démocratique me laisse quelque peu perplexe. Je me demande pourquoi, après avoir voté contre une motion qui aurait fixé une date précise pour la fin de notre mission de combat, ce parti présenterait une motion qui, il le sait, ne sera pas approuvée par la Chambre. Il le fait évidemment pour des raisons idéologiques qui m'échappent ou pour des raisons partisans afin de limiter quelque peu les dégâts provoqués par son vote contre la motion libérale mardi dernier.

Comme nous le savons bien, en mai 2006, le Parlement a voté en faveur du prolongement de la mission du Canada dans le Sud de l'Afghanistan jusqu'en février 2009. Le gouvernement conservateur s'est hâté de faire adopter cette motion à la Chambre et a donné aux parlementaires peu d'information à son sujet et seulement six heures pour en discuter. Le désir du premier ministre d'utiliser ce très important dossier à des fins politiques a joué un rôle déterminant dans la façon dont le Parti conservateur a piloté cette motion.

Comme je l'ai dit auparavant, le Parlement a voté mardi dernier sur une motion qui visait à garantir que la date de départ de 2009 était respectée. Les députés du Nouveau Parti démocratique ont exprimé clairement leur opinion sur la mission canadienne en Afghanistan. Il est évident qu'ils veulent que la mission de combat dans le Sud de l'Afghanistan prenne fin.

Les néo-démocrates avaient donc un choix à faire mardi dernier. Ils pouvaient voter en faveur de cette motion des libéraux et envoyer ainsi un message clair réclamant la fin de notre mission de combat dans le Sud de l'Afghanistan au plus tard à la fin de février 2009.

Je dois signaler, monsieur le Président, que je partage mon temps de parole avec le député de Richmond Hill.

Il va de soi que, si la motion libérale avait été adoptée, les Canadiens sauraient avec certitude quand cette mission se terminerait. Nos alliés de l'OTAN sauraient avec certitude quelles mesures devraient être prises si des renforts venant d'un autre pays s'avéraient nécessaires. Le gouvernement et la population de l'Afghanistan sauraient aussi quand notre rôle de combat se terminerait. Cela ne signifie pas que notre mission se terminerait à la fin de février 2009, mais que notre rôle de combat se terminerait.

Mais cela ne s'est pas fait, parce que le NPD a choisi d'appuyer le gouvernement conservateur en votant contre la motion. Le NPD sait bien que nos troupes resteront en Afghanistan jusqu'en 2009. Tant que les néo-démocrates continueront à voter du côté des conservateurs et à contrer ainsi nos efforts pour fixer une date limite à notre mission de combat, notre rôle restera le même jusqu'en 2009. Et ce n'est certainement pas le gouvernement qui présentera une motion visant à mettre un terme à cette mission de combat avant 2009.

Étant donné l'attitude du NPD, il se pourrait même que le gouvernement présente une motion visant à prolonger cette mission de combat au-delà de 2009. Évidemment, cela signifie que le gouvernement serait ainsi libre de poursuivre la mission telle quelle bien après 2009, s'il choisit cette voie.

Aujourd'hui, le NPD présente une motion qui demande au Canada de manquer à sa parole donnée à l'Afghanistan, comme je le disais, et à nos partenaires de l'OTAN. Il sait que cette motion n'a aucune chance d'être adoptée. Je dois dire, à mon grand regret, que c'est

absolument irréaliste et irresponsable, de la part du NPD, de présenter cette motion.

Quoi qu'on pense de la manière dont la mission a été prolongée jusqu'en 2009 ou de la gestion de cette mission par le gouvernement conservateur, il demeure que le Canada a pris un engagement international envers la population et le gouvernement de l'Afghanistan, ses alliés de l'OTAN et le reste du monde. Un tel engagement ne peut pas être pris à la légère. Aucun parti politique responsable ne devrait faire fi d'un engagement international signé par le Canada et approuvé par le Parlement.

● (1130)

Je n'ai pas apprécié la façon dont le gouvernement conservateur a fait adopter à toute vapeur la prolongation de la mission. J'ai d'ailleurs voté contre cette prolongation, mais il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons revenir sur la parole donnée à l'Afghanistan par l'entremise du gouvernement légitime du Canada.

Il faut informer nos alliés de l'OTAN. Advenant l'adoption de la motion, il serait presque impossible de faire en sorte que les Forces canadiennes soient remplacées dès le lendemain de leur départ, comme la motion l'exige. Il faut donner un préavis à l'OTAN et à nos autres alliés. Nous devons collaborer avec eux pour trouver une solution.

L'attitude du NPD illustre clairement son intention de laisser libre jeu au gouvernement conservateur, comme il l'a fait lors de la dernière campagne électorale, même si le résultat final est absolument contraire aux politiques et aux valeurs qu'il prétend défendre. Lors des dernières élections, un gouvernement conservateur de droite a pris le pouvoir. Les députés néo-démocrates ont rejeté la motion libérale en appuyant le gouvernement conservateur et ils ont ainsi donné carte blanche à ce gouvernement à l'égard d'une mission dont la durée n'a pas été précisée et qui pourrait se prolonger au-delà de 2009.

Les néo-démocrates peuvent critiquer la mission et ils peuvent dire qu'il faut retirer les troupes immédiatement, mais lorsqu'ils appuient le gouvernement conservateur et risquent de ce fait de prolonger indéfiniment la mission, le reste de leur discours sonne faux. Leurs actes démentent leurs paroles. Le NPD ne respecte pas les obligations qui incombent à tout parti politique responsable.

Le NPD ne lutte pas de façon efficace pour ce que les Canadiens souhaitent obtenir. De toute évidence, les néo-démocrates ne respectent pas la parole qu'a donnée le Canada à la communauté internationale. Ils ont eu la chance de faire front commun avec le Parti libéral et le Bloc québécois pour envoyer au gouvernement conservateur un message clair au nom des Canadiens, mais ils ne l'ont pas fait. Ils ont fait une erreur.

Maintenant, ils tentent de réparer le dommage politique qu'ils ont pu se causer dans les circonscriptions qu'ils représentent. Le NPD a décidé de courir le risque de prolonger au-delà de 2009 une mission à laquelle il s'était initialement opposé. Compte tenu de la position du NPD à l'égard de cette mission, je n'arrive pas à comprendre pourquoi il a réagi comme il l'a fait à l'égard de la motion libérale.

Travaux des subsides

Un gouvernement libéral s'engagerait clairement à mettre fin, dès 2009, au rôle de combat que joue le Canada à Kandahar et il informerait immédiatement l'OTAN de son échéancier de façon à lui permettre de trouver des troupes de remplacement convenables. Dans les circonstances, nous estimons que c'est l'approche la plus responsable et qu'elle établit un équilibre entre la position du NPD et celle du Parti conservateur, qui sont aux antipodes. Par conséquent, je voterai contre cette motion.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je ne sais pas trop par où commencer pour répondre aux commentaires du député de Vancouver-Sud.

Pour ce qui est de la motion libérale dont nous avons été saisis lundi soir et qui a été mise aux voix, elle aurait eu pour effet de maintenir, sans rien changer, l'opération de nettoyage, la mission contre-insurrectionnelle, à laquelle le député a dit s'opposer, la mission même contre laquelle il a voté l'année dernière.

Il a accusé les conservateurs de n'avoir donné qu'un avis de six heures avant la tenue du débat sur la mission en Afghanistan; pourtant, son propre gouvernement, le gouvernement libéral à qui nous devons notre participation à cette mission anti-insurrectionnelle, a prévenu les militaires canadiens seulement 45 minutes à l'avance qu'ils allaient participer à cette mission, contrairement à l'avis que les libéraux avaient reçu des hauts gradés de l'armée canadienne.

Ne nous y trompons pas. C'est une mission libérale. Jusqu'à il y a un ou deux mois, elle était menée conformément au mandat que le gouvernement libéral avait donné aux Forces armées canadiennes et qui était de mener une opération de nettoyage anti-insurrectionnelle.

J'aimerais poser quelques questions au député de Vancouver-Sud. D'abord, il est sûrement gêné par son propre caucus, quand on pense que la motion de l'année dernière a été adoptée par seulement quatre voix et qu'un grand nombre de libéraux ne se sont pas présentés à la Chambre des communes pour se prononcer sur la prolongation de la mission. Ensuite, comment répond-il aux questions concernant l'entente sur le transfert des détenus alors que, encore une fois, cette entente a été signée sous la direction du ministre de la Défense, Bill Graham, qui continue de la défendre, même...

• (1135)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. La députée n'est pas sans savoir qu'il n'est pas permis de mentionner le nom d'autres députés. Le député dont elle parlait, soit l'ancien ministre des Affaires étrangères, siège toujours à la Chambre. Quoi qu'il en soit, la question a été posée.

Le député de Vancouver-Sud a la parole.

L'hon. Ujjal Dosanjh: En fait, de nombreuses questions ont été posées, monsieur le Président.

Permettez-moi de revenir sur les faits entourant la prolongation de cette mission. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le premier ministre a fait de ce dossier un hochet politique à l'époque. Nous l'avons tous compris. Le Parlement a décidé, à l'issue d'un vote libre chez les libéraux, que la mission serait prolongée, décision que nous acceptons. Nous avons pris un engagement sur la scène internationale.

Or, voici que les députés néo-démocrates réclament que la mission prenne fin immédiatement, même s'ils savent que leur motion de sera pas adoptée, après avoir défait une motion prévoyant que la mission de combat prenne fin précisément en février 2009. Je ne comprends pas où ils veulent en venir.

En fin de compte, la motion que nous avons présentée visait à mettre fin à la mission de combat en 2009, à honorer la promesse que nous avons faite à la communauté internationale, à respecter l'engagement pris envers la population afghane et à donner à nos alliés de l'OTAN la chance de s'arranger pour se faire remplacer, s'il y a lieu.

Les néo-démocrates, par contre, vont d'un extrême à l'autre. En effet, ils veulent que la mission prenne fin aujourd'hui même, mais ils appuient le gouvernement conservateur qui pourrait vraisemblablement décider de prolonger cette mission au-delà de 2009...

Le vice-président: Il y a une autre question.

Le député de Nanaimo—Alberni a la parole.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député également. Il semble ignorer que ce sont les libéraux eux-mêmes qui ont envoyé les troupes canadiennes en Afghanistan. Nous faisons partie d'une coalition de 36 pays qui s'emploie à aider ce pays en voie de développement. Pourquoi les libéraux s'acharment-ils autant à miner les efforts des Forces canadiennes là-bas?

Les militaires canadiens font leur plus grand effort des temps modernes pour que ce pays neuf se prenne en main. Ils collaborent avec nos partenaires de l'OTAN et avec les forces de sécurité afghanes, qui sont en train de s'organiser. Nous investissons des millions dans l'aide humanitaire. Des organismes canadiens ont mis sur pied là-bas des programmes de microfinance destinés à aider les femmes. Ils aident les femmes et les filles à s'instruire pour la première fois depuis au moins une génération, et probablement depuis plusieurs générations. Nous nous employons à bâtir les infrastructures dans ce pays. Nous donnons espoir à un pays qui ne fait que commencer à se développer au sein du monde moderne.

Pourquoi les libéraux sont-ils si pressés de miner les beaux efforts que nous faisons? Pourquoi veulent-ils donner l'impression aux talibans que, s'ils mettent nos troupes en danger et s'ils cognent dessus un peu plus fort, nous allons peut-être les retirer demain, comme le souhaite le NPD, plutôt que de terminer la mission et [...]

Le vice-président: Le député de Vancouver-Sud a la parole.

L'hon. Ujjal Dosanjh: Monsieur le Président, en fait, lorsque le gouvernement dont je faisais partie a entrepris la mission, celle-ci devait se terminer en février 2007, c'est-à-dire cette année.

C'est le parti du député qui, lorsqu'il est arrivé au pouvoir, a présenté en toute hâte une motion pour prolonger la mission, alors qu'il aurait pu attendre quelques mois, le temps que nous acquérions davantage d'expérience. Aujourd'hui, nous n'avons plus le choix: nous devons honorer l'engagement que nous avons pris envers le monde.

Notre mission de combat doit prendre fin en 2009. Voilà notre position, ce qui ne signifie pas que nous allons pour autant abandonner l'Afghanistan.

Une voix: Mais, pourquoi doit-elle prendre fin en 2009?

L'hon. Ujjal Dosanjh: C'est la mission de combat qui doit prendre fin. Il y a plusieurs missions à remplir. Nos troupes peuvent jouer d'autres rôles également en Afghanistan. Il y a le travail de reconstruction et de développement, qui a été passablement négligé par le gouvernement depuis qu'il est au pouvoir.

Travaux des subsides

• (1140)

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat d'aujourd'hui. Je dois dire qu'il est intéressant d'entendre le chahut des conservateurs et des néo-démocrates.

La motion du NPD n'est pas réaliste. Si les néo-démocrates avaient fait un tant soit peu de recherche, ils auraient sûrement fait ce constat. Il n'est pas réaliste de laisser entendre que nous pourrions nous retirer immédiatement de l'Afghanistan. Nous ne pouvons tout simplement pas sortir 2 500 militaires de Kandahar du jour au lendemain. Nous ne pouvons faire cela sans informer nos alliés et sans les aviser de ce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, préconisons depuis le commencement, c'est-à-dire que nous voulons que cette rotation prenne fin en février 2009, comme l'indiquait notre motion.

Dans le cadre de la rotation de 2003, nous nous occupons de la sécurité à Kaboul. Dès le début de notre mission, nous avons cherché parmi nos alliés un remplaçant pour la fin de l'année. La Turquie a répondu à l'appel.

Si nous adoptions la position du NPD, nous nous retirerions tout simplement avec ou sans remplaçant. Les conservateurs, quant à eux, ne veulent pas chercher de remplaçant. En fait, en votant contre la motion libérale l'autre jour, le NPD joue le jeu des conservateurs.

J'ai entendu un peu plus tôt des conservateurs marmonner en arrière-plan que nous devrions prolonger notre mission au-delà de février 2009. Si le gouvernement conservateur était honnête, il dirait clairement qu'il a l'intention de rester plus longtemps et les Canadiens sauraient à quoi s'en tenir. Nous ne savons pas vraiment où se situe le gouvernement, car le NPD a soutenu les conservateurs l'autre soir en disant qu'il n'allait pas nécessairement appuyer l'échéance de février 2009.

Je suis quelque peu surpris de la position du NPD. Les néo-démocrates disent appuyer le développement. Je signalerai que depuis 2001, des millions d'enfants afghans sont retournés à l'école. Comme j'ai visité Kandahar et Kaboul en mai 2006, je peux confirmer que des jeunes filles fréquentent l'école. En fait, il y a maintenant cinq millions d'enfants, y compris des jeunes filles, qui vont à l'école, qui apprennent des métiers et qui reçoivent une éducation. Sous les talibans, moins de 1 million d'enfants allaient à l'école. C'est toute une réussite.

Selon le NPD, nous devrions dire que nous appuyons ces initiatives, mais que nous refusons de les appuyer en ce moment en laissant nos troupes en Afghanistan. Pourtant, leur présence est nécessaire pour poursuivre les travaux essentiels de développement. Du moins, c'est la position du Parti libéral, mais cette position exclut également toute prolongation de la mission au-delà de février 2009. Il est possible que nous finissions par jouer un rôle bien différent en Afghanistan.

Si le NPD et, naturellement, les conservateurs, avaient bien écouté lorsque nous avons expliqué notre position, ils auraient entendu que nous avons également dit que cette mission de l'OTAN manque de ressources et de soutien. Au Kosovo, parmi les contingents internationaux destinés à soutenir la mission, un soldat sur vingt était canadien. En Bosnie et en Afghanistan, la proportion n'est que de un sur deux. Il faut faire mieux. D'ici là, la motion dont nous sommes saisis ne contient aucune idée constructive, n'est pas réaliste et sera rejetée, compte tenu de la position du gouvernement et de notre propre position.

Entre-temps, que pourrions-nous bien faire? De ce côté-ci de la Chambre, nous avons beaucoup parlé de mettre davantage l'accent

sur le développement, surtout à long terme. À court terme, nous réussissons à construire des cliniques et des écoles. Cependant, deux ou trois mois plus tard, celles-ci sont incendiées et détruites. Avec nos alliés, nous devons mettre au point une stratégie à long terme.

Pour le moment, 26 pays sont présents en Afghanistan, mais seulement six d'entre eux participent pleinement. Certains pays comme l'Allemagne ont signé des accords d'engagement, mais les autres doivent maintenant faire leur part. Ce n'est pas une mission exclusivement canadienne. C'est une mission de l'OTAN, ce qui veut dire que tous doivent participer à la guerre, de même qu'à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan.

Il n'y a probablement pas un seul député dans cette enceinte qui n'appuie pas les Forces canadiennes. Pas un seul. Pourtant, nous devons nous dire qu'il n'est pas réaliste de présumer que cette mission, qui sera déjà la plus longue de l'histoire du Canada, pourra se poursuivre indéfiniment. Je crains que le gouvernement ne veuille la prolonger encore plus longtemps.

• (1145)

Le gouvernement et le NPD devraient appuyer la position libérale, à savoir que l'on devrait recourir davantage à la diplomatie. Nous devrions travailler avec nos alliés de l'OTAN et veiller à ce qu'ils fassent pleinement leur part, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les députés néo-démocrates savent que nos alliés ne font pas pleinement leur part. Le gouvernement le sait aussi. Or, le NPD propose tout simplement que nous partions. De toute évidence, les succès que nous avons remportés, notamment dans le Nord de l'Afghanistan, seraient sérieusement menacés. Notre départ laisserait le champ libre aux talibans.

N'oublions pas non plus qu'il y a une grande instabilité dans la région de Kandahar, entre autres. Il y a de plus en plus d'instabilité dans la région pashtoune où les talibans afghans remportent des succès marqués. En raison du caractère malheureusement poreux de la frontière pakistanaise, où sont pourtant massés 80 000 soldats pakistanais, cette région est un point chaud. Il n'y a pas de point chaud dans le nord, à Kaboul, à Hérat et ailleurs. Nous savons qu'il y a de l'instabilité dans cette région en particulier ainsi que dans la région voisine d'Hermand, où sont les Britanniques.

Je suis tout à fait d'accord là-dessus, nous devons examiner notre approche stratégique. Nous devons examiner ce que nous faisons en remplissant cette mission. Jusqu'en février 2009, nous avons clairement besoin de soutenir nos troupes sur le terrain. Nous devons accroître nos efforts diplomatiques auprès de l'OTAN, du Pakistan et d'autres pays. Nous devons favoriser davantage la reddition de comptes et le redéveloppement à plus long terme. Cela revêt une importance capitale. Nous devons continuer de mettre davantage l'accent là-dessus.

Il y a sept millions d'enfants qui ne vont toujours pas à l'école en Afghanistan. Je pense que nous pouvons faire mieux avec nos alliés et le gouvernement afghan. C'est quelque chose que nous devons continuer de faire. Si nous voulons que tous les enfants et les jeunes femmes puissent s'instruire et que soient maintenus les programmes de micro-crédit qui existent et qui remportent des succès actuellement en Afghanistan, nous devons veiller à ce que ces programmes ne disparaissent pas. Encore une fois, ce n'est pas uniquement une mission canadienne.

Travaux des subsides

Il est très important de mieux coordonner nos actions avec nos alliés sur le terrain, tant au niveau militaire et diplomatique qu'au niveau du développement. C'est là la position que le Parti libéral continue de maintenir. Nous devons voir à ce que le gouvernement intervienne sur les deux fronts. Il est clair qu'il intervient au niveau militaire, mais il doit redoubler d'efforts au niveau du développement et de la diplomatie. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions nous assurer que les gens auxquels nous voulions venir en aide auront un avenir meilleur. Je ne connais personne à la Chambre qui veuille que les talibans ou les disciples d'Al-Qaïda reprennent le contrôle de l'Afghanistan.

Il est évident que nous avons des approches différentes. Le gouvernement a sa façon de voir les choses et nous avons la nôtre. Le NPD nous présente aujourd'hui son point de vue à ce sujet. À mon avis, il est important que nous puissions, en fin de compte, non pas étaler nos désaccords, mais plutôt démontrer que nous sommes unis à la fois sur le terrain et au niveau des pressions diplomatiques qui doivent être exercées sur nos alliés de l'OTAN. Ces pays doivent faire leur part. Nous devons établir une rotation. Plus nous retarderons à le faire, plus nous nous exposerons à ce que le gouvernement revienne à la Chambre pour dire que la mission devra être prolongée parce qu'il n'y a pas de système de rotation en place.

C'est la raison pour laquelle nous avons immédiatement prévu une rotation en 2003 et la Turquie a pris la relève en 2004. Je ne vois rien d'irréaliste là-dedans. Je n'ai rien entendu de tel non plus quand je me suis entretenu avec nos soldats à Kandahar. Ces derniers s'attendent à partir à un moment donné et à laisser la place à d'autres dans le cadre d'une rotation.

En conclusion, le Parti libéral n'appuiera pas la motion. Nous continuerons toutefois d'appuyer le travail de nos militaires sur le terrain et tous les efforts diplomatiques.

• (1150)

Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD): Monsieur le Président, j'espère que lorsqu'on lira le compte rendu de ces débats historiques dans un journal ou dans le *hansard* et qu'on prendra connaissance de la position du Parti libéral on remarquera bien la date, car le Parti libéral est celui qui a changé le plus régulièrement de position dans ce dossier.

Le NPD n'a pas dérogé à sa position. Il n'appuie pas la mission anti-insurrectionnelle. Les libéraux ont fait en sorte que cette mission se poursuive jusqu'en 2009. Lorsque l'occasion s'est offerte de voter en faveur du retrait de nos militaires de la mission anti-insurrectionnelle, bon nombre de députés libéraux se sont soudainement sentis malades et ne se sont pas présentés pour voter. S'ils avaient été présents, comme le leur dictait leur responsabilité, la motion portant sur la prolongation de la mission jusqu'en 2009 n'aurait pas été adoptée.

J'aimerais que le député explique pourquoi un aussi grand nombre de députés de son parti ne se sont pas présentés à la Chambre pour se prononcer contre la prolongation de la mission jusqu'en 2009. Ce sont les mêmes qui réclament aujourd'hui le retrait des militaires. Comment le député explique-t-il la volte-face des députés de son parti et leur absence de la Chambre le jour où leur vote aurait fait une différence?

L'hon. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, ce sont les députés néo-démocrates qui ont été pris soudainement d'un malaise le jour du vote en question. Ils ont eu le front de prendre la parole à la Chambre l'autre soir pour appuyer le gouvernement et la prolongation de la mission jusqu'en février 2009. Je les trouve par ailleurs hypocrites d'insinuer que les libéraux ont changé de position. Les libéraux n'ont

pas changé de position. Nous avons eu un débat de six heures en mai 2006. Étant donné la politique du gouvernement, étant donné la situation...

Mme Dawn Black: Les députés de votre parti avaient déjà voté en faveur de la prolongation.

Mme Penny Priddy: C'est vous qui l'avez fait.

L'hon. Bryon Wilfert: Si vous voulez entendre la réponse, je vous suggère d'écouter. Si vous connaissez déjà la réponse, ne posez pas la question, puisque cela ne vous intéresse visiblement pas.

Monsieur le Président, nous avons débattu pendant six heures. Nous avons une motion. Contrairement au NPD, de ce côté-ci de la Chambre nous avons tenu un vote libre. Nous croyons profondément que nous devons appuyer nos troupes.

Certaines personnes pourraient comprendre que ceux qui n'ont pas appuyé la motion n'appuient pas les troupes. D'autres pourraient dire que nous devrions battre en retraite. Au moins, notre position est claire. Le Parlement a parlé. Le Parlement a choisi février 2009. À moins que le gouvernement change d'idée, nous nous en tiendrons à ce calendrier.

Votre position est totalement inexcusable. Vous dites que nous devrions battre en retraite. Comment vous y prendriez-vous?

Le vice-président: À l'ordre. J'ai entendu le député de Richmond Hill prononcer les mots « vous » et « votre ». J'aurais souhaité qu'il cesse de le faire, mais il a continué.

Nous allons passer à la prochaine question. Le député de Wild Rose a la parole.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, le 11 septembre 2001, ma femme et moi avons regardé la télévision, comme le député et bien d'autres l'ont probablement fait. Nous avons vu l'effondrement des tours à New York, qui a coûté la vie à des milliers de personnes, dont de nombreux Canadiens. C'est à ce moment que la plupart des gens ont pris conscience de l'existence d'un mal appelé *jidhad*, dont l'objectif est de tuer et de détruire. Cela est devenu clair. Depuis le 11 septembre, bien d'autres événements survenus ailleurs dans le monde ont montré que ce mal fait tout ce qu'il peut pour triompher.

La seule façon de combattre le mal est de faire le bien. Aujourd'hui, en Afghanistan, des hommes et des femmes de bien sont prêts à combattre le mal afin qu'il n'ait plus jamais d'emprise sur notre territoire et sur nos collectivités. Je les en félicite et je les aime pour ce qu'ils font. Je prie chaque jour pour qu'ils rentrent sains et saufs de leur mission.

Je ne comprends pas comment un parti peut croire qu'il est possible de prévoir quand la guerre se terminera. Il s'agit bel et bien d'une guerre, une guerre contre le mal qui engendre les atrocités commises dans ce pays et qui se répand dans les pays voisins. Il faut l'arrêter.

Je suis fier des 36 États qui prennent part à ce processus. Je suis très fier que mon pays ait reconnu l'importance de cet effort et qu'il participe à la lutte contre le mal.

Présenter une motion...

• (1155)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député de Wild Rose, mais il faut laisser du temps au député pour répondre et il ne reste presque plus de temps.

Travaux des subsides

L'hon. Bryon Wilfert: Monsieur le Président, le seul point sur lequel je ne suis pas d'accord avec la députée, c'est que c'est une force multinationale qui est sur place. Il ne s'agit pas uniquement d'une mission canadienne. Par conséquent, même la capacité opérationnelle d'assumer un rôle différent n'empêche pas les Forces canadiennes d'exercer un rôle différent dans une autre partie du pays. Elle ne nous empêche pas de mettre sur pied une autre équipe de reconstruction dans une province. Elle n'empêche pas la prise d'autres initiatives.

Toutefois, en ce qui a trait à la mission militaire à Kandahar, nous avons dit très clairement qu'il faut informer nos alliés du fait que, selon le principe de rotation, nous allons mettre fin à notre engagement actuel en février 2009. Il n'y a rien de honteux là-dedans.

Je vais conclure en disant que tout cela annonce ce que je pense au sujet des intentions du gouvernement, à savoir que celui-ci n'a absolument pas l'intention de respecter l'échéance de février 2009.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je tiens à dire que vais partager mon temps avec mon honorable collègue de La Pointe-de-l'Île.

Dans ce type de débat, je commence toujours par des mises en garde. Le gouvernement conservateur actuel a beaucoup tendance à dire que lorsqu'on ne partage pas son avis, c'est parce qu'on ne soutient pas les troupes. Or, c'est tout à fait faux. Je veux réexpliquer, comme je l'ai fait la semaine dernière, l'importance de ce type de débat. Les forces armées dans les pays démocratiques sont sous l'autorité des gouvernements. C'est donc important que, lorsqu'on a des décisions à prendre sur leur avenir, ce soit les autorités civiles et les Parlements démocratiques qui décident de cet avenir. Et dans les Parlements démocratiques, les députés d'un même parti ne font pas toujours front commun.

À mon avis, il faut respecter les composantes de chacun de ces Parlements, et le Parlement canadien ne fait pas exception à cela. Il faut respecter qu'en ce Parlement, il y a quatre partis politiques, dont les membres sont élus par une base démocratique. Il n'y a donc personne en cette Chambre qui a un statut spécial de député: on est tous élus par une base qui a une perception, une philosophie et qui nous demande aussi de les véhiculer à cet endroit propice qu'est le Parlement. Je dis donc tout le temps, en commençant la discussion, qu'il ne faut pas condamner des individus ou des partis parce qu'ils ne soutiennent pas nos troupes, puisque c'est nous qui décidons de l'avenir des Forces canadiennes, autant en Afghanistan que sur les théâtres d'opérations internationaux. De spécifier cela au départ m'apparaissait important.

D'autre part, j'ai beaucoup d'amis au Nouveau Parti démocratique et dans tous les partis. Néanmoins, à un moment donné, on est parfois obligés de leur dire bien amicalement qu'on ne partage pas leur point de vue. C'est ce que je vais essayer de faire ici, aujourd'hui, bien qu'il y ait des choses dans la motion qui me plaisent. Ce que je viens de mentionner y est notamment spécifié: peu importe les désaccords, on partage tous le même but en cette Chambre: essayer de diriger un pays, de sorte qu'on respecte nos engagements internationaux, qu'on respecte également le droit de parole et qu'on respecte la démocratie.

En ce qui a trait à la motion du NPD, le Bloc québécois ne peut pas l'appuyer. Pour notre part, nous avons une certaine logique, parce que nous avons adopté certaines positions politiques tout au long de ce débat. Au départ, nous avons dit être favorables à la mission, et on est allé là-bas. Ensuite, lorsque le gouvernement conservateur est

arrivé au pouvoir, il a fait un débat qui était, à notre avis, très limité, très bref, et qui a permis la prolongation. Or nous avons posé un certain nombre de questions comme: quelle est la stratégie de sortie? Quel équipement aurons-nous? Comment les rotations s'effectueront-elles? Nous avons donc beaucoup de questions qui avaient d'ailleurs été mises en avant par l'actuel ministre de la Défense nationale lorsqu'il était dans l'opposition officielle. Et nous n'avons eu aucune réponse.

Je vais donc rappeler à ceux qui nous écoutent que le Bloc québécois avait dit non à la prolongation. Par la suite, les événements se succédant, on a constaté qu'il fallait changer le mandat de cette mission. À cet égard, mes collègues du Bloc et moi-même convenons tous du fait qu'un rééquilibrage de la mission est nécessaire. Cela ne doit plus être uniquement une mission militaire. Les composantes développement et reconstruction sont en ce moment, de notre point de vue, plus importantes encore que l'aspect militaire. Je ne dis pas que l'aspect militaire ne fait pas son travail, mais en vertu de la tendance actuelle, nous constatons une militarisation. Voilà pourquoi, la semaine dernière, nous avons appuyé la motion du Parti libéral qui suggérait qu'on mette fin aux opérations de combat en février 2009. Nous croyons qu'il est encore bon de garder les militaires sur place, car c'est important. Toutefois, on veut que ce rééquilibrage se fasse le plus vite possible.

Actuellement, le problème par rapport à la motion du NPD, c'est la précipitation. De fait, souhaite un retrait immédiat des troupes. Pour être allé en Afghanistan à deux reprises, je puis vous dire que c'est toute une entreprise que d'y emmener tout le matériel, tous ces hommes et toutes ces femmes. C'est vraiment quelque chose qu'on ne peut pas changer du jour au lendemain. De fait, nous ne pouvons pas dire que nous fermons les livres et que nous quittons. Je ne parle pas juste de la question du transport, mais aussi de la perception internationale.

Par exemple, après avoir signé un contrat établissant que l'on doit rembourser une hypothèque tous les mois ou que l'on doit faire un paiement mensuel pour une voiture, si l'on décide de ne plus ce faire, il faudra en assumer les conséquences. En affaires internationales, c'est la même chose. Lorsqu'on s'engage auprès de ses alliés à ce faire jusqu'à une certaine date, par la suite, on ne peut plus dire qu'un imprévu s'est produit et qu'on ne peut plus continuer. Un pays agirait ainsi: il perdrait sa crédibilité.

● (1200)

Cela suscite aussi, dans l'imaginaire des gens, l'image d'une défaite et d'une fuite. À partir du moment où l'on quitte à l'improviste, alors que cela n'était pas prévu, nos adversaires talibans ou ceux d'ailleurs, comme Al-Qaïda, proclameront une grande victoire. Nous aurons alors une défaite à notre compte, et ce sera la fuite. Or, nous ne sommes pas en faveur de la précipitation.

Maintenant, en ce qui concerne le fait de quitter en février 2009, par exemple, je veux rappeler à la Chambre que l'OTAN et les 10 autres pays qui nous accompagnent là-bas représentent une alliance. En effet, les gens doivent partager l'effort le plus possible.

La première fois que je suis allé en Afghanistan, j'ai été très surpris de constater que les Allemands, dans le nord de l'Afghanistan, devaient rentrer au camp à partir de 20 heures, alors que je sais que ce n'est pas le cas pour les Canadiens dans le sud, à Kandahar.

Il y a donc un prix à payer si l'on est dans une certaine situation géographique en Afghanistan. C'est le Canada qui paie actuellement le fort prix, et ce, pas seulement financièrement — et cela, c'est l'autre problème.

Travaux des subsides

Il y a beaucoup de discussions à l'OTAN. J'y passe beaucoup de temps. J'assiste à trois ou quatre réunions par année. Il y a un problème de financement commun à l'OTAN. Autrement dit, les gens qui s'en vont en Afghanistan sous l'égide de l'OTAN paient leur part. Ils paient juste ce qu'ils ont à payer, tels le déplacement, l'équipement et le matériel militaire. Cela signifie que lorsqu'ils sont dans une zone de combat, comme à Kandahar, la facture est beaucoup plus élevée que s'ils étaient dans une zone où il ne se passe absolument rien. Je ne veux pas dénigrer le travail des autres. Toutefois, je tiens à dire que, autant sur le plan du financement que sur celui du coût des vies à payer, ce n'est pas toujours aux mêmes de fournir l'effort.

C'est à ce sujet que je veux essayer de convaincre mes collègues: en avisant nos alliés de l'OTAN de notre départ pendant ces deux prochaines années, ils auront alors le temps de se demander qui remplacera dorénavant les Canadiens.

Je ne dis pas non plus que les Canadiens — on ne le sait pas encore — vont plier bagages à Kandahar et vont tous s'en aller. Les volets développement et reconstruction sont toujours importants pour nous. Toutefois, ce n'est pas seulement aux Canadiens de payer la note financière et le prix en vies humaines. Ce n'est pas toujours aux Canadiens d'assumer l'entièreté de cette tâche. C'est un débat très important sur lequel nous voulons revenir régulièrement.

Après avoir parlé du rééquilibrage, je pourrais parler aussi de toute la question des prisonniers. Le gouvernement a décidé de rester en Afghanistan jusqu'en février 2009. On est favorables à l'arrêt des opérations de combat à partir de cette date. Toutefois, entre-temps, on demandera un rééquilibrage de la mission sur les plans du développement et de la reconstruction.

D'ailleurs les statistiques sont éloquentes à ce sujet: 1,8 milliard de dollars a été investi dans l'aspect militaire jusqu'à maintenant et 300 millions de dollars ont été investis dans la reconstruction et le développement. C'est nettement insuffisant. Il y a un déséquilibre sur le plan de l'effort financier. On est quand même au-dessus de la limite selon la moyenne établie là-bas. Sauf erreur, pour 1 \$ investi en développement et reconstruction, 9 \$ sont investis dans l'aspect militaire, alors que la proportion du Canada est celle-ci: pour 1 \$ investi en développement et reconstruction, 6 \$ sont investis dans l'aspect militaire.

Nous ne nous sommes pas encore satisfaits. Nous croyons qu'un meilleur équilibre est nécessaire. Tout le monde l'a dit. Les généraux de l'OTAN l'ont dit également. On ne peut pas gagner ce conflit uniquement grâce au volet militaire. Si l'on s'entête à ce sujet, on finira par perdre ce combat.

C'est pour cela que le Bloc québécois ne veut pas d'un départ précipité. Il veut donner une chance à la mission au cours des deux prochaines années. D'ici là, il faut faire en sorte de travailler continuellement et durement pour essayer de rééquilibrer cette mission.

Il s'agissait grosso modo de la position du Bloc québécois. Naturellement, je dois dire à mes amis du NPD qu'aujourd'hui, on ne pourra pas appuyer leur motion.

● (1205)

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je sais que le parti du député de l'opposition a le plus grand respect pour l'organisation des Nations Unies. Alors, voyons un peu ce que cette organisation pense de l'idée de fixer des échéanciers irréflectifs.

Récemment, devant le Comité permanent de la défense nationale, le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan, M. Christopher Alexander, a dit que l'ONU considère mal avisée et nuisible l'idée de fixer un échéancier quand on ne contrôle pas les facteurs qui alimentent l'insécurité. De plus, M. Alexander estime qu'en se précipitant vers la sortie, nous donnons espoir aux ennemis de cette transition.

Mon collègue convient-il de l'opinion de l'ambassadeur Alexander et représentant de l'ONU?

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Alexander à plusieurs reprises. C'est un homme extrêmement brillant, mais il faut apporter des nuances à ce qu'il avance. Nous ne prétendons pas vouloir fuir l'Afghanistan ni vouloir fixer une échéance. Nous nous sommes engagés dans une guerre, mais ce n'est pas la Deuxième Guerre mondiale où il y avait de nombreuses nations contre une seule. Ici, tous les points cardinaux en Afghanistan sont différents et leur réalité sur le terrain est différente. Trente-six pays y interviennent, dont 26 de l'OTAN. La position du Bloc a le mérite de prévenir nos alliés de l'OTAN que nous allons partir et qu'ils doivent s'y préparer. Nous sommes prêts à assumer certaines autres responsabilités, mais ce n'est pas toujours aux mêmes à assumer ce genre de responsabilités.

Les talibans pourront faire la lecture qu'ils voudront, mais notre position, c'est de dire que d'autres alliés sont tout à fait en mesure de prendre la relève des Canadiens. C'est ce que nous disons actuellement. Dans deux ans, les opérations de combat seront terminées pour nous. Il s'agit d'une sortie bien ordonnée et du début de discussions avec nos alliés pour qu'ils puissent nous remplacer. Nous pourrions être appelés à apporter notre contribution ailleurs en Afghanistan et nous ne fermons pas encore la porte à cette éventualité. Si nous avons à apporter notre contribution ailleurs sur la planète, cela pourra aussi nous laisser la latitude pour le faire.

Je trouve la position du Bloc très équilibrée.

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député du Bloc de ses observations au sujet du processus en place ici et du besoin de dialogue et de discussion. Il est sain d'avoir des divergences d'opinion et la Chambre est l'endroit tout désigné pour tenir ce genre de discussion.

Nous siégeons tous deux au Comité de la défense et nous avons eu l'occasion de nous rendre à Kandahar, afin de voir un peu ce qui se passe et aussi de rendre visite aux femmes et aux hommes qui sont en service là-bas.

M. Alexander, dont il a été question plus tôt, a été très clair lorsqu'il est venu témoigner devant notre comité. Il a dit que l'une des grandes lacunes du processus dans lequel nous sommes engagés, et qui a été approuvé par la communauté internationale, est l'absence d'un processus de paix global dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan. Il a été très ferme sur ce point.

J'aimerais que le député nous donne son opinion sur la déclaration faite à notre comité par M. Alexander au sujet de la nécessité d'avoir des négociations et un processus de paix.

● (1210)

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de me donner l'occasion de préciser davantage la position du Bloc. En effet, quand on n'a que 10 minutes, on n'a parfois pas le temps de tout dire.

Travaux des subsides

Je veux rappeler à ma collègue que le Bloc québécois est d'accord, lui aussi, avec une conférence internationale. Je pense qu'il serait temps de réunir plusieurs nations, et pas seulement les opposants à l'Afghanistan et l'Afghanistan dans une bulle de verre bien fermée. Tout le monde sait qu'il y a des contacts très étroits avec le Pakistan ou avec l'Iran. Donc, nous pensons qu'il faudrait tenir une conférence internationale.

Cela me permet d'ajouter que le Bloc québécois veut aussi qu'un haut représentant de l'ONU vienne un peu coordonner l'action car, actuellement, tout est un peu désarticulé. Nous intervenons dans plus de combats que d'autres qui, eux, font plus de développement. Si quelqu'un étudiait l'ensemble de la situation et conseillait aux nations une façon d'agir, cela pourrait aller mieux.

J'apprécie que la députée m'ait donné l'occasion d'expliquer surtout la question de la conférence internationale qui est très importante pour nous.

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, cette question de l'Afghanistan et de la participation du Canada en Afghanistan est troublante. Moi non plus, je n'aime pas la guerre. Toutefois, dès le départ, j'étais d'accord avec le fait que le Canada y participe, sachant qu'il y aurait des soldats du Québec qui iraient en Afghanistan.

Il me semblait qu'on ne pouvait pas ne pas continuer la réaction des Américains à la suite des événements du 11 septembre, une réaction justifiée par l'OTAN et les Nations Unies. Il est vrai que la source, c'est cela. Toutefois, il est aussi vrai que nous avons vu ce qu'étaient les exactions de toutes sortes du régime taliban, qui avait appuyé Al-Qaïda.

Je n'ai pas beaucoup de temps alors je continuerai en disant que le Bloc québécois s'est opposé à la poursuite jusqu'en 2009, compte tenu du manque d'information, compte tenu de la façon presque brutale, sur le plan de la démocratie, par laquelle nous avons été obligés de voter à si courte échéance pour un enjeu qui était si important.

En réalité, je pense que la très grande partie des Québécois et des Canadiens sont d'accord avec la participation du Canada à l'opération qui se déroule en Afghanistan. Là où on a commencé à avoir de plus grands problèmes — je le rappelle parce que je le sais —, c'est lorsque le général Hillier a demandé lui-même que ce soit le Canada qui assume le gros de la défense et de la reconstruction avec l'armée dans la région de Kandahar.

Je regrette infiniment que le NPD n'ait pas appuyé la dernière motion des libéraux, une motion que nous avons appuyée. En ce moment, grâce aux divers moyens que nous possédons, nous pourrions être en train de convaincre les partenaires de l'OTAN que ce sont d'autres pays qui doivent à leur tour être responsables des régions les plus dangereuses. Je le rappelle, c'est une mission de l'OTAN, c'est une mission des Nations Unies.

Nous savons tous que ce ne sera pas gagné de façon militaire, mais bien par la reconstruction et le développement dans la sécurité. Alors, on n'a pas le choix: il faut assurer cette sécurité. Toutefois, il faut aussi s'assurer qu'il y a un équilibre entre les efforts qu'on fait pour la sécurité et les efforts qu'on met en temps, en ressources et en argent pour la reconstruction, le développement et la démocratie. Les problèmes sont nombreux.

Au comité où nous étudions cette question de l'Afghanistan, nous avons reçu plusieurs experts qui ont fait état de tous les problèmes qui existent. Franchement, dans l'ensemble, le portrait ne permet pas de penser que dans deux ans, le gouvernement afghan pourra prendre la direction totale du pays, en assurer sa défense, la reconstruction et

surtout la démocratie et la chasse aux corrompus et à la corruption. On nous a dit à répétition que le problème majeur est le manque d'institutions viables, de justice, de policiers, la pénétration de la corruption partout, en commençant par le gouvernement ou même dans le système de justice, comme nous l'ont dit quelques experts aujourd'hui. Il faut que la population voie de l'espoir.

• (1215)

Or il faut comprendre que cette population — et plusieurs sondages le démontrent — préfère les *foreigners*. En effet, les Canadiens ne sont pas vus comme étant différents des étrangers. Cependant, cette population n'est pas certaine qu'ils vont rester. Je comprends cet argument et je le trouve important. C'est pour cette raison que j'étais d'accord avec la motion des libéraux. Il faudra rester pour assurer la reconstruction, le développement et la sécurité.

Ce n'est pas au Canada seul d'assumer la tâche de l'OTAN dans la région périlleuse de Kandahar. Le partenariat qui existe à l'OTAN ne peut résister. On dit aux Canadiens qu'ils ne peuvent pas quitter Kandahar pour une autre région parce que le doute s'installerait chez les talibans et dans la population, et l'OTAN devrait alors fournir des efforts supplémentaires ou faire face à de graves problèmes.

La stratégie est extrêmement importante et les talibans, appuyés par le puissant service secret pakistanais — c'est ce qui a été répété à de multiples reprises —, sont certainement conscients de cela. Je regrette infiniment qu'on nous ait proposé d'amorcer dès maintenant un retrait sécuritaire des Forces canadiennes, ce que je pense impossible. J'aimerais bien entendre ma collègue qui est au Comité permanent de la défense nationale dire ce c'est possible.

En ce moment, il n'est pas possible d'annoncer que nous nous en allons. C'est sur ce plan qu'un travail politique doit être fait. On aurait pu le faire ensemble, politiquement, dans les associations internationales et partout où il y a des parlementaires. On aurait pu dire que nous resterons pour la reconstruction et le développement, mais que c'est à d'autres d'aller dans le Sud, dans les régions dangereuses. Je pense que dans un partenariat de l'OTAN, cela pourrait se faire. N'oublions pas que pour les Nations Unies et l'OTAN, l'Afghanistan est une première. On essaie de trouver de vrais moyens pour aider un pays dans cette situation — et Dieu sait qu'il y en a plusieurs — à se reconstruire et à se prendre en main. Oui, nous sommes de cet avis, mais nous ne voulons pas que le Canada, à lui seul, assume ce qui devrait être assumé par l'ensemble de l'OTAN.

Avant de terminer, je tiens à dire à quel point il y a du travail à faire avant que l'Afghanistan ne soit capable de se prendre en main. La reconstruction, qui est à peine commencée, et le développement économique sont nécessaires, mais la priorité est au développement démocratique. Le gouvernement est un gouvernement faible, qui encourt plusieurs reproches de corruption. Il est bien difficile de mettre fin à la corruption quand on a la réputation d'être corrompu. Comme le disait un expert qui a témoigné en comité, il faut que le gouvernement fasse le ménage pour être viable et pour aider vraiment le pays. Il est fondamental de trouver une solution au problème de la corruption, surtout en ce qui a trait à l'argent provenant de la drogue et d'ailleurs, y compris notre argent qui n'accomplit pas toujours les tâches auxquelles il est destiné.

Travaux des subsides

En ce qui concerne la drogue, le Bloc a proposé — et plusieurs l'ont aussi fait — qu'on achète les récoltes pour fabriquer des médicaments. J'ai même entendu un expert dire qu'on devrait tout simplement les acheter pour ne pas qu'elles servent. Combien cela coûterait-il? Il coûterait bien moins cher d'acheter les récoltes que de faire face aux inconvénients que cela entraîne. Si les paysans produisent cela, c'est qu'ils n'ont pas d'autres moyens. Ce n'est pas à eux que revient l'argent de ces récoltes. Le gros de l'argent de ces récoltes profite aux intermédiaires et, sans doute, aux seigneurs de la guerre.

• (1220)

Certains disent que si on achète la récolte du paysan, quelqu'un soit l'usage qu'on en fera, ce dernier aura de l'argent en attendant qu'on trouve des moyens. Des moyens existent et il faut aussi les développer, comme la production de fruits, entre autres. Par ailleurs, on sait que cela prend des routes. Il y a donc à faire un important travail de reconstruction, de développement et de lutte à la corruption. Pour cela, il faut une coordination de l'aide. Le Bloc a proposé qu'il y ait un représentant des Nations Unies. Cette coordination de l'aide s'est trouvée très profitable dans d'autres pays pour que l'argent travaille de façon efficace.

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'apprécie les observations formulées aujourd'hui à la Chambre des communes par ma collègue et je sais que nous sommes d'accord sur plusieurs aspects relatifs à cette mission. Je voudrais lui poser une question précise. Les Américains participent depuis six ans à des combats contre-insurrectionnels dans le Sud de l'Afghanistan aussi bien que dans d'autres parties du pays. Leurs actions n'ont pas été couronnées de succès. Nous constatons qu'elles ont fait augmenter l'insécurité dans cette région du pays.

Par conséquent, je conteste les déclarations de la députée selon lesquelles nous devons continuer de participer à cette mission de combats contre-insurrectionnels pour encore deux ans. Rien dans notre motion ne laisse entendre que nous n'allons pas soutenir les Afghans de toutes les façons possibles. Ce que nous disons, c'est que ce n'est pas par cette mission contre-insurrectionnelle que nous allons y arriver. Elle a entraîné la perte de nombreuses vies canadiennes aussi bien qu'afghanes.

Les Néerlandais font les choses autrement dans le Sud et je suis certaine qu'elle est bien au fait de leur façon d'agir. Cependant, je tiens à dire clairement que le Nouveau Parti démocratique n'a jamais dit que nous devions abandonner la population de l'Afghanistan. Nous avons dit qu'il existe une meilleure façon de faire et c'est ce que vise la présente motion.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses commentaires et de sa question, mais je lis la motion qui dit:

[...] d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes de leur mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan;

Elles sont là dans un plan qui est le plan de l'OTAN. Si on avait eu un débat ou si on avait rejeté la motion du gouvernement, on aurait pu débattre d'une transformation lente de la mission pour faire en sorte de ne pas envoyer ce message. Pour ma part, je crois que si le Canada partait maintenant, à la suite d'une telle motion, le message lancé serait celui d'un abandon et que, après cela, d'autres abandonneraient également. Or il est extrêmement important que les talibans et ceux qui les appuient sachent que ce qu'on veut, c'est travailler à la reconstruction de ce pays en reconnaissant que c'est

leur gouvernement et leur pays qui doivent prendre en mains leurs affaires, et le plus vite possible.

À mon avis, il n'est pas possible d'amorcer maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes. Où seraient ces forces? Le NPD veut abandonner Kandahar, or moi je pense que ce n'est pas possible.

• (1225)

[Traduction]

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis stupéfait d'entendre les députés néo-démocrates dire que nous devons partir dès maintenant, tout en restant pour construire l'Afghanistan. Ils disent que nous voulons rester là-bas pour construire mais que, en même temps, nous voulons partir immédiatement, puis ils parlent de contre-insurrection.

Le problème, c'est qu'il y a là-bas un groupe de personnes qui ne croient ni aux droits de la personne, ni aux moyens pacifiques. Par conséquent, le fait pour le Canada de se retirer aujourd'hui reviendrait à remettre en question son engagement international. Pour la première fois, la communauté internationale, l'OTAN, l'ONU, ont fait cause commune.

Le parti qui préconise cette solution est celui qui a toujours dit que nous devons épauler l'ONU et ses résolutions. Or, il s'agit d'une mission sous l'égide de l'ONU et, pour la première fois, la crédibilité du Canada, de l'OTAN et de la communauté internationale est en jeu.

La députée a souligné à juste titre que les Afghans nous considèrent comme des étrangers et qu'ils sont impatients de savoir ce que nous pouvons faire à ce titre. Nous avons donc une obligation de résultats, mais qui donc assurera la sécurité? Qui le fera si nous donnons suite à la motion proposée par le NPD? J'aimerais bien le savoir. Les députés du NPD s'attendent-ils vraiment à ce que les talibans décident dans l'allégresse de participer avec nous à la reconstruction?

Le président suppléant (M. Ken Epp): Je suis désolé d'interrompre le député, mais le temps file.

La députée de La Pointe-de-l'Île peut fournir une courte réponse.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, je vais répondre de deux façons. J'ai dit tout à l'heure que c'était une mission extrêmement importante, parce que c'est une nouvelle façon. J'ai entendu le secrétaire de l'OTAN le dire lors d'une conférence. C'est la première fois que l'OTAN partage ainsi un travail de reconstruction dans plusieurs pays.

C'est également vrai que la stratégie aurait pu être différente. Cependant, on ne change pas de stratégie en cours de route. Voilà pourquoi j'ai dit qu'il me semblait que la motion du NPD, qui suggère « d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes », serait perçue comme un abandon...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): À l'ordre, s'il vous plaît. Nous devons poursuivre. L'honorable député de Windsor—Tecumseh a la parole.

[Traduction]

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Parkdale—High Park.

Travaux des subsides

Comme je viens du milieu juridique, j'aimerais aborder certaines questions qui ont été soulevées, notamment ces derniers mois, concernant la responsabilité du Canada en vertu du droit international et les risques que nous courons à cause de la façon dont nous traitons les prisonniers en Afghanistan.

Le droit international décrit de manière assez explicite, dans la Convention de Genève, comment traiter les prisonniers. Elle est révolue depuis longtemps l'époque où il était acceptable en temps de guerre de tuer des opposants en toutes circonstances, y compris lorsqu'on les avait capturés et qu'ils n'étaient pas susceptibles de participer à un autre combat. Nous n'en sommes plus là et la convention que nous avons établie avec nos alliés internationaux est assez explicite quant à ce que nous sommes censés faire. Il ne fait aucun doute que nous ne respectons pas la convention.

Nous avons vu tout le ridicule de la situation hier, durant la réunion du comité. Le ministre de la Défense a littéralement pondu une politique à la sauvette à la fin de la réunion. Étant donné l'histoire et la réputation du Canada sur la scène internationale, c'est tout simplement indéfendable et embarrassant.

Il y a quelques semaines, j'étais à Vimy pour la commémoration de cette bataille qui revêt une grande importance pour notre pays sur le plan militaire. Nous devrions examiner comment nous traitons les prisonniers de guerre à cette époque, il y a 90 ans. Nous ne les remettons pas à d'autres en toute connaissance de cause.

Le gouvernement, du ministre de la Sécurité publique au premier ministre en passant par le ministre de la Défense, a nié les faits. Tous ces gens ont affirmé qu'ils ne savaient pas vraiment ce qui se passait. Ce n'est pas vrai. C'est aussi simple que cela. Nous savons pertinemment ce qui se passe même si nous essayons de le cacher à la population canadienne. Nous savons ce qui se passe.

Je repense à la manière dont nos soldats se conduisaient il y a 90 ans à Vimy et à la manière dont ils traitaient les prisonniers. De nos jours, le gouvernement et les dirigeants militaires, que j'inclus là-dedans, violent effrontément le droit international. Ils font fi de leurs responsabilités.

Il y a un impératif historique au Canada dont le gouvernement ne tient pas compte. Le ministre de la Sécurité publique a tenté de justifier notre incompétence en disant que ce sont eux les méchants. Pensons un peu à la logique de ce qu'il est en train de dire. Il dit que puisque ce sont des méchants, nous aussi devrions être méchants. Aucun politicien canadien, et encore moins le ministre, devrait invoquer l'argument selon lequel la fin justifie les moyens.

Nous avons la responsabilité — la responsabilité historique — d'agir vertueusement. Nous ne devons jamais permettre à notre politique publique, à notre politique extérieure et à notre politique militaire de s'abaisser au niveau des politiques de ceux que nous combattons, jamais. Nous ne pouvons nous permettre de descendre aussi bas.

• (1230)

C'est pourtant ce qui se passe. Nous avons lu quelques-unes des lettres aux rédacteurs publiées dans des journaux un peu partout au pays et le ministre nous a sorti ce même argument. Il dit que ce sont des méchants, qu'ils assassinent des hommes, des femmes et des enfants et que nous ne sommes donc pas tenus de les traiter humainement. Bien évidemment, cela suppose que nous avons emprisonné les bonnes personnes, ce qui est bien sûr une fausse supposition, quoiqu'il en soit. On nous dit qu'on ne devrait pas s'en faire si la force ou l'État à qui nous transférons des prisonniers torturera ces derniers et risque même de les exécuter sommairement. On ne devrait pas se préoccuper de cela. Ce n'est pas notre problème.

Sauf que c'est notre problème. C'est notre responsabilité. C'est notre responsabilité juridique en vertu du droit international, des conventions que nous avons signées il y a déjà plusieurs décennies. Ce n'est rien de nouveau. Nous avons cette responsabilité depuis que nous avons signé ces conventions et, aujourd'hui, nous nous en déchargeons.

J'aimerais exprimer tout particulièrement la colère que j'ai ressentie envers le premier ministre quand il a dit à plusieurs reprises à la Chambre, tout comme d'autres ministres de la Couronne, que, en formulant ces allégations, nous exposons nos soldats, nos troupes, à des accusations de crime contre l'humanité et de crime de guerre.

Je tiens à ce que le premier ministre et son gouvernement comprennent bien. Nous ne parlons pas ici de nos troupes, mais bien du gouvernement. Si, comme je le crois, nous avons dépassé les limites de l'acceptable, alors nous avons aidé et soutenu la torture. Nous le savons. Nous aidons les tortionnaires et les soutenons. Nous avons passé les bornes. Je le pense, mais ce ne sont pas nos soldats qui font cela, c'est le gouvernement.

Au départ, le gouvernement n'a pas conclu les ententes nécessaires et, lorsqu'il a découvert, il y a des mois, sinon des années, comment étaient traités les prisonniers, il n'a pas réagi.

Par conséquent, il s'est rendu complice. Le gouvernement est complice, pas nos soldats. Nos soldats font leur travail comme le leur ordonnent leurs supérieurs. Ils ne sont pas responsables. Le gouvernement est responsable.

Comment en sommes-nous arrivés là? Nous fermons les yeux sur la situation, ce qui fait que nous nous retrouvons dans ce genre de dilemme, qui résulte de la nature même de la mission.

Il était intéressant d'entendre un des députés de Calgary déclarer, dans ses questions et observations, que c'était une nouvelle expérience. Nous entendons la même chose de la part des bloquistes. Mais ce n'est pas le cas. D'autres gouvernements et d'autres pays ont tenté de lutter contre des insurrections. Ils l'ont essayé à plusieurs reprises dans ce pays-là.

Nous pouvons remonter à Alexandre le Grand, si nous le voulons, et jusqu'aux Britanniques, dans les années 1860, et aux Américains, plus récemment. Nous pouvons voir toutes les insurrections que nous avons tenté de mater, que ce soit sur une base idéologique ou économique, mais cela ne marche pas.

L'essence même de la mission la voue à l'échec. Nous pouvons partir de la Seconde Guerre mondiale et passer en revue toutes les insurrections survenues depuis. Il y a eu, à ma connaissance, une seule exception et c'est l'insurrection en Malaisie que les Britanniques ont réprimée au moyen d'horribles tactiques.

On pourrait soutenir qu'ils ont finalement réussi, mais cette exception mise à part, il n'y a pas eu un seul cas de réussite. Le meilleur exemple nous est évidemment donné par le Vietnam, et c'est cette expérience que nous reproduisons. Nous répétons le Vietnam. Nous pourrions aussi donner l'exemple de l'Irak et c'est ce que nous reproduisons.

Travaux des subsides

En faisant cela, nous refusons de voir la réalité et nous nous plaçons dans une situation où nous enfreignons le droit international. La réputation du Canada en souffrira pendant des décennies.

• (1235)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé d'histoire. Remontons un peu dans l'histoire.

Le chef de son parti à l'époque ne voulait pas que les Canadiens participent à la Seconde Guerre mondiale. Il ne voulait pas se battre contre Hitler. À l'époque, le chef de son parti a dit non. Ce parti est bien connu pour proposer des situations très idéalistes, qui ne correspondent toutefois pas à ce qui se passe vraiment sur le terrain.

Permettez-moi de poser une simple question au député. Si j'étais à la place des talibans, si je regardais ce qui se passe ici aujourd'hui et si je prenais connaissance de la motion dont nous sommes saisis, je me dirais qu'il faut cibler les soldats canadiens parce que à chaque fois que je le fais, et malheureusement, il y a des pertes de vie, ce parti intervient pour demander qu'on rappelle nos troupes. Si j'étais taliban, j'opterais pour cette stratégie parce que les talibans savent qu'ils peuvent facilement amener ce parti à jeter les hauts cris et à clamer que cette mission est une erreur.

J'ajoute que si jamais nous nous retirons de l'Afghanistan, ce serait un grand désastre parce que le Nouveau Parti démocratique demande en fait aux talibans de cibler les Canadiens. Cette attitude n'aide pas à freiner l'insurrection; au contraire, elle aide les talibans à la poursuivre.

M. Joe Comartin: Monsieur le Président, j'essaie d'éviter de catégoriser cette question, même si j'aimerais bien le faire. Si c'est ce que croit le député, de toute évidence, il ignore complètement l'histoire de l'Afghanistan et des insurrections qu'a connues ce pays.

Qu'on parle des talibans ou de tous les Afghans qui ont combattu la Russie, le député pense-t-il vraiment que notre petite force fera la différence?

M. Deepak Obhrai: Vous ne connaissez pas les talibans. Allez donc apprendre leur histoire.

M. Joe Comartin: Je connais l'histoire du pays, monsieur le Président. J'ai beaucoup lu sur l'histoire de l'Afghanistan. Je comprends ce qui motive le conflit, mais je ne l'approuve évidemment pas.

Allons-nous faire la moindre différence dans ce conflit? Il ne s'agit pas d'une mission de maintien de la paix, ni même d'une mission de maintien de l'ordre. Nos soldats effectuent une mission de recherche et de destruction, et ce ne sont pas les Forces canadiennes qui ont décidé de cette mission, c'est le gouvernement conservateur.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour les opinions du député qui vient de prendre la parole.

Mon collègue a parlé du Vietnam. Ce que j'ai retenu du Vietnam, c'est qu'on ne peut pas se battre à la place d'un autre peuple pour défendre des valeurs comme la liberté ou les droits de la personne. Seul un peuple qui, on peut l'espérer, en viendra à croire en ces valeurs peut les défendre sur son territoire. C'est lui qui a l'énorme responsabilité de contrer l'ennemi. Bien sûr, au Vietnam, l'ennemi était le Nord-Vietnam qui avait envahi le Sud.

Je n'ai jamais entendu les députés du NPD réfuter les idéaux sous-tendant notre engagement en Afghanistan, idéaux favorisant le respect des droits de la personne et l'établissement d'un gouvernement démocratique en vertu des dispositions de l'OTAN.

Je reviens toutefois à l'analogie que le député a faite avec le Vietnam. Compte tenu que ce sont les valeurs que nous défendons, qu'elles sont encore valables et qu'il faut assurer la sécurité dans ce pays, le député serait-il d'accord pour dire que nous avons la responsabilité de former le personnel et les militaires afghans afin qu'ils puissent maintenir l'ordre, défendre et promouvoir ces valeurs? Serait-il d'accord pour que nos troupes assument un tel rôle?

• (1240)

M. Joe Comartin: Pas pour nos troupes, monsieur le Président, parce que les membres de nos troupes ne sont pas assez bien formés comme policiers. Un de mes électeurs, que je connais depuis longtemps, et qui est membre de la police de Windsor et de la milice, se trouve maintenant en Afghanistan et fait exactement ce travail. Oui, c'est cela que nous devrions faire.

Je crois que nos militaires n'ont que des compétences limitées sur ce plan, à moins que nous ne puissions faire appel à des gens comme mon électeur et ami. C'est le travail que nous devrions faire. Il faudrait qu'il y ait là-bas des agents de la GRC et des policiers, des membres de la magistrature et des avocats. Nous devrions être sur le terrain avec toute l'infrastructure dont les Afghans ont besoin.

Toutefois, ce n'est pas tout ce qui se fait, et ce n'est pas la majeure partie de ce qui se fait. La vaste majorité de l'argent et des ressources que nous consacrons à l'Afghanistan sert à une mission de recherche et de destruction. L'orientation de la mission est complètement faussée. Si nous voulons avoir des troupes là-bas, il faut que ce soit pour jouer un rôle de défense et non d'attaque.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole pour appuyer la motion à l'étude.

Le rôle du Canada en Afghanistan inspire un malaise de plus en plus profond aux Canadiens. Les informations en soirée nous montre ce qui se passe: une déstabilisation de plus en plus poussée, une action contre-insurrectionnelle croissante de notre part, l'insurrection du côté afghan, des civils tués et de plus en plus de morts parmi les Canadiens.

Jusqu'à maintenant, 54 soldats et un diplomate canadiens ont perdu la vie en Afghanistan. C'est un drame effroyable pour toutes ces familles et ces collectivités, et ce sont des pertes de vie importantes. Par ailleurs, nous n'entendons même pas parler des pertes de vie chez les Afghans. Je ne peux même pas donner de chiffre à la Chambre. J'ignore si quelqu'un possède ce renseignement, mais le nombre doit être très élevé.

Il est actuellement question d'un problème qui a été soulevé par notre porte-parole en matière de défense il y a un an et qui est maintenant confirmé. Il s'agit du transfert de prisonniers.

Alors que les Pays-Bas ont assuré la protection des prisonniers capturés par leurs troupes, les prisonniers qui ont été pris par les troupes canadiennes ont été exposés à la torture et aux mauvais traitements. Voici que les Canadiens participent à une mission de lutte contre le terrorisme, mais la violence s'aggrave, les morts augmentent, la déstabilisation s'accroît, et nous facilitons la torture et la violation d'accords internationaux comme la Convention de Genève.

Que se passe-t-il? Dans quelle voie notre pays s'est-il engagé? Est-ce là l'engagement international du Canada? Est-ce à cela que notre pays aspire? Je crois que les Canadiens en sont profondément troublés.

Travaux des subsides

Mes électeurs, dans la circonscription de Parkdale—High Park, m'ont parlé de la question, et beaucoup sont très troublés par cette guerre. Ils veulent savoir pendant combien de temps nous resterons là-bas, combien encore mourront, combien seront blessés. De plus en plus, ils me disent que le Canada doit se retirer.

Il y a même des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui m'ont dit qu'ils sont allés à la guerre, certes, mais que cette guerre-ci, ce n'est pas la même chose, que nous n'avons rien à faire là-bas. Il est certain que les Canadiens sont très inquiets.

Beaucoup de nos militaires sont blessés en Afghanistan. Nous entendons moins parler des blessures et de leurs impacts sur la vie de soldats touchés. Le fils d'un de mes bons amis est allé en Afghanistan. Il est très fier de faire partie des Forces canadiennes. Il terminait sa deuxième affectation en Afghanistan quand il marché sur une mine. Je suis très heureux de vous dire qu'il a survécu, mais sa vie est à jamais changée. Je tiens à dire à la Chambre qu'il n'a jamais remis en question sa mission. Il est très fier d'être dans les forces. Il n'a pas encore remis en question sa mission et il est fier de servir son pays.

Par contre, en notre qualité de députés, il nous incombe de remettre en question cette mission et d'en débattre. Quand nous envoyons nos militaires en situation de danger, nous devons nous assurer de poser les questions difficiles qu'ils ne peuvent poser eux-mêmes. Je crois que ce débat est sain et qu'il est normal d'avoir des différences d'opinion. Cependant, j'accepte mal la diabolisation qui entoure certaines divergences d'opinion quant au rôle du Canada en Afghanistan.

Je veux préciser que c'est le gouvernement précédent qui nous a engagés dans cette mission de combat, cette mission de recherche et de destruction qui contraste avec notre rôle habituel de maintien de la paix en Afghanistan. À l'origine, nous participions à une mission anti-terroriste sous le commandement des États-Unis, mais il s'agit maintenant d'une mission de l'OTAN.

● (1245)

Il y a un an, l'actuel gouvernement a fait adopter à la hâte une motion visant à prolonger cette mission jusqu'en 2009. À l'époque, le NPD et le Bloc québécois avaient voté contre cette motion, comme certains députés libéraux. Malheureusement, la motion a été adoptée par une marge de quatre voix, et l'engagement du Canada dans le cadre de l'actuelle mission a été prolongé jusqu'en 2009. Qui sait ce compte faire le gouvernement quant à une éventuelle prolongation de la mission, car nous n'arrivons pas à obtenir des réponses claires.

[Français]

La position de mon parti est claire et connue. Le gouvernement n'a aucune stratégie politique claire pour établir une paix durable en Afghanistan. Le NPD croit que depuis le début de la mission en Afghanistan, ni l'ancien gouvernement libéral, ni le gouvernement conservateur actuel n'a fait preuve de diligence raisonnable avant d'engager les Forces canadiennes dans ce combat. Notre parti demande le retrait des Forces canadiennes de la mission anti-insurrectionnelle. Le retrait devrait commencer aussitôt que possible, en collaboration avec nos partenaires internationaux pour assurer une transition sécuritaire et sans heurts.

[Traduction]

Nous voulons aviser immédiatement l'OTAN que nous avons déjà fait un énorme sacrifice, un sacrifice hors de proportion, et que nous ne pouvons continuer de faire ce sacrifice hors de proportion sans avoir d'objectif clair, de critère d'évaluation des progrès ou de

résultat clair pour cette mission. En fait, je dirais même que nous allons dans la mauvaise direction et que la situation va de mal en pis.

Nous ne sommes pas en faveur de la poursuite de cette mission antiterroriste dans sa forme actuelle, pendant deux autres longues années, comme mes collègues du Parti libéral proposaient de le faire avec leur motion de la semaine dernière. Ce n'est pas acceptable.

Évidemment, un redéploiement prendrait du temps. Certains députés ont dit que nous ne pouvions pas rapatrier nos troupes en un clin d'oeil. C'est évident, mais ce que notre motion propose, c'est de prendre la décision de modifier notre rôle et d'abandonner cette mission. Nous pourrions ensuite planifier notre désengagement de cette mission une étape à la fois et sans danger, puis jouer un nouveau rôle plus constructif en Afghanistan.

● (1250)

[Français]

Des problèmes politiques et non pas militaires sont au coeur de ce conflit, et les solutions sont politiques et diplomatiques. Néanmoins, nous ne voulons pas abandonner l'Afghanistan.

[Traduction]

D'autres intervenants ont parlé avec fierté de certaines de nos réussites en Afghanistan. Il ne fait aucun doute à mon esprit que nous avons accompli certaines choses, mais je crois que nos accomplissements se constatent surtout dans la partie nord du pays, où nos troupes jouent surtout un rôle de maintien de la paix, et non dans les endroits où les bombes de l'OTAN détruisent des maisons et où l'instabilité et la violence vont en s'accroissant. Je crois que nous pouvons continuer à fournir de l'aide là où se trouvent plusieurs des autres forces de l'OTAN. Par contre, la situation étant ce qu'elle est dans le Sud, je crois que la présence de l'OTAN et de ses bombes ne fera qu'augmenter la violence.

Notre motion porte sur un retrait sans danger de notre mission anti-insurrectionnelle en Afghanistan. Je crois que nous pouvons planifier ce retrait de façon à assurer la sécurité de nos troupes et à ne pas déstabiliser le Sud. Notre motion appelle également le Canada à se concentrer sur ses efforts d'aide aux Afghans, à trouver une solution diplomatique et à réitérer son engagement envers la reconstruction et le développement.

Si nous voulons la paix, nous devons promouvoir la paix. Si nous voulons gagner le coeur des Afghans, la meilleure chose que nous pouvons faire est de leur donner de la nourriture au lieu de la violence.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le Président, la motion du NPD est irresponsable, parce qu'elle compromet la sécurité de nos soldats.

Les talibans regardent la télévision et lisent les journaux. Ils sont au courant de ce qui se passe à la Chambre. Ils savent que, s'ils attaquent nos soldats et font des victimes, le NPD interviendra pour réclamer le retrait de nos troupes.

J'aimerais aussi réagir aux propos de ma collègue. Elle a dit qu'il fallait débattre cette question à la Chambre et en comité, laissant entendre que ce n'est pas ce que nous sommes en train de faire ou que nous ne l'avons jamais fait auparavant.

Travaux des subsides

Je signale à la Chambre qu'il a été question de la mission en Afghanistan 27 fois au Parlement et dans les comités. Il y a eu sept comparutions devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, quinze comparutions du ministre devant le Comité permanent de la défense nationale, deux comparutions devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, et trois débats sur l'Afghanistan à la Chambre, c'est-à-dire deux débats exploratoires et un en comité plénier. Ce compte n'inclut pas la motion que nous étudions aujourd'hui, ni celle qui a fait l'objet d'un débat et d'un vote plus tôt cette semaine. La Chambre est en train de débattre cette motion, mais c'est une motion irresponsable.

Les motions de ce genre nuisent à nos troupes et compromettent leur sécurité. Quand cela va-t-il cesser?

Mme Peggy Nash: Monsieur le Président, je reprends la question de mon collègue. Quand cela va-t-il cesser? Quand la mission va-t-elle cesser? Quels sont les plans du gouvernement pour le retrait de nos troupes en Afghanistan? Nous ignorons quel est l'objectif et quand il sera accompli. Le gouvernement a commandé d'autres chars. Nous ne savons pas du tout quand la mission prendra fin.

Je trouve intéressant que mon collègue s'attarde sur le nombre de fois où nous avons débattu de cette question. C'est évident que nous en avons déjà débattu. Ce que je disais, c'est que, chaque fois qu'il y a un débat, on essaie de s'en prendre à ceux qui l'ont réclamé. Voilà ce qui se passe ici. On ne peut pas discuter convenablement.

Enfin, pour ce qui est des talibans qui regardent la télévision, je crois que le Canada jouerait un rôle plus utile s'il fournissait de la nourriture et luttait contre la pauvreté au lieu de s'inquiéter de...

• (1255)

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): La députée de Vancouver-Est a la parole.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je félicite la députée de Parkdale—High Park pour ses observations bien argumentées. Je pense qu'elle exprime les préoccupations profondes que nous entendons tous de la part des gens dans l'ensemble du pays, les préoccupations croissantes au sujet de la participation du Canada à cette guerre.

Elle a posé une très bonne question. Nous avons demandé à maintes reprises à la Chambre de nous dire à quelle date le Canada arrêterait de participer à la guerre en Afghanistan.

Nous savons que la motion proposant que la durée de la mission soit prolongée jusqu'en février 2009 a été adoptée à la Chambre par une marge très mince. Toutefois, à toutes les questions que nous avons posées au ministre de la Défense à la Chambre, nous avons reçu des réponses différentes, allant de 2011 ou 2015 jusqu'à peut-être même 2020 ou 2030. On ne voit pas la lumière au bout du tunnel.

Cette question est d'une importance critique pour le débat sur le rôle que le Canada devrait jouer là-bas et sur la stratégie de retrait qu'il devrait adopter. La députée aurait-elle des observations à faire à ce sujet?

Mme Peggy Nash: Monsieur le Président, le NPD pose sans cesse la même question. Nous obtenons, à chaque fois, des réponses différentes. L'un des principaux problèmes, c'est que les buts ne sont pas clairs, le calendrier n'est pas clair, le processus et toute la nature de la mission ne nous paraissent pas clairs.

Encore une fois, c'est le fait que cette mission soit d'une durée indéterminée, sous couvert d'une mission antiterroriste, qui fait que les Canadiens s'inquiètent de ce que la mission actuelle a déjà duré

plus longtemps que notre participation à la Première Guerre mondiale. Les Canadiens se demandent combien de temps cela va encore durer?

Je soutiens que si nous nous fixions comme but en Afghanistan de lutter contre la pauvreté, la violence arrêterait rapidement, j'ai l'impression.

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Lethbridge.

Le succès de la mission de l'ONU en Afghanistan, laquelle consiste à assurer la sécurité, à favoriser la bonne gouvernance et à fournir de l'aide au développement, est important tant pour les Afghans que pour les Canadiens.

Pour les Afghans, c'est l'occasion de mettre derrière eux une réalité historique de violence, de tyrannie et d'oppression et d'envisager un avenir caractérisé par la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne.

Pour les Canadiens, un État afghan stable où l'extrémisme n'a plus droit de cité signifie une sécurité internationale accrue et, partant, une plus grande sécurité chez nous.

La mission de la FIAS dirigée par l'OTAN bénéficie d'un solide appui de la communauté internationale, comme en fait foi le mandat confié par le Conseil de sécurité de l'ONU. Notre présence là-bas a pour but d'aider le gouvernement afghan à réaliser les objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan, lequel fixe des repères clairs pour guider les progrès. Les objectifs énoncés dans le pacte sont ceux que poursuit le Canada.

Le Pacte pour l'Afghanistan a été élaboré avec soin en faisant appel à la collaboration du gouvernement de l'Afghanistan et de plus de 60 États ou organismes internationaux.

Le pacte énonce en détail les résultats attendus, des repères, des délais d'exécution et des obligations réciproques applicables jusqu'en 2011, afin de donner plus de cohésion aux efforts du gouvernement de l'Afghanistan et de la communauté internationale. Il précise les priorités du gouvernement de l'Afghanistan en vue de l'accélération du développement, de l'accroissement de la sécurité, du contrôle du commerce de la drogue et du renforcement de la gouvernance en définissant trois grands axes d'intervention essentiels et complémentaires, soit la sécurité et la stabilité, la gouvernance, laquelle englobe la primauté du droit, les droits de la personne et la lutte contre la corruption, et le développement socioéconomique.

En vertu de ce pacte, la communauté internationale ainsi que le gouvernement de l'Afghanistan et l'ONU s'engagent à réaliser des progrès dans ces trois domaines.

Le Canada travaille en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Afghanistan afin de l'aider à réaliser ce que prévoient les points de repère à l'égard de chacun de ces grands axes. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les Nations Unies et avec les 36 autres pays qui contribuent à la FIAS. Ceux-ci sont des partenaires de confiance que l'on apprécie dans le cadre de nos activités en Afghanistan. Il s'agit d'un effort collectif.

Il est rassurant de savoir qu'on peut mesurer les progrès effectivement réalisés en Afghanistan, que ce soit dans les domaines de l'accroissement de la sécurité, de l'établissement d'institutions démocratiques et d'infrastructures publiques ou encore de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. Tout cela serait perdu, si l'on ordonnait un retrait immédiat et permettait aux talibans de regagner leur mainmise.

Travaux des subsides

Jetons un coup d'oeil aux progrès réalisés sur le plan politique. Tous les Canadiens peuvent être fiers des progrès que nos efforts collectifs ont permis de réaliser jusqu'à présent.

Premièrement, en matière de démocratie. Les élections présidentielles de 2004 ont constitué un point tournant dans la transition de l'Afghanistan vers la viabilité comme État démocratique. Le premier Parlement de l'Afghanistan en plus de trois décennies a commencé ses travaux en décembre 2005.

En deuxième lieu, sur le plan de la gouvernance. Les progrès sont visibles dans d'autres secteurs également. La gouvernance, la primauté du droit et les droits de la personne constituent l'un des fondements du Pacte pour l'Afghanistan. Le Canada aide à renforcer la gouvernance en Afghanistan en soutenant la formation de juges et de procureurs, en favorisant un processus transparent et fondé sur la compétence pour la nomination des cadres supérieurs comme les chefs de police, en appuyant la réforme et le développement des institutions juridiques de l'Afghanistan et en améliorant l'accès au système de justice grâce à l'aide juridique.

En 2006, nous avons pu constater des progrès mesurables sur le plan de la gouvernance en Afghanistan: confirmation d'une Cour suprême afghane; lancement d'un plan d'action afghan pour la paix, la réconciliation et la justice; création d'un groupe d'experts de haut niveau pour garantir la transparence et l'obligation redditionnelle dans les nominations à de hautes fonctions gouvernementales et judiciaires, y compris celles de gouverneur et de chef de police.

En troisième lieu, on constate des progrès en matière de droits de la personne. Pour l'Afghanistan, le Canada a accordé la priorité non seulement à la gouvernance, mais à la promotion et à la protection des droits de la personne. Selon nous, les Afghans ne devraient être assujettis ni à la peur, ni à la tyrannie dans leur vie quotidienne.

● (1300)

Nous avons clairement affirmé notre attachement à la liberté d'expression et à la liberté de religion et nos efforts en ce sens nous valent des résultats concrets. Des défis restent à surmonter. La violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles continuent d'exister, surtout dans les régions rurales. Les femmes qui participent à la vie politique, qui revendiquent et qui travaillent risquent d'être intimidées. Il continue d'exister d'importants obstacles à la liberté d'expression, en dépit de progrès continus.

L'Afghanistan a constitutionnalisé les notions de droits de la personne, d'égalité des hommes et des femmes, et de pluralité ethnique. Avec l'aide financière du Canada, l'Afghanistan s'efforce d'être mieux en mesure de se conformer à ses obligations en matière de droits de la personne.

Penchons-nous maintenant sur les progrès sur les plans économique et social. L'aide canadienne prendra la forme de nourriture, d'eau et de produits de base. Elle vise également les écoles, les villages et les collectivités, ainsi que le microcrédit destiné aux particuliers, surtout les femmes, pour leur permettre de lancer des petites entreprises, d'assurer leur propre subsistance et celle de leur famille et de maîtriser leur avenir. Le Canada fournit également une aide alimentaire ponctuelle et des occasions de perfectionnement professionnel à des veuves et à leurs familles.

Et qu'allons-nous faire de plus? Le premier ministre a annoncé récemment que le Canada fournira 200 millions de dollars de plus pour la reconstruction et le développement. Cette somme vient s'ajouter au montant d'environ 100 millions de dollars par année que nous affectons aux activités de développement, ce qui fait du Canada l'un des principaux pays donateurs en Afghanistan. Ces montants aident à financer une vaste gamme de programmes du Canada et des

Nations Unies qui ont une importance critique, y compris des activités liées au développement des forces policières et à la lutte contre les stupéfiants.

Les progrès réalisés en Afghanistan depuis le renversement des talibans sont remarquables. Là où régnait une totale tyrannie, il y a la démocratie. Là où les femmes étaient brutalement opprimées, les filles peuvent maintenant aller à l'école et les femmes sont autorisées à lancer leur propre entreprise. Là où le gouvernement engendrait la haine, l'intolérance et le terrorisme, il peut maintenant faire naître la sécurité, le développement et l'espoir. En somme, grâce aux efforts canadiens, à la détermination de l'Afghanistan et à l'appui de la communauté internationale, la vie s'améliore pour les Afghans ordinaires.

En signalant notre intention de retirer nos troupes, nous risquons de voir les talibans détruire tout ce que nous avons fait. Nous savons très bien à quoi la vie ressemblait sous le régime taliban. Il est crucial pour l'avenir de l'Afghanistan d'empêcher ce régime de se consolider de nouveau. Abandonner prématurément l'Afghanistan représenterait un virage sans précédent par rapport à la tradition canadienne qui consiste à promouvoir activement une paix durable.

Ce n'est que si la sécurité règne en Afghanistan que les travailleurs humanitaires et les spécialistes du développement pourront aider les Afghans. Ce n'est que si la sécurité règne que nous pourrions renforcer les premières étapes fragiles de la gouvernance démocratique et de la primauté du droit. Ce n'est que si la sécurité règne que nous pourrions bien enraciner les droits de la personne en Afghanistan, les protéger sur le plan juridique et les faire respecter publiquement.

C'est pourquoi le gouvernement continue de soutenir le déploiement des Forces canadiennes dans la région instable du Sud de l'Afghanistan. Grâce aux compétences, au professionnalisme et au courage de nos soldats, la paix qui règne presque partout au pays s'étend maintenant à de grandes parties de la province de Kandahar.

Nous en sommes à consolider ces acquis sur le plan de la sécurité et nous en profitons aussi pour contribuer davantage au bien-être des citoyens, pour réaliser des projets de reconstruction, pour bâtir des écoles, pour encourager la création de petites entreprises et pour exécuter des programmes axés sur la gouvernance.

Toutefois, le coût de l'échec ou de l'abandon serait élevé. La pauvreté du pays, le trafic de la drogue, les forces antigouvernementales violentes dans le Sud, tout cela représente un problème immense pour le peuple afghan. Cela présente aussi une menace grave et constante pour la paix et la stabilité, non seulement dans la région, mais également — comme nous l'avons vu il y a cinq ans — dans le reste du monde, notre continent compris.

Il y a deux jours, un ministre britannique a déclaré qu'imposer une date limite à notre mission, ou en l'occurrence retirer nos troupes immédiatement, enverrait le mauvais message à ceux qui s'opposent par la violence aux progrès de l'Afghanistan. Je suis d'accord et j'ajouterais que ce genre de décision enverrait le mauvais message au sujet du Canada au reste du monde.

Si nous abandonnons l'Afghanistan, nous abdiquons les valeurs canadiennes que nous prônons avec fierté partout au monde. Nous abandonnons nos amis et alliés et tous ceux qui se dévouent pour aider les Afghans à avoir un avenir meilleur.

Travaux des subsides

• (1305)

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a unanimité quant à la motion suivante:

Qu'à la conclusion du débat d'aujourd'hui sur la motion d'opposition du député de Toronto—Danforth, toutes questions nécessaires pour disposer de cette motion soient réputées mises aux voix, que le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'à 18 h 30 lundi 30 avril 2007.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos du député. Je sais qu'il voue un appui indéfectible à la position du gouvernement, mais je dois dire que lorsque j'écoute mes électeurs et que je tends l'oreille aux préoccupations exprimées par la population, il est évident que tous s'inquiètent de plus en plus de la participation du Canada à la guerre en Afghanistan.

Cette guerre fait rage depuis presque six ans déjà. C'est difficile à croire, d'autant plus qu'on ne peut encore en entrevoir la fin. Elle a d'abord commencé comme une opération américaine, l'opération Enduring Freedom. Le gouvernement de l'époque a engagé le Canada dans ce conflit. Sous le gouvernement actuel, cet engagement continue de prendre de l'ampleur.

Aujourd'hui, j'ai entendu le député citer d'autres sources expliquant que ce se serait une erreur de dire quand la mission se terminerait et de rendre publique notre stratégie de retrait. Pourtant, les Canadiens ont le droit de connaître les plans du gouvernement en ce qui concerne cette mission. À l'heure actuelle, nous dépensons environ dix fois plus d'argent au titre des aspects purement militaires et contre-insurrectionnels qu'au chapitre de l'aide humanitaire et du développement, ce qui préoccupe également les Canadiens.

J'aimerais demander au député s'il pourrait nous éclairer sur la nature de l'objectif final. Où s'en va cette mission? Le gouvernement nous a déjà fourni diverses réponses, par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale ou de son ministère, mais c'est le chaos et la confusion.

Si le député et le gouvernement croient vraiment dans cette mission, je pense qu'ils devraient dire aux Canadiens où elle s'en va, ce qu'elle coûte et quelle en est la stratégie de retrait. Rien n'a jamais été dit à la Chambre à ce sujet. Peut-être le député pourrait-il répondre?

• (1310)

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, c'est une question très importante. Plusieurs intervenants ont soulevé la question de la stratégie de retrait et de ce que nous arriverions à accomplir.

J'ai dit au cours de mon exposé que les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan sont également les objectifs du Canada. Ce pacte est le fruit d'une collaboration entre le gouvernement afghan et 60 autres pays et organismes internationaux.

Le pacte précise les détails pertinents. Il établit des balises, des délais d'intervention ainsi que les obligations de chacun d'ici 2011 afin d'assurer une meilleure cohérence dans les efforts déployés par le gouvernement afghan et la communauté internationale.

La route est donc tracée pour tous les intervenants. Les membres de la communauté internationale ont fait un effort concerté qui a donné naissance au Pacte pour l'Afghanistan.

J'ai assisté en novembre dernier à la Conférence sur la coopération économique régionale en Afghanistan qui s'est tenue à New Delhi. Cette année, cette conférence sur le développement économique régional se tiendra au Pakistan. Elle invitera tous les intervenants régionaux à participer à la réalisation des objectifs en matière de développement en Afghanistan.

Un plan a été préparé, mais pour ce qui est de la présente motion, une question demeure: qui s'occupera d'assurer le niveau de sécurité nécessaire pour atteindre ces objectifs? C'est essentiel. C'est ce que nous faisons là-bas.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le Président, il y a un point que je tiens à souligner. Les députés néo-démocrates ne cessent de dire que nous devrions retirer nos troupes et ne pas nous préoccuper de la question de la sécurité. Ils affirment que nous devrions nous contenter d'offrir de l'aide étrangère, des services médicaux et tous ces services.

J'aimerais toutefois attirer l'attention des néo-démocrates sur la brutalité des talibans.

Par exemple, en mars 2007, les autorités ont trouvé dans la province de Helmand le corps criblé de balles d'un médecin qui avait été enlevé. On soupçonne des talibans d'être responsables de ce crime.

Pour ce qui est des travailleurs humanitaires, les talibans ont enlevé deux travailleurs français et deux de leurs collègues afghans à Nimros.

Dans le secteur de la construction, un véhicule civil qui transportait quatre travailleurs de la construction a été frappé par une bombe placée en bordure de la route dans la province de Farah, dans l'Ouest du pays. De plus, six employés d'une entreprise de construction routière ont été enlevés. Quatre d'entre eux ont été exécutés.

J'ai en main un document de neuf pages décrivant toutes sortes d'atrocités commises par les talibans. J'aimerais que le secrétaire parlementaire convainque nos collègues néo-démocrates de la nécessité d'assurer la sécurité dans ce pays pour que nous puissions offrir une aide et des services efficaces au peuple afghan.

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, la question du député est très importante.

Qui plus est, Amnistie internationale et des organisations de défense des droits de la personne ont récemment déclaré que les talibans se rendent actuellement coupables de crimes de guerre en tuant des civils. Voilà ce que des ONG s'occupant des droits de la personne ont déclaré: des éléments des talibans commettent des crimes de guerre.

Comment pouvons-nous alors nous asseoir à la même table et discuter avec ces gens-là qui commettent des crimes de guerre contre des civils? Cela me dépasse. Je me demande même comment nous allons pouvoir assurer la sécurité parce que ces gens-là ne respectent pas les règles.

Travaux des subsides

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): J'ai entendu le député parler du Pacte pour l'Afghanistan. Je l'ai entre les mains. J'ai examiné très attentivement ses objectifs. J'ai examiné aussi ses recommandations en matière de sécurité. Il traite de la question de la sécurité, de l'armée nationale afghane, de la police frontalière nationale afghane, etc. Il traite aussi d'autres objectifs, comme les objectifs en matière sociale, en matière de développement, d'éducation et d'agriculture. Nulle part ne trouve-t-on dans ce document, dans ce pacte, les mots que nous avons critiqués, la mission contre-insurrectionnelle comme moyen d'assurer la sécurité.

Je voudrais vraiment savoir comment le député peut invoquer le Pacte de l'Afghanistan pour justifier la mission contre-insurrectionnelle. C'est ce que nous critiquons. Je ne vois pas la logique des critiques qu'il nous adresse en invoquant ce pacte.

• (1315)

M. Deepak Ohrai: Monsieur le Président, je serai très clair. Il n'y a pas de mission contre-insurrectionnelle là-bas. C'est une expression qu'emploient ces gens-là. Notre mission là-bas consiste à assurer la sécurité pour que les efforts de développement puissent être déployés.

Oui, certes, aux termes du pacte, le Canada a la responsabilité de travailler à l'établissement du système judiciaire. Celle de l'Allemagne est de former des policiers. Les États-Unis sont quant à eux chargés de former l'armée pour qu'elle prenne la relève. Toutefois, je le répète, il ne s'agit pas d'une mission contre-insurrectionnelle. Notre mission consiste à assurer la sécurité pour que les efforts de développement puissent se poursuivre en Afghanistan.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole au sujet de la participation du Canada en Afghanistan. J'apprécie l'occasion qui m'est donnée, mais je ne vais certainement pas appuyer la motion du NPD.

Renoncer à notre engagement et retirer nos troupes de l'Afghanistan aujourd'hui serait totalement irresponsable, prématuré et dévastateur pour l'ensemble de la mission.

Comme mes collègues le savent, les hommes et les femmes qui se battent sous le drapeau canadien font partie d'une équipe dévouée représentant les 37 pays membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous sommes là bas sous mandat de l'ONU et sous commandement de l'OTAN.

Grâce à l'approche intégrée civilo-militaire, qui mise sur les compétences et la formation de Canadiens représentant tous les secteurs du gouvernement, nous avons réalisés des progrès notables. Nous sommes investis d'un devoir moral. Des générations durant, des Canadiens désintéressés se sont mis au service d'autres peuples dans le besoin. C'est là un puissant héritage que nous entretenons aujourd'hui encore en partenariat avec nos amis et alliés.

Les motifs de la présence canadienne en Afghanistan ont été expliqués à maintes reprises. Nous sommes là bas parce que nos intérêts nationaux sont menacés. Nous sommes en Afghanistan parce que nos alliés ont besoin de notre aide. Nous sommes en Afghanistan parce que les Afghans, qui sont négligés depuis tant d'années et qui souffrent des conséquences de longs conflits, nous ont demandé d'aller les aider.

Avant d'envisager de rompre nos engagements internationaux, nous devons nous rendre compte de ce que nous allons laisser derrière nous. L'Afghanistan n'a pas connu de stabilité véritable depuis plus d'une génération. Les infrastructures de base et les services publics, comme l'eau potable, les soins médicaux et les

écoles n'existent pas vraiment dans ce pays, mais les Afghans sont un peuple résilient déterminé à se bâtir un meilleur avenir.

Malheureusement, les Canadiens ne sont que trop conscients de l'existence d'une minorité d'Afghans qui ne veulent pas de notre aide, de ces insurgés fanatiques qui font tout pour réduire à néant les bienfaits du Canada, de la communauté internationale et des Afghans qui travaillent très fort pour obtenir de bons résultats.

Les extrémistes talibans, qui contrôlaient jadis le pays d'une main de fer, n'ont jamais cessé d'intriguer pour retrouver leur mainmise. Ils attendent que nous renoncions à notre engagement. Ils sont déterminés à terroriser d'innocents Afghans. Ils n'hésitent pas à exécuter brutalement et publiquement ceux qui se dressent contre eux.

Ils sont prêts à recourir à n'importe quel moyen, comme les bombes artisanales et les kamikazes, pour mettre nos militaires en danger et annihiler les progrès dont les Afghans ont bénéficié. Ils cherchent à saper les efforts et la crédibilité du gouvernement afghan et de la communauté internationale.

Le voilà notre ennemi!

Voilà pourquoi les Forces canadiennes constituent toujours un élément vital de la mission en Afghanistan. Les Canadiens aident les Afghans et leur gouvernement élu à faire des progrès dans leur lutte contre un adversaire fourbe.

Nos amis et nos alliés nous accompagnent dans nos efforts. Ils comptent désormais sur les Forces canadiennes. Grâce à leur expertise, leurs compétences, leur formation et leur équipement de pointe, les Forces canadiennes sont parmi les mieux outillées au monde.

En tant que président du Comité permanent de la défense nationale, j'ai eu l'occasion de me rendre en Afghanistan à la fin de janvier. Nos amis, nos alliés et les Afghans eux-mêmes nous ont alors dit à plusieurs reprises combien la contribution des Forces canadiennes était utile dans ce pays. L'optimisme qui règne là-bas actuellement est en grande partie attribuable aux Forces canadiennes.

Nos militaires font bénéficier leurs homologues afghans de leur formation et de leur savoir, de manière à aider l'Afghanistan à se doter de ses propres moyens. Les Afghans souhaitent ardemment prendre en main leur propre sécurité. Ils ont l'intention de se bâtir un avenir qui repose sur la sécurité et la stabilité.

Les Forces canadiennes, leurs partenaires étrangers et les forces de sécurité afghanes collaborent pour rétablir la sécurité dans le Sud de l'Afghanistan. Quel que soit le déni que certains s'efforcent d'opposer à cette réalité, le progrès et le développement ne pourront se poursuivre que si la sécurité est maintenue.

On ne peut pas ignorer l'espoir des Afghans et l'avenir prometteur qu'ils envisagent. Lorsque j'étais en Afghanistan, j'ai entendu les Afghans m'en parler et j'ai pu voir la sincérité dans leur regard.

Cette mission est bel et bien guidée par des mains afghanes. Les Afghans développent leur pays selon leur culture et leurs besoins. C'est pourquoi des Canadiens et des amis afghans se réunissent régulièrement dans le cadre des chouras.

Lors de notre passage en Afghanistan, nous avons pu entendre un exposé de l'adjudant Henley, qui prend part à des réunions de choura. Il nous a très bien renseignés sur le travail formidable qu'il accomplit.

Travaux des subsides

Ces priorités découlent du Pacte pour l'Afghanistan, un accord d'une durée de cinq ans entre l'Afghanistan et ses 60 partenaires étrangers, qui a été signé en janvier 2006. Des objectifs bien précis sont prévus dans cet accord sur le plan de la sécurité, de la gouvernance et du développement. L'atteinte de ces objectifs est encadrée par un échéancier. En signant le pacte, la communauté internationale, dont le Canada, s'est engagée à fournir au gouvernement d'Afghanistan les ressources et l'aide dont il a besoin.

• (1320)

Comme le ministre de la Défense nationale l'a déclaré hier devant le Comité des affaires étrangères, on fait des progrès sur plusieurs fronts par rapport aux objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan. Il a parlé des progrès suivants.

L'armée nationale afghane, que le Canada contribue à former et à rendre plus professionnelle, avance à grands pas dans la voie du renforcement de ses effectifs et devrait bientôt disposer de 70 000 soldats, comme le prévoit le pacte. Dans la province de Kandahar, les villages sont désormais desservis par une nouvelle infrastructure routière de quelque 150 kilomètres, comprenant quatre ponts, et par une ligne d'énergie électrique de 50 kilomètres doublée de dix transformateurs et de 42 génératrices, autant de progrès rendus possibles grâce à l'aide du Canada. En outre, la province de Kandahar peut maintenant compter sur plus de 1 000 nouveaux puits, 8 000 pompes manuelles, quatre grands réservoirs d'eau ainsi que sur un réseau d'approvisionnement en eau de plusieurs kilomètres, grâce aussi à l'appui du Canada.

La poursuite de ces progrès dépend de notre capacité à maintenir l'appui que nous avons promis et, bien sûr, de l'établissement de la sécurité et de la stabilité dans le Sud de l'Afghanistan. Le développement et la reconstruction sont impossibles s'il n'y a pas de sécurité. C'est pour cela que l'approche du Canada à l'égard de la mission en Afghanistan fait intervenir des diplomates, des militaires et des policiers ainsi que des agents de développement et des agents de correction. Ces intervenants ont tous un rôle essentiel à jouer pendant la période de transition dans ce pays.

Les Forces canadiennes, l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires étrangères, le Service correctionnel du Canada, entre autres, forment ce que le ministre de la Défense nationale a raison d'appeler une véritable Équipe Canada. Ces institutions abordent les défis qu'elles ont à relever dans le cadre d'une approche intégrée en mettant à contribution leurs talents respectifs.

Les fonctionnaires de notre ambassade fournissent au gouvernement afghan et aux représentants étrangers des avis dans des dossiers ordinaires. De plus, le Canada épaula le gouvernement afghan grâce à l'apport d'un groupe de 50 conseillers stratégiques. Ces conseillers, qui sont des fonctionnaires militaires et civils du MDN et de l'ACDI, fournissent un soutien à la planification aux ministres du gouvernement afghan de manière à les aider à atteindre les buts de la stratégie de développement national de l'Afghanistan.

S'étant engagé à apporter une contribution de quelque 1 milliard de dollars pour des projets de reconstruction et de développement en Afghanistan, le Canada est l'un des plus grands donateurs au chapitre de l'aide au développement. En février notre gouvernement a annoncé une contribution additionnelle de 200 millions de dollars sur deux ans.

Les Canadiens ont hâte de voir des progrès et il est naturel qu'ils réclament des preuves concrètes sous la forme de nouveaux hôpitaux, de nouvelles cliniques, de classes remplies d'élèves et de puits regorgeant d'eau propre, mais ils doivent être patients. Les

véritables progrès, les preuves du développement, sont difficiles à quantifier dans un pays décimé par des décennies de conflit.

Les députés à la Chambre ont entendu parler des milliers de kilomètres de route qui existent maintenant en Afghanistan. Ils sont au courant des efforts faits par les Forces canadiennes depuis l'automne dernier afin d'achever la construction de la route Summit, qui est une route à deux voies qui reliera le district de Panjwayi à l'autoroute Un.

La route Summit n'est que d'une longueur d'environ quatre kilomètres, mais elle fera une énorme différence dans la vie des Afghans. Ce bout de route permettra aux gens de se rendre au marché pour y vendre et y acheter des denrées. Cette route améliorera aussi la sécurité en permettant à la force de sécurité nationale afghane d'avoir accès plus rapidement aux secteurs problème. Cette route favorisera la réunification d'une nation, en permettant aux gens de rendre visite à leurs amis et aux membres de leur famille dans tout le pays. Ce qui est encore plus important, c'est que la route Summit est l'illustration de la capacité du gouvernement afghan de répondre aux besoins de sa population.

Les Canadiens peuvent être très fiers de tout ce qui a été accompli grâce à la route Summit. Des équipes de construction locales ont travaillé avec des membres du génie de combat canadien pour construire la route, pendant que nos soldats assuraient leur protection. Ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres qui montrent la contribution importante des Forces canadiennes en Afghanistan. Un soldat nous a dit que ce bout de route avait été obtenu avec du sang canadien et qu'il est maintenant en train d'être payé avec des dollars canadiens.

C'est grâce à nos efforts en matière de sécurité que la vie renaît dans des endroits qui, jusqu'à maintenant, semblaient désertés. L'activité reprend dans les villages, et les collectivités s'animent et veulent devenir prospères. Être prospère signifie que les enfants vivent au delà de l'âge de cinq ans, qu'ils vont à l'école et qu'ils vont aider à bâtir un avenir meilleur en Afghanistan.

Il faut faire preuve de patience lorsqu'on évalue les progrès accomplis en Afghanistan. Je m'adresse à ceux qui nous critiquent, à ceux qui pensent que le Canada devrait abandonner l'Afghanistan, et je leur demande de regarder les progrès accomplis. Je suis d'accord que ces progrès ne correspondent pas à nos attentes ici au Canada, mais il s'agit de l'Afghanistan. Après des années de guerre et de pauvreté, les Afghans sont en train de défier tous ceux qui s'opposent à eux et ils sont en train d'opter pour une nouvelle orientation, pour la liberté et pour la démocratie.

Le Canada a joué un rôle important dans le changement des attentes des Afghans pour l'avenir. Nous avons travaillé pour faire naître l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Le Canada a assumé le rôle qui est le sien dans le monde. Nous apportons une contribution. Par conséquent, je ne peux appuyer la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui.

• (1325)

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas si le député est d'accord avec moi, mais en examinant la motion d'aujourd'hui présentée par le NPD, j'ai trouvé qu'elle était un peu trompeuse du fait qu'on y mentionne, à trois endroits, qu'il s'agit d'une mission contre-insurrectionnelle. Ce n'est pas ainsi que je vois cette mission. Le député, aurait-il l'obligeance de commenter ce point? Ce que j'essaie de dire, c'est que la mission du Canada est beaucoup plus qu'une mission contre-insurrectionnelle.

Travaux des subsides

De plus, je me dis que, si la Chambre adoptait cette motion du NPDP, nous manquerions à un engagement du gouvernement du Canada envers ses alliés de l'OTAN et l'Afghanistan, engagement qui a été réaffirmé par la suite et, je suppose, ratifié officiellement par cette Chambre. Le député, n'est-il pas d'accord?

M. Rick Casson: Monsieur le Président, le député dit vrai. Nous faisons partie d'une force internationale de sécurité. Trente-sept pays se sont unis pour sécuriser cette partie du monde pour que nous puissions la reconstruire et y rétablir la démocratie et la primauté de la loi. C'est ce que nous faisons. Ce n'est pas une intervention contre-insurrectionnelle. Notre action consiste à assurer la sécurité dans ce pays.

On a beaucoup parlé de l'argent consacré à la sécurité par comparaison à la reconstruction. À mon avis, nous devons dépenser les fonds nécessaires pour rétablir la sécurité. Ensuite, nous pourrions consacrer de l'argent à la reconstruction.

L'engagement du Canada envers l'Afghanistan au cours des prochaines années est l'un des plus importants du monde: 1 milliard de dollars pour aider le pays à se relever et 200 millions de plus au cours des années suivantes.

Je veux mentionner un autre point. Vendredi dernier, dans ma ville de Lethbridge, une collecte de fonds a été organisée au profit du Fonds pour les soldats blessés. Le chanteur Julian Austin était présent. Nous avons accueilli 500 à 600 personnes et recueilli très rapidement environ 15 000 \$ pour aider les soldats à leur retour. Partout au pays, la population soutient ce que font nos soldats. Cette collecte en est un exemple.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPDP): Monsieur le Président, je veux remercier le député de son intervention et de sa contribution au comité qu'il préside.

Je veux lui poser une question qui remonte à la période où son parti était dans l'opposition. Je me rappelle qu'il y a plus d'un an, le Nouveau Parti démocratique a posé les mêmes questions qui avaient été posées par son parti lorsqu'il formait l'opposition. L'une d'entre elles revêt une grande importance pour la mission actuelle. Il s'agit de la façon dont on définit la réussite.

J'en parle parce que les gens sont perplexes. Je dis cela sincèrement, car nous entendons toujours dire que les Canadiens participent à une mission en Afghanistan qui semble évoluer et parfois piétiner. Je veux que le député me dise de quelle façon on définit la réussite. Si nous ne pouvons pas établir de date ou de stratégie de retrait, nous devons savoir comment la réussite est définie.

M. Rick Casson: Monsieur le Président, pour moi, la réussite se définit par le fait que des millions d'enfants vont maintenant à l'école et que des milliers d'Afghans ont lancé leur propre entreprise et ont tiré avantage du microfinancement.

Il est intéressant de noter que 99 p. 100 des sommes qui ont été prêtées par le truchement du microfinancement sont remboursées. Quand on a demandé aux femmes pourquoi c'était seulement 99 p. 100, elles ont répondu que le reste était emprunté par les hommes. Les femmes se considèrent comme de très bonnes entrepreneuses. C'est intéressant.

La réussite, c'est la démocratie. La réussite, c'est la primauté du droit. La réussite, c'est donner de l'espoir à des villages qui n'en avaient pas. La réussite, c'est regarder dans les yeux des Afghans et y voir de l'optimisme. La réussite, c'est voir des filles dans les rues. La réussite, c'est pouvoir rire sans que cela ne soit illégal et pouvoir aller jouer dans la rue avec un jouet, ce que les talibans interdisaient. Ce

sont là des mesures de la réussite. Le succès de nos troupes sur le terrain nous permet de reconstruire le pays.

● (1330)

M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, j'ai été plutôt dégoûté l'autre jour, lorsque j'ai entendu les libéraux affirmer que nous devons sortir d'Afghanistan, mais, aujourd'hui, je suis encore plus troublé par le fantasme des néo-démocrates, qui semblent croire que l'on peut être en sûreté en Afghanistan sans y assurer la sécurité.

Je mentionne quelques incidents survenus en Afghanistan et j'aimerais que le député me dise ce qu'il en pense. Je m'efforcerai de donner un visage humain à ce qui se passe en Afghanistan.

Le 1^{er} mars, une bombe placée en bordure de la route a explosé au passage d'une fourgonnette de la police dans la province de Farah, dans l'ouest du pays, et trois civils auraient été tués et 48 autres blessés. De ces 48, 10 étaient des enfants. Le même jour, les autorités ont retrouvé le corps criblé de balles d'un médecin dans la province de Helmand. Les talibans sont soupçonnés du meurtre. Deux semaines plus tard, un kamikaze s'est fait exploser près d'un convoi de policiers dans la ville de Khost, tuant quatre personnes et en blessant 35, pour la plupart des marchands et des piétons.

Les députés néo-démocrates nous disent que nous pouvons réussir sans assurer la sécurité en Afghanistan. J'aimerais bien savoir ce que le député répond à cela.

M. Rick Casson: Monsieur le Président, les talibans tuent sans distinction. Ils ne se soucient pas de savoir qui ils tuent. Leur idée, c'est de terroriser tout le pays en tuant des soldats et des civils. C'est ce que nous constatons.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPDP): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Western Arctic.

Je voudrais commencer ce discours sur une note personnelle. Mon père était un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Mes deux grands-pères ont combattu dans cette guerre. L'un d'eux a été décoré pour bravoure sur le champ de bataille. Il avait en fait été gazé pendant la Première Guerre mondiale. Il n'aurait pas du tout été embarrassé. J'entends siffler de l'autre côté. En fait, j'ai moi-même connu le danger, non parmi les militaires, mais dans une zone de conflit.

Je dis cela parce que je trouve très décevant d'entendre, au cours de ce débat, des députés mettre en doute la loyauté de ceux d'entre nous qui posent des questions parce que c'est leur devoir de le faire.

Si l'on considère l'importance de ce que nous faisons ici, je crois que c'est l'essence même de la démocratie et de la liberté que d'autres députés vantent si souvent. Paradoxalement, ils disent que nous ne devrions pas débattre cette question, que nous aidons l'ennemi par quelque mystérieux moyen simplement en en discutant. Rien n'est plus loin de la vérité.

Lorsque nous considérons cette motion et cette mission, il est nécessaire d'établir ce qu'elle vise et ce qu'elle ne vise pas.

Travaux des subsides

La motion vise à ce que nous fassions preuve de responsabilité dans notre action sur la scène internationale. Quand on se rend compte qu'une mission n'atteint pas son but, sur le plan de la lutte contre les insurgés et sur le plan des méthodes mises en œuvre, c'est être responsable que de s'arrêter, de réfléchir et de dire à nos partenaires de l'OTAN qu'il est temps pour nous de nous retirer d'une manière responsable. Voilà ce que vise la motion. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'aboutir à une vraie sécurité en poursuivant dans la voie que nous avons empruntée depuis deux ans à Kandahar et dans le sud de l'Afghanistan.

Les preuves ne cessent de s'accumuler. Ce n'est pas seulement le manque de clarté au sujet des conditions dans lesquelles les prisonniers sont remis aux autorités afghanes. Nous avons été témoins, à la Chambre, de la confusion du gouvernement quant aux moyens d'affronter cette situation. Mais nous avons également des preuves sur le terrain. Le constat est clair. En Afghanistan, les disparités continuent d'augmenter. Aux endroits les plus sûrs, comme Kaboul, les gens avaient ordinairement l'électricité. Aujourd'hui, l'électricité commence à manquer. En même temps, on voit augmenter le nombre des gens qui profitent de l'argent qui coule à flots dans la région.

Nous avons besoin de nous assurer que tout ce que nous faisons, que toutes les mesures prises par notre gouvernement vont profiter au peuple afghan. Jusqu'ici, nous avons concentré nos efforts et nos fonds sur une mission de combat plutôt que sur une mission destinée à rétablir une paix durable.

Il suffit de considérer la situation dans la région de Kandahar pour constater avec tristesse non seulement que des hommes et des femmes membres de nos forces meurent, mais aussi que le conflit s'intensifie dans le secteur. Il y a de toute évidence un déploiement croissant de terroristes, mais quels en sont les motifs? Dans quelle mesure avons-nous réussi à les vaincre? Il semble clair que nos tactiques anti-insurrectionnelles ne marchent pas.

Nous savons que d'autres pays membres de l'OTAN ont eu recours à d'autres tactiques. Considérons les Néerlandais, par exemple, qui ont tenu un débat complet avant de déployer leurs troupes. Ils avaient un mandat clair sur le plan des règles, des responsabilités et de la remise des prisonniers. Leurs règles d'engagement sont complètement différentes des nôtres. La raison en est évidente. Elle est liée à la façon dont nous sommes allés en Afghanistan.

• (1335)

Je voudrais maintenant parler du gouvernement précédent. J'ai entendu plus tôt des députés libéraux dire qu'ils n'ont eu que six heures de préavis avant le débat et le vote du printemps dernier sur la prolongation de la mission. Ceci dit, il est très important de ne pas oublier quelle est l'origine de cette situation.

Le Parti libéral, lorsqu'il était au pouvoir, n'a donné à nos militaires qu'un préavis de 45 minutes lorsqu'il a décidé de les charger de cette mission. C'est parfaitement irresponsable, puisque cela allait à l'encontre des recommandations de nos forces armées.

Il est également important de savoir que, avant les événements horribles du 11 septembre 2001, nos militaires avaient fait des études sur le pire scénario de déploiement de nos troupes. Devinez quoi? La région qu'ils avaient ciblée est exactement celle où nous nous trouvons actuellement.

Les militaires étaient au courant. Ils avaient fait cette analyse et en avaient fait part au gouvernement libéral. C'est un fait bien connu que le gouvernement libéral de l'époque n'a signifié l'engagement du Canada aux États-Unis qu'à titre de concession, parce que nous ne

voulions pas déployer des troupes en Irak. Ce n'est pas remis en question. C'est bien connu.

C'est quelque chose que nous devrions garder en mémoire, car nous devons comprendre la situation actuelle et comment nous en sommes arrivés là.

De plus, après avoir pris l'engagement, malgré les conseils de nos militaires, de déployer plus de 2 000 soldats, nous nous sommes retrouvés très en retard. Les autres pays de l'OTAN avaient déjà lancé des missions en Afghanistan. À cause de notre planification nonchalante et de notre mauvaise compréhension de ce dans quoi nous nous embarquions, nous avons abouti à Kandahar.

Ce n'était pas ce que nous avions prévu. Nous avions tout simplement mal compris. Voilà pourquoi nous sommes à Kandahar. Le Parti libéral le sait et les Canadiens le savent.

Nous avons pu constater cette semaine que le Parti libéral tente de se remettre sur pied, de sauver les meubles et de récrire l'histoire, comme notre collègue l'a dit, mais il ne convainc personne. Nous devons savoir ce que nous faisons. Le NPD affirme clairement ce qu'il faut faire, c'est-à-dire aviser nos partenaires de l'OTAN que nous allons nous retirer du Sud de l'Afghanistan et que nous allons redéployer nos ressources d'une façon différente afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Ce que nous faisons actuellement ne fonctionne tout simplement pas. Les Canadiens le comprennent et le gouvernement doit le comprendre. Cela n'a rien à voir avec l'appui que nous donnons à nos troupes.

En fait, je soutiens que la réputation des Canadiens qui sont actuellement en Afghanistan est la seule chose qui nous sert. Ce sont ces hommes et ces femmes qui nous rendent crédibles. Malheureusement, ce n'est pas notre gouvernement. Ce n'était pas non plus le Parti libéral auparavant et ce n'était toujours pas ce même parti quand, l'an dernier, 22 de ses députés ont appuyé le gouvernement pour prolonger la mission.

À ceux qui diraient cette semaine que le Nouveau Parti démocratique aurait dû appuyer la motion des libéraux, je réponds que ce n'est pas suffisant parce que, il y a un an, les libéraux ont eu l'occasion de nous faire part de leur position. Cependant, les libéraux n'ont pas de position. Ils n'en avaient pas l'an dernier et ils n'en ont toujours pas cette année; il faut que les Canadiens le sachent.

En dernier lieu, je me penche sur ce qui peut être fait.

Nous pouvons exercer des pressions, comme bon nombre de personnes l'ont déjà fait, pour obtenir ce qu'on appelle généralement un plan de paix global. Il faut discuter de la question maintenant. Tous ceux qui ont participé à une guerre savent que, un jour ou l'autre, elle se termine. Il faut concentrer notre attention là-dessus.

Je conclus en disant ceci. C'est notre parti de l'opposition qui a demandé au gouvernement libéral de l'époque de dire en quoi consisterait la réussite, quelle serait la stratégie de retrait et quels étaient les objectifs visés. Toutes ces questions sont restées sans réponse. Or, il nous fallait des réponses il y a un an. Le gouvernement n'a toujours pas répondu à ces questions. Voilà pourquoi cette motion est responsable.

• (1340)

Elle offrira aux Canadiens une façon de soutenir les Afghans et elle assurera au peuple de l'Afghanistan une paix plus stable et davantage de prospérité.

Travaux des subsides

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je vois que plusieurs députés veulent prendre la parole. Essayons de limiter le plus possible la durée des questions et observations afin que nous puissions entendre un plus grand nombre de députés.

Le député de Cariboo—Prince George a la parole.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le député d'Ottawa-Centre ainsi que ses arguments et, honnêtement, la naïveté dont il fait preuve dans ce dossier dépasse presque l'entendement.

Tout d'abord, les députés néo-démocrates se font passer pour des experts des questions militaires et se permettent de nous faire la leçon sur ce que nos troupes devraient faire, où elles devraient être et le nombre de combats auxquels elles devraient participer. C'est une honte d'écouter le député d'Ottawa-Centre essayer de se faire passer pour un fin stratège militaire et de voir sa bande de meneuses de claques pour les talibans l'encourager et lui dire qu'il se débrouille bien.

Ne comprennent-ils pas que, pour reconstruire l'Afghanistan après le fléau des talibans, après qu'ils ont ravagé le pays pendant la durée de leur dictature, on ne peut pas tout simplement se pointer avec nos travailleurs et notre équipement et se mettre au travail alors que les talibans tirent sur...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je m'offusque quelque peu des propos du député. D'ailleurs, j'aimerais lui rappeler que c'était mon parti, même avant les attentats du 11 septembre, qui demandait à l'ONU de se pencher sur ce qui se passait en Afghanistan. Ce n'est pas une conversion de dernière minute qui nous a poussés à examiner ce qui se passe en Afghanistan avec les talibans.

Je me passerais bien de ses leçons sur comment critiquer les talibans. Nous le faisons déjà il y a bien longtemps. D'ailleurs, les députés n'ont qu'à lire le harsard pour constater que notre parti était le seul à en parler avant le 11 septembre. Sauf son respect, il n'a pas de leçon d'histoire à me faire.

Le fait est que cela ne fonctionne pas. Ce que j'aimerais savoir, c'est pourquoi ils s'opposent tant à ce que le gouvernement cherche d'autres solutions pour assurer la reconstruction du sud de l'Afghanistan et veiller à ce que la paix et la prospérité s'y installent parce que, à l'heure actuelle...

• (1345)

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de York-Sud—Weston a la parole.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, je présume, en me fiant aux apparences, que le NPD défend les mêmes valeurs que nous. Il défend les droits de la personne et tous nos objectifs relativement à l'Afghanistan. Admettons que l'on puisse démontrer que, au cours des deux prochaines années, le transfert des pouvoirs aux forces armées afghanes se réalisera. Ces forces sont actuellement déployées et en formation. Elles semblent vouloir défendre le pouvoir judiciaire et le système d'éducation, et empêcher les attentats qui tuent des femmes et des enfants innocents. Si l'on pouvait démontrer que cela se réalisera, le NPD retirerait-il cette motion?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, la question s'appuie sur plusieurs prémisses que j'ai de la difficulté à admettre et comporte de nombreux si. Nous devons regarder ce qui se passe actuellement. Les conditions de sécurité se détériorent, elles ne s'améliorent pas.

En tant que parlementaires, nous devons vérifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. C'est d'une importance critique. Il y a d'autres méthodes qui sont employées actuellement en Afghanistan et qui fonctionnent. Cette contre-insurrection ne fonctionne pas, et c'est ce que les néo-démocrates n'acceptent pas. Nous devons cesser ce que nous faisons actuellement, modifier notre orientation et reprendre plutôt les expériences et les pratiques qui se sont avérées utiles en Afghanistan.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, le député nie la réalité quand il dit qu'il n'y a pas de progrès en Afghanistan. Des progrès sont accomplis. Je les ai vus de mes yeux. Toutes les séances d'information que donne le général Howard font état de progrès et de développements positifs.

Je signale au député que la Croatie compte parmi les 37 alliés présents là-bas. Il n'y a pas si longtemps, la Croatie était un État non viable que nous essayions d'aider.

Si nous faisons bien les choses, avec ou sans son aide, l'Afghanistan sera peut-être éventuellement membre d'une coalition cherchant à aider un autre pays. Le député aimerait-il que cela se concrétise? Ou préférerait-il que l'Afghanistan demeure un État non viable?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je n'ai pas dit que tout était un échec en Afghanistan. J'ai dit que ce que nous y faisons ne marche pas. Le député devrait peut-être monter le volume de son écouteur.

La vérité, c'est que, tout compte fait, nous faisons plus de tort que de bien en poursuivant cette mission. Si nous mettions plus d'efforts sur le développement, la protection et la sécurité que sur la lutte contre les insurgés, nous pourrions peut-être faire changer les choses comme le propose le député.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour appuyer la motion du Nouveau Parti démocratique.

En écoutant les observations formulées par les députés des autres partis, particulièrement ceux du Parti libéral, il me semble que nombre d'entre eux ne réalisent pas que nous avons suivi la mauvaise voie en participant à cette mission dans le Sud de l'Afghanistan.

Il est clair également que les libéraux ont fait volte-face sur une question à laquelle les Canadiens attachent énormément d'importance. S'ils avaient été si inquiets pour nos jeunes hommes et nos jeunes femmes en uniforme, l'an dernier, lorsque nous avons vécu un moment très important à la Chambre des communes, celui du vote sur le prolongement de cette mission, leur caucus en entier se serait présenté pour donner l'appui nécessaire à la motion. Ce n'est pas ce qui est arrivé, et nous revoilà à reprendre la même discussion.

Les sondages indiquent que la majorité des Canadiens des quatre coins du pays ne sont pas satisfaits de l'orientation que nous prenons en Afghanistan. La situation ne s'améliore pas aux yeux des Canadiens: ils sont de plus en plus nombreux à dire que la mission est un échec.

Je me suis présenté pour voter l'an dernier. Moi qui étais nouveau député néo-démocrate, dans ma conception du Parlement et de l'importance de notre rôle, je me suis dit qu'il s'imposait que j'exerce mon droit de vote. J'ai voté contre le prolongement de la mission dans le Sud de l'Afghanistan, contre la mission contre-insurrectionnelle à laquelle nous participions, et je suis plus sûr aujourd'hui d'avoir pris la bonne décision.

Travaux des subsides

J'ai pris le temps de lire des articles à ce sujet. J'ai participé à des forums. J'ai discuté avec des gens. J'ai écouté les interventions. J'ai écouté les Canadiens. J'ai fait le bon choix le printemps dernier, le bon choix pour l'Afghanistan, le bon choix pour le Canada et le bon choix pour le monde entier. La lutte contre les insurgés dans le Sud de l'Afghanistan est mauvaise pour l'Afghanistan, pour le Canada et pour le monde entier.

Lorsque nous sommes intervenus en Afghanistan au début, c'était parce que l'Occident tenait à réagir aux événements bouleversants du 11 septembre 2001. Nous pourchassions Oussama ben Laden et les membres d'Al-Qaïda. Nous avons tourné le dos aux talibans qui étaient à négocier à Washington, quelques jours à peine avant l'invasion. Nous sommes intervenus en Afghanistan non pas pour prendre parti dans une guerre, mais pour résoudre un problème dans le pays.

Aujourd'hui, de jeunes Canadiens et Canadiennes sont tués ou mutilés parce que nous avons pris parti dans cette guerre, dans un conflit qui, de l'avis de nos militaires et des experts militaires du monde entier, ne peut être gagnée. Comme dans tous les cas où l'on ne s'attaque pas comme il faut à une insurrection, pour chaque civil que nous tuons, chaque maison que nous détruisons, nous renforçons les talibans. Chaque fois que nous menons une action agressive dans le Sud, nous nous faisons plus d'ennemis que d'amis.

En misant sur des opérations de combat, nous compliquons le travail de ceux, que nous appuyons d'ailleurs tous à la Chambre des communes, qui désirent améliorer le sort du peuple afghan. Pour avoir décidé de mener une opération de guerre, nous avons transformé tous les occidentaux en cibles potentielles.

Notre lutte contre le terrorisme nous transforme ne ennemi aux yeux de ceux, très nombreux, à qui nous pourrions tendre la main. Ceux qui nous perçoivent ainsi ne sont pas tous des talibans. Ce sont des paysans pachtounes. L'été dernier, on nous a dit qu'un grand nombre de combattants auxquels nous avions affaire dans cette province n'étaient pas des talibans, qu'il s'agissait de paysans pachtounes qui s'étaient soulevés à cause du caractère injuste des interventions militaires dans leur province.

Plutôt que d'essayer en vain d'écraser les talibans sur le champ de bataille, nous devrions leur montrer que nous sommes en mesure d'améliorer leur sort et celui de leurs familles. Plutôt que de leur proposer comme choix de mourir ou de survivre mais dans un État criminel, offrons leur de vivre grâce à des efforts de maintien de la paix comme la reconstruction et l'ouverture de débouchés économiques pour l'Afghanistan.

• (1350)

Entendons nous bien! Après une trentaine d'années de guerre, la poursuite du combat est la pire des choses qui puisse arriver à l'Afghanistan. Ne serait ce que pour cette raison, une mission qui s'articule essentiellement autour de la lutte armée ne peut pas être une bonne chose pour ce pays.

Qu'en est il du Canada. Hé bien, depuis la guerre de Corée, nous avons toujours cherché à être des diplomates et des artisans de la paix. Or, cette mission a complètement bouleversé notre tradition à cet égard.

Comment allons nous retrouver notre crédibilité internationale de peuple de diplomates et de casques bleus si nous nous lançons dans ce genre d'aventure militaire? Comment puis-je espérer que mes petits-enfants arboreront fièrement le drapeau canadien dans leurs voyages à travers le monde et soient protégés par ce symbole, si nous nous comportons de la sorte envers d'autres pays, que nous

bombardons des villages et que nous lançons sans discrimination des attaques contre l'ennemi?

Cette mission est mauvaise pour le Canada. Tous les Canadiens qui sont tués ou blessés en Afghanistan illustrent autant d'occasions loupées d'améliorer la situation de notre pays. Nous pouvons compter sur des hommes et des femmes courageux en Afghanistan qui nous donnent d'ailleurs tous une bonne idée de ce que sont véritablement nos forces armées. Toutefois, pour le Nouveau Parti démocratique, le problème réside dans la mission qu'on leur a confiée. Les membres du NPD veulent bâtir un Canada meilleur, et nous n'y parviendrons sûrement pas en envoyant des jeunes gens à la mort dans une guerre que nous ne pouvons gagner.

Cette mission est mauvaise pour le monde entier. Il y a 2 000 ans, un célèbre prophète a dit: « Heureux les artisans de la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ».

La guerre est le pire gaspillage de ressources créées par l'Homme. Nous avons besoin de dirigeants qui rejettent la guerre et la violence comme moyens de résoudre tous les problèmes. Le Canada devrait être un chef de file sur ce plan, mais nous n'y parviendrons pas si nous estimons que la seule façon d'arriver à des résultats en Afghanistan consiste à lutter contre l'insurrection, à pourchasser agressivement l'ennemi dans ses villages et sur ses exploitations agricoles. Nous devrions montrer au reste du monde ce qu'il est possible de faire grâce à la non-violence. Nous devons chercher à bâtir la confiance en l'Afghanistan. Or, à cause de cette mission, les Canadiens sont en train de détruire cette confiance.

Comme cette mission est mauvaise pour l'Afghanistan, pour le Canada et pour le reste du monde, nous devons l'interrompre pour concentrer nos efforts sur l'aide au peuple afghan, au véritable sens du terme, et cela par le recours à la diplomatie, à la reconstruction et au redéveloppement.

• (1355)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le NPD manque totalement de suite dans les idées en ce qui concerne notre mission en Afghanistan et je vais citer deux exemples à la Chambre.

Premièrement, en septembre dernier et tout au long de l'automne, le chef du Nouveau Parti démocratique a demandé le retrait complet de nos troupes d'Afghanistan. Maintenant, le NPD demande seulement le retrait des troupes présentes dans le sud du pays. Il a changé sa position.

Deuxièmement, pas plus tard qu'au début de la semaine, le NPD a voté contre la motion libérale demandant le retrait de nos troupes du sud de l'Afghanistan. Aujourd'hui, il propose une motion qui demande le retrait de nos troupes du sud de l'Afghanistan.

Le NPD n'a pas cessé de se contredire au sujet de cette question. Le député de Western Arctic pourrait-il m'aider à y voir plus clair?

M. Dennis Bevington: Monsieur le Président, j'espère vraiment que, dans le cadre des efforts que nous déployons au cours de ce débat, nous pourrions clarifier un grand nombre de problèmes pour les Canadiens.

Nous ne pouvons pas nous permettre un manque de clarté au sujet du déploiement de nos troupes en Afghanistan. La majorité de nos troupes se trouvent dans le sud du pays. Elles participent à la contre-insurrection. C'est ce que nous considérons comme les principaux échecs de la mission. Pour y remédier, nous devons nous retirer.

Déclarations de députés

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas la logique du député. Plus tôt cette semaine, il a eu l'occasion de voter à la Chambre sur une motion qui aurait apporté des certitudes à nos soldats qui sont en Afghanistan. Cela aurait donné à nos partenaires la certitude que nous allions honorer nos engagements jusqu'en février 2009. Cela aurait donné à nos partenaires de l'OTAN la certitude de devoir nous remplacer alors pour combattre dans cette région. Nous resterions toutefois disponibles pour le développement et les autres missions visant à stabiliser l'Afghanistan et à faire progresser ce pays.

Le député préfère que nous nous retirions immédiatement sans donner ces certitudes. Il n'a pas appuyé, cette semaine, la motion qui aurait donné à nos soldats la certitude qu'il n'y aurait plus qu'un dernier roulement des troupes. Son parti a préféré présenter à la Chambre une motion dont il sait qu'elle n'a aucune chance d'être adoptée et qui laisse nos troupes dans l'incertitude totale.

M. Dennis Bevington: Monsieur le Président, pour toute force armée engagée dans des combats, l'idée de rester encore là-bas pendant encore deux ans et de se retirer, quel que soit le résultat, est tout à fait absurde.

Notre proposition de retirer nos troupes immédiatement est simple et directe. C'est ce qui se passera si la motion est appuyée. Les conservateurs ont choisi d'attendre de voir ce qu'il adviendra de la mission et si elle réussit pour décider s'il y a lieu de la prolonger. Il y a trois prises de position différentes à la Chambre des communes. Nous faisons savoir à nos troupes quelles sont nos intentions et notre position est donc bien claire.

La suggestion du député de laisser nos soldats dans une zone de combat alors qu'ils savent qu'ils partiront dans deux ans, quel que soit le résultat, est tout à fait injuste.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, les producteurs des Prairies ont demandé au gouvernement de leur offrir davantage de choix et d'options d'investissements tangibles pour la production de biocarburants. Le nouveau gouvernement du Canada a écouté les agriculteurs et, ce qui est plus important encore, nous avons pris des mesures pour eux.

Le gouvernement a renforcé son engagement envers les agriculteurs en annonçant lundi dernier l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants. Cette initiative de 200 millions de dollars aidera les producteurs agricoles à construire et à agrandir des installations de production de biocarburants. Cette nouvelle initiative permettra d'accroître de 1,5 milliard de litres la production de carburants renouvelables.

Cette annonce fait fond sur notre engagement de 1,5 milliard de dollars visant à encourager les producteurs de carburants renouvelables. C'est ce que les producteurs voulaient; c'est ce que nous leur donnons.

Après 13 années de négligence et de programmes inefficaces, gracieuseté des libéraux, notre gouvernement offre de réelles possibilités aux agriculteurs. Nous avons fait beaucoup pour nous assurer que les programmes soient dans l'intérêt des agriculteurs qui travaillent fort. Voilà ce qu'on appelle des résultats.

● (1400)

LA JUSTICE

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, les politiques conservatrices en matière de criminalité découlent davantage d'une volonté de faire la une que de rendre nos collectivités plus sûres. Les victimes d'actes criminels se fichent pas mal des politiques et de la une. Elles veulent seulement savoir que les criminels seront arrêtés et punis.

Un nouveau gouvernement libéral continuerait d'adopter des stratégies fermes et efficaces pour lutter contre la criminalité et rendre nos collectivités plus sûres.

Nous proposons une stratégie exhaustive en matière de criminalité, ce que le gouvernement conservateur minoritaire n'a pas fait. Nous nous engageons non seulement à nommer plus de juges et à accroître le nombre de policiers dans les rues et le nombre de procureurs dans les tribunaux, mais aussi à protéger les plus vulnérables, notamment les enfants et les aînés, et à donner à nos jeunes une meilleure chance de réussir.

Une stratégie de prévention du crime, ce n'est pas seulement une affaire d'emprisonnement. Le gouvernement libéral jouait un rôle proactif en fournissant aux collectivités les outils, les connaissances et l'aide dont elles avaient besoin pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité à l'échelle locale.

Bien que je préconise l'imposition de peines sévères aux délinquants, je crois toutefois qu'il est essentiel de s'attaquer à la source du problème pour bâtir un pays solide.

* * *

[Français]

JOSÉPHINE DOMENICA SCIASCIA-SORGENTE

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, je rends hommage aujourd'hui à une jeune cadette de 16 ans, le sergent Joséphine Domenica Sciascia-Sorgente qui, en pratiquant la manœuvre de Heimlich, a sauvé sa grand-mère d'une mort certaine.

Le sergent Sorgente est cadette au sein du Corps de cadets 2729 de Terrebonne. Lors d'une visite chez sa grand-mère, celle-ci s'est étouffée; la jeune femme s'est interposée dans la cohue générale et lui a administré la manœuvre de Heimlich. Dans de telles circonstances, seule cette manœuvre est indiquée.

La cadette Sorgente a prouvé en appliquant la manœuvre qu'elle a un jugement sûr et que, dans le Corps de cadet 2729, elle mérite l'admiration de ses amis et de ses coéquipiers.

Je félicite le sergent Sorgente pour ce geste de bravoure et lui dit combien je suis fière de la représenter à la Chambre des communes, elle, sa famille et son corps de cadets.

* * *

[Traduction]

LE JOUR DE DEUIL NATIONAL

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, samedi prochain, le 28 avril, les collectivités d'un bout à l'autre du Canada souligneront le Jour de deuil national en souvenir des travailleurs tués ou blessés au travail et des victimes de maladies professionnelles.

Déclarations de députés

Le Jour de deuil national est d'abord un jour de réflexion et de commémoration, mais c'est aussi l'occasion de renouveler notre engagement envers la sécurité de tous nos travailleurs.

Chaque jour, trois Canadiens meurent au travail. Chaque année, un million de travailleurs sont blessés. Ces chiffres sont carrément inacceptables, tout autant que le fait qu'un jeune travailleur sur sept est blessé au travail. Il s'agit de nos fils, de nos filles, de nos frères et de nos sœurs.

Des travailleurs canadiens perdent la vie parce que la sécurité au travail est balancée par la fenêtre ou au fond d'une mine, ou encore torpillée, simplement au nom du profit. Nous le voyons de plus en plus. Lorsqu'un travailleur est tué, c'est parce qu'on l'a forcé à s'acquiescer d'une tâche dangereuse.

La responsabilité des entreprises est essentielle à l'amélioration de la sécurité des travailleurs canadiens. Le gouvernement joue un rôle déterminant en légiférant et en imposant des pratiques et des règles strictes de sécurité au travail.

En terminant, je vais répéter la devise des mouvements ouvriers qui est la plus appropriée pour l'événement...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

* * *

LES ENFANTS ATTEINTS DU CANCER

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, samedi dernier, cinq jeunes héros qui luttent contre le cancer ont réalisé leur rêve de devenir pilote ou chef cuisinier pour une journée.

L'événement organisé par l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta — appelé NAIT — et la fondation Kids with Cancer a permis à ces enfants courageux de prendre leur envol au-dessus d'Edmonton, accompagnés d'instructeurs de l'école d'aviation de NAIT et du club d'aviation d'Edmonton, ainsi que de faire tourner leurs spatules en compagnie de certains des nouveaux maîtres culinaires d'Edmonton inscrits au programme de formation de chefs de NAIT.

Ce fut un honneur et un privilège pour moi d'enfiler mon ancienne combinaison de vol et mon casque pour ces enfants courageux. J'ai eu la joie de décoller dans un Cessna 172 avec un nouveau compagnon de vol de 17 ans nommé Eduardo Rodrigues. Eduardo possède un talent naturel et je me suis senti en sécurité tout au long du vol.

Malgré les progrès de la médecine, le cancer détruit encore des vies et a des répercussions sur la vie de millions d'autres personnes. Chaque jour, de courageux enfants comme Eduardo Rodrigues, Teran Gollan-Boyko, Juan Duque, Nevada Green, Matthew Bryan et leurs familles luttent pour surmonter leurs problèmes dans l'espoir de vivre — et de bien vivre.

Leur combat m'inspire et inspire tous les Canadiens qui ont été touchés par le cancer. Je salue ces jeunes héros qui ont rompu leurs lourdes attaches terrestres pour danser dans le ciel sur des ailes joyeuses — ne serait-ce que pour une heure. Je les salue et je salue tous les Canadiens qui luttent contre le cancer.

* * *

● (1405)

PASSEPORT CANADA

L'hon. Raymond Chan (Richmond, Lib.): Monsieur le Président, il y a près d'un an, j'ai demandé au gouvernement de se

pencher sur le problème imminent des passeports. Le ministre des Affaires étrangères nous a assuré que des mesures étaient prises et que le niveau de service serait maintenu.

Il n'est maintenant que trop évident que les mesures des conservateurs sont un échec lamentable. Des files d'attente d'une journée s'étirent devant les bureaux des passeports et il faut plus de trois mois pour traiter une demande. Même la ligne d'aide de Passeport Canada est surchargée, recevant 124 000 appels de plus par semaine.

Les Canadiens sont frustrés, et moi aussi. J'ai reçu d'innombrables appels à l'aide d'électeurs forcés d'annuler des voyages d'affaires ou des vacances en famille et de payer des milliers de dollars en pénalité pour avoir fait modifier leurs réservations en raison de l'incompétence des conservateurs.

Le ministre dit que nous devons être patients. Je dis qu'il a mal géré ce dossier et manqué à son devoir envers les Canadiens et qu'il devrait démissionner.

* * *

LES ARTS ET LA CULTURE

M. Fabian Manning (Avalon, PCC): Monsieur le Président, hier soir, le Rising Tide Theatre, une troupe de théâtre professionnelle de Terre-Neuve-et-Labrador, a présenté sa pièce *No Man's Land* au Musée canadien de la guerre.

Oeuvre de l'auteur bien connu Kevin Major, cette pièce, mise en scène par Donna Brut, directrice artistique du Rising Tide Theatre, relate les événements du 1^{er} juillet 1916, le jour où Terre-Neuve-et-Labrador a perdu les éléments les plus prometteurs de toute une génération sur les champs de bataille de la France au cours de la bataille de la Somme durant la Première Guerre mondiale.

Trois autres représentations seront données à Ottawa au cours des prochains jours. Je vous encourage tous, jeunes et moins jeunes, à saisir l'occasion d'assister à cette pièce très réussie qui est acclamée des critiques.

Je tiens à féliciter le Rising Tide Theatre. *No Man's Land* est une production extraordinaire, touchante, enrichissante et émouvante grâce à laquelle nous n'oublierons jamais les pertes incommensurables subies ce jour-là.

* * *

[Français]

LES 42^E JEUX DU QUÉBEC

M. Raymond Gravel (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le 10 mars dernier, nous avons assisté, dans ma circonscription, à la clôture des 42^e Jeux du Québec.

Aujourd'hui, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont fait de cet événement un véritable succès.

L'hospitalité et le principe d'entraide légendaires des gens de la MRC de L'Assomption ont démontré aux milliers d'athlètes, aux entraîneurs et aux accompagnateurs, que chez nous on sait recevoir, et de belle façon.

M. Dany Bergeron, en tant que chef d'orchestre du comité organisateur, a su faire de cet événement des jeux mémorables pour les participants de partout au Québec.

Déclarations de députés

Je remercie de leur implication les autorités municipales de Charlemagne, de L'Assomption, de L'Épiphanie, ville et paroisse, de Repentigny et de Saint-Sulpice. Soulignons également la complicité de nombreux partenaires et commanditaires.

Les différents organismes, les commanditaires et le comité organisateur peuvent dire « mission accomplie ». Ils ont aussi fait connaître aux participants de partout au Québec, des jeux inoubliables, « Des Jeux d'enfer »!

* * *

[Traduction]

STORMONT—DUNDAS—SOUTH GLENGARRY

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, le 1^{er} juillet 2006, les habitants de la circonscription de Stormont—Dundas—South Glengarry ont orné leurs maisons de 15 095 drapeaux du Canada pour marquer le 139^e anniversaire du Canada. Ils voulaient ainsi faire savoir au reste du Canada et au monde entier que notre circonscription est la plus patriotique de toutes les circonscriptions au Canada.

C'est avec grande fierté que j'ai pris la parole à la Chambre en septembre dernier pour déclarer officiellement la circonscription de Stormont—Dundas—South Glengarry la plus patriotique des circonscriptions d'un océan aux autres.

Je suis fier de prendre de nouveau la parole aujourd'hui pour annoncer à la Chambre que Stormont—Dundas—South Glengarry compte revendiquer une fois de plus le titre de circonscription la plus patriotique du Canada à l'occasion du 140^e anniversaire du Canada. Je lance à tous les députés et à leurs électeurs le défi de disputer à la circonscription de Stormont-Dundas-South Glengarry ce titre prestigieux.

* * *

LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, la période du 7 au 13 mai a été désignée comme la Semaine de la santé mentale des enfants au Canada. Dans ma province, l'Ontario, un enfant sur cinq est semblé-t-il aux prises avec une forme ou une autre de maladie mentale courante, comme la dépression, le trouble anxieux ou les séquelles de l'intimidation.

Le président du Comité sénatorial des affaires sociales, Michael Kirby, a qualifié les services de santé mentale pour enfants de « volet le plus négligé » du système canadien de soins de santé.

Le coût moyen du traitement des problèmes de santé mentale des enfants par les organismes communautaires est de moins de 2 500 \$ par enfant.

Lorsque les enfants ayant des troubles de santé mentale ne bénéficient pas d'un traitement efficace, ils finissent par devenir plus vulnérables et moins résistants à l'approche de l'âge adulte. Ils risquent de souffrir de troubles mentaux à l'âge adulte et de sombrer dans la délinquance ou l'itinérance.

Je soulève cette question importante aujourd'hui pour que nous puissions faire notre part afin qu'on cesse de stigmatiser les maladies mentales. Nous devons chercher ensemble à établir une stratégie nationale répondant aux besoins des jeunes les plus susceptibles de souffrir de ces maladies.

● (1410)

LES SCIENCES MILITAIRES

M. Russ Hiebert (Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais souligner le 60^e anniversaire des sciences militaires au Canada.

En avril 1947, le Conseil de recherches pour la défense a été créé à titre d'unique organisme de recherches civil au sein du ministère de la Défense nationale. Le CRD est plus tard devenu officiellement Recherche et développement pour la défense Canada, RDDC, un organisme rattaché au MDN.

Soixante ans après sa création, RDDC continue d'assurer la sécurité de nos soldats et de notre pays.

Les Canadiens profitent directement de la science et des technologies militaires.

Nos scientifiques militaires ont créé le « Bombsniffer », un dispositif servant à détecter chimiquement des explosifs dissimulés. Ils ont inventé le « Franks Flying Suit », une combinaison anti-gravité servant à protéger les pilotes des pertes de conscience. En 1985, les scientifiques militaires canadiens ont été les artisans d'une incroyable technologie lorsqu'ils ont ouvert la première porte d'entrée sur l'Internet au Canada.

Aujourd'hui, je suis fier de souligner le 60^e anniversaire des sciences militaires au Canada.

* * *

LA CAISSE DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, au cours des récents témoignages sur le scandale lié au régime de pensions de la GRC, nous avons entendu des allégations contradictoires de vol et de harcèlement, de réaffectation des dénonciateurs et d'une multitude de tentatives de camouflage. Les dénonciateurs vont de sergents d'état-major à un surintendant principal. Ce sont tous des policiers chevronnés.

Une enquête complète permettrait d'assigner des témoins à comparaître. L'enquêteur n'aura pas les mêmes pouvoirs. Si une personne ne veut pas témoigner, elle n'est pas obligée de le faire et, si elle comparaît, elle n'aura pas à témoigner sous serment. Les témoins ne seront même pas protégés contre les poursuites pour diffamation ou les accusations en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Comment les dénonciateurs peuvent-ils dire ce qu'ils savent s'ils ne sont pas protégés?

En fait, le Comité des comptes publics a rejeté officiellement l'enquête lancée par le gouvernement. Même les membres conservateurs du comité ont choisi de s'abstenir plutôt que d'appuyer le plan de leur ministre.

Je veux dire au ministre de la Sécurité publique aujourd'hui qu'il devrait abandonner ce plan, qui se soldera par un échec. Il devrait demander une enquête complète et il devrait se porter à la défense de la GRC, de l'application régulière de la loi et de la vérité.

*Questions orales***LE PROJET DE LOI C-278**

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je salue et je félicite mon ami et collègue, le député de Sydney—Victoria. Grâce à son projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi au chapitre des prestations de maladie, il a attiré l'attention sur une question qui touche un grand nombre de Canadiens.

Tous les députés sont au courant de cas de Canadiens qui vivaient une vie normale, élevaient leur famille et participaient à leur collectivité jusqu'au jour où un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral a bouleversé tout leur univers.

Pendant la période où ces personnes courageuses ont besoin de toute leur énergie pour livrer ce qui est peut-être la bataille de leur vie, elles ne devraient pas subir, en plus, le stress causé par l'inquiétude de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles. La précarité financière ne devrait pas être un des effets secondaires du cancer.

Ce sont les membres du personnel de mon collègue, dont deux ont livré bataille à une maladie grave, qui ont inspiré ce projet de loi, appuyé par tous les députés de l'opposition.

Je félicite mon collègue de Sydney—Victoria et je demande au gouvernement d'avoir la générosité de permettre à ce projet de loi de suivre le cours législatif.

* * *

[Français]

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Monsieur le Président, selon les manufacturiers et exportateurs, la contrefaçon coûte entre 20 et 30 milliards de dollars par année en pertes. Dans ma circonscription, Plastiques Cellulaires Polyform, qui détient un brevet pour une mousse isolante, s'est fait copier son innovation. Obtenir un brevet coûte cher, mais le défendre devant les tribunaux est encore plus dispendieux.

Aujourd'hui, dans le cadre de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, j'interpelle une fois de plus le ministre de l'Industrie afin qu'il applique la recommandation du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, qui vise à enrayer ce fléau en modifiant notamment la Loi canadienne sur le droit d'auteur et qu'il s'assure d'avoir les moyens nécessaires pour enrayer la prolifération de la contrefaçon et du piratage.

L'inaction de ce gouvernement est désolante. Il est grand temps d'agir plutôt que de s'attaquer au travail du Bloc québécois.

* * *

● (1415)

LA FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais souligner le 10^e anniversaire de la Fondation canadienne pour l'innovation. En effet, c'est hier, en 1997, que le Parlement a adopté la loi créant cet organisme public autonome chargé de financer l'infrastructure de recherche à l'abri de toute ingérence partisane ou politique.

Depuis ce jour, la FCI a transformé le paysage de la recherche scientifique au Canada en investissant 3,65 milliards de dollars dans plus de 5 000 projets menés dans 129 établissements à travers le pays. Ces investissements créent des emplois et de puissants pôles d'attraction pour les chercheurs du monde entier.

En une décennie, les réalisations de la FCI ont semé un enthousiasme et un optimisme sans précédent dans le milieu canadien de la recherche. Sur la scène internationale, on reconnaît de plus en plus avec admiration qu'en matière de sciences, le Canada est un acteur de premier plan.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le chef du Bloc québécois ne sait plus quoi inventer pour justifier la présence du Bloc à Ottawa. Dernièrement, il affirmait à tort que les députés conservateurs du Québec ne défendaient pas les intérêts environnementaux de leur province. La critique du chef du Bloc est d'autant plus surprenante et contradictoire que, en seulement 14 mois, le gouvernement conservateur a octroyé 349,9 millions de dollars au Québec pour l'aider à satisfaire aux objectifs de son plan sur les changements climatiques 2006-2012.

C'est précisément grâce à ces 349,9 millions de dollars accordés dans le cadre du programme écoFiducie Canada, que le Québec pourra dorénavant atteindre ses objectifs prévus dans le Protocole de Kyoto, ce qui a été récemment confirmé par la nouvelle ministre de l'Environnement du Québec. C'est 22 millions de dollars de plus que ce que le Bloc demandait, et 350 millions de dollars de plus que ce que le Bloc ne pourra jamais apporter au Québec.

Nous, les 10 conservateurs du Québec, nous disons ce que nous faisons, et nous faisons ce que nous disons.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AFGHANISTAN

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, hier, en comité parlementaire, moins d'une heure après la période de questions, le ministre de la Défense nationale clamait avoir conclu une entente qui donne, à nos militaires, accès aux détenus afghans.

Plus tard, il en disait un peu plus dans un ascenseur, et plus tard encore, dans un communiqué de presse.

Le premier ministre connaissait-il l'existence de cette entente avant que son ministre de la Défense nationale en fasse l'annonce d'une manière aussi improvisée et confuse, et s'agit-il d'une entente verbale ou d'une entente écrite?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, j'ai dit à plusieurs reprises cette semaine que le chef de l'opposition devrait connaître les faits avant de parler.

Les fonctionnaires du gouvernement du Canada ont consulté leurs homologues du gouvernement de l'Afghanistan. Ce dernier n'a pas bloqué l'accès aux prisons, comme le prétend le chef de l'opposition. C'est une allégation fautive et irresponsable. Il devrait s'excuser auprès des militaires canadiens.

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, c'est encore plus embrouillé qu'avant. J'en rirais si des vies humaines n'étaient pas en jeu.

Le ministre de la Défense nationale a déclaré que nos militaires pouvaient avoir accès à nos détenus, mais le chef d'état-major de la Défense, ignorant tout d'un prétendu accord, a déclaré que ce n'était pas le domaine d'expertise des militaires. Il a déclaré que ce ne sont pas des soldats qui surveilleraient la situation des détenus.

Qui a raison? Le ministre ou le général? S'il existe un accord, pourquoi le premier ministre ne le montre-t-il pas aux Canadiens tout de suite?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, je conseillerai au chef de l'opposition de vérifier les faits avant de faire des allégations mettant en cause les militaires canadiens.

La vérité, c'est que nous avons consulté le gouvernement de l'Afghanistan ces derniers jours. Nous n'avons rien constaté qui permette de croire que l'accès aux prisons était interdit. En fait, les autorités afghanes, en plus d'accepter que nous ayons accès aux prisons, ont accepté d'officialiser l'entente afin qu'il n'y ait aucun malentendu.

Les allégations ont été faites de façon imprudente, sans connaître les faits. Le chef de l'opposition devrait présenter des excuses aux militaires canadiens.

Des voix: Oh, oh!

• (1420)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le chef d'état-major de la Défense...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le chef de l'opposition a la parole. Il nous faut être en mesure d'entendre la prochaine question.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le chef d'état-major de la Défense n'était pas au courant de l'accord. Le ministre des Affaires étrangères n'était pas au courant de l'accord. Lorsqu'il a été interrogé à ce sujet de manière impromptue, il a déclaré qu'il apprenait lui-même la nouvelle et qu'il pensait que c'était une bonne idée.

Le premier ministre affirme maintenant que nous n'avons pas besoin d'un accord parce que nous avons toujours accès aux détenus pour vérifier leurs conditions de détention. Ce serait une plaisanterie si ce n'était pas si grave.

Voici ma question au premier ministre: fait-il encore confiance à son ministre de la Défense nationale?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, celui en qui je n'ai pas confiance, c'est le chef de l'opposition.

Nous signerons une entente officielle afin que nous n'ayons plus jamais à faire face à de telles accusations sans fondements.

Le fait est que le véritable problème, c'est la volonté du chef du Parti libéral et de ses collègues de croire, de répéter et d'exagérer toute accusation portée contre les militaires canadiens qui se battent contre des fanatiques et des assassins que l'on appelle les talibans. C'est une honte.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas comment le premier ministre peut croire que les allégations sont sans fondement s'il n'a pas du tout fait enquête à leur sujet.

Le ministre de la Défense a déclaré hier qu'il avait convenu de modalités d'accès avec le gouvernement de la province de Kandahar. Puis il a publié un communiqué selon lequel l'entente avait été conclue en réalité avec la Direction générale de la sécurité nationale ou NDS, la police du renseignement accusée de torture dans le rapport sur les affaires étrangères publié la semaine dernière.

Nous sommes maintenant devant deux versions contradictoires, auxquelles s'ajoute un arrangement improvisé avec une organisation dont les pratiques de torture sont connues, alors que c'est justement ce que nous tentons d'empêcher. Je sais que le premier ministre déteste reconnaître qu'il a tort, mais cette farce a assez duré...

Le Président: Le premier ministre a la parole.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, le gouvernement prendra le temps voulu pour obtenir les faits. Le ministère de la Sécurité publique a consulté ses homologues des prisons afghanes. Le ministère de la Défense nationale a fait de même. Le ministère des Affaires étrangères est en rapport avec le gouvernement afghan et d'autres organismes afghans. Je crois savoir que la Commission afghane indépendante des droits de la personne a tenu une conférence de presse à Kaboul pour mettre les pendules à l'heure sur certaines de ces questions.

La seule personne qui est dans le tort est le chef adjoint, lui qui a soutenu que ni nous, ni personne, ne pouvait avoir accès aux prisons en Afghanistan. Cela est faux et, au lieu de le répéter, il devrait retirer son commentaire.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je ne puis le retirer puisque la question est de savoir si la Commission afghane indépendante des droits de la personne est capable de faire enquête au sujet de ces abus, et il est clair qu'elle n'a pas cette capacité.

[Français]

Hier, le premier ministre s'est levé en Chambre et a dit qu'aucun de ses ministres n'était responsable de la décision des fonctionnaires, d'abord, de mentir sur l'existence d'un rapport accablant des Affaires étrangères, puis, d'en censurer le contenu.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'assumer sa responsabilité pour ces déclarations trompeuses et pour ce camouflage?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, les difficultés et les allégations sont les preuves du député du Parti libéral du Canada.

[Traduction]

Je dois également commenter l'aspect suivant. Une fois de plus, on lance à gauche et à droite des allégations selon lesquelles les rapports seraient camouflés, retenus, ou censurés par des ministres. Si le député veut m'accuser ou accuser quelque autre membre de notre gouvernement d'ingérence dans le processus d'accès à l'information, il devrait avoir le courage de le faire à l'extérieur de la Chambre ou de retirer une telle accusation.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président...

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

• (1425)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Laurier—Sainte-Marie a maintenant la parole.

[Traduction]

Si le président du Conseil du Trésor et le leader à la Chambre de l'opposition officielle souhaitent poursuivre leur dialogue, je les invite à le faire à l'extérieur pour que nous puissions poursuivre la période des questions.

[Français]

L'honorable député de Laurier—Sainte-Marie a maintenant la parole.

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, on doit être clairs. Personne ici ne critique les militaires canadiens. Ceux que l'on critique, ce sont le premier ministre et ses ministres, surtout ceux de la Défense nationale et des Affaires étrangères. C'est notre devoir de le faire parce qu'ils sèment la confusion. C'est ce qui se passe.

Or, voilà des ministres qui ne lisent pas des mémos aussi importants que le résumé des activités, en 2006, des militaires en Afghanistan. Voilà qu'on nous disait, hier, qu'il y avait une nouvelle entente verbale.

Je pose ma question au premier ministre. Y a-t-il une entente ou n'y en a-t-il pas? Et peut-on la voir, cette entente?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, c'est ce seul gouvernement qui appuie les Forces canadiennes. C'est ce seul gouvernement qui donne de nouveaux équipements aux Forces canadiennes, contrairement aux vœux de l'opposition et du Bloc québécois. C'est ce gouvernement qui appuie la mission en Afghanistan quand nos soldats sont en danger. C'est seulement ce gouvernement qui appuie et qui défend les Forces canadiennes.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est ce premier ministre qui ne répond pas aux questions. C'est ce premier ministre qui fait tout pour discréditer les militaires canadiens. C'est ce premier ministre qui est une pâle imitation de George Bush, actuellement.

Je lui dis que s'il y a une entente, qu'il l'a dépose. S'il y en a une, c'est l'admission qu'il n'y en avait pas avant et, qu'en ce sens, il violait la Convention de Genève. C'est cela que le ministre de la Défense nationale a fait hier. Qu'il s'en rende compte!

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, les séparatistes disent qu'ils sont les vrais défenseurs des Forces canadiennes. Après avoir fait une telle déclaration, ils les accusent de violer la Convention de Genève.

[Traduction]

Les séparatistes prennent la parole pour accuser nos militaires de violer la Convention de Genève et les libéraux applaudissent. C'est honteux.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je veux reprendre le premier ministre. Le Bloc québécois n'accuse pas les militaires canadiens de violer la Convention de Genève. On accuse le gouvernement en raison de sa confusion. Le premier ministre et les deux autres ministres induisent la Chambre en erreur. Ce sont eux qu'on accuse de violer la Convention de Genève. Personne d'autres.

Après que le ministre de la Défense nationale ait invoqué une entente avec la Croix-Rouge, après avoir regardé, yeux dans les yeux, le président de la Commission indépendante afghane, cela adonne qu'hier, entre 15 heures et 16 heures, il aurait soudainement pris le téléphone, aurait appelé là-bas et là, on a une nouvelle entente. Cela veut dire une chose, soit que les ententes précédentes ne valaient rien. Qu'est-ce qu'on attend pour demander...

Le Président: L'honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nos militaires en Afghanistan font un travail très difficile dans des conditions dangereuses. Je rejette tout à fait n'importe quelle suggestion à l'effet que nos militaires violent nos obligations internationales. Au contraire, nos soldats et nos militaires du Québec, les Van Doos, et du reste du Canada sont des héros canadiens.

• (1430)

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre se rend-il compte qu'il défend l'indéfendable, que son ministre de la Défense nationale s'est complètement discrédité et que lui-même, en défendant ce ministre discrédité, se discrédite? Se rend-il compte qu'avec cette prétendue nouvelle entente verbale, il fait l'admission que le Canada violait la Convention de Genève?

Le premier ministre ne trouve-t-il pas qu'il y a déjà assez d'éléments et qu'il doit obtenir la démission du ministre de la Défense nationale aujourd'hui même?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le député répète encore cette allégation irresponsable. Les faits indiquent qu'il n'y a pas de blocage de l'accès aux prisons par les autorités afghanes, comme le dit le Bloc québécois et les autres partis de l'opposition. Ce sont les partis de l'opposition et ce député qui sont discrédités par ces allégations.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, voyons ce qui se passe ici et maintenant. Le gouvernement improvise des politiques en ce qui concerne le droit international et les responsabilités du Canada à cet égard.

Hier, le ministre de la Défense nationale a dit qu'il y avait une entente. Mais il n'y en avait pas. Il a induit les Canadiens en erreur, c'est évident, après avoir répété sans cesse que nous n'avions pas besoin d'entente. Maintenant, le premier ministre affirme qu'il n'y a pas d'entente à l'heure actuelle, que nous avons toujours eu accès aux prisonniers et qu'il y aura une entente de toute façon.

Nous sommes-nous prévalus de cet accès? L'avons-nous fait? Avons-nous assumé nos responsabilités? Quand le premier ministre va-t-il congédier...

Le Président: Le ministre de la Sécurité publique a la parole.

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre de la Sécurité publique a la parole. Les députés enthousiastes devront se calmer, car le ministre a la parole et nous allons l'écouter.

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le Président, les gens sont toujours prêts à écouter des allégations fausses, mais quand vient le temps d'entendre la vérité, ils se bouchent les oreilles.

Questions orales

Je puis dire à la Chambre que, depuis un bon bout de temps, des agents du Service correctionnel du Canada travaillent à Kandahar. J'ai d'ailleurs parlé à l'un d'entre eux il y a deux jours. Elle a déjà eu accès 15 fois à la prison de Kandahar. Elle jouit d'un accès complet. Elle s'est rendue hier au centre de détention et elle y a remarqué des améliorations. C'est difficile, mais il y a des progrès. C'est difficile, mais il y a des améliorations.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, pourquoi ces renseignements, ces prétendus faits, n'ont-ils pas été présentés à la Chambre avant? Que se passe-t-il? Assistons-nous en direct à l'invention de renseignements? Le gouvernement est-il en train d'établir sérieusement des politiques? Se comporte-t-il de façon responsable? La réponse est non. Jour après jour, on nous lance un ramassis de renseignements inventés.

Les Canadiens exigent que le gouvernement assume ses responsabilités. Quand le premier ministre va-t-il, en premier lieu, mettre un terme au transfert des détenus? Il faut qu'il le fasse. Et quand va-t-il congédier son ministre de la Défense nationale, qui n'est même pas capable de répondre aux questions?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, j'ai répété à maintes reprises au chef du NPD et à d'autres à la Chambre cette semaine que leurs allégations ne concordent pas avec les faits tels que nous les comprenons. J'ai décidé de procéder à des consultations au cours des prochains jours pour connaître les faits. Je peux dire au chef du NPD que l'allégation selon laquelle nous n'avons pas accès aux prisons afghanes est complètement fausse. Par ailleurs, je sais que la Commission afghane indépendante des droits de la personne a nié aujourd'hui d'autres allégations la concernant.

Ce qu'il faut se demander, c'est pourquoi le chef du NPD ne retire pas tout simplement son allégation au lieu de continuer à critiquer la mission et les militaires canadiens.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, tout le monde tente de comprendre de quoi parle le gouvernement. Il n'est plus question de la Croix-Rouge; il n'est plus question de la Commission afghane indépendante des droits de la personne; c'est de nous, du Canada, que le gouvernement parle. Ce sont des Canadiens qui s'assurent que les droits des détenus sont respectés, conformément à la Convention de Genève. Ce sont des Canadiens qui font ce travail, mais ce ne sont pas des soldats, puisque le général a dit qu'il ne s'agissait pas de soldats. De qui s'agit-il alors? Le premier ministre peut-il garantir que ces détenus sont effectivement traités conformément à la Convention de Genève?

• (1435)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je vais expliquer très clairement la situation au chef de l'opposition. Pendant quatre ans, malgré de nombreux rapports sur ces préoccupations en Afghanistan, l'ancien gouvernement libéral n'a jamais mis en oeuvre de politique sur les détenus. Dans les derniers jours du règne des libéraux, une entente a été signée. Nous avons, depuis, amélioré cette entente et nous collaborons avec la Commission afghane indépendante des droits de la personne à cet égard.

Nous avons, depuis, reçu des renseignements supplémentaires et les autorités afghanes nous ont signifié leur volonté de signer une entente officielle afin d'ouvrir leurs prisons au gouvernement canadien. Nous allons signer une telle entente.

Je souhaiterais que le chef de l'opposition, au lieu de continuer de justifier l'accusation, se contente de la retirer.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur prétend qu'il n'était pas au courant des mauvais traitements infligés aux détenus. Pourtant, nous savons maintenant que le ministère des Affaires étrangères était au courant, que le gouvernement afghan était au courant et que le Service correctionnel du Canada était au courant. Le ministre de la Défense a maintenu sa stratégie jusqu'à ce qu'il panique et sorte de son chapeau cette soi-disant nouvelle entente, hier.

Le ministre croit-il honnêtement que les Canadiens sont dupes? Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire ce que le gouvernement leur dit à propos de cette mission?

Le Président: La secrétaire d'État a la parole.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Je sais que, parfois, des ministres qui prennent la parole sont accueillis avec énormément d'enthousiasme, mais nous avons besoin d'un peu de silence. La secrétaire d'État a la parole.

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Monsieur le Président, la vérité est que les députés de l'opposition ont lancé de fausses accusations toute la semaine. Au lieu de continuer de les répéter, ils devraient s'excuser.

Nous avons confirmé aux députés de l'opposition que nous n'avons pas de difficulté à avoir accès aux détenus. Nous avons communiqué avec les autorités afghanes, qui ont offert de signer une entente officielle, que le ministère des Affaires étrangères se chargera de rédiger.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, l'accord initial entre le Canada et l'Afghanistan interdisait de transférer des détenus s'ils risquaient un traitement inhumain et la torture. Nous avons des preuves, y compris celles qui ont été fournies par la Commission afghane indépendante des droits de la personne, que des détenus ont été torturés impunément.

Le gouvernement continue-t-il de transférer des prisonniers contrairement au droit international? Le gouvernement cherche-t-il à obtenir la restitution des détenus transférés, conformément au droit international? Pourquoi devrions-nous nous fier à un accord que nous n'avons pas vu et qui a été conclu avec des gens impliqués dans ces tortures?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, quant à nous, nous demandons pourquoi ils se fient tellement à de fausses allégations.

Nous voulons être certains que, quels que soient les actes que les prisonniers peuvent avoir commis, leurs droits humains seront protégés. À l'occasion de toutes leurs visites, nos agents du Service correctionnel n'ont constaté aucune preuve de torture.

L'opposition devrait savoir une chose. Les talibans ressemblent à Al-Qaïda. Les talibans s'entraînent avec les membres d'Al-Qaïda et utilisent les mêmes méthodes. Les talibans ont reçu pour instruction de mentir si on les interroge au sujet de la torture. En fait, on leur donne directement pour instruction de dire qu'ils ont été torturés, même si ce n'est pas vrai. Cela complique les choses, mais nous voulons que les droits de tous les prisonniers soient protégés.

Questions orales

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a dit qu'il prenait au sérieux les responsabilités qui sont les siennes en vertu du droit international et de la Charte des droits.

Pourquoi alors le gouvernement a-t-il rejeté, devant la Cour fédérale, une action intentée par Amnistie Internationale pour déterminer les obligations du Canada en vertu du droit international et de la Charte des droits et libertés? Pourquoi le gouvernement a-t-il fait valoir que les plaignants n'avaient pas qualité pour aller devant les tribunaux?

Le gouvernement ne devrait pas dire qu'il ne peut pas répondre à cette question parce qu'elle est devant les tribunaux. Pourquoi le gouvernement cherche-t-il à empêcher les tribunaux de se prononcer sur cette question?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, maintenant qu'ils ont montré qu'ils croyaient à de fausses allégations, les voilà qui reculent.

Nous nous soucions des droits des prisonniers dans tous les pays. Lorsque des soldats britanniques ont été capturés par un régime qui a torturé et tué Zahra Kazemi, l'opposition n'a rien dit au sujet de ces prisonniers. Nous n'avons rien entendu à propos des détenus dans les prisons cubaines et des craintes concernant leur sort.

Les talibans sont les pires tueurs du XXI^e siècle. Tout ce que nous entendons au sujet des talibans c'est la suggestion que le chef de l'opposition a faite récemment de construire un Guantanamo du Nord, ici au Canada et de les faire venir chez nous. Pourquoi? Pourquoi reçoivent-ils autant d'attention?

• (1440)

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères, responsable au gouvernement de la signature des traités, a été surpris, lui aussi, d'apprendre hier l'existence de cette nouvelle entente verbale sur le traitement des prisonniers. C'est le même ministre qui disait, hier, qu'il n'avait pas lu le rapport de ses hauts-fonctionnaires sur les tortures subies dans les prisons afghanes.

Le ministre trouve-t-il cette situation normale? Entend-il assumer enfin ses responsabilités?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, en février dernier, j'étais très fier lorsque j'ai dit adieu à deux de nos fonctionnaires du système carcéral fédéral qui sont maintenant en Afghanistan. Le fonctionnaire avec qui j'ai parlé il y a deux jours a mentionné qu'il était allé au moins 15 fois dans la prison. Ce n'est pas une tâche facile, mais les fonctionnaires sont présents.

Nous prenons très au sérieux les droits des prisonniers et les droits humains de tous les gens, et nous allons continuer à utiliser ce système carcéral.

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le problème c'est que, dans aucune des ententes du Canada, il n'y a de droit d'accès en tout temps pour toute la durée de détention des prisonniers. C'est cela qui manque et c'est ce que je demandais hier au ministre de la Défense nationale.

Avait-il lu les ententes? Pourquoi n'a-t-il pas assuré le droit d'accès en tout temps? Les 15 fois dont parle le ministre se sont produites après que le droit d'accès en tout temps ait été demandé.

Le ministre des Affaires étrangères entend-il prendre ses responsabilités et s'assurer qu'il y a une vraie entente qui défende les droits des soldats et des prisonniers?

[Traduction]

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je me demande bien pourquoi les députés de l'opposition n'ont pas lu les renseignements que moi-même et d'autres personnes avons rendu publics en ce qui a trait aux agents de correction envoyés en Afghanistan. Il y a longtemps que nous avons publié ces renseignements. Cela ne les a jamais intéressés. Ils n'ont jamais voulu s'entretenir avec nos agents de correction. Ils n'ont jamais voulu tenir compte des rapports très élogieux que même les prisonniers ont faits sur la façon dont ils étaient traités par les soldats canadiens. Toutefois, lorsque qui que ce soit transmet une allégation non fondée, ils sont toujours prêts à y accorder foi.

Nous avons souligné que nos agents de correction avaient effectué des visites dans ces prisons. Les députés de l'opposition n'ont jamais posé une seule question à ce sujet.

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères ne peut nous garantir que cette entente verbale, dont parle son collègue, deviendra une véritable entente écrite dont il pourra nous prouver l'existence en la déposant ici, en cette Chambre.

Le ministre peut-il nous donner l'assurance que cette entente verra au respect de la Convention de Genève, dont le Canada est signataire, et qu'il s'assurera qu'elle s'applique partout en Afghanistan?

[Traduction]

L'hon. Helena Guergis (secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports), PCC): Oui, monsieur le Président. D'ailleurs, les représentants des Affaires étrangères rédigeront un projet d'entente officielle pour empêcher que des accusations aussi fausses et irréflechies ne soient lancées.

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, le ministre de la Défense nationale prétend avoir conclu une entente récente avec les autorités de Kandahar, qui permettrait à des émissaires canadiens de rendre visite aux détenus afghans afin de s'assurer qu'ils sont bien traités.

Comment le ministre des Affaires étrangères entend-il procéder pour s'assurer que toutes les prisons, même celles qui sont à l'extérieur de Kandahar, pourront être visitées, et ainsi éviter que le Canada ne viole la Convention de Genève?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, notre intention est claire. Nous allons continuer ce que nous faisons depuis longtemps. Hier, des fonctionnaires du système carcéral fédéral et des fonctionnaires des Affaires étrangères étaient dans l'établissement de détention de Kandahar — pas dans la prison même — et ils ont encore reçu une invitation ouverte, tel jour, telle semaine, pour visiter et s'assurer qu'il n'y a pas de torture — nous l'espérons — dans ces endroits.

• (1445)

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, le chef d'état-major et le ministre des Affaires étrangères n'étaient pas au courant d'une nouvelle entente permettant d'avoir accès aux prisonniers transférés par les Forces canadiennes. On comprend pourquoi, il n'y en avait pas!

Questions orales

Maintenant, on nous dit qu'il va y en avoir une, mais quand? Quand aura-t-on les détails de cette nouvelle entente? Que va-t-on faire pour s'assurer que ces prisonniers sont bien traités?

[Traduction]

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, il est malheureux que les millions de téléspectateurs qui sont actuellement rivés à leur poste de télévision ne puissent voir la panique qui s'est emparée des députés de l'opposition qui tentent de faire marche arrière et de changer de notes et de questions parce qu'ils se rendent compte qu'ils se sont fait prendre.

Ils se sont fait prendre à transmettre de fausses allégations et à ne pas avoir communiqué avec nous pour vérifier ce qu'il en était réellement. Nous avons à maintes fois confirmé nos dires. Ils se sont faits prendre la main dans le sac après avoir cru de fausses allégations à l'égard de nos valeureux et dévoués soldats.

Nous continuerons de respecter les droits des prisonniers et de nous assurer que les autres le font aussi malgré les fausses allégations colportées par l'opposition.

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Parlons de panique, monsieur le Président. Il y a tout d'abord eu la Croix Rouge, puis la Commission afghane indépendante des droits de la personne et ensuite un autre organisme quelconque, puis nous avons entendu dire hier soir qu'une nouvelle entente devait être conclue. J'ai aussi entendu dire que le Service correctionnel du Canada allait collaborer.

Le Service correctionnel du Canada sera-t-il chargé de vérifier en permanence les conditions des détenus. Quand verrons-nous cette entente?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, souvent au cours d'un débat, lorsqu'un personne panique, élève la voix et lance plusieurs questions en rafale, c'est qu'elle a perdu la partie. C'est ce qui se produit actuellement chez nos vis-à-vis.

Comme je l'ai déjà souligné, le Service correctionnel du Canada participe aux efforts depuis un bout de temps déjà. Nous en avons informé les gens, mais ils n'ont jamais songé à demander ce que les agents du Service correctionnel observent là-bas.

Ils sont prêts à croire sur parole tout prisonnier ou supposé prisonnier taliban, mais pas les agents du Service correctionnel qui risquent leur vie en se rendant en Afghanistan et dans certains autres secteurs. Nous, nous avons foi en ces gens dévoués.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, des porte-parole de centres de détention à Kandahar, la Commission afghane indépendante des droits de la personne, Louise Arbour, une éminente Canadienne, et le rapport très censuré des Affaires étrangères ont tous indiqué que les détenus dans les prisons afghanes étaient régulièrement victimes de torture et de mauvais traitements, ce qui est contraire à la convention de Genève.

A-t-on rendu compte au jour le jour, dans le cadre des prétendues inspections menées par le Service correctionnel du Canada, des détenus dont le Canada est responsable, oui ou non?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, hier, des représentants du Service correctionnel et des Affaires étrangères sont allés à la Direction nationale de la sécurité où les prisonniers sont habituellement détenus un mois ou deux et ils ont posé cette question. On leur a montré le registre. Nous ne savons pas de quand il date ou s'il a toujours été gardé intact, mais il existe un registre qui contient tous les noms et nos représentants ont pu examiner ces noms.

Des médecins se rendent à cette installation une fois par semaine. Les familles sont avisées quand un des leurs est détenu à cet endroit.

Pour cet établissement, oui, nos responsables ont vu le registre hier.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, le registre est une chose, l'être humain en est une autre.

Le ministre ne peut nous dire combien de détenus sont sous la responsabilité du Canada. Il ne peut nous dire qui ils sont, où ils sont ou dans quelles conditions ils se trouvent.

Le ministre a donné de faux renseignements à différentes reprises, comme le ministre de la Défense nationale, qui, hier, a prétendu qu'il existait une nouvelle entente. Nous savons aujourd'hui que c'est faux.

Le premier ministre appuiera-t-il nos braves militaires en Afghanistan en choisissant, parmi ses plus talentueux députés d'arrière-ban, un nouveau ministre de la Défense qui saura être un dirigeant que nos militaires pourront enfin respecter?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, comme nous parlons de questions sérieuses, il est difficile de ne pas trouver quelque peu comique de voir le député nous interroger au sujet du registre en pensant nous avoir et déclarer, après que je lui ai dit que les responsables avaient vu le registre hier, que le registre est sans importance.

Les responsables ont vu les détenus. Le député dit maintenant que nous mentons et j'espère qu'il s'en excusera.

Nous avons vu ces gens. Nous nous préoccupons d'eux. Deux détenus ont parlé à nos représentants au sujet du traitement qui leur était réservé et nos représentants ont soulevé le fait qu'ils avaient des entraves aux pieds. Nous ne croyons pas qu'ils devraient avoir des entraves aux pieds.

* * *

● (1450)

LE DÉPUTÉ D'OKANAGAN-COQUIHALLA

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont accusé le ministre de la Sécurité publique d'être mêlé à l'affaire Jim Hart. Ils ont réclamé une enquête de la GRC et le député d'Ajax—Pickering a même demandé au ministre de quitter ses fonctions.

Le ministre a-t-il reçu une réponse de la GRC et, le cas échéant, accepterait-il de faire part de cette réponse à la Chambre?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, j'ai reçu aujourd'hui une lettre de la GRC m'informant qu'elle avait passé en revue l'information qui lui avait été transmise par le député d'Ajax—Pickering et tous les documents pertinents. L'enquête de la GRC sur cette affaire ne sera pas rouverte; par conséquent, il n'y a rien à ajouter à ce sujet.

Lorsque nous venons ici, nous souhaitons repartir avec, à tout le moins, notre réputation intacte. J'espère que le député d'Ajax—Pickering observera notre longue tradition, puisque nous savons que cela ne fera pas la manchette comme les accusations qu'il a proférées, et qu'il se lèvera maintenant pour, au moins, présenter ses excuses.

*Questions orales***LE PATRIMOINE CANADIEN**

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, le nouveau scandale des commandites met en cause la ministre. Hier, lorsqu'elle tentait tant bien que mal de se justifier, la ministre a essayé d'impliquer le député de Windsor-Ouest parce qu'il ne faisait que faire son travail lorsqu'il lui a écrit pour lui demander des idées au sujet du financement du festival.

Ce qu'elle a omis de dire à la Chambre, c'est que, cette semaine, elle lui a écrit personnellement pour lui dire qu'elle n'avait aucune idée sur d'éventuelles sources de financement. Pendant ce temps, elle demandait personnellement à de simples députés conservateurs des idées sur la façon de dépenser 30 millions de dollars.

Je demande à la ministre de faire ce qui s'impose, de présenter des excuses à la Chambre et de rétablir les faits.

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, nous avons reçu un certain nombre de demandes pour le financement du festival. Nous reconnaissons qu'il y a des besoins communautaires, et c'est pourquoi nous avons annoncé, dans le budget, notre intention de créer un programme. Les critères n'étant pas encore établis, nous avons sollicité le point de vue de tous les députés.

Nous voulons nous assurer que le gouvernement réponde aux besoins communautaires, comme tous les députés l'ont dit, mais nous voulons le faire dans le cadre d'un processus transparent et fondé sur la reddition de comptes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un autre fonctionnaire malhonnête, mais d'une ministre malhonnête. La ministre a laissé tomber le secteur des arts, le secteur du bénévolat et le secteur des musées. De plus, en participant elle-même à cette gabegie, elle a abusé de son rôle de ministre. Elle a enfreint les règles de la reddition de comptes et de l'éthique.

Ce n'est pas la première fois qu'elle commet une transgression. Elle a personnellement sollicité des idées auprès de députés tout en affirmant à d'autres qu'elle n'avait pas d'argent.

Quand la ministre fera-t-elle ce qui s'impose et démissionnera-t-elle enfin?

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement actuel veut répondre aux vrais besoins de nos collectivités. Il estime qu'en tenant des consultations en bonne et due forme il établira un programme qui répondra aux besoins réels de ces collectivités pour célébrer leurs arts et leur patrimoine.

J'ai demandé à tous les députés de me donner leur avis parce que nous voulons nous assurer d'avoir des propositions et veiller à ce que le processus soit transparent et engage la responsabilité du gouvernement.

* * *

L'AFGHANISTAN

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, je demande au premier ministre de confirmer la toute dernière version de son gouvernement.

Le ministre de la Sécurité publique a dit que c'est le Service correctionnel du Canada qui a veillé à ce que les droits des détenus soient respectés en vertu de la Convention de Genève au cours des derniers mois et des dernières semaines. C'est un fait. Il ne s'agit pas de documents sur papier. Les droits de ces personnes ont été protégés.

Je suppose que, si le premier ministre et le ministre de la Défense nationale n'ont rien dit de tel au cours de toutes les semaines où nous leur avons posé des questions, c'est parce qu'ils n'étaient pas au courant des propos du ministre de la Sécurité.

• (1455)

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette semaine, lorsque ces allégations ont été faites, j'ai promis à l'opposition que le gouvernement consulterait ses fonctionnaires et ses homologues afghans et que nous réagirions sur la foi des preuves qui nous seraient présentées. C'est ce que nous faisons et c'est ce que nous avons fait aujourd'hui. Nous ne savons pas tout et je continuerai de tenir la Chambre informée.

Ce qui est évident, c'est que le chef de l'opposition et ses collègues improvisent leurs interventions de la période des questions aujourd'hui.

L'hon. Stéphane Dion (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, nous ne faisons que tenter de suivre les versions contradictoires du gouvernement.

Il faut que le premier ministre comprenne que son ministre de la Sécurité n'a pas seulement dit, « ces allégations ne sont pas fondées », mais qu'il a ajouté « nous savons que ce n'est pas vrai que des personnes ont été torturées ». Il sait que ce n'est pas vrai parce que le Service correctionnel du Canada a évalué la situation. C'est sa dernière version des faits.

Le premier ministre confirme-t-il cette dernière version?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je constate que le chef de l'opposition fait complètement fausse route aujourd'hui.

Toutefois, je confirme avoir dit que nous étions furieux à cause des allégations non fondées et parce qu'ils s'empressent de croire un taliban alors qu'ils ne croient pas les hommes et les femmes dévoués qui oeuvrent au sein de nos forces et de notre service correctionnel.

Qu'on m'entende bien. Ils croient des allégations qui ne sont pas fondées. Nous voulons faire en sorte que les droits des détenus soient respectés. Voilà qu'ils en remettent et qu'ils déforment les propos que nous avons tenus aujourd'hui. Il y a des intervenants sur place qui évaluent la situation. Nous ne pouvons pas offrir une protection parfaite, mais nous...

Le Président: Le député de Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor a la parole.

* * *

LE BUDGET

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Monsieur le Président, la mission en Afghanistan semble être en voie d'échapper à la mainmise du premier ministre le plus autoritaire de l'histoire du Canada, et on dirait que son propre caucus est aussi en train de lui échapper. Voici les dernières nouvelles à ce sujet.

Selon un reportage diffusé hier soir par Radio-Canada, ses collègues de la région atlantique sont en train d'allumer leur lanterne et peut-être aussi de sentir le roussi. Ils envisagent de voter contre le budget, qui leur fait du mal et qui fait mal à leur région.

Qu'est-ce que le premier ministre va faire pour éteindre l'incendie qui est en train d'embraser son propre caucus?

Questions orales

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je constate que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador vient de déposer aujourd'hui un budget prévoyant des dépenses plus importantes que jamais, une réduction de la dette et une diminution du fardeau fiscal. Voilà qui respire le bon budget conservateur. Ce gouvernement a bien l'air de s'être fait tellement malmener qu'il souhaite que le traitement continue.

**M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-
sor, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs viennent de rompre leur promesse, et le gouvernement en est fier.

Même le grand progressiste-conservateur John Crosbie a dit récemment qu'il appuyait le premier ministre Williams et qu'il admettait qu'une promesse avait bel et bien été rompue.

Cette semaine, nous avons pu constater que le premier ministre avait besoin de dissimuler tout ce qui risque de ternir son image vertueuse.

Comment arrivera-t-il à dissimuler les lignes de faille que son budget est en train de creuser un peu partout au Canada?

Mme Diane Ablonczy (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC): Monsieur le Président, les députés de l'opposition ont l'imagination fertile et ils semblent en abuser pour porter de fausses accusations.

En fait, le budget est bon pour le Canada et bon pour Terre-Neuve-et-Labrador. Nous sommes fiers de l'appuyer.

* * *

[Français]

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Réal Ménard (Hochelaga, BQ): Monsieur le Président, le ministre de la Justice et procureur général du Canada et le ministre de la Sécurité publique ont annoncé, le 23 avril dernier, la nomination de M. Steve Sullivan au poste d'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels.

La compétence et la compassion de M. Sullivan ne font aucun doute. En fait, ce qui pose problème, c'est qu'il est unilingue anglais, ce qui est inadmissible.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada convient-il qu'il est inadmissible qu'une personne occupe une fonction aussi stratégique que celle d'ombudsman aux victimes d'actes criminels sans avoir un français fonctionnel?

• (1500)

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, M. Sullivan a pris l'engagement d'améliorer son français. Il dispose des ressources nécessaires pour le faire.

[Traduction]

Une chose est sûre: cet homme est un défenseur hors pair des droits des victimes au Canada. Il donnera une voix à ces dernières, et ce, dans les deux langues officielles.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

Mme Carole Freeman (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, après plusieurs démarches, la ministre du Patrimoine canadien s'obstine et refuse toujours de nous dire ce que son gouvernement entend faire pour réaliser les conclusions du 13^e

rapport du Comité permanent du patrimoine canadien concernant le statut national du Musée ferroviaire de Delson-Saint-Constant.

Par son refus de rencontrer les acteurs de mon milieu, la ministre démontre, une fois de plus, le peu d'égards qu'a son gouvernement pour les citoyens de ma région et son déni d'une volonté majoritaire de la Chambre.

La ministre pourrait-elle simplement nous dire pourquoi son gouvernement hésite à consentir ce statut à Exporail?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, je suis toujours disposée, dans l'exercice de mes fonctions, à rencontrer des organismes et des groupes de représentants.

Le ministère est saisi d'une demande qu'il est en train d'analyser et d'examiner. Je rencontrerai les représentants aussitôt que l'analyse sera terminée.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre.

Le projet de loi C-278, la Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi, porte sur les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie et qui n'ont aucune aide financière. Le projet de loi a été mis aux voix à deux reprises à la Chambre, et n'oublions pas qu'il a joui de l'appui du Comité permanent des ressources humaines et du développement social.

Le gouvernement prendra-t-il les mesures nécessaires afin que ce projet de loi fasse l'objet d'une recommandation royale et puisse ainsi être mis aux voix à l'étape de la troisième lecture?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, la présidence s'est prononcée à ce sujet. La réponse est non.

* * *

LA SANTÉ

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, les maladies respiratoires touchent plus de 3,5 millions de Canadiens. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les maladies pulmonaires seront la troisième cause de décès dans le monde en 2020.

Le gouvernement a joué son rôle en convenant de garanties relatives aux délais d'attente avec les provinces et en publiant un nouveau guide alimentaire canadien. Nous avons aussi versé des subventions aux organismes de lutte contre les maladies du cœur et le cancer.

Le ministre de la Santé pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures prend le gouvernement pour améliorer la santé respiratoire des Canadiens?

Recours au Règlement

L'hon. Tony Clement (ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi d'annoncer qu'aujourd'hui même le nouveau gouvernement du Canada a contribué pour plus d'un million de dollars au financement et au soutien nécessaires à la création d'un cadre national sur la santé pulmonaire. Il s'agit d'une initiative coordonnée destinée à améliorer les politiques, le leadership, la recherche, l'innovation et les mesures de sensibilisation pour mieux combattre des maladies comme l'asthme, la MPOC, la fibrose kystique et d'autres.

Encore une fois, le même jour, l'opposition fait beaucoup de bruit pour rien, pendant que nous faisons le travail.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, le leader du gouvernement pourrait-il informer la Chambre du programme qu'il entend suivre pour le reste de la semaine et pour la semaine prochaine? Plus particulièrement, il pourrait nous dire quand il a l'intention de proposer le projet de loi sur la qualité de l'air, à savoir le projet de loi C-30, pour que la Chambre en termine l'étude?

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui nous allons poursuivre le débat sur la motion de l'opposition.

Vendredi, nous allons reprendre le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-43, le projet de loi sur les consultations pour le choix des sénateurs. C'est le projet de loi qui vise à renforcer la responsabilisation et la démocratie en donnant l'occasion aux Canadiens de décider qui les représentera au Sénat.

La semaine prochaine, nous allons nous concentrer sur le thème de la lutte au crime comme moyen d'accroître la sécurité dans nos rues et dans nos collectivités. C'est d'ailleurs ce soir qu'a lieu le lancement de cette démarche puisque le premier ministre prononcera une allocution lors de la soirée annuelle de reconnaissance du travail des policiers qui se tient dans la région de York, où j'habite. C'est en serrant la vis aux criminels que les parlementaires peuvent le mieux montrer qu'ils apprécient le courage de ces hommes et de ces femmes qui mettent leur vie en péril tous les jours pour protéger et servir leur collectivité.

Dans le cadre du thème de la lutte à la criminalité de la semaine prochaine, nous allons tout d'abord étudier le projet de loi C-48, qui porte sur la Convention des Nations Unies contre la corruption. Nous espérons nous entendre pour l'adoption de ce projet de loi à toutes les étapes.

Après le projet de loi C-48 nous nous pencherons sur le projet de loi C-10. C'est le projet de loi qui propose des peines minimales obligatoires pour les infractions mettant en jeu des armes à feu et pour les crimes violents. Le gouvernement proposera des amendements à l'étape du rapport pour rétablir certains aspects significatifs du projet de loi, de manière à faire en sorte que les criminels violents purgent effectivement leur peine en prison, puisque ces aspects ont été supprimés par les libéraux au comité.

Le projet de loi C-22, qui porte sur l'âge de protection, a fait l'objet d'un rapport du comité et sera étudié à l'étape du rapport et à celle de la troisième lecture.

Après l'étude du C-22, nous allons passer au projet de loi C-27, la mesure portant sur les délinquants dangereux, qui exigerait que tout

criminel condamné, par exemple, à trois occasions distinctes pour agression sexuelle violente, fasse la preuve devant le tribunal qu'il ne constitue pas un danger pour la société.

Le mardi 1^{er} mai sera un jour désigné.

Si nous en avons le temps, nous tenterons de mettre à l'étude le projet de loi C-52, le projet de loi d'exécution du budget.

Pour ce qui est de la question de l'environnement, notre gouvernement prend des mesures. Plus tard aujourd'hui, le député peut s'attendre à la présentation d'une mesure qui sera la pierre angulaire de nos efforts visant à réduire les gaz à effet de serre, lorsque le ministre de l'Environnement annoncera une initiative qui n'a jamais été prise par aucun autre gouvernement et qui dépasse tout ce qu'a pu faire n'importe quel autre gouvernement dans le monde.

* * *

• (1505)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES PROPOS TENUS PENDANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Monsieur le Président, il reste encore à savoir si la dernière observation du leader du gouvernement à la Chambre à propos de l'environnement se matérialisera. Mon recours au Règlement porte cependant sur un sujet différent.

À 14 h 25 cet après-midi, pendant la période des questions, le président du Conseil du Trésor a dit à deux reprises, en pointant du doigt les banquettes de l'opposition — et nous sommes nombreux de ce côté-ci à l'avoir entendu, sans compter certains occupants de la tribune de la presse — « vous et vos copains talibans », dans l'intention évidente d'attaquer aussi durement qu'injustement la réputation de députés de l'opposition. Cette attaque pourrait en fait être assimilée à une accusation d'acte criminel, portant ainsi atteinte aux privilèges et à la réputation de certains députés.

Je me demande si le président du Conseil du Trésor ne pourrait pas tout simplement retirer dès que cela lui sera possible ces propos inmodérés. Il doit pourtant savoir, comme tous les Canadiens, que personne au Canada n'est un ami des talibans.

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je crois que le président du Conseil du Trésor faisait allusion au fait que l'opposition libérale a été très prompte à ajouter foi aux allégations de mauvais traitement des prisonniers talibans en Afghanistan, cause que le Parti libéral semble avoir épousée. C'était le sens de ses propos.

Je serais heureux de l'entendre préciser sa pensée à ce sujet quand il sera de retour à la Chambre.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, il est important de signaler, à l'appui de ce qu'a dit le député de Wascana, que nous de ce côté-ci défendons la Convention de Genève au nom de et pour le bien de nos combattants, hommes et femmes, qui pourraient être faits prisonniers pendant ce conflit ou d'autres. Nous nous attendrions alors à ce qu'ils soient traités conformément aux dispositions de la Convention de Genève. La meilleure façon d'en avoir l'assurance...

Le Président: Je crois que nous nous écartons de l'objet du recours au Règlement. Attendons de voir ce que le président du Conseil du Trésor aura à dire, le cas échéant, comme le signalait le leader du gouvernement à la Chambre.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Nova-Ouest.

C'est avec plaisir que je prends la parole à la Chambre au nom de mes concitoyens de Don Valley-Est, au sujet d'une question qui préoccupe grandement tous les Canadiens, à savoir la participation du Canada à la mission de l'OTAN en Afghanistan.

C'est le deuxième grand débat que nous avons sur ce sujet en l'espace de quelques jours, et il n'est pas étonnant que de plus en plus de Canadiens manifestent leur intérêt pour la courageuse mission des hommes et des femmes de nos forces armées qui servent actuellement en Afghanistan.

Il ne fait aucun doute que tous les Canadiens appuient entièrement nos forces armées, mais dernièrement, un peu partout au pays, les gens commencent à avoir des doutes au sujet des plans futurs du ministre de la Défense nationale et du gouvernement conservateur pour l'Afghanistan.

Plus tôt cette semaine, le caucus libéral a présenté à la Chambre une motion qui aurait mis un terme à la mission de combat du Canada en février 2009. Cette motion aurait laissé à nos alliés de l'OTAN suffisamment de temps pour trouver un autre pays pour nous remplacer, tout en permettant au Canada de poursuivre ses efforts diplomatiques et de reconstruction dans tout l'Afghanistan.

Personne ne s'imagine que l'Afghanistan sera devenu un pays entièrement autosuffisant lorsque les troupes partiront en février 2009. Il faudra un effort concerté de la part de toute la communauté internationale pour bâtir les bases solides grâce auxquelles l'Afghanistan pourra répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

Lorsque les Forces canadiennes sont arrivées pour la première fois dans ce pays après les attaques du 11 septembre contre New York et Washington, l'Afghanistan était déjà un État en déroute, ravagé par plus de 30 années de guerre civile et l'occupation désastreuse de l'ex-Union soviétique. Lorsque les moudjahidines anti-communistes ont forcé l'URSS à se retirer de l'Afghanistan en 1989, le pays a connu une série de guerres civiles et a été divisé entre les seigneurs de la guerre.

Lorsque les talibans ont pris le contrôle de l'Afghanistan en 1996, ils n'ont pas hérité d'un pays, mais plutôt d'une région emprisonnée géographiquement, possédant peu de ressources naturelles et un terrain montagneux qui rendait ses frontières extrêmement difficiles à sécuriser.

En fait, la population diversifiée de l'Afghanistan reflète un grand nombre de ses voisins et, en raison de sa mosaïque culturelle constituée de Pachtounes, de Tadjikes, de Hazaras, d'Ouzbek, d'Aimak, de Turkmènes et de bien d'autres minorités, sa population a de la difficulté à assumer une identité nationale afghane commune.

Jusqu'ici, la route vers la reconstruction politique a été semée d'embûches. Des tremblements de terre causant des dommages, des ressources en eau douce limitées, un approvisionnement inadéquat en eau potable, l'érosion, le surpâturage, le déboisement, la pollution de l'air et de l'eau et une infrastructure en piteux état sont autant de

Travaux des subsides

facteurs qui ont fait de la reconstruction civile une tâche très ardue au milieu des attentats suicide lancés continuellement par les talibans.

Voilà pourquoi le Parti libéral n'appuie pas la motion néo-démocrate dont nous sommes saisis. C'est une motion déraisonnable. Le retrait immédiat des troupes de combat canadiennes que propose aujourd'hui le NPD enverrait seulement un message inquiétant à nos alliés de l'OTAN et transmettrait un message ambigu à la population afghane.

Les Forces armées canadiennes sont en Afghanistan dans un but précis. Je peux assurer à la Chambre qu'aucun gouvernement libéral ne chercherait à se soustraire à nos obligations envers l'OTAN. Nous ne trahirions pas non plus notre promesse au peuple afghan.

Un gouvernement libéral engagerait des efforts diplomatiques véritables avec nos alliés de l'OTAN pour un partage de la tâche dans le Sud de l'Afghanistan et presserait Washington et Islamabad de faire plus pour empêcher les combattants étrangers d'infiltrer les frontières.

Pour gagner le cœur et l'esprit du peuple afghan, la première mesure importante à prendre serait peut-être de mettre un terme à la pénurie d'eau chronique. Le pavot, qui alimente le trafic d'héroïne et finance les talibans, est l'une des rares cultures qui parvient à survivre au climat aride de l'Afghanistan sans irrigation. Si l'on reconstruit les réservoirs d'eau et les canaux, les agriculteurs ne seront plus forcés par les talibans de cultiver le pavot et ils pourront commencer à se lancer dans des cultures différentes pour alimenter le marché intérieur et peut-être même développer des marchés à l'étranger.

● (1510)

D'ici février 2009, quand le Canada est censé terminer sa mission de combat, nos forces auront servi pendant sept années consécutives, y compris trois d'entre elles dans la partie la plus dangereuse du Sud de l'Afghanistan.

Les Canadiens sont tout à fait conscients du fait que le succès en Afghanistan ne sera pas assuré par les seuls moyens militaires. En outre, on ne devrait pas faire croire au peuple afghan que la lutte contre les talibans, la protection des villages, ainsi que la construction des écoles et des routes sont la responsabilité des étrangers. Nous devons aider les Afghans à développer leurs capacités.

Le Canada devrait donner beaucoup plus de formation et d'aide à l'armée et à la police afghanes, et il devrait faire davantage pour améliorer le système judiciaire. Nous ne devrions pas construire des prisons comme l'a suggéré récemment le ministre de la Sécurité publique.

Plus tôt cette semaine, le Nouveau Parti démocratique a eu l'occasion de se joindre aux libéraux et de présenter aux Canadiens un mandat militaire clair pour les troupes canadiennes en Afghanistan. Il a choisi plutôt de s'allier aux conservateurs et de poursuivre la mission militaire pour une période indéterminée.

Aujourd'hui, le Nouveau Parti démocratique a soudainement changé d'avis, et il tente maintenant de se couvrir en insistant sur un retrait immédiat. Ce n'est pas le leadership que nos forces armées à l'étranger méritent.

Pour le bien des Canadiens et de nos forces armées, les libéraux demandent au premier ministre de remplir notre mandat jusqu'en février 2009 et d'informer nos alliés que le Canada mettra fin à sa mission de combat en Afghanistan dans les délais prescrits.

Travaux des subsides

● (1515)

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je suis toujours étonné de voir comment le Parti libéral peut déformer les faits et les chiffres et complètement nier ce qu'il a fait.

Premièrement, la députée affirme qu'un gouvernement libéral collaborerait avec l'OTAN. Les libéraux ont été au pouvoir jusqu'en 2006. Qu'ont-ils fait? Rien.

La députée soutient ensuite que la mission en Afghanistan est d'une durée non précisée. La Chambre a adopté une motion indiquant que la mission en Afghanistan durera jusqu'en février 2009; c'était très clair. Pourtant, la députée parle d'imprécision. Par la même occasion, elle parle de tout reconstruire, comme si le Canada n'en faisait pas assez.

La députée peut peut-être jeter un coup d'oeil sur le Pacte pour l'Afghanistan pour voir ce que fait le Canada. Elle a mentionné que le Canada construit des prisons. Ce n'est pas le cas. Nous formons des agents de police et l'armée afghane. Nous accomplissons tout ce qui est prévu dans le pacte et qui a été accepté par la communauté internationale et par le gouvernement de l'Afghanistan.

La députée pourrait peut-être lire le Pacte pour l'Afghanistan et voir ce qui a été réalisé là-bas; elle pourrait ensuite prendre une décision éclairée sur la question.

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, premièrement, le député doit se rappeler que c'est le ministre de la Défense nationale du gouvernement conservateur qui a changé son fusil d'épaule. Nous avons accepté le maintien des troupes canadiennes jusqu'en 2009. C'est le ministre de la Défense qui n'a pas cessé de dire que la mission pourrait durer 15 ans. Il vaudrait mieux que le gouvernement se débarrasse de ce ministre de la Défense incompetent.

Deuxièmement, pour ce qui est des réussites que nous espérons enregistrer en Afghanistan, je signale que lorsqu'un peuple n'a pas la capacité de se nourrir et qu'il n'a pas de sécurité économique, il faut les lui assurer. Il faut aider les Afghans à se nourrir et à trouver des solutions de rechange, ce que le gouvernement n'a pas fait.

Le gouvernement libéral précédent avait prévu des fonds pour la diplomatie et le développement. C'est dans le cadre d'initiatives de développement que le Canada est intervenu avec le concours de diverses ONG pour bâtir des écoles et mettre en place une infrastructure, mais il faut faire davantage pour aider le peuple afghan. Nous devons nous assurer que les Afghans comprennent que nous sommes là à leurs côtés pour créer un développement durable et transférer des connaissances. Nous devons jouer un rôle sur les plans de la diplomatie et du développement.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention l'exposé de la députée libérale et maintenant je pense pouvoir dire que, dans ce coin de la Chambre, nous sommes plus perplexes que jamais.

Les libéraux se sont prononcés en faveur de la position actuelle. La mission de combat en Afghanistan était essentiellement une stratégie concoctée par les libéraux. Puis, ils ont voté contre la prolongation de la mission, quoique un nombre suffisant de libéraux, y compris le leader adjoint du parti libéral, ont voté en faveur de la prolongation de la mission, ce qui a mené à la situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant.

Ensuite, les libéraux ont tenté de faire encore volte-face, disant, en gros, qu'ils voulaient prolonger la mission de deux ans, après quoi il pourrait y avoir un retrait. Ils ont maintenant devant eux une motion

très claire et les libéraux, encore une fois, ne savent pas sur quel pied danser.

On pourrait dire que, pour les Canadiens qui essayent de suivre les politiques libérales et d'y croire, c'est là encore un signe que les libéraux ne savent simplement pas où ils vont. Ils n'arrivent à rien.

Nous avons ici une motion qui dit très clairement que nous amorcerions le retrait sécuritaire des Forces canadiennes de leur mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan. Il semblerait que les libéraux, qui, il y a quelques jours disaient être contre et, quelques jours auparavant, disaient être pour, disent maintenant ne pas vraiment savoir s'ils voteront contre ou pour la motion.

Je ne peux m'empêcher de poser la question suivante à la députée: se rend-elle compte à quel point, à chaque fois que les libéraux adoptent une nouvelle position, ils se discréditent aux yeux de la population canadienne?

● (1520)

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je suis persuadée que le député est très conscient de la confusion que le NPD sème en appuyant les conservateurs. Lorsque le gouvernement libéral a envoyé des troupes, c'est au camp Julian qu'il les a envoyées et la mission qu'il leur a confiée portait sur le développement, la défense et la diplomatie. Nous n'avons pas changé d'idée.

La motion déposée par le NPD demande le retrait immédiat des troupes, ce qui est tout à fait irresponsable. Le NPD aurait pu appuyer la motion soumise à la Chambre hier ou avant-hier, qui exigeait une stratégie de retrait des troupes avant février 2009 afin de donner le temps à l'OTAN de trouver des remplaçants. Le NPD agit de façon irresponsable et il peut continuer de le faire parce qu'il ne sera jamais au pouvoir.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de cette motion, que je ne suis pas en mesure d'appuyer.

Cette motion me rappelle le débat que nous avons eu l'an dernier, ou l'année d'avant peut-être, lorsque les députés néo-démocrates disaient que nos soldats devaient tous être déployés à Kandahar, mais pas ailleurs en Afghanistan. J'ignore ce qu'ils croyaient que les soldats feraient à Kandahar. Ils pensaient peut-être à une grillade de saucisses et de guimauves. Je crois que les balles transpercent la peau à cet endroit aussi. Ce n'est pas moins dangereux.

[Français]

J'ai fait partie du gouvernement qui, à la suite des événements du 11 septembre 2001, a dû faire face à une situation internationale tout à fait nouvelle, tout à fait différente. Le monde occidental a vécu quelque chose dont il n'avait jamais fait l'expérience. On a subi un grand attentat terroriste sur notre territoire. Un pays membre de l'OTAN, partenaire du Canada, s'est fait attaquer par une organisation parrainée par un État. Lorsqu'un État membre de l'OTAN est attaqué, tous les États membres sont attaqués et on doit répliquer. C'est ce que le Canada a fait. On s'est engagé, avec les autres partenaires de l'OTAN, à aller déboulonner le régime taliban qui, avec Al-Qaïda, avait organisé cet attentat. On a fait cela. On savait qu'on n'était pas parti pour trois ou six mois, pour une petite mission internationale rapide. On savait que nos soldats ne reviendraient pas bientôt chez nous.

Travaux des subsides

En tant que député de cette Chambre et ministre de l'époque, je savais dans mon cœur que ce serait une longue démarche. On allait dans un pays en difficulté et si on déboulonnait le régime, on allait créer la période d'instabilité complète que l'on connaît maintenant. L'OTAN nous a demandé de jouer un rôle très difficile, soit d'aller dans la région de Kandahar, qui est probablement l'endroit le plus difficile de tout l'Afghanistan. On a accepté.

Le gouvernement conservateur actuel a déposé une motion en Chambre pour augmenter notre participation et pour garantir aux États membres de l'OTAN qu'on serait là au-moins jusqu'en 2009. J'ai voté en faveur de cette motion, non pas parce que j'étais d'accord avec la motion, car j'étais contre le principe. Mais je maintiens qu'il s'agit là d'une décision du gouvernement. Le gouvernement doit expliquer cela aux Canadiens et en subir les conséquences. La décision ne peut pas être prise à la Chambre des communes après seulement trois heures de débat et sans avoir toutes les informations nécessaires pour décider d'une telle chose.

La décision m'était donc imposée, et j'ai voté en faveur de la motion qui venait appuyer nos hommes et nos femmes en service en Afghanistan, ou qui se préparent à y aller. La motion appuyait également les autres États membres de l'OTAN qui, comme nous, prennent des risques.

Je pense qu'il est tout à fait raisonnable de dire aux autres États membres qu'on va mettre une fin à cette situation où on prend les plus grands risques. Je ne pense pas qu'on doive dire maintenant à l'OTAN quand on va se retirer complètement de l'Afghanistan. Notre parti a présenté une motion où on disait qu'on se retirerait de la région de Kandahar en février 2009, donnant ainsi airement le temps aux autres États membres de l'OTAN de trouver un remplaçant pour reprendre notre rôle dans cette région.

Ce n'est pas ce qu'on nous demande ici. Les néo-démocrates ont voté contre notre motion et, aujourd'hui, ils nous demandent de dire au revoir aux États membres de l'OTAN, de leur dire qu'on est parti, qu'on n'est plus là. Ils veulent qu'on dise la même chose aux Afghans que l'on protège maintenant et qui ont rêvé avec nous d'un pays meilleur. On doit leur dire qu'on n'est plus là pour les protéger, pour aider leur développement, et qu'ils peuvent se faire massacrer par les factions internes de l'Afghanistan qui veulent un retour aux jours des talibans et d'Al-Qaïda, etc. Ils veulent qu'on laisse ces gens à leur propre sort. Pour moi, ce n'est pas possible.

J'ai assisté à une conférence, organisée par le Centre Pearson pour le maintien de la paix de mon comté, à l'édifice en face du Club de la Presse nationale à Ottawa. J'ai écouté les militaires qui étaient là pour servir. Des sergents ont dit que les Canadiens avaient gagné toutes les batailles à Kandahar, toutes. J'ai écouté également les représentants de la Croix-Rouge et de la GRC qui nous ont dit que si on se retirait, c'était fini. On veut faire du développement, on veut faire intervenir la diplomatie. Le Parti libéral, comme tout le monde, veut le système des 3D. Or on ne peut pas avoir le développement et la diplomatie avant qu'il y ait la sécurité, et c'est cela le rôle de nos militaires. C'est un rôle difficile qu'ils tiennent merveilleusement, et je les encourage.

Cependant, il faut les protéger. Il faut leur dire pour combien de temps encore ils seront là et de quelle façon ils vont participer. Il faut assurer ces militaires, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, qu'il y aura une rotation, pas deux ou trois. Ils ne seront pas 10 ou 15 ans dans cette région, car il y aura une rotation, et ils ne seront pas toujours là.

● (1525)

[Traduction]

Ce qu'il est essentiel de dire — et que les Canadiens doivent comprendre s'ils s'interrogent sur la légitimité de notre présence en Afghanistan — c'est que notre armée défend le droit de débattre des décisions du gouvernement. C'est ça, la liberté.

Lorsque les Canadiens s'interrogent sur notre présence en Afghanistan, ou lorsqu'on discute de cette question à la Chambre, ce n'est pas par manque de soutien pour nos soldats. Je trouve complètement idiot et improductif de la part du gouvernement d'affirmer qu'on ne soutient pas nos soldats simplement parce qu'on remet leur rôle en question. Moi, j'appuie leur rôle. D'autres ne l'appuient pas et ils ont droit à leur opinion. C'est la démocratie.

L'autre question qu'il est très important de soulever, c'est celle que nous avons déjà débattue, notamment celle de la Convention de Genève. Si les membres de l'opposition appuient aussi fermement la Convention de Genève et insistent pour que le Canada n'y contrevienne pas en remettant ses prisonniers de guerre entre les mains de gens qui pourraient y contrevenir, c'est pour assurer la protection des hommes et des femmes de nos forces armées.

Au cours de ce conflit ou de conflits qui surviendront dans 50 ans, nos soldats sont susceptibles d'être faits prisonniers de guerre. Le respect de la Convention de Genève par tous les pays est leur seule protection contre l'abus et la torture. Les pays se conforment aux limites et aux restrictions qu'elle impose. Si nous l'enfreignons, consciemment ou non, nous risquons de mettre nos soldats en péril à l'avenir.

Par conséquent, je demande au premier ministre de prendre cette question très au sérieux, en espérant qu'il reconnaîtra que son gouvernement a été incapable de le faire jusqu'à maintenant et que son ministre a été incapable de gagner la confiance des Canadiens, de nos alliés et de nos militaires. Il peut le faire.

Ce n'est pas la faute des militaires. Nous ne les blâmons donc pas. Les membres des forces armées jouent leur rôle sur le théâtre des opérations et remettent les prisonniers conformément aux ordres reçus. En l'occurrence, on leur a dit de les confier aux autorités afghanes plutôt que de construire des prisons.

Des questions sérieuses sont posées à bien des niveaux par des organisations canadiennes, le ministère des Affaires étrangères et le Service correctionnel du Canada, ainsi que par le gouvernement afghan et des organisations internationales qui affirment que ces prisonniers peuvent être en danger.

Je n'affirmerai pas que des détenus ont été torturés parce que je l'ignore, mais je dirai qu'ils peuvent être en danger. En soi, c'est une contravention. Nous transférons des détenus sans être sûrs de leur sort et dans des situations où même notre ministère des Affaires étrangères nous dit qu'il n'est pas sûr, qu'il ne peut pas garantir qu'ils sont bien traités et de manière conforme à la Convention de Genève. Je n'accepterais pas qu'un pays combattant, ennemi du Canada, expose nos soldats à de tels risques au cours d'un conflit.

Travaux des subsides

Je n'accepterais pas un seul instant qu'un pays qui fait des prisonniers ne les traite pas conformément à la Convention de Genève, mais les transfère à un autre pays où ils pourraient être exposés à la torture. Je crois que c'est ce dont il était question dans l'affaire Arar, où les Américains ont remis à la Syrie un homme qu'ils détenaient. Nous connaissons le reste de cette affaire.

Je crois qu'il est important de prendre la question au sérieux. Je crois que nous enverrions un bien mauvais signal à nos partenaires, aux Canadiens et à nos militaires si nous ne prenions pas cette affaire au sérieux. J'ai assisté aux funérailles de trois soldats qui sont morts en Afghanistan. J'ai vu leurs familles.

Dans le dernier incident, il y avait un soldat de la région de Yarmouth qui a subi de très graves blessures aux jambes. Six de ses compagnons sont morts. Il appuie la mission. Il serait tout à fait irresponsable de lui dire aujourd'hui, sans que le conflit soit réglé, sans que les Afghans connaissent la sécurité, que six de ses compagnons sont morts pour rien et qu'il aura des problèmes avec ses jambes toute sa vie pour rien.

Il serait tout à fait irresponsable d'adopter une motion de la Chambre sans bien en peser les répercussions pour le peuple afghan et de dire ainsi à Jim Davis, de Bridgewater, que son fils est mort en Afghanistan pour rien, qu'aller là-bas était une erreur.

Il serait tout à fait irresponsable de dire aux Thibodeau, des gens de ma circonscription dont le fils a interrompu ses études universitaires pendant un an pour aller en Afghanistan avec des réservistes, que celui-ci prend des risques pour rien.

Je ne peux pas appuyer la motion.

● (1530)

L'hon. Jay Hill (secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le député avec un vif intérêt. Certes, je pense qu'il parlait du coeur, notamment à la fin de ses observations lorsqu'il parlait des soldats et des familles de ceux qui sont morts au combat.

Je suis tout à fait d'accord avec lui pour dire que c'est une motion irresponsable et insensée. Elle ferait courir d'énormes risques à nos soldats qui sont toujours sur le théâtre. Cette motion ferait l'affaire uniquement de nos ennemis, et non de nos forces armées.

Je voudrais aussi dresser un parallèle avec la motion sur laquelle nous venons tout juste de voter et que le député a appuyée. Il reste encore presque deux ans avant le mois de février 2009. Il y a beaucoup de travail à faire. Comme il vient de l'admettre en parlant d'un soldat tragiquement blessé qui est revenu au pays, il appuie toujours la mission. Il souscrit toujours aux objectifs que nous voulons atteindre de concert avec la population de l'Afghanistan.

J'attire l'attention du député là-dessus. Nous débattons aujourd'hui une motion que je considère moi aussi comme totalement irresponsable. En fait, je la qualifierais de ridicule. Il est irresponsable d'envoyer le signal que nous voulons retirer nos troupes immédiatement. Il est également irresponsable de laisser entendre aux talibans et à nos ennemis, les terroristes, qui se battent contre nos courageux soldats en Afghanistan, qu'ils peuvent s'accrocher et infliger le plus de dommages possible jusqu'en février 2009, date où, peu importe ce qui se produira à ce moment-là, nous nous retirerons, quel que soit l'état du conflit. Cela, aussi, est complètement irresponsable.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, je ne pense pas que le député ait compris la motion qui a été présentée à la Chambre par le Parti libéral à l'occasion d'une journée de l'opposition.

La motion ne disait pas que le gouvernement du Canada retirerait nos soldats de l'Afghanistan. La motion disait qu'il fallait signaler à nos partenaires de l'OTAN que notre mission à Kandahar prendrait fin en février 2009, conformément à un vote précédent de la Chambre, et que nous respecterions notre engagement pendant cette période en laissant suffisamment de temps à nos alliés pour trouver un pays pour nous remplacer.

Nous n'avons pas dit que nous retirerions tous nos militaires. Nous n'avons pas dit que nous mettrions fin à notre travail dans le secteur diplomatique et dans celui du développement. Tout ce que nous disons, c'est qu'il est peut-être temps qu'un autre pays prenne la relève dans cette région, dans le cadre de cette mission. Peut-être devrions-nous dire à nos hommes et à nos femmes qu'une seule rotation suffit.

Nous entendons le ministre dire que 2009 est la date limite - c'est bel et bien ce qu'il a dit à la Chambre, que 2009 est la date limite actuelle - or nous apprenons que de nouveaux chars d'assaut seront livrés dans la région après février 2009, et nos militaires, hommes et femmes, sont nerveux. Ils se souviennent qu'il n'y a pas si longtemps, il avait envisagé d'étendre les conditions de service au cours de la rotation. Il a parlé de formation avec d'autres services, peut-être la Marine ou...

● (1535)

Le vice-président: Le député de Burnaby—New Westminster a la parole.

[Français]

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, c'est évident que les conservateurs sont prêts à envoyer en Afghanistan les fils et les filles d'autres familles, même si tout ce qui se passe en Afghanistan n'est pas une mission qui tombe sous le sens pour le Canada et même si l'on place nos femmes et nos hommes courageux dans une situation très périlleuse.

Les conservateurs sont prêts à faire cela. Ils ne considèrent pas les implications. Ils sont prêts à envoyer encore les fils et les filles d'autres familles. Je trouve cela très malheureux. Je ne comprends pas que les libéraux soient prêts à donner un chèque en blanc au Parti conservateur pendant deux ans, de sorte que les conservateurs puissent faire ce qu'ils veulent avec nos femmes et nos hommes courageux.

Les libéraux se disent prêts à donner ce chèque en blanc, alors que le NPD offre une solution raisonnable et importante, qui consiste en un retrait sécuritaire des Forces canadiennes de leur mission contre l'insurrection en Afghanistan. Le NPD exige justement que le Canada emploie ses ressources à aider le peuple afghan, à trouver une solution diplomatique, et il réitère son engagement à l'égard de la reconstruction et du développement...

Le vice-président: L'honorable député de Nova-Ouest a la parole.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, au contraire, les néo-démocrates n'offrent aucune solution. Tout ce qu'ils disent, c'est qu'on se retire tout à coup, maintenant, de cette mission dans cette région de l'Afghanistan, Kandahar — bye-bye, on est partis —, sans qu'il y ait des remplaçants.

Travaux des subsides

Pour notre part, on ne donne pas de chèque en blanc aux conservateurs, mais on parle de retrait en 2009, comme l'a dit la Chambre. C'était le désir de la Chambre, alors on respecte la Chambre.

En février 2009, on prévoit que nous, les libéraux, formerons le gouvernement. Nous prendrons alors ces décisions et ces mesures, en tant que gouvernement. Il n'est donc pas question de chèque en blanc au Parti conservateur, qui constituera alors l'opposition.

[Traduction]

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Victoria.

Le moment le plus difficile de ma carrière parlementaire est survenu le 17 mai 2006, lorsque la Chambre a voté en faveur du prolongement de la mission actuelle en Afghanistan. Cet épisode fut difficile parce que, parmi toutes les décisions que je suis appelé à prendre à titre de député fédéral, celle d'être en guerre est certainement la plus importante. C'est une décision que j'ai prise très au sérieux.

Tout comme mon parti, je suis d'avis que la mission en Afghanistan n'est pas la mission qui convient au Canada, et que celle-ci ne va pas favoriser la paix dans ce pays ou pour sa population, ni même dans la région ou dans le monde. Je ne crois pas que cette mission va améliorer la sécurité au Canada ou dans le monde. Je ne crois pas qu'elle peut nous protéger contre le terrorisme. En fait, je pense que nous sommes engagés dans une guerre que nous ne pouvons pas gagner en ayant recours à une solution militaire.

Selon moi, cette guerre est loin de correspondre aux espoirs du Canada en ce qui a trait à nos forces armées et à leur rôle dans le monde. Je pense que les Canadiens croient fermement que notre pays doit assurer le maintien de la paix en période de conflit et que les membres de nos forces armées ont acquis de haute lutte une expérience et des compétences spéciales dans ce genre de travail extrêmement important. Les Canadiens savent que nos forces armées sont respectées dans le monde entier en raison de leur capacité de s'acquitter de ce travail spécialisé, dangereux mais aussi nécessaire et porteur d'espoir, et ils en sont fiers.

Je ne me souviens pas d'un vote plus important au cours de la 39^e législature. Il n'y en a peut-être pas beaucoup qui ont été plus importants dans toute l'histoire du Parlement. Je sais gré au gouvernement conservateur d'avoir donné aux députés la possibilité de voter sur le prolongement de la mission, en mai dernier. J'ai des réserves quant à la rapidité du processus, mais un tel dossier doit être réglé ici. À tout le moins, c'était la bonne décision à prendre, et c'était une décision sur laquelle le gouvernement libéral précédent ne nous avait pas permis de nous prononcer.

C'est important de le faire parce que la décision de faire la guerre ne doit jamais être prise à la légère. La guerre nous oblige toujours à transiger sur nos espoirs pour l'humanité et pour notre pays et sur la façon dont nous résolvons les conflits dans notre monde. Quand on décide d'aller en guerre, il faut nécessairement demander à beaucoup de gens de mettre leur vie en danger, au nom de nos décisions, comme nous l'avons demandé aux hommes et femmes des Forces canadiennes.

Conformément à nos attentes, ces hommes et femmes ont répondu à notre appel et servent avec courage et distinction. Notre décision a entraîné la perte tragique de nombreuses vies. Cependant, nous devrions tâcher de ne jamais leur demander de faire ce genre de travail si notre demande n'est pas des plus claires et si la mission à

laquelle on leur a demandé de participer ne jouit pas d'un appui massif et inébranlable. Malheureusement, je ne pense pas que la mission ait l'appui nécessaire au Canada.

Par conséquent, c'est avec tristesse et frustration que je participe au débat, tristesse parce que si les libéraux avaient choisi de décrire clairement l'engagement et si tous les libéraux avaient pris la peine de participer au vote en mai 2006, nous pourrions déjà être en train de nous retirer de la mission. Nous aurions déjà pu décider que cette mission ne convient pas aux Forces canadiennes et que nous devrions trouver d'autres solutions au conflit, des solutions qui cadreraient davantage avec le rôle traditionnel du Canada en tant que force de maintien de la paix et avec la façon dont les Canadiens veulent que leur pays agisse sur la scène internationale. Nous pourrions être en train de maintenir la paix dans d'autres parties du monde.

La position du NPD est claire et cohérente. Nous votons toujours de la même façon depuis le début du conflit.

Nous avons soulevé de sérieuses préoccupations à propos de notre participation à la mission quand les libéraux ont proposé, à l'origine, que nous participions à l'opération Enduring Freedom, et ce, malgré les difficultés et les craintes que nous connaissions au lendemain du 11 septembre.

Depuis le début, nous préconisons un rôle de maintien de la paix, l'aide au développement et la diplomatie.

En août dernier, lors de son congrès, le NPD a adopté une résolution très claire demandant le retrait immédiat et en toute sécurité de nos troupes de l'Afghanistan en proposant que nous maintenions l'aide, que nous emprunions le chemin de la diplomatie, que nous appuyions nos troupes et que nous participions aux missions onusiennes de maintien de la paix dans d'autres parties du monde.

Comme de nombreux autres Canadiens, j'appuie le retrait complet de nos troupes en Afghanistan. Je ne pense pas que nous puissions jouer un rôle utile dans le maintien de la paix après avoir été l'un des belligérants dans le conflit.

Au cours des débats antérieurs de la Chambre, je lui ai fait part de mes craintes au sujet de la militarisation de l'aide au développement.

Monsieur le Président, vous vous souviendrez d'un débat exploratoire au cours de la législature précédente où je vous avais posé une question exactement à ce propos.

Je crois toujours que le Canada doit demeurer un défenseur de la tradition civile, et non militaire, dans l'aide au développement. Je demeure convaincu que les projets de développement réalisés par les militaires sont des cibles pour nos ennemis. On met ainsi en danger ceux qui devraient bénéficier de ces projets et on risque que des réalisations soient détruites, entraînant du même coup le gaspillage de précieuses sommes d'argent affectées au développement.

● (1540)

Nous avons commis une sérieuse erreur en rejetant toute responsabilité à l'égard des prisonniers capturés par les troupes canadiennes en Afghanistan. Il est évident que le gouvernement ne comprend pas la gravité des conséquences de notre politique mal éclairée consistant à remettre les prisonniers au gouvernement afghan. Les prisons afghanes sont manifestement des lieux de torture. La Commission afghane des droits de la personne le reconnaît. Le Département d'État américain le reconnaît. Nous savons que, dans la province de Kandahar, les autorités afghanes sont pratiquement incapables de vérifier les conditions de détention des prisonniers.

Travaux des subsides

Les députés de cette partie de la Chambre sont au courant de cette situation et la dénoncent depuis plusieurs mois. Notre porte-parole en matière de défense, la députée de New Westminster—Coquitlam, a soulevé ce problème dans la toute première question qu'elle a posée, lors de la première période de questions ayant suivi les dernières élections.

Nous savons que la surveillance effectuée par Croix-Rouge qu'a souvent mentionnée le ministre de la Défense nationale n'était que fiction. On n'aurait jamais dû laisser cette question au hasard. Nous aurions dû prendre cette responsabilité. Lorsque des problèmes ont été révélés, nous aurions dû nous en occuper.

Je crains toujours beaucoup que nous ayons commis en Afghanistan des actes contraires à la Convention de Genève, à laquelle nous sommes censés adhérer. Cette adhésion devrait être sans faille. Nous devons en respecter l'esprit et la lettre. Ce n'est pas la faute des hommes et des femmes des Forces canadiennes. C'est la faute des dirigeants politiques issus du gouvernement libéral précédent et du gouvernement conservateur actuel.

Les Canadiens souhaitent voir le Canada s'impliquer au Darfour. Une occasion s'offre actuellement de jouer un rôle clé au sein d'une force de maintien de la paix en Somalie et au Darfour. Notre participation au maintien de la paix a horriblement diminué depuis l'envoi de troupes en Afghanistan. On me dit que notre contingent de maintien de la paix tout entier tiendrait dans un seul autobus, et encore, il resterait de la place à bord.

Le Canada doit veiller à ce que nous soyons en mesure de participer à des missions de maintien de la paix. Nous avons des connaissances particulières, de l'expérience et une bonne réputation dans ce domaine, et nous en connaissons les dangers. Il ne s'agit nullement d'une solution de facilité ou d'un moyen de nous soustraire à nos responsabilités. Les hommes et les femmes membres de nos forces armées qui participent à ces missions mettent en danger leur vie et leur personne.

Je tiens à offrir mes condoléances à toutes les personnes qui ont perdu des proches. Mes pensées et mes prières accompagnent les militaires en service en Afghanistan ainsi que les personnes qui y font un travail diplomatique ou de développement. Mes pensées et mes prières accompagnent les personnes qui ont subi des blessures physiques ou psychologiques au service de leur pays ou parce qu'un de leurs proche sert son pays.

Au fond, ce n'est pas la bonne mission pour le Canada, selon moi. Il faut commencer immédiatement à nous retirer de manière sécuritaire et responsable. C'est maintenant qu'il faut décider, pas dans deux ans. Ce n'est pas la bonne mission pour le Canada. Il faut amorcer le retrait de nos forces, pas attendre deux autres années.

Je n'ai pas appuyé, la semaine dernière, la motion libérale prévoyant de les retirer en 2009 parce que, à mon avis, cette mission n'est pas celle qui convient en ce moment. J'estime qu'il est incorrect de demander aux hommes et aux femmes membres des Forces canadiennes de rester en Afghanistan une minute de plus que nécessaire.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, je sais que plusieurs députés veulent poser des questions, si bien que je tenterai d'être bref. Je vais tenter de ne pas m'emporter, faute de quoi je risque d'être moins bref.

Le député a dit que c'était une triste journée pour prendre la parole. Je peux dire au député que c'était une triste journée lorsque je suis entré à la Chambre l'autre jour et que je devais voter sur une motion du Parti libéral.

Selon un dicton, l'inaction des hommes de bien est tout ce qu'il faut pour que le mal triomphe. C'est tellement vrai. Cet endroit est rempli d'hommes et de femmes de bien qui veulent voir le mal anéanti.

Je ne veux pas qu'on oublie la destruction des deux tours qui a entraîné la mort de Canadiens et de milliers d'autres personnes le 11 septembre, à cause du djihad des talibans et d'Al-Qaïda, dont la mission était de détruire.

Ce que je veux pour l'Afghanistan, c'est la victoire. La victoire est possible tant que les hommes et les femmes de bien...

• (1545)

Le vice-président: J'interromps le député, car plusieurs autres députés veulent poser des questions.

Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Bill Siksay: Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il y ait un seul député dans cet endroit qui puisse dire que les événements du 11 septembre à New York et à Washington étaient autre chose que l'expression de la pire vilénie que l'humanité puisse contenir.

On peut être en désaccord quant aux mesures qu'il convient de prendre contre cette vilénie. Selon moi, ce n'est pas une guerre contre le terrorisme comme celle menée en Afghanistan qui peut nous mettre à l'abri de cette vilénie. Je ne crois pas que ce type d'opération militaire, de guerre de tranchées, soit la façon appropriée de réagir au terrorisme planétaire.

Si j'avais été convaincu du contraire, je serais peut-être ailleurs aujourd'hui. Je ne crois pas que c'est en menant le type de guerre que nous menons en Afghanistan que nous pouvons avoir raison du terrorisme.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait abordé la question des prisonniers, qui semble avoir occupé la Chambre pendant la grande partie de la semaine.

Le problème ici, et j'aimerais obtenir les commentaires du député à ce sujet, semble être la Convention de Genève. On dirait que le gouvernement est d'avis que tous les propos qui ont été tenus ne sont que de simples allégations. Ces allégations portent sur des affaires qui révèlent que les services du renseignement militaire et la police de l'Afghanistan ont été accusés de se livrer à des arrestations arbitraires, des enlèvements, des extorsions et des exécutions sommaires de personnes soupçonnées d'avoir commis un crime et de les torturer.

Si le gouvernement croit qu'il y a des allégations de ce type d'infractions, en vertu de la Convention de Genève, les pays signataires de cette convention, y compris le Canada, ont l'obligation et le devoir d'y donner suite et de prendre toutes les mesures nécessaires pour déterminer les faits plutôt que de continuer pendant...

Le vice-président: Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Bill Siksay: Monsieur le Président, c'est encore plus grave que cela. Je ne crois pas que le Canada devrait livrer des prisonniers de guerre lorsqu'il y a des allégations de torture, lorsqu'il y a des preuves que l'organisation à laquelle on remet les prisonniers les torture peut-être.

La Commission afghane des droits de la personne a affirmé elle-même que la torture était pratiquée courante dans les prisons d'Afghanistan. Le département d'État a dit la même chose. Je crois que personne n'est en désaccord là-dessus. Dans une situation comme celle-ci, nous ne devrions pas livrer des prisonniers à ce système. Cela nous rend coupables de violation des droits de la personne. Nous n'avons pas besoin d'enquête. Dès que les autorités nous ont fait part de ces allégations, nous aurions dû arrêter de transférer les prisonniers. Ce n'est pas du tout approprié...

Le vice-président: Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, le NPD change constamment de position sur cette question. L'automne dernier, le chef du NPD a réclamé le retrait complet de nos soldats en Afghanistan. Aujourd'hui, dans la motion, les néo-démocrates réclament le retrait des soldats déployés dans le Sud de l'Afghanistan seulement. Dans la motion, il est question de la « mission contre-insurrectionnelle ».

Le député pourrait-il clarifier la position du NPD au sujet de la mission en Afghanistan?

M. Bill Siksay: Monsieur le Président, la position du NPD est absolument claire. Nous réclamons le retrait sûr et immédiat de nos soldats en Afghanistan. J'ai été très clair à la Chambre. En mai 2006, j'avais déclaré que nous devions nous retirer immédiatement de l'Afghanistan. J'ai été très clair dans mon discours aujourd'hui. Le Canada ne pourra pas jouer d'autres rôles militaires en Afghanistan à cause de sa participation à cette mission contre-insurrectionnelle. Ce sera très difficile de passer à une mission de paix après avoir participé à la mission actuelle à Kandahar.

Par conséquent, je préconise le retrait complet de nos soldats. Il faut procéder d'une manière sûre et responsable, mais immédiatement.

• (1550)

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je salue du fond du coeur le dévouement et le courage des hommes et des femmes qui servent dans les Forces canadiennes et j'exprime mes sincères condoléances aux familles de ceux qui sont morts au champ d'honneur.

C'est pour cette raison que je refuse de leur demander de continuer à risquer leur vie dans une mission mal avisée. La mission que nous demandons à nos troupes d'accomplir n'est tout simplement pas la bonne. C'est au gouvernement qu'il incombe de faire en sorte que nos troupes soient engagées dans la mission appropriée.

La discussion que nous avons aujourd'hui est importante. Nous voulons nous assurer que nous procédons effectivement de la bonne façon pour atteindre les objectifs du Canada. Nous devrions nous demander si notre stratégie permettra d'apaiser l'hostilité grandissante entre l'Occident et certains pays musulmans et si elle permettra d'instaurer une paix juste et durable en Afghanistan.

En août dernier, le Nouveau Parti démocratique a demandé la fin de la mission de combat du Canada en Afghanistan. Après avoir participé pendant cinq ans à cette guerre plus longue que la Première Guerre mondiale, les conservateurs et les libéraux, qui ont entraîné nos troupes là-bas, doivent réévaluer le rôle du Canada.

Je suis particulièrement troublée par le regard que les conservateurs jettent sur le monde et sur l'Afghanistan. Le député d'Edmonton-Centre a bien résumé ce point de vue la semaine dernière, lorsqu'il a dit:

Travaux des subsides

C'est une guerre contre le mal, purement et simplement. C'est une guerre contre les talibans, qui sont liés à l'organisation Al-Qaïda, laquelle est liée [...] à une foule d'autres organisations terroristes partout dans le monde. Toutes ces organisations incarnent purement et simplement le mal.

Voilà une perception simpliste qui rappelle l'approche de George Bush à l'égard de l'Irak, mais qui permet aux conservateurs de croire que certains problèmes complexes d'une civilisation différente de la nôtre peuvent être réglés par une intervention militaire, notamment par des frappes aériennes.

D'après tous les rapports bien documentés sur la question, la situation en Afghanistan est d'une incroyable complexité. Les ramifications vont bien au-delà des talibans. Les forces des seigneurs de la guerre qui contrôlent toujours les milices en Afghanistan, les éléments criminels là-bas, la frontière perméable avec le Pakistan, le fait que les insurgés peuvent se déplacer de part et d'autre de la frontière en toute impunité, les éléments criminels impliqués dans la culture du pavot en Afghanistan, tout cela contribue à un environnement où la sécurité est inexistante.

[*Français*]

J'admets ne pas connaître beaucoup la stratégie et les tactiques militaires. Je laisse cela à nos généraux et à nos soldats, d'ailleurs très compétents.

Toutefois, je comprends la nature du conflit, sa sociologie, et ce n'est pas une lutte du bien contre le mal. Affirmer le contraire témoigne d'un manque flagrant de compréhension de la nature du conflit et des affaires étrangères. Je ne crois pas que le gouvernement sait ce qu'il fait dans ce domaine. D'ailleurs, la confusion de son ministre en est l'illustration.

[*Traduction*]

Le Senlis Council et de nombreux autres continuent de dire que cette guerre est impossible à gagner par la voie militaire. Le ministre de la Défense nationale a dit la même chose dans une entrevue que j'ai entendue. Le Senlis Council a ajouté qu'en continuant cette guerre asymétrique, nous risquons de tuer beaucoup d'autres civils, ce qui irait à l'encontre de l'objectif du Canada.

En saisissant les commandes de l'opération Enduring Freedom, qui était auparavant dirigée par les États-Unis, et en prenant part aux combats, le Canada est devenu une figure ennemie aux yeux de bon nombre de personnes que nous tentons d'aider. Même si les Forces canadiennes travaillent dur pour favoriser la stabilité, la situation en matière de sécurité s'est détériorée. C'est l'avis objectif de beaucoup de gens.

Selon Adeena Niazi, de l'Organisation des femmes afghanes de Toronto, les Afghans aiment les Canadiens qui leur apportent sécurité et paix et qui favorisent le développement. Toutefois, elle se demande comment nous pouvons favoriser la paix si nous faisons la guerre. Il est plus que temps de repenser la stratégie actuelle du Canada; il ne faut pas attendre en 2009.

Depuis vingt ou trente ans, les résolutions à de nombreux conflits s'inscrivent dans un processus de paix qui s'attaque véritablement aux causes et aux problèmes politiques et, partant, qui isole les éléments criminels.

Tôt ou tard, ceux qui ont de réels objectifs politiques tiendront le haut du pavé et ceux qui ont d'autres objectifs seront isolés. Ceux qui cherchent la paix convergeront vers un processus de paix. Sans processus de paix, on ne va nulle part.

Travaux des subsides

Le Canada doit dès maintenant collaborer avec ses alliés pour établir un processus de paix exhaustif. Cela signifie de collaborer avec tous ceux qui sont mêlés au conflit, y compris les pays voisins. Pour garantir une paix durable, il faut mettre en oeuvre un programme viable d'aide au développement afin de sortir les Afghans de la pauvreté abjecte dans laquelle ils vivent.

Comme John Watson, directeur de CARE Canada, l'a dit:

[...] nous ne pouvons pas continuer à nous concentrer sur l'aspect militaire et technologique; nous devons affaiblir la vision du monde qui motive nos ennemis.

Je tiens à souligner le rôle important des militaires dans pareil processus de paix. Toutefois, le but devrait être de protéger et non d'attaquer. Nous ne pouvons pas favoriser la paix sans assurer ce cordon de protection. Mais il faut s'éloigner du style des États-Unis, c'est-à-dire de cette mission anti-insurrectionnelle de traque et d'anéantissement qui se révèle aliénante pour de nombreux Afghans.

J'aimerais répliquer aux conservateurs, selon lesquels notre parti n'appuie pas les forces. Je tiens à dire clairement que je ne doute pas que les intentions de nos soldats et de nos commandants soient de favoriser la paix. Je crois que le but ultime des Forces canadiennes, comme de l'ensemble des Canadiens, est la paix. Je ne mets pas en question leur courage ni leurs compétences.

C'est à la stratégie brouillonne du gouvernement que nous nous opposons. Nous déplorons le non-respect du gouvernement envers nos accords internationaux. Il a fermé les yeux sur la Convention de Genève jusqu'à ce que l'opposition intervienne.

• (1555)

Le NPD a une vision du rôle que le Canada peut jouer dans le monde. Nous croyons que le Canada peut et doit être un leader en matière de diplomatie stratégique, de droit international et de prévention des conflits. Nous croyons qu'il peut être un chef de file pour renverser la course aux armements et éliminer la pauvreté dans le monde. C'est là une approche efficace et éthique qui a fait ses preuves pour assurer la sécurité mondiale.

Le NPD n'a pas pu appuyer la semaine dernière la motion des libéraux qui visait à prolonger la mission en Afghanistan de deux autres années, car il lui était impossible d'accepter les preuves de plus en plus nombreuses que la mission est un échec, que l'insécurité est grandissante, que le nombre des morts augmente parmi nos soldats et les civils afghans. La motion des libéraux ne visait pas à changer l'orientation de cette mission mal avisée. Les libéraux ont refusé de reconnaître qu'ils nous ont engagés dans ce bourbier et ils tentent maintenant de maintenir fermement une position, selon moi, intenable.

Même avec la bonne mission, le processus de paix est très long et nous ne pouvons fixer une échéance qui serait dans deux ans. Voilà pourquoi la motion me semblait insensée.

Tous les députés que j'ai entendus ont débuté leur discours en disant qu'ils appuyaient nos militaires, mais ce ne sont que des mots si nous ne défendons pas ce qui est, à notre avis, dans l'intérêt supérieur des militaires, du Canada et de la sécurité mondiale.

Je suis en faveur d'une mission qui aurait pour but d'établir une paix durable en Afghanistan. Nous serions justifiés dans le cadre d'une telle mission de demander à nos militaires de faire les sacrifices qu'ils sont prêts à faire. La mission actuelle n'a rien à voir avec une telle mission et nous n'appuyons pas nos militaires quand nous soutenons cette mission en nous basant sur une compréhension étroite et parfois, il me semble, caricaturale, du conflit. Nous leur demandons de servir de chair à canon dans une stratégie rétrograde sans espoir de réussite, et je ne peux accepter cela une journée de plus.

La motion d'aujourd'hui mettrait fin à cette mission contre-insurrectionnelle mal avisée et la remplacerait immédiatement par la bonne mission, une mission qui favorise la justice, la prospérité et une paix durable. Il n'y a pas d'autre façon.

• (1600)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, les talibans ne seront-ils pas fous de joie si le Parlement vote en faveur de cette motion du NPD? Ne seront-ils pas ravis d'apprendre que les troupes canadiennes se retirent enfin, ces troupes qui ont fait tant de progrès dans la reconstruction de ce qui restait de l'Afghanistan après la chute de leur régime meurtrier? N'apprécieraient-ils pas également que les autres pays suivent la voie suggérée par le NPD et qu'ils retirent leurs troupes d'Afghanistan?

Les talibans ne se réjouiraient-ils pas de la facilité avec laquelle ils pourraient remettre sur pied leur régime meurtrier, abattant quiconque a collaboré un tant soit peu à la reconstruction pays et retournant les femmes et les enfants dans l'oppression grossière et révoltante qu'ils imposaient de force à la population de l'Afghanistan?

Mme Denise Savoie: Monsieur le Président, cela n'était pas une question. C'était plutôt une observation. Je pense que les conservateurs voudraient que nous partagions le monde entre les forces du bien et du mal.

Je crois savoir que le premier ministre Karzaï a invité, au cours des derniers mois, des talibans modérés à faire partie de son gouvernement. Je ne vois pas comment nous pouvons mettre tous ces gens dans le même sac en disant qu'ils incarnent le mal.

Nous pensons à une situation qui existait dans le passé, lorsque la guerre opposait un État à un autre, une armée en uniforme faisant face à une autre. Il est actuellement question d'un conflit tout à fait réel contre un ennemi invisible. Tout ce que nous trouvons à faire, c'est de mettre les civils, ceux-là même...

Le vice-président: Questions ou observations. Le député de Mississauga-Sud.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps, Saddam Hussein a subi un très long procès, au terme duquel il a été condamné et exécuté. Selon la Convention de Genève, même une personne aussi mauvaise que Saddam Hussein a eu droit aux protections qu'elle offre.

La députée a entendu dire que les conservateurs ne se souciaient pas vraiment des droits de la personne et que toute personne qui a commis des crimes haineux, qu'on en soit sûr ou pas, ne devrait avoir absolument aucuns droits.

À mon avis, si nous ne protégeons pas les droits de tous les êtres humains conformément à la Convention de Genève, en appliquant et en respectant ses dispositions, nous mettons nos propres soldats en péril. La députée pourrait-elle commenter ce point?

Mme Denise Savoie: Monsieur le Président, les droits de la personne sont un élément fondamental des valeurs qui ont façonné notre pays. Il est donc important que nous les défendions.

Je pense avoir entendu le ministre de la Sécurité publique déclarer, dans l'une de ses dernières interventions, que nous ne pouvons pas protéger les prisonniers. Je trouve cela honteux.

Notre parti demande depuis longtemps au gouvernement de mettre fin au transfert et au placement des détenus dans des circonstances impossibles à évaluer, ce qui donne lieu à de graves allégations.

Travaux des subsides

•(1605)

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je veux parler des droits des femmes.

Comme la Chambre le sait, sous le régime des talibans, les femmes n'avaient pas le droit de quitter leur maison sauf accompagnées de leur mari. Nous savons qu'elles n'étaient pas autorisées à aller à l'école. Nous savons qu'elles n'avaient pas le droit de démarrer une entreprise. En fait, lorsqu'elles commettaient des infractions mineures à la charia, elles étaient regroupées dans des stades et exécutées. Les choses étaient ainsi en Afghanistan sous le régime des talibans.

Aujourd'hui, il y a la liberté. Les femmes vont à l'école. Les enfants peuvent aller à l'école. Les filles vont à l'école et les femmes peuvent démarrer des entreprises.

Comment la députée peut-elle concilier la position de son parti, qui se prétend un défenseur des droits des femmes, avec la proposition de retirer nos troupes d'Afghanistan et de laisser les femmes tenter de se défendre elles-mêmes sans aucun soutien et sans sécurité?

Mme Denise Savoie: Monsieur le Président, les lois visant à protéger les femmes en Afghanistan sont certainement importantes. Les lois ont bien été changées et les droits des femmes afghanes y sont reconnus, mais, d'après les comptes rendus qui nous parviennent, les femmes sont encore soumises à des emprisonnements arbitraires, à des viols, à la torture et à des mariages forcés.

Ces derniers mois, nous avons entendu parler d'un nombre troublant de femmes qui se suicident en s'immolant par le feu après s'être aspergées d'essence. Les choses ne sont pas aussi simples qu'il n'y paraît.

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, PCC): Monsieur le Président, tandis que les députés d'en face et les néo-démocrates se basent sur de courts extraits de journaux pour faire des discours sans pertinence, je tâcherai de ne pas faire de politique et d'exposer à la Chambre l'évolution de la situation en Afghanistan.

J'aimerais que les députés pensent au fait que, si les Forces armées canadiennes n'étaient pas sur place pour contribuer à assurer la sécurité, nous serions beaucoup moins en mesure de mettre les bouchées doubles en matière de reconstruction et de développement.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Oxford.

Le Canada participe aux changements qui ont lieu en Afghanistan et j'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur les derniers résultats provenant du théâtre des opérations. Je veux faire part à la Chambre de certaines des réalisations qui ont été rendues possibles grâce à notre aide.

Le Canada est un des cinq principaux donateurs au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, un fonds multilatéral géré par la Banque Mondiale, qui verse un salaire régulier aux plus de 270 000 fonctionnaires, dont 144 000 enseignants.

Il y a deux semaines, la ministre de la Coopération internationale et son secrétaire parlementaire se sont rendus en Afghanistan. Ils ont rencontré le ministre afghan de l'Éducation, M. Hanif Atmar, qui a décrit avec beaucoup d' emphase la différence que le Canada a faite en ce qui concerne le retour des enfants à l'école, les salaires des enseignants, et l'éducation de ces enseignants qui, à leur tour, pourront impartir leurs connaissances à ces enfants afin qu'ils puissent aspirer à une vie meilleure.

Nous aidons réellement l'Afghanistan à investir dans son avenir en éduquant les jeunes qui, après tout, sont les leaders de demain.

La situation s'améliore aussi sur le plan de la sécurité. La ministre de la Coopération internationale a aussi dit à la Chambre à la mi-avril qu'elle a pu voyager à l'extérieur des barbelés où les Canadiens et les civils n'auraient pas osé aller il y a à peine un an ou deux. Je peux dire à la Chambre que 100 Afghans ont participé à un marathon à Kandahar.

C'est un exemple très clair du progrès que nous réalisons et des améliorations qui ont été rendues possibles grâce aux efforts de reconstruction conjoints du Canada et de l'Afghanistan. Nous avons donné une chance à ce pays. Les Canadiens devraient être fiers.

Nous aidons aussi au développement démocratique. Par le truchement de l'ACDI, le gouvernement du Canada aide également les Afghans à participer à la démocratie populaire en action, dans presque toutes les régions du pays. Il s'agit du programme de solidarité nationale, qui est un succès à Kandahar et ailleurs en Afghanistan.

Il y a maintenant plus de 16 000 conseils de développement communautaire qui sont élus par la population locale et qui prennent les décisions quant aux priorités communautaires à financer. Ils choisissent les projets et les mettent en oeuvre. Ils nous disent quels projets ils veulent et nous les aidons à les réaliser.

Les femmes sont des participantes à part entière dans nombre de ces conseils et elles prennent des décisions importantes relativement aux projets visant à améliorer la santé et l'éducation publiques dans leurs collectivités. Il y a cinq ans, les femmes n'avaient pas voix au chapitre dans la vie publique.

Quant au doublement de l'aide du Canada, le gouvernement du pays a déjà renforcé ses engagements en matière de reconstruction et de développement en Afghanistan. Notre aide à l'Afghanistan de 2001 à 2011 dépassera 1,2 milliard de dollars, ce qui comprend les 200 millions de dollars récemment annoncés par le premier ministre.

Nous avons dépensé 130 millions de dollars durant l'exercice qui vient de prendre fin, y compris 39 millions de dollars à Kandahar. Cela représente sept fois le montant dépensé à Kandahar durant l'exercice précédent. C'est un progrès.

Quand nous avons accédé au pouvoir, les fonds consacrés au développement devaient décroître jusqu'en 2009. L'un de nos premiers gestes a été d'accroître les dépenses de développement, et nous avons l'intention de faire plus pour la population de l'Afghanistan, celle de Kandahar en particulier.

Je me permets de rappeler aux députés qu'au mois de janvier de cette année, ma collègue, la ministre de la Coopération internationale, a annoncé que près de 24 millions de dollars seraient accordés à des projets visant principalement Kandahar.

Parmi ces projets, on compte: des activités de déminage visant à accroître la stabilité et la sécurité, le financement d'un programme d'alphabetisation et le soutien d'une initiative de santé des mères qui fera la promotion de grossesses saines et de naissances sûres.

Travaux des subsides

•(1610)

Ces efforts commencent à porter fruit. En effet, le nombre mensuel moyen de victimes des mines antipersonnel a baissé de 55 p. 100 depuis 2001. Six millions d'enfants vont à l'école, et le tiers d'entre eux sont des filles. En 2001, seulement 70 000 enfants allaient à l'école, et il n'y avait pas une seule fille parmi eux. J'appelle cela une amélioration.

À Kandahar, nous avons distribué des couvertures et des tentes à 20 000 familles, et des fournitures médicales à 140 000 personnes. En février dernier, le directeur du Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan a fait une tournée de conférences au Canada. Il a décrit aux organisations non gouvernementales canadiennes et aux parlementaires canadiens ce que son organisme fait du soutien financier qu'il reçoit du gouvernement du Canada pour que la population afghane ait accès à des services financiers.

Pendant sa visite, le ministre de la Coopération internationale du Canada a annoncé une contribution supplémentaire de 16 millions de dollars à cette initiative. Ce fonds dépasse les attentes. C'est une belle réussite. On s'en inspire dans le monde entier et on ne tarit pas d'éloge à son sujet.

Au 28 février, 325 000 Afghans, dont près des trois quarts sont des femmes, profitaient de petits prêts et de services d'épargne. Le programme rejoint en moyenne 10 000 nouveaux clients par mois. Ces femmes et ces hommes obtiennent des prêts pour lancer des entreprises tels des boulangeries, des magasins de confection de vêtements et des ateliers de charpentiers. Ils achètent des animaux de ferme, des outils et des semences pour améliorer leur production.

Selon le FMI, l'économie de l'Afghanistan devrait croître de 12 p. 100 au cours de l'année. En soutenant les programmes nationaux afghans, le Canada apporte sa contribution en aidant à créer les emplois qui sont essentiels pour réduire la pauvreté dans ce pays. Le Canada appuie des projets qui changent la vie des Afghans, mais il faut une présence militaire afin d'assurer la sécurité indispensable pour que des progrès de ce genre puissent être réalisés dans un environnement aussi difficile.

J'ai lu dans un article publié hier dans l'*Ottawa Citizen* que le directeur d'une école de Kandahar avait dit que s'il pouvait faire fonctionner son école, c'était en partie à cause de l'amélioration de la sécurité à Kandahar.

En conclusion, j'aimerais rappeler aux députés que des efforts extraordinaires sont déjà déployés pour assurer la reconstruction et le développement de ce pays. Les annonces récentes faites par ma collègue, la ministre de la Coopération internationale, lorsqu'elle s'est rendue en Afghanistan au milieu d'avril confirment que les Canadiens occupent toujours une place importante.

Le Canada versera jusqu'à 10 millions de dollars en aide alimentaire et humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées en Afghanistan. Le Canada verse jusqu'à 5 millions de dollars pour aider plus de 3,4 millions d'Afghans à participer aux programmes de formation, d'éducation et de travail rétribué en vivres.

De plus, le Canada fournit jusqu'à 5 millions de dollars en aide directe pour réinstaller les réfugiés et les personnes déplacées en Afghanistan. Une telle mesure permettra d'assurer que les plus vulnérables d'entre ces gens auront droit à un logement, à de la nourriture et à du carburant et qu'on les aidera à réintégrer la population locale.

Le Canada continue de redoubler ses efforts au chapitre de la reconstruction et du développement en Afghanistan, mais il serait insensé de croire que le Canada et ses partenaires pourraient

poursuivre cet exigeant travail sans l'élément essentiel de la sécurité assurée par nos forces armées.

La sécurité permet la réalisation de l'aspect du développement et ce développement assurera la stabilité nécessaire pour garantir que les habitants du Sud de l'Afghanistan pourront vivre leur vie en toute sécurité et bâtir un avenir sur une terre qui connaîtra enfin la paix. Les Canadiens peuvent être fiers de la contribution apportée par leur pays à cet égard.

Pendant mon séjour en Afghanistan, j'ai rencontré le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité qui n'a eu que des éloges pour les Canadiens. Le Canada est l'un des seuls pays au monde à avoir participé à l'opération militaire couronnée de succès dans 100 projets dans la ville de Kandahar.

•(1615)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de ses remarques. Je sais qu'il appuie la position de son gouvernement sur l'Afghanistan, mais je dois lui poser une question au sujet de la priorité du gouvernement canadien.

Les chiffres révèlent que le Canada consacre à peu près 10 fois plus d'argent à la mission de combat militaire qu'à l'aide et au développement. Jusqu'à maintenant, nous avons dépensé plus de 4 milliards de dollars pour la mission militaire, mais vraiment très peu pour l'aide et la reconstruction. On ne peut s'empêcher de se demander quelle est la priorité de cette mission et pourquoi le Canada continue dans la mauvaise voie. J'aimerais que le député nous explique pourquoi il existe un tel écart entre ces chiffres.

J'aimerais aussi qu'il aborde toute la question des prisonniers. Si le Canada ne peut même pas s'occuper des prisonniers d'une manière crédible et appropriée — et il ne rend pas de comptes à ce sujet — comment pouvons-nous participer à une telle activité?

Le gouvernement n'a toujours pas fourni d'explications sur le chaos et le gâchis qui existent relativement à ce dossier, et dont nous avons entendu parler même ici à la Chambre aujourd'hui.

M. Wajid Khan: Monsieur le Président, c'est ce que je disais dans mes remarques préliminaires. Certains ne voient pas la mission d'une façon objective. Ils disent que c'est une mission de guerre. Ce n'est absolument pas le cas. J'aimerais poser une question à la députée, en réponse à sa propre question.

À Kandahar, 100 projets ont été menés à bien, et d'autres sont en voie de réalisation, grâce à la présence des forces de sécurité. Il y a notamment le barrage de Kajaki, juste au nord-est de Kandahar, que les forces militaires essaient de sécuriser, non pas à des fins militaires, mais bien pour aider la province. Le barrage a cédé. Il est doté d'une centrale et nous essayons de le remettre en état, afin de pouvoir fournir de l'électricité à deux millions de citoyens et d'entreprises.

Lorsque j'étais en Afghanistan, j'ai appris que trois sociétés — une entreprise américaine, Phelps Dodge, et deux sociétés d'exploitation minière, une canadienne et une indienne — travaillent à un projet de mine de cuivre d'une valeur de 1,8 milliard de dollars, à 50 kilomètres au sud de l'Afghanistan. Ces entreprises iraient-elles là si elles ne voyaient pas de possibilités de prospérité et de succès? Pourquoi la députée est-elle contre le fait d'aider les pauvres Afghans qui aspirent à la même qualité de vie que la sienne et la mienne?

Travaux des subsides

M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député de Mississauga—Streetsville pour sa nomination en tant que conseiller spécial du premier ministre sur le Moyen-Orient et la région dont il parlait.

L'autre question que je veux aborder est le fait que je suivais son conseil également en mai 2006 lorsque nous avons voté tous les deux contre le prolongement de cette mission.

Lorsque nous examinons la mission, je suis d'accord avec la députée de Vancouver-Est, qui a affirmé que 90 p. 100 de l'argent était consacré à la mission de combat. Je crois qu'aucun député de cette Chambre n'est contre la reconstruction et la fourniture d'outils aux enfants dont le député d'Abbotsford a parlé. Ce sont les 90 p. 100 consacrés à la mission de combat auxquels les députés s'opposent.

Le député pourrait-il me dire, en tant que conseiller spécial du premier ministre, s'il prendrait l'argent consacré à la mission de combat et l'affecterait à la reconstruction de l'Afghanistan?

•(1620)

M. Wajid Khan: Monsieur le Président, c'est le parti qui a envoyé les troupes en Afghanistan et qui, en 2003, a fourni les troupes qui sont allées à Kandahar. Maintenant, il affirme que c'est une mission différente et que nous donnons trop d'argent à l'armée.

J'ai mentionné seulement quelques-uns des succès que nous avons en Afghanistan et à Kandahar. Notre équipe d'assistance stratégique amène les ministres afghans dans les régions rurales. J'ai parlé au ministre du Développement rural. Notre travail est très apprécié. J'aimerais dire au député que, lorsque j'étais à Kaboul, approximativement 250 femmes et 100 hommes étaient en train de suivre une formation. C'était un projet canadien, et ces femmes et ces hommes recevaient un salaire allant de 120 \$ à 150 \$ par mois. C'est supérieur à ce que gagne n'importe qui en Afghanistan.

M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité d'entretenir la Chambre aujourd'hui d'une question qui préoccupe de nombreux Canadiens.

Chaque jour, des Canadiens me disent que la sécurité figure au premier rang de leurs préoccupations et qu'ils s'attendent à ce que leur gouvernement prenne toutes les mesures possibles pour contrer les menaces à leur sécurité, que ces menaces planent ici au Canada ou n'importe où dans le monde.

Les Canadiens comprennent que le terrorisme est l'une des plus grandes menaces à la paix et à la sécurité mondiale, et nous avons appris, au fil d'expériences pénibles et d'événements tragiques survenus au cours des dernières années, que ce qui menace la paix et la sécurité mondiales menace aussi la paix et la sécurité des Canadiens.

Par le passé, l'Afghanistan a servi de base aux terroristes, qui ont semé la souffrance autour du globe et dont la présence en Afghanistan n'a servi qu'à détruire la vie et les moyens de subsistance d'hommes, de femmes et d'enfants afghans. Aucun gouvernement responsable ne veut cela pour ses citoyens. C'est pourquoi le gouvernement de l'Afghanistan a demandé au Canada et à 36 autres nations de former un partenariat, sanctionné par les Nations Unies, et, ensemble, de l'aider à construire une société stable, démocratique et autosuffisante.

Le Canada s'est engagé à aider les Afghans et nous allons honorer cet engagement.

Décider quand nous devrions quitter prématurément l'Afghanistan nuirait à notre mission et au travail que nous faisons pour aider à reconstruire ce pays.

L'affirmation de l'opposition voulant que la promotion des droits de la personne et la reconstruction seront possibles sans l'excellent travail réalisé par nos militaires pour protéger l'Afghanistan des talibans est naïve et fallacieuse. L'opposition officielle fait preuve d'imprudence en tentant de faire savoir à l'Afghanistan que le Parlement du Canada votera en faveur du retrait de nos troupes. Une telle décision imprudente mettra en danger la vie de nos militaires, des diplomates, des agents de police civils canadiens et des membres du Service correctionnel du Canada.

Le retrait prématuré de nos troupes mettra également en péril l'excellent travail effectué par nos services de police civile et nos experts en matière de services correctionnels en Afghanistan. Je suis très fier de renseigner la Chambre sur la contribution des policiers civils canadiens et des experts en services correctionnels en vue de l'accomplissement de notre engagement.

Il est clair qu'une des façons clés d'aider l'Afghanistan à atteindre ses objectifs est d'établir un système de justice responsable qui reconnaît l'importance fondamentale de la primauté du droit et qui respecte les normes internationales de fonctionnement.

Les Canadiens ont la chance d'avoir, outre l'ensemble de ses services de police civile, deux organisations de justice pénale de classe mondiale, la Gendarmerie royale du Canada et le Service correctionnel du Canada, qui sont prêtes à participer aux efforts internationaux de maintien de la paix, de réforme de la sécurité et de développement. Ces agents de police civile et ces experts en matière de services correctionnels perpétuent la grande et illustre tradition canadienne d'aider à rebâtir les régions du monde qui ont connu le chaos et les bouleversements.

Le Service correctionnel du Canada participe à ce genre de travail depuis plusieurs années. Il a une longue expérience en Afghanistan. Le service a dépêché un de ses officiers supérieurs pour agir comme conseiller auprès de la Mission des Nations Unies pour l'assistance en Afghanistan, l'UNAMA. Le conseiller a travaillé de près avec ses collègues, avec le ministre afghan de la Justice et avec le service correctionnel central afin d'établir les fondements d'un système correctionnel moderne et professionnel.

Les Canadiens peuvent être fiers de ce que nous avons accompli. Les conseillers du Service correctionnel du Canada ont joué un rôle clé dans les discussions qui ont mené à la décision de placer le service correctionnel central au sein du ministère de la Justice. De plus, ils ont participé à l'élaboration des nouveaux fondements législatifs du ministère.

Il n'est pas nécessaire pour moi de dire à la Chambre que la mise sur pied d'un régime correctionnel favorisant la dignité humaine, le respect des droits de la personne et la primauté du droit tout en assurant l'obligation de reddition de comptes et de résultats implique des décisions et des processus complexes et difficiles.

Travaux des subsides

Sur place, les conseillers ont évalué la prison qui leur avait été assignée et ont immédiatement effectué des changements et des améliorations aux conditions d'emprisonnement des femmes et des jeunes. Je suis heureux de pouvoir faire état aujourd'hui d'une amélioration importante des conditions pour ces groupes, qui sont maintenant logés dans des installations ou des secteurs où ils sont séparés des prisonniers de sexe masculin. Il s'agit là d'une exigence courante des normes internationales en matière d'emprisonnement et, ici encore, les Canadiens ont joué un rôle influent dans la définition des problèmes et des solutions.

Ce travail se poursuit aujourd'hui dans des domaines clés comme le développement de normes de formation pour le personnel des prisons et la mise en oeuvre de processus de formation pouvant permettre au Service central des prisons d'effectuer son travail de façon efficace et dans le respect des personnes.

Le travail du Canada en Afghanistan est effectué dans le cadre du Pacte de l'Afghanistan, auquel ont souscrit en janvier 2006 le gouvernement de l'Afghanistan, les Nations Unies et 60 pays. Le pacte établit un cadre quinquennal de coordination du travail du gouvernement afghan et de ses partenaires internationaux en définissant des résultats concrets à atteindre, des balises et des échéanciers.

• (1625)

L'amélioration du régime carcéral de l'Afghanistan est au nombre des engagements particuliers du pacte. Il est devenu évident que le Canada ne pourrait le faire tout simplement grâce aux efforts du conseiller en services correctionnels à Kaboul. Le Canada a décidé de déployer d'autres efforts dans la province de Kandahar, le point d'ancrage de l'équipe canadienne de reconstruction provinciale.

L'ERP, comme on l'appelle, représente l'une des façons pour le Canada d'aider le gouvernement de l'Afghanistan à étendre son autorité sur toutes ces provinces, par le moyen d'une aide à la reconstruction et au développement. En février 2007, le Service correctionnel du Canada a affecté deux de ses experts auprès de l'ERP pour qu'ils participent à la réforme du régime correctionnel de l'Afghanistan.

Le ministre de la Sécurité publique a eu l'occasion d'être informé par ces agents lorsqu'il a visité l'Afghanistan il y a deux semaines. Il a été informé du travail effectué auprès des agents et des administrateurs des prisons afghanes concernant la gestion d'un établissement de détention et la bonne garde des prisonniers dans le respect des droits humains.

Les agents de services correctionnels ont dit au ministre qu'ils avaient rarement eu l'occasion d'effectuer un travail aussi valorisant. Leur témoignage est fort éloquent. Il reflète l'apport concret des civils canadiens en Afghanistan qui oeuvrent aux côtés de leurs collègues militaires.

Bien que ces agents soient sur le terrain depuis relativement peu de temps, ils ont déjà réalisé des progrès. Ils ont établi une bonne relation avec le directeur de la prison Sarposa, et leur présence a été bien accueillie par la Commission afghane indépendante des droits de la personne.

Ils ont visité le centre de détention de la police nationale à Kandahar et ont visité plusieurs fois la prison provinciale Sarposa, qui est la principale prison de Kandahar. Ils collaborent étroitement avec le personnel de la prison pour que s'y améliorent les pratiques de gestion.

Dans les deux cas, il est évident que l'Afghanistan souhaite faire des changements et apporter des améliorations à son système

carcéral et que les Canadiens sont des acteurs de premier plan pour favoriser cet effort. Dans les mois à venir, le personnel du SCC s'emploiera à atteindre son objectif premier, qui consiste à étendre à la province de Kandahar l'autorité du service correctionnel central du ministère de la Justice d'Afghanistan en établissant un programme de formation et de mentorat à l'intention du personnel et des administrateurs des prisons, en les conseillant sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de vie des prisonniers et en améliorant le milieu de travail du personnel et des administrateurs des prisons.

Les missions entreprises par ces membres dévoués du personnel du SCC en Afghanistan sont parmi les plus délicates au monde dans le domaine correctionnel. Le travail est difficile et parfois dangereux. Ces gens laissent leurs familles et leurs amis au Canada pour servir leur pays dans des circonstances éprouvantes, de manière à ce que nous puissions honorer notre engagement en Afghanistan.

En retirant prématurément nos troupes d'Afghanistan, nous mettrions en danger nos experts correctionnels. L'Afghanistan deviendrait pour eux un endroit plus dangereux, alors qu'ils s'efforcent de s'acquitter de la tâche importante de faire respecter les droits de la personne et d'établir un système correctionnel professionnel dans ce pays.

Nous ne pouvons pas nier au Parlement le droit de décider au moment opportun, avec toutes les données actualisées, quand nos troupes devraient se retirer d'Afghanistan. Nous avons présenté une motion à la Chambre des communes en vue de prolonger la mission actuelle jusqu'en février 2009. Le gouvernement a dit clairement que, s'il voulait obtenir une autre prolongation, il consulterait le Parlement, et sa position n'a pas changé à cet égard.

Les membres du personnel du Service correctionnel du Canada qui sont déployés méritent le plein appui de la Chambre. Le gouvernement est très fier de leurs efforts, et il sera heureux de tenir la Chambre au courant de leurs prochaines réussites.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Avant de passer aux questions et observations, je dois faire savoir à la Chambre, conformément à l'article 38 du Règlement, quelles questions elle abordera à l'heure de l'ajournement, à savoir: la députée de Winnipeg-Centre-Sud, Les affaires autochtones; le député de Kenora, Le bois d'oeuvre.

• (1630)

M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté le député avec beaucoup d'attention. J'ai l'impression que son gouvernement demandera un nouveau vote au Parlement. Le vote qui a eu lieu en mai 2006 était une farce. Le premier ministre a déclaré qu'il prolongerait la mission d'un an, que la Chambre appuie la prolongation ou pas.

Le NPD a présenté une motion où il demande que nos forces soient retirées maintenant, et le député juge cette motion prématurée. Si nous prolongeons la mission et ne déclarons pas clairement que nos forces seront retirées d'Afghanistan en février 2009, alors, à cette date, le député pourra toujours expliquer par la même raison pourquoi nous ne pouvons pas laisser les choses comme elles sont et rapatrier nos soldats.

Le député peut-il déclarer que nos forces quitteront l'Afghanistan en février 2009 ou dira-t-il comme son ministre qu'elles pourraient y être pendant des décennies?

Travaux des subsides

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, je dirais que la déclaration du député contient des erreurs. Tout d'abord, c'est nous qui avons donné à la Chambre la première occasion de voter sur la mission. Son gouvernement avait envoyé nos troupes en Afghanistan sans qu'il y ait de motion en ce sens, uniquement après une décision du Cabinet.

Le député a eu la possibilité de voter et, lorsque la possibilité de se prononcer sera de nouveau offerte à la Chambre, il pourra s'exprimer à nouveau sur la question, comme tous les autres députés.

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour son important discours. À cause de ses antécédents dans un corps policier, il dégage une certaine autorité lorsqu'il parle. Je suis issu d'une famille militaire et j'ai eu récemment l'honneur de m'entretenir avec quelques-uns de nos héros de retour d'Afghanistan, des anciens combattants de l'Ontario Regiment d'Oshawa. Ils m'ont parlé des bonnes choses qu'ils avaient faites là-bas, des progrès réalisés et du travail dur qu'ils avaient eu à faire. Ils m'ont aussi dit à quel point on appréciait leur contribution.

Ce qui me trouble aujourd'hui, c'est la naïveté de cette motion. Le député peut-il expliquer un peu mieux au NPD et à la Chambre pourquoi la motion fait courir un danger à nos militaires et pourquoi la sécurité préside au développement? Ces députés semblent dire qu'ils veulent le développement, mais qu'ils ne veulent pas la présence de nos militaires là-bas. Mon collègue peut-il expliquer pourquoi il est important d'avoir les deux?

M. Dave MacKenzie: Monsieur le Président, il existe une organisation dont le NPD a peut-être entendu parler, une organisation appelée Human Rights Watch. Elle a fait une liste d'incidents qui se sont produits en 2006. Le 28 août 2006, une bombe a explosé en plein jour dans un bazar bondé à Lashkar Gah, dans la province de Helmand. L'explosion a tué 15 civils et en a blessé 47 autres, dont 15 enfants. Un porte-parole taliban a revendiqué la responsabilité de cet attentat et déclaré que la bombe visait un homme d'affaires civil.

Cela illustre clairement la nécessité de la présence des Canadiens là-bas. Un climat de sécurité doit régner avant que nous ne puissions contribuer à la reconstruction du pays. Des ONG de tous les pays de la planète nous ont dit qu'elles avaient besoin des membres des forces du Canada et d'autres pays pour assurer la sécurité. Il ne s'agit d'aucune façon d'une mission exclusivement canadienne. Nous sommes partie d'une coalition de pays dans le cadre d'une mission des Nations Unies.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Est.

C'est avec regret et tristesse que j'interviens au sujet de la motion dont la Chambre est aujourd'hui saisie. Cette motion pose un problème parce que nous avons eu deux débats sur la mission en Afghanistan en un peu plus d'une semaine. Je pense que cela illustre le fait non seulement que la Chambre est profondément divisée sur la question, mais que les Canadiens le sont aussi.

Cela nous ramène au vote qu'il y a eu à la Chambre pour prolonger la mission en Afghanistan jusqu'en 2009. Le fait que la motion ait été adoptée par une majorité de seulement quatre voix illustre la profonde division de la Chambre sur la question. C'est le genre de division qui continue d'habiter le cœur et l'esprit des députés et, certainement, de l'ensemble des Canadiens.

Je suis fière que les néo-démocrates aient eu le courage de présenter cette motion à la Chambre aujourd'hui. Je lis certains

éléments importants de la motion parce qu'ils justifient notre demande de retirer les troupes canadiennes de façon responsable. Voici ces éléments:

(1) tous les députés de la Chambre, peu importe les désaccords qu'ils peuvent avoir au sujet de la mission en Afghanistan, appuient les hommes et les femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes;

(2) le gouvernement a admis que le problème qui sévit en Afghanistan requiert une solution non militaire;

(3) la mission contre-insurrectionnelle que nous y exécutons actuellement ne convient pas aux Forces canadiennes;

(4) le gouvernement n'a pas défini ce qui constituerait une « victoire » ni élaboré de stratégie de retrait pour cette mission contre-insurrectionnelle;

Je me penche sur le premier élément. J'ai la certitude de parler non seulement au nom des néo-démocrates, mais également au nom de l'ensemble des députés, en disant que nous soutenons sans réserve les hommes et les femmes des Forces canadiennes qui servent en Afghanistan.

À l'instar de bon nombre d'autres députés, je viens d'une famille de militaires. Mon père était militaire de carrière. Il s'enorgueillissait de faire partie des Forces canadiennes et il a fièrement servi le Canada d'un océan à l'autre. Je sais par expérience ce que cela signifie d'appartenir à la famille d'un militaire et je comprends fort bien les sacrifices et l'engagement des familles de nos militaires.

C'est avec une grande confiance que j'affirme que les néo-démocrates appuient entièrement les hommes et les femmes qui servent en Afghanistan et que nos cœurs sont avec les familles de ceux qui ont perdu la vie au cours de cette mission.

En raison de la charge émotionnelle du sujet, il est important d'aborder les faits que nous connaissons tels que nous les comprenons. Les néo-démocrates s'attendent à que l'on réponde à des questions claires lorsque les Canadiens demandent à des hommes et des femmes de participer à des missions comme celle-ci. Il faut obtenir des réponses non seulement pour le public canadien, mais également pour les hommes et les femmes qui servent notre pays.

La députée de New Westminster—Coquitlam a posé de telles questions à la Chambre à maintes occasions. Dans un discours précédent, elle a dit ceci:

J'avais alors dit que si nous devons mettre en danger la vie de Canadiens, il était de notre devoir de déterminer clairement un certain nombre de points et de nous poser les questions suivantes. Est-ce une mission qui est nécessaire? Est-ce une mission qui peut réussir, qui a des chances de succès? Faisons-nous tout en notre pouvoir pour assurer la sécurité et le bien-être de nos militaires?

Quand on demande à des hommes et à des femmes de servir notre pays, il faut être en mesure de répondre sans équivoque à ces questions. Autrement, je me demande bien pourquoi on les envoie participer à des missions où ils risquent leur vie et, comme on l'a constaté, ils trouvent la mort.

Les parlementaires ne sont pas les seuls à poser des questions. De nombreux groupes de partout au pays l'ont fait, eux aussi. Je pense notamment au groupe pacifiste BCVoice, de Colombie-Britannique, qui a publié en 2006 un bulletin d'information. C'est le point de vue de citoyens, et non de parlementaires. Voici ce qu'on disait dans ce bulletin:

Il nous incombe, en tant que citoyens canadiens, de trouver la réponse à une question de politique générale aussi simple que vaste: POURQUOI?

L'article était intitulé: « Pourquoi l'Afghanistan? »

Travaux des subsides

• (1635)

On peut y lire ce qui suit:

Pourquoi sont-ils en Afghanistan? On m'a posé cette question plusieurs fois. Est-ce que cela vaut la vie de nos collègues et amis?

Je crois que nous devons être en mesure de répondre à ces questions.

On peut lire un peu plus loin:

Nous avons dépensé plus de 4 milliards de dollars en Afghanistan, ce qui correspond à 68 p. 100 de l'ensemble de nos dépenses dans toutes nos missions internationales depuis l'automne 2001.

Nous sommes dans ce pays, car nos dirigeants adoptent de mauvaises politiques.

Kipling nous fournit la réponse. Si on vous demande pourquoi nous sommes morts, dites-leur que c'est parce que nos pères ont menti.

Je ne veux pas laisser entendre que qui que ce soit ment à la Chambre, mais je dis très certainement que nous devons répondre clairement aux questions de la députée de New Westminster—Coquitlam.

D'autres organisations ont soulevé des points très importants qu'il nous faut examiner au sujet de cette mission, et l'une d'elles a publié un document sur ce qui doit être abordé dans un débat parlementaire concernant le Canada et l'Afghanistan. Ce document date de mars 2006, mais il contient à mon avis des questions qui sont toujours pertinentes.

Nous devons aussi absolument examiner d'autres points qui ont été soulevés, mais je me limiterai à deux. Premièrement, toutes les fois qu'on appuie les Canadiens qui servent en Afghanistan, il faudrait aussi demander la divulgation complète de tout ce qui entoure les objectifs stratégiques et le traitement des prisonniers.

Nous avons entendu cette semaine beaucoup de questions sur les mesures prises par le Canada par rapport au traitement des prisonniers. À mon avis, de nombreux Canadiens ont de sérieuses préoccupations quant au rôle du Canada. C'est au gouvernement, non aux militaires, qu'il revient d'indiquer la voie à suivre.

Le document poursuivait ainsi:

La vraie solution à la crise se trouve dans les leçons tirées dans d'autres catastrophes humanitaires et d'autres situations d'urgence complexes: pour rétablir la sécurité en Afghanistan il faudra rejeter toute stratégie contre-insurrectionnelle axée sur les militaires en faveur d'un engagement à long terme favorisant des mesures économiques, sociales, politiques et de sécurité durables qui créent des conditions favorables à la sécurité et au bien-être.

Il n'y a pas que les parlementaires qui se posent ces questions. De nombreuses organisations et beaucoup de Canadiens se posent les mêmes questions un peu partout au pays.

On a beaucoup parlé du rôle des femmes. Dans une lettre du 24 octobre 2006, Angela Joya, une Canadienne d'origine afghane, a parlé des questions importantes pour les femmes et les enfants. Elle a dit:

Beaucoup d'Afghans se sentent moins en sécurité maintenant que sous le régime des talibans. L'incapacité complète du gouvernement central à fournir des services et des emplois l'a discrédité aux yeux des Afghans. Étant Afghane, je n'arrive pas à comprendre comment [le premier ministre] peut défendre le gouvernement Karzaï et le prétendre démocratique. Comme l'a fait remarquer un villageois, la démocratie, pour les Afghans, c'est pouvoir se nourrir, travailler, boire de l'eau potable et vivre en sécurité. Le gouvernement soutenu par les États étrangers n'a rien fourni de cela.

Plus loin dans sa lettre, elle écrit ceci:

À la lumière de la situation dans laquelle se trouvent les Afghans aujourd'hui, cinq ans après l'invasion de 2001, la présence du Canada en Afghanistan ne peut s'expliquer que par le soutien aveugle et irréfléchi qu'il voue à la guerre américaine contre la terreur — un point de vue partagé par des dirigeants de l'armée canadienne qui ont récemment reconnu que des pressions politiques exercées par l'administration Bush étaient à l'origine de la décision du gouvernement canadien de participer à la mission actuelle. Si le Canada veut réellement contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan, il devrait rapatrier immédiatement ses troupes et élaborer une stratégie indépendante axée sur les intérêts des Afghans ordinaires.

Cette lettre m'a été envoyée par une Afghane. Certes, l'une des choses que nous avons apprises, c'est qu'il est important de dialoguer avec ceux qui sont les plus touchés par ces politiques. Cette situation s'est déjà produite à beaucoup d'autres endroits. J'encourage le gouvernement à chercher des moyens de dialoguer avec le peuple afghan et de réaliser les objectifs de développement et de reconstruction. Beaucoup d'autres citoyens de ma circonscription m'ont écrit.

L'une des questions fondamentales qu'il faudrait examiner est la façon dont nous traitons les anciens combattants à leur retour. D'après un article publié récemment dans le *Macleans*, les personnes blessées qui sont jugées inaptes à participer pleinement à d'autres missions de combat après trois ans sont démobilisées pour des raisons médicales. Nous devons chercher des moyens de venir en aide à nos anciens combattants et de faire en sorte que, même s'ils sont inaptes à participer pleinement à d'autres missions de combat à leur retour, ils puissent continuer d'occuper un emploi qui soit adapté à leurs capacités au sein de l'armée.

J'exhorte tous les députés à appuyer la motion du NPD et à rapatrier nos soldats d'une manière responsable.

• (1640)

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, d'emblée je dois dire que je suis quelque peu troublé et toujours confus par la position du NPD dans des dossiers comme celui-ci. Je ne sais pas trop à quoi m'en tenir en ce qui concerne la position du NPD au sujet des organisations terroristes.

L'été dernier, j'ai assisté à la convention du NPD à Québec. J'y représentais mon parti en tant qu'observateur et commentateur. Je me rappelle clairement du débat sur le conflit du Moyen-Orient qui oppose le Hezbollah et les Israéliens.

Je revois encore clairement la députée de Winnipeg-Nord prendre le micro et rappeler aux participants que le Hezbollah est en fait une organisation terroriste. Elle a été huée jusqu'à ce qu'elle abandonne le micro. Ce n'était pas une protestation isolée ou un peu de chahut. C'était tout un chœur de huées nourries.

C'est pourquoi je me demande ce que pense vraiment le NPD. Ne reconnaît-il pas que les organisations terroristes mondiales représentent une menace très réelle à la sécurité des Canadiens?

J'ai plus tard posé la question suivante à la députée de Halifax, dans le cadre d'une tribune télévisée: « Ne pensez-vous pas que, si les troupes canadiennes et les autres étaient retirées d'Afghanistan, les talibans reprendraient le pouvoir, entraînant des conséquences prévisibles pour les femmes et les enfants de ce pays? »

Je n'ai jamais obtenu de réponse complète et...

• (1645)

Le vice-président: La députée de Nanaimo—Cowichan a la parole.

Travaux des subsides

Mme Jean Crowder: Monsieur le Président, les néodémocrates ont toujours préconisé un retrait responsable. Cela ne signifie pas que nous nous leverons demain matin, à 8 heures, en disant que les troupes doivent s'être retirées avant la fin de la journée. Nous proposons de collaborer avec nos partenaires afghans afin de faire en sorte que le rôle de la mission canadienne ne soit plus contre-insurrectionnel, mais que nos troupes se consacrent plutôt au redéveloppement et à la réconciliation.

Nous croyons fermement que le Canada a une responsabilité et un rôle en Afghanistan. Comme nous sommes dans le pays depuis plusieurs années, nous ne pouvons pas tout simplement abandonner la population afghane. Par contre, nous sommes fermement opposés à toute mission contre-insurrectionnelle. Nous préférons que les dollars et les soldats canadiens soient mis à contribution pour le redéveloppement et la reconstruction qui permettront à long terme d'instaurer une paix et une sécurité durables.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, le 27 mars, cinq médecins spécialistes afghans qui retournaient, après leur journée de travail, dans un camp de personnes déplacées à l'extérieur de Kandahar, ont été enlevés par les talibans. Ces cinq personnes sont toujours détenues par les talibans. Le 22 avril, les médias locaux ont annoncé que l'une d'elles avait été tuée.

Le 4 avril, les talibans ont enlevé deux travailleurs humanitaires français ainsi que deux de leurs collègues afghans, dans la province de Nimroz. Les Talibans affirment avoir exécuté les femmes, mais nous n'en avons pas la preuve.

Le 17 avril, cinq travailleurs des Nations Unies ont été tués par les talibans dans une attaque à Kandahar.

Les talibans ne visent pas que les soldats canadiens. Ils visent quiconque tente d'améliorer la vie de la population afghane.

Je voudrais demander à la députée si c'est là le genre de partenaires avec lesquels elle voudrait travailler. Ne reconnaît-elle pas que la bataille ne peut être gagnée militairement, mais qu'elle ne peut être gagnée sans que nos soldats protègent les gens comme ceux que les talibans tuent tous les jours?

Mme Jean Crowder: Monsieur le Président, nous condamnons sans appel les actes de torture et de violence.

Je le répète, nous devons examiner uniquement le rôle que joue actuellement le gouvernement du Canada relativement aux prisonniers qui sont remis aux autorités afghanes et aux allégations de torture qui ont été faites.

Ce que nous devons faire, c'est travailler avec nos partenaires en Afghanistan et avec les autres membres de l'OTAN qui soutiennent le développement et la reconstruction pour trouver des moyens de travailler ensemble à l'établissement d'une paix et d'une sécurité durables.

M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, la députée de Nanaimo—Cowichan a posé une question. Je suis d'accord pour dire qu'il faut appuyer nos courageux soldats qui servent au nom des Canadiens partout dans le monde.

Je suis d'accord avec elle sur tous les points de vue qu'elle a exprimés dans son discours, sauf un. Il s'agit du fait qu'elle veut que nous ramenions nos troupes immédiatement.

En fait, la différence entre les libéraux et les conservateurs est la suivante: quel que soit l'accord qui a été conclu, qu'il s'agisse de l'accord sur les services de garde pour nos enfants ou de l'accord de Kelowna, les conservateurs sont toujours revenus sur la parole

donnée. En fait, ils ont renié l'accord de Kyoto, auquel nous avions adhéré sur la scène internationale.

Toutefois, le gouvernement vient de conclure un accord international avec ce pays jusqu'à...

Le vice-président: La députée de Nanaimo—Cowichan.

Mme Jean Crowder: Monsieur le Président, je pense certainement que le député a soulevé là un problème et que les gens ne croient pas ce que les conservateurs disent au sujet de cette mission.

Cependant, si nous disons maintenant que cette mission n'est pas une bonne chose, pourquoi demander à nos soldats de rester là-bas jusqu'en 2009? Même si je respecte les commentaires du député lorsqu'il dit ne pas croire que les conservateurs vont tenir leur promesse de retirer les soldats en 2009, je ne peux simplement pas concevoir que nous maintenions cette mission en dépit du fait que nous ne croyons pas que la contre-insurrection soit la solution.

• (1650)

Le vice-président: À l'ordre. Avant de reprendre le débat, je veux mentionner qu'aux cours des cinq ou dix dernières minutes j'ai entendu deux fois un téléphone cellulaire sonner. Il est contraire aux règles d'avoir son cellulaire allumé et de le laisser sonner à la Chambre.

Je veux dire à l'intention de la députée d'Oakville, qui est à l'extérieur en train de parler au téléphone, et à tous ceux que cela concerne, car elle n'est pas la seule ni la première, qu'il est contraire aux règles de laisser sonner les téléphones cellulaires à la Chambre.

Que cela cesse, s'il vous plaît. Je ne ferai aucune exception pour qui que ce soit, car, sinon d'autres vont tenter leur chance et, avant longtemps, il y aura un concert de téléphones cellulaires à la Chambre des communes. Mettons fin à cela dès maintenant.

Reprise du débat. La députée de Vancouver-Est.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, comme tout le monde je crois, j'appuie votre intervention à propos des téléphones cellulaires. Ils sont très gênants. Nous allons tâcher de veiller à ce que nos téléphones soient éteints.

Je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui en faveur de la motion du NPD sur l'Afghanistan. Je suis restée ici toute la journée à écouter le débat. C'est très intéressant. Visiblement, les différents partis de la Chambre ont des idées bien arrêtées. Les arguments ont été bien présentés. Certaines personnes se sont enflammées. Le débat a été un peu conflictuel par moments. Les deux côtés de la Chambre se sont renvoyé la balle. On peut s'y attendre dans un débat comme celui-là.

Je pense que notre débat est à l'image de la discussion publique qui a lieu à l'extérieur de la Chambre, dans les collectivités du pays. Nous venons ici pour communiquer les points de vue de nos collectivités sur la nature de la mission et sur ce que le Canada devrait faire. Quel est le rôle du Canada en Afghanistan à l'avenir? C'est la question clé du débat d'aujourd'hui.

Travaux des subsides

J'aimerais remonter dans le temps jusqu'en octobre 2001. C'est cette année-là que le président George W. Bush, s'adressant au Congrès des États-Unis, a lancé la phrase célèbre « Vous êtes avec nous ou vous êtes avec les terroristes ». Peu de temps après, quelques heures plus tard, le bombardement brutal de l'Afghanistan a débuté. C'est aussi en octobre 2001 que le Canada s'est joint à l'opération Enduring Freedom, c'est-à-dire la guerre des États-Unis en Afghanistan.

Nous voici près de six ans plus tard, ce qui est une éternité. Les pertes de vies humaines liées à cette guerre sont très nombreuses, sans compter ce qui se passe en Irak. Le Canada demeure très complice de cette guerre menée par les États-Unis. Cela ne semble pas près d'arrêter, malgré, j'en suis fermement convaincue, l'opposition et la peur grandissantes des Canadiens.

J'ai entendu le point de vue de nombreux électeurs de Vancouver-Est à ce sujet, et celui de Canadiens de partout au pays. Les gens m'ont fait part de leurs préoccupations profondes au sujet de la guerre en Afghanistan et de la participation du Canada. Ils se demandent où on s'en va. En fait, bon nombre de personnes font le lien entre la guerre en Irak, la guerre en Afghanistan et le programme du gouvernement américain qui consiste à utiliser la force militaire au nom de la lutte contre le terrorisme.

Il y a beaucoup de gens qui voient cette nouvelle réalité globale comme un grand danger. En tant que parlementaires, nous avons vraiment des explications à fournir concernant la participation volontaire du Canada à cette entreprise de destruction et à ce déploiement de force du gouvernement des États-Unis. Nous sommes enlisés jusqu'au cou dans cette histoire.

Passons rapidement à mars 2003, à un moment où, Dieu merci, le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, a pris la bonne décision, compte tenu des pressions énormes du public, auxquelles participait avec vigueur le NPD à la Chambre, jour après jour. Le premier ministre a déclaré que le Canada ne participerait pas à la guerre et à l'invasion de l'Irak. La décision a été prise. Je crois que c'était la bonne. Les Canadiens l'ont approuvée. Les gens ont vu qu'il s'agissait d'une occupation illégale.

Néanmoins, le Canada demeurait en Afghanistan. Comme je l'ai déjà dit, je pense que bien des gens ont compris que notre participation en Afghanistan aide le gouvernement américain à faire la guerre en Irak, compte tenu du très grand nombre de soldats qu'il y a envoyés. Les Américains ont beaucoup de soldats en Afghanistan. Nos effectifs en Afghanistan aident les Américains à supporter la pression en Irak.

Depuis le premier envoi de troupes en 2001 par le premier ministre Jean Chrétien, nous avons vu son successeur, le premier ministre libéral suivant, poursuivre dans cette veine. Puis, nous avons vu le gouvernement conservateur intensifier la participation, et c'est ce dont nous débattons aujourd'hui. Je crois qu'il s'agit d'un débat très important.

Au cours du débat d'aujourd'hui, j'ai entendu des députés conservateurs et même des libéraux affirmer ne pas comprendre la position du NPD. J'aimerais leur répondre, pour que ce soit bien clair, que je suis fière de la position du NPD. Je pense que le discours des néo-démocrates est sans équivoque depuis le début, car nous avons remis en question cette mission et nous nous y sommes opposés comme nous allons continuer de le faire.

• (1655)

Nous continuerons d'intervenir et d'exiger des réponses, et même, ironiquement, des réponses à certaines questions que les conservateurs posaient eux-mêmes au moment où ils étaient dans

l'opposition. Nous continuerons également de réclamer que l'on commence immédiatement à retirer en toute sécurité les militaires canadiens d'Afghanistan parce que nous croyons que c'est ce qu'il convient de faire.

Nous sommes d'avis que le Canada a été très loin dans une mission qui n'avait pas sa raison d'être et qui recueille de moins en moins d'appui parmi les Canadiens. Les commentaires entendus à la Chambre aujourd'hui et au cours des derniers jours sur la question des détenus démontrent à quel point même cette question devient de plus en plus controversée.

À l'heure actuelle, le Canada consacre neuf fois plus de ressources aux efforts militaires en Afghanistan qu'à l'aide et au développement dans ce pays. Nous sommes d'avis que la lutte contre-insurrectionnelle ne permettra pas de résoudre les problèmes de sécurité en Afghanistan. Ce dont l'Afghanistan a besoin, c'est d'un accord de paix. Le Canada devrait donc retirer ses troupes et faire preuve de leadership en se servant de l'influence qu'il exerce dans la communauté internationale au sein de l'OTAN pour faire naître des possibilités de paix et accroître de façon substantielle son appui aux projets d'aide et de développement en matière de reconstruction.

Je milite pour la paix depuis plus de 30 ans. Je crois très sincèrement que le Canada a la responsabilité de faire respecter le droit international, les droits de la personne et la justice sociale, tant au Canada qu'ailleurs au monde.

La position adoptée par le NPD est fondée sur des principes. C'est une position d'intégrité. Elle a été établie au cours de notre congrès où nos membres s'étaient prononcés d'une voix forte et claire. Comme je l'ai déjà affirmé, je crois que cette position reflète celle d'un grand nombre de Canadiens qui sont d'avis que ce n'était pas une mission appropriée pour le Canada.

Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui de la motion libérale qui a été présentée à la Chambre le 19 avril dernier. J'ai entendu bon nombre de libéraux affirmer qu'il était épouvantable de voir le NPD appuyer les conservateurs. Je tiens à préciser très clairement ce qui s'est produit ici. Je dois dire qu'il était impossible pour moi et pour tous mes collègues d'appuyer la motion qui a été présentée par les libéraux dans le cadre de leur journée d'opposition parce qu'elle était mal formulée.

Cette motion confirmait en fait la position qui avait été présentée par les conservateurs et soumise à un vote en mai 2006. Il ne s'agissait pas du tout d'un appui des néo-démocrates aux conservateurs. Rien ne pourrait être plus loin de la réalité. Nous étions opposés à la motion libérale que nous jugions tout à fait erronée puisqu'elle confirmait le vote tenu en mai 2006 ainsi que la position de ce parti.

Revenons à ce vote, puisqu'il s'agissait du test ultime. C'était le moment critique où la Chambre a dû prendre une décision. La motion du gouvernement visait à déterminer si notre présence en Afghanistan se prolongerait jusqu'en février 2009.

Nous avions un choix. Nous avions une décision à prendre. Le choix a été fait. Le vote a été très serré. Comme nous le savons, il y a eu 149 voix en faveur de la prolongation de la mission pendant deux ans et 145 voix contre. Il n'y avait que quatre voix de différence. J'aimerais rappeler aux députés que 22 libéraux ont voté du côté du gouvernement ce jour-là. De plus, de nombreux libéraux étaient absents.

C'était le test. C'était ce vote qui allait déterminer comment le Parlement allait représenter les citoyens et le point de vue du Canada. C'est très regrettable. Nous avions la possibilité de dire au gouvernement que nous ne voulions pas prolonger cette mission. Malheureusement, à cause de la position des libéraux, cela ne s'est pas produit. Nous sommes donc ici aujourd'hui en train de confirmer la position adoptée par le gouvernement conservateur.

J'aimerais citer un excellent rapport rédigé par James Laxer, intitulé « Mission of Folly », où il écrit ce qui suit:

La guerre en Afghanistan, comme la situation en Irak, en fait plus pour promouvoir la cause du terrorisme dans le monde islamique que pour remporter la soi-disant guerre contre la terreur. Certains soutiennent que réclamer le retrait de nos troupes n'est qu'une politique d'apaisement et que nous avons le choix entre combattre cet ennemi en Asie ou à nos portes, mais cet argument est complètement ridicule.

Comme les tentatives précédentes d'invasion de l'Afghanistan, celle-ci est presque certainement vouée à l'échec. Éventuellement, les États occidentaux décideront de retirer leurs troupes d'un pays qui sera encore plus démuné et qui devra se débrouiller seul.

Voilà ce qu'il y a de véritablement tragique dans cette terrible situation. Les Soviétiques n'ont pas réussi malgré une campagne soutenue et 140 000 soldats.

• (1700)

Il faut être honnête: cette évaluation est pour le moins brutale. Il faut ouvrir les yeux et comprendre que cette mission militaire n'aura pas de fin. Elle ne repose sur aucune stratégie claire. Elle ne vise aucun objectif précis. Cette mission, comme le gouvernement lui-même l'a admis, pourrait se poursuivre pendant 10, 15, voire 20 ans. Ce n'est pas acceptable. Changeons la mission. Proposons un accord de paix. Commençons à aider, à reconstruire et à développer l'Afghanistan. Utilisons l'influence du Canada de la façon traditionnelle qui nous a toujours souri. C'est ce que nous devrions faire.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, la position du NPD à l'égard de la mission en Afghanistan n'est pas claire dans mon esprit. Voici d'où vient ma confusion. En août, en septembre, l'automne dernier, l'an dernier, le NPD a réclamé le retrait immédiat de toutes les Forces armées canadiennes déployées en Afghanistan, point final. Aujourd'hui, par contre, il réclame le retrait immédiat des Forces canadiennes de leur mission contre-insurrectionnelle. Autrement dit, le NPD réclame le retrait complet des troupes, mais seulement dans le Sud de l'Afghanistan.

Que veut-il au juste? Le retrait complet de tous les militaires canadiens d'Afghanistan ou seulement le retrait des troupes qui se trouvent dans le Sud de l'Afghanistan? Il doit le préciser. J'aimerais que l'on m'éclaire sur la position du NPD à ce sujet.

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, j'ai été présente à la Chambre toute la journée et j'ai pu constater que, toute la journée, la plus grande confusion a régné dans l'esprit du député. C'est malheureux. Je ne crois pas que ma réponse puisse mettre un terme à cette confusion. Je crois plutôt que le député préfère continuer de tout confondre, car il trouve cela commode.

En ce qui concerne la position des partis à la Chambre, je peux dire que le NPD n'a pas dérogé à la sienne, même par rapport à 2001. En effet, pour ce qui est des questions que nous avons soulevées, de notre position, de la motion que nous avons adoptée lors de notre congrès, de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, motion qui porte sur le retrait de nos forces et de la nécessité de mettre fin à la mission militaire, nous sommes restés constants.

Nous n'avons pas dit que nous abandonnerions l'Afghanistan. Notre chef l'a expliqué très clairement. Le député n'était peut-être pas

Travaux des subsides

présent à ce moment-là. Nous avons dit clairement que nous pensions que le Canada devait jouer un rôle différent.

Nous devrions maintenant exercer notre influence dans le monde, auprès de nos alliés de l'OTAN et des Afghans, pour que l'on procède au lancement d'un processus de paix. Nous ne sommes pas les seuls de cet avis. Les conservateurs n'aiment pas entendre cela, mais nous ne sommes pas les seuls de cet avis. Il y a de plus en plus d'universitaires, d'anciens fonctionnaires des Affaires étrangères et de personnes qui ont fait et qui font une carrière militaire qui pensent comme nous.

Je sais que les conservateurs n'aiment pas entendre cela, mais c'est un fait dans le cadre du débat actuel.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je doute que la lanterne du député de Wellington—Halton Hills ait été considérablement éclairée par cette réponse.

Ce que je trouve très étrange dans la motion, c'est que le NPD nous exhorte à aviser immédiatement l'OTAN de notre intention d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes de leur mission contre-insurrectionnelle en Afghanistan.

Apparemment, le NPD pense qu'il nous suffit d'annoncer notre intention d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire de nos forces. J'ignore d'ailleurs ce qu'on entend par « sécuritaire » étant donné qu'on parle d'une zone de combat. Tous nos alliés seraient compréhensifs et diraient: « Eh bien, bonne journée. Merci d'être venus. Rentrez bien. »

Je comprends les vœux pieux du NPD, mais si le Canada veut qu'on le prenne au sérieux dans le cadre de cette mission et sur la scène internationale, il doit faire preuve de sérieux et donner un échéancier très clair au sujet de son engagement.

Le Parlement et le gouvernement ont pris un engagement jusqu'en février 2009. J'ai du mal à comprendre pourquoi le NPD refuse d'accepter la volonté du Parlement dans ce dossier.

• (1705)

Mme Libby Davies: Monsieur le Président, il est malheureux que certains débats soient ainsi banalisés.

La motion a été présentée avec tout le sérieux du monde. Effectivement, elle dit que nous devrions aviser l'OTAN de notre intention d'amorcer dès maintenant le retrait sécuritaire des Forces canadiennes. Les modalités de ce retrait devront bien évidemment être précisées à mesure que le processus se déroulera.

Je ne comprends tout simplement pas pourquoi le député voudrait remettre en question le libellé de la motion. C'est bien ainsi qu'on s'exprimerait pour signaler qu'on a l'intention de changer de position. À moins que ce soit tout simplement un genre de coup bas, je ne comprends vraiment pas la question.

Je pense que le problème en l'occurrence vient plutôt du fait que, en présentant leur motion, les libéraux ont exprimé leur appui à la mission des conservateurs jusqu'en février 2009. Voilà ce qu'ils essaient de cacher.

Travaux des subsides

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je vous informe que je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Chicoutimi—Le Fjord.

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet de cette motion sur l'avenir de la mission en Afghanistan présentée par mes collègues du NPD.

Globalement, la position du Bloc québécois se résume comme suit. Nous sommes contre cette motion, car elle exige un retrait précipité d'Afghanistan. Le Canada doit prévenir ses alliés avant de retirer ses troupes. Selon les informations dont il dispose pour le moment, le Bloc croit que la mission doit se terminer en février 2009. D'ici là, nous demandons un rééquilibrage des opérations. L'usage de la force est malheureusement nécessaire, et à ce stade de l'opération, une solution uniquement diplomatique et humanitaire est vouée à l'échec.

Nous croyons, en effet, que l'OTAN doit être avertie dès maintenant que les troupes canadiennes ne resteront pas en Afghanistan après 2009.

Par contre, se retirer soudainement de l'Afghanistan serait irresponsable vis-à-vis de la population et du gouvernement afghan, de même que face à nos alliés qui comptent sur la collaboration du Canada jusqu'à cette date.

Pendant, il serait tout aussi irresponsable de continuer la mission internationale telle qu'elle est menée actuellement, sans la modifier et sans accepter de critique, comme le fait le premier ministre. Ainsi, un rééquilibrage s'impose.

La nation québécoise a des valeurs et des intérêts qui lui sont propres. C'est le rôle du Bloc québécois de projeter ces valeurs et ces intérêts sur la scène internationale et au Parlement fédéral. Chaque fois que le Bloc doit prendre position, il tente d'imaginer ce que ferait le gouvernement d'un Québec souverain dans ces circonstances.

Nous ne sommes pas un parti d'opposition comme les autres. Nous avons remporté une majorité de sièges au Québec à chacune des cinq élections auxquelles nous avons participé, et à ce titre, nous représentons le Québec à Ottawa.

Les Québécois ont tout à gagner d'un monde qui verrait progresser le droit international, le multilatéralisme ainsi qu'un partage plus équitable de la richesse entre pays riches et pays pauvres.

Nous considérons qu'il ne faut pas répondre simplement au terrorisme par la force, mais que, lorsque la force devient nécessaire, son emploi doit être ancré dans le droit international et les principes qui fondent la Charte des Nations Unies.

Voilà des principes qui nous guident toujours et que nous avons appliqués dans le cas de l'Afghanistan.

Ce que la communauté internationale fait en Afghanistan constitue un test pour les Nations Unies, pour l'OTAN et pour l'avenir des interventions multilatérales dans le monde.

Quant aux efforts de reconstruction, ils visent à lutter contre la pauvreté, l'injustice et la corruption, ce terreau fertile pour le terrorisme et l'insécurité.

C'est la raison pour laquelle le Bloc québécois a appuyé cette intervention internationale depuis le début, et continue de l'appuyer.

Par contre, nous n'avons pas l'intention d'appuyer aveuglement le gouvernement canadien, ses orientations et ses décisions.

C'est ce qui explique notre refus de donner un chèque en blanc au gouvernement lors du vote sur la prolongation de la mission canadienne, en mai 2006.

Le gouvernement conservateur voudrait nous engager dans une « guerre au terrorisme » sans fin aux côtés de l'administration américaine.

Le ministre de la Défense nationale a affirmé que le Canada faisait la guerre en Afghanistan en représailles aux attentats du 11 septembre 2001. Il ne s'est pas rendu compte que nous ne sommes plus au lendemain du 11 septembre et que nous sommes passés à une autre étape.

Au départ, les pays occidentaux ont pris la décision d'intervenir en Afghanistan pour empêcher Al-Qaïda de perpétuer d'autres attentats terroristes sous la protection du régime taliban. Ce faisant, nous avions, du même coup, une occasion de faire cesser les exactions commises contre la population afghane. À l'époque, le Bloc québécois avait appuyé cette intervention internationale.

Une fois les talibans chassés du pouvoir et les terroristes dispersés, désorganisés et pourchassés dans leurs derniers retranchements, la nature de l'intervention devait être profondément modifiée.

Après le départ des talibans, la priorité devait donc consister à aider les Afghans à reconstruire leur pays pour ne pas retourner à la situation d'avant 2002. Les Nations Unies sont alors entrées en jeu.

• (1710)

À la Conférence de Bonn en 2001 et à celle de Tokyo en 2002, la communauté internationale s'est donné comme objectif de centrer l'intervention internationale sur la reconstruction du pays.

Pour reconstruire l'État afghan, il est nécessaire d'assurer la sécurité en attendant que le gouvernement afghan soit en mesure d'assurer lui-même le contrôle de son territoire. Par contre, il est tout à fait illusoire de penser assurer la sécurité avec des moyens militaires seulement. S'il fut relativement facile de faire tomber le régime taliban, il est autrement plus exigeant de gagner la paix et de reconstruire un État afghan viable. C'est cela, l'objectif de fond de la coalition internationale et des Nations Unies: reconstruire l'économie, la démocratie et un État viable en Afghanistan, pour permettre aux Afghans de diriger eux-mêmes leur pays et leur développement.

L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres et les plus désintégrés de la planète. Rappelons que le revenu par habitant y est de moins de 1 \$ par jour, que la mortalité infantile est très élevée et que l'espérance de vie ne dépasse pas 45 ans. On parle d'un des pays où la population est la plus jeune de la planète. Nous devons offrir un espoir d'avenir à ces jeunes. C'est dans cette optique qu'a eu lieu la Conférence de Londres au début de 2006, réunissant le gouvernement afghan et la communauté internationale. À cette occasion, les participants ont adopté le Pacte pour l'Afghanistan, et se sont donné des objectifs et un échéancier de cinq ans pour des améliorations dans trois domaines cruciaux: la sécurité et la gouvernance; l'État de droit et les droits humains; et le développement économique et social.

Le gouvernement canadien doit expliquer à la population que si nous sommes en Afghanistan, ce n'est pas pour servir les intérêts américains ou pour faire la guerre. Le premier ministre doit également reconnaître clairement que la situation est à la veille d'être critique dans le sud de l'Afghanistan, et que si rien n'est fait pour corriger la situation, nous risquons l'enlèvement. Il doit reconnaître qu'il y a urgence et que des progrès concrets doivent être réalisés en matière de développement et de secours humanitaires avant l'été et la prochaine offensive des talibans.

Enfin, le premier ministre doit faire preuve de leadership sur la scène internationale, et convaincre l'OTAN ainsi que nos alliés en Afghanistan de modifier les orientations de l'intervention internationale rapidement et profondément, et d'en faire davantage.

Il devrait aussi corriger rapidement la façon déplorable dont il mène sa politique étrangère. Le gouvernement conservateur a isolé le Canada de plusieurs de ses partenaires sur la scène internationale. Il l'a fait au pire moment, alors qu'il doit convaincre nos alliés de contribuer davantage à la reconstruction de l'Afghanistan. Certaines modifications sont essentielles, et ces changements sont nécessaires et urgents. La raison pour laquelle il y a urgence, c'est que la situation s'est détériorée depuis 2006, en particulier dans le Sud et dans l'Est.

Il faut constater que, de 2002 à 2005, il y a eu des progrès notables: des élections libres ont été tenues; les bases d'un État de droit ont été posées; l'économie a progressé; des progrès réels ont été accomplis dans la création d'une armée afghane; il y a eu d'importantes opérations de déminage; des écoles et des dispensaires ont été construits; et des infrastructures ont été remises sur pied. Mais force est de constater que depuis le début de 2006, les choses vont en empirant. Il est encore temps de modifier les orientations de l'intervention internationale, mais il devient urgent de le faire. Nous ne gagnerons pas l'appui des Afghans simplement en combattant les talibans au moyen des armes et en les pourchassant dans les montagnes. Je dois signaler que la première modification importante qui doit intervenir en Afghanistan veut que l'on mette clairement et concrètement l'aide au développement tout en haut des priorités. Les objectifs de la communauté internationale passent d'abord et avant tout par le développement et la reconstruction de l'État afghan et de sa démocratie.

Faute de temps, je ne développerai pas davantage ce sujet, mais ce sont quelques-unes des raisons qui nous amènent à voter contre la motion présentée aujourd'hui.

● (1715)

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, il y a un peu plus d'un an, le député de Saint-Jean promettait le soutien du Bloc à nos soldats. Il a dit, en cette Chambre:

Imaginez demain, quand les soldats apprendraient que 270 des 308 parlementaires ont voté en faveur de la mission. Je pense que cela donnerait un bon appui.

La députée de l'opposition a-t-elle songé à l'effet qu'aurait sur nos soldats en Afghanistan le refus de cette Chambre de leur promettre son soutien? A-t-elle songé un instant à l'effet dévastateur que cela aurait sur leur moral?

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, pour commencer, je crois que l'honorable député n'a pas compris ce que j'ai dit. Nous rejetons la motion telle que présentée actuellement.

Par ailleurs, depuis quelques jours, le gouvernement s'amuse à dire à tout le monde que le Bloc, en particulier, n'appuie pas les soldats. Rien n'est plus faux. Nous sommes fiers des soldats qui se battent pour la liberté des Afghans et nous appuyons le travail qu'ils

Travaux des subsides

font. Les soldats font ce qu'on leur demande de faire. Toutefois, nous questionnons la façon dont le gouvernement s'y prend actuellement en faisant en sorte que, d'une part, les soldats ne sont justement pas suffisamment outillés et, d'autre part, en ne leur donnant pas des objectifs réalistes à atteindre.

Nous disons que la guerre c'est une chose, le fait d'envoyer des soldats c'est une chose, mais c'est une autre chose que de mettre l'accent uniquement sur ce moyen pour atteindre des résultats. Il y a aussi toute la partie du développement qui est extrêmement importante et sur laquelle on devrait également mettre l'accent.

[Traduction]

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, la députée du Bloc a dit il y a quelques instants que notre objectif devrait être de fournir une aide concrète à la reconstruction et aux activités humanitaires. Je suis un peu perplexe face à cette remarque.

Je veux poser une question à la députée. Ne reconnaît-elle pas que nos soldats empêchent les talibans de tuer les travailleurs qui fournissent une aide humanitaire, les personnes qui travaillent à la reconstruction des infrastructures, les gens qui forment les policiers, et ceux qui enseignent les rouages de la démocratie au nouveau gouvernement?

La députée ne croit-elle pas que c'est là une forme d'aide concrète à la reconstruction de l'Afghanistan? Ne comprend-elle pas que c'est une tâche nécessaire qui doit être accomplie afin d'aider les travailleurs de l'aide et les membres du gouvernement afghan? Autrement, les insurgés talibans les tueraient.

● (1720)

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, ce que je comprends, c'est que le Canada est un des partenaires en Afghanistan. Ce que dit notre parti en ce qui concerne la guerre, c'est qu'il nous semble que nous avons mis suffisamment d'efforts de ce côté. Notre population veut que nous fassions de la reconstruction et du développement. D'autres pays sont impliqués. Le Canada pourrait peut-être utiliser la diplomatie pour faire en sorte que les autres mettent un effort nécessaire là où il y a la guerre.

En ce qui nous concerne, la population demande à ce que le gouvernement du Canada se mette actuellement en mode reconstruction et développement. À mon avis, le gouvernement canadien devrait respecter cette volonté de la population.

[Traduction]

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, la motion demande le retrait sécuritaire des Forces canadiennes. C'est évidemment un concept intéressant dans une zone de combat. Je me demande si la députée pourrait nous préciser ce qu'elle estime être un retrait sécuritaire. On ne peut s'empêcher de penser que, dans les circonstances, c'est une idée un peu naïve.

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, le député peut bien qualifier cela de naïf, mais ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est qu'il y a une situation dans l'ensemble du pays. On ne comprend pas pourquoi l'effort ne serait fait uniquement par le Canada en ce qui concerne la zone de guerre. Notre population veut que nous fassions du développement. En Afghanistan, il y a des endroits où cela se fait et, manifestement, nous pourrions y être et mettre plus d'accent à cet égard. Il ne faut pas mettre tout notre argent sur le fait de faire la guerre, mais de partager avec la reconstruction et le développement.

Initiatives parlementaires

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous reprenons le débat.

J'informe le député de Chicoutimi—Le Fjord qu'il dispose de quatre minutes pour son allocution.

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre part au débat sur cette motion du NPD qui touche les opérations militaires en Afghanistan.

Comme je l'ai dit la semaine dernière lors de mon intervention, je désire saluer mes concitoyens de mon comté de Chicoutimi—Le Fjord et les militaires de la 3^e Escadre de Bagotville qui participent à cet effort en Afghanistan. Je les salue pour leur courage et leur générosité.

La motion que nous soumet aujourd'hui le NPD présente certaines similitudes avec la motion du Parti libéral débattue la semaine dernière. La différence est la suivante. La position du NPD est de mettre fin à cette mission immédiatement, tandis que le Bloc — à l'instar du Parti libéral — croit qu'il faut dire à la communauté internationale que cette mission prendra fin en février 2009.

Il est vrai que, peu importe les désaccords qu'il peut y avoir entre les députés en cette Chambre des communes au sujet de la mission en Afghanistan, les hommes et les femmes qui sont sur le terrain gardent notre confiance.

Pour notre part, même si nous avons appuyé la motion des libéraux, nous soulignons qu'un rééquilibrage des opérations en Afghanistan s'impose, notamment en ce qui a trait à la stratégie du Canada pour soutenir la paix dans ce pays, et au mandat et aux méthodes des Forces armées canadiennes.

La Chambre des communes a pris un engagement jusqu'en 2009 et elle doit le respecter. Je dirai donc à mes collègues du NPD qu'il serait irresponsable de la part des parlementaires de cette Chambre d'appuyer cette motion.

Imaginons un instant l'impact qu'aurait l'adoption d'une telle motion par le gouvernement canadien. Imaginons la réaction des pays membres de la coalition, de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité. L'on enverrait un message d'abandon, ce qui pourrait, à l'échelle internationale, ternir notre réputation, celle du Québec et celle du Canada.

Ce qui est primordial, par contre, c'est d'avertir nos alliés qu'à partir de février 2009, les Forces armées canadiennes n'auront plus de mandat en Afghanistan.

Le Bloc québécois a toujours appuyé l'envoi des troupes en Afghanistan à l'intérieur du cadre de l'OTAN. Cette mission est malheureusement devenue une opération de guerre. Le cadre de l'opération a changé, mais le Parlement a pris un engagement jusqu'en février 2009, et nous devons le respecter.

Le Bloc québécois déplore que cette motion suggère que nous nous retirions. Encore une fois, nous voterons contre la motion déposée par le NPD.

• (1725)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il est 17 h 27, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion de l'opposition sont réputées mises aux voix, et un vote par appel nominal est réputé demandé et différé jusqu'au lundi 30 avril 2007 à 18 h 30.

[Traduction]

M. Tom Lukiwski: Monsieur le Président, vous constaterez qu'il y a un consentement unanime pour que nous fassions comme s'il était 17 h 30.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 février, du projet de loi C-299, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur la concurrence (obtention frauduleuse de renseignements personnels), dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il n'y a aucune motion à l'étape du rapport, la Chambre procédera maintenant, sans débat, à la mise aux voix de la motion d'adoption à l'étape du rapport.

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC) propose que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): À mon avis, les non l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

[Traduction]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Conformément à l'article 98 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 2 mai 2007, au début de la période réservée aux initiatives parlementaires.

M. Tom Lukiwski: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si j'ai bien suivi ce qui s'est passé au cours des dernières minutes, nous devrions nous ajourner sur-le-champ pour respecter la procédure.

• (1730)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): J'ai été tenté de faire quelque chose que je n'aime pas faire, et c'est suspendre la séance jusqu'à l'heure de l'ajournement.

Le député d'Edmonton—Sherwood Park invoque le Règlement.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, nous regrettons beaucoup que nos vis-à-vis n'aient pas reconnu que c'était l'étape du rapport d'un projet de loi d'initiative parlementaire, ce qui nous aurait permis de procéder au débat à l'étape de la troisième lecture, mais je présume que nous devons pardonner aux libéraux de ne pas être à leur affaire aujourd'hui.

Par conséquent, je vous demande, monsieur le Président, de vérifier s'il y a consentement unanime pour déclarer qu'il est 18 h 30 afin que nous puissions procéder au débat d'ajournement.

M. Tom Lukiwski: Sur le même rappel au Règlement, monsieur le Président. Sauf tout le respect que je dois à mon savant collègue d'Edmonton—Sherwood Park, je crois que, selon nos règles de procédure, nous n'avons pas besoin du consentement unanime pour déclarer qu'il est 18 h 30. Nous pouvons passer immédiatement au débat d'ajournement.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je remercie les deux députés pour leur intervention. Évidemment, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a raison.

J'ai écouté avec plaisir le député d'Edmonton—Sherwood Park, d'autant plus que, pour faire ce que nous souhaitons faire, il faut que les députés directement visés soient présents et je sais qu'ils sont ici en ce moment.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, pendant la période des questions du 21 mars, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a omis de répondre à ma question sur la pauvreté chez les Autochtones. Il a tenté de détourner la question en m'accusant faussement d'avoir adopté certaines positions, alors que ce n'était pas le cas, et il a négligé de parler de la pauvreté chez les Autochtones.

Pourtant, ce même ministre a, à une époque, qualifié la pauvreté chez les Autochtones de question sociale la plus pressante au Canada. Je suis d'accord avec lui, mais je suis consternée que ce gouvernement mesquin n'ait pas pris de mesures pour lutter contre ce problème urgent.

Le taux de pauvreté des populations des Premières nations est horriblement élevé dans l'ensemble du pays. Personne ne conteste ce fait. En effet, au Canada, un enfant des Premières nations sur quatre vit dans la pauvreté, comparativement à un enfant non autochtone sur six. Il y a 27 000 enfants des Premières nations qui sont placés, le plus souvent en raison de la pauvreté dans laquelle ils vivent. Un enfant sur huit est handicapé, ce qui est deux fois plus que chez les enfants non autochtones. Le taux de suicide est incroyablement élevé et représente 38 p. 100 de tous les décès chez les jeunes des Premières nations.

Leurs logements sont extrêmement surpeuplés. Dans certains cas, 28 personnes vivent dans un logement de deux chambres. Cette situation est largement attribuable à l'absence de logements sociaux dans les collectivités des Premières nations et à l'absence de volonté

Motion d'ajournement

du gouvernement de régler ce problème. Dans bien des cas, les logements sont contaminés de moisissures.

Les gens des Premières nations ont souvent à bouillir leur eau. Le financement de toute stratégie concernant l'eau doit se faire aux dépens de celui d'autres projets d'immobilisation, en éducation par exemple.

Les gens des Premières nations sont plus vulnérables aux maladies. Nous savons que le diabète et la tuberculose font tout particulièrement des ravages. Plus tôt aujourd'hui et cette semaine, nous avons entendu parler de la tuberculose qui sévissait dans les pensionnats autochtones au siècle dernier. J'espère que nous n'aurons pas un jour à nous excuser auprès des peuples autochtones de notre négligence pour n'avoir pas réglé le problème de tuberculose qui existe à l'heure actuelle.

Le revenu personnel de 80 p. 100 des Autochtones est inférieur à 30 000 \$ et plus de la moitié d'entre eux sont sans emploi.

Ce sont là des conditions de vie inacceptables. Le ministre est fier de vanter l'esprit de compassion qui règne dans notre pays, mais la compassion du gouvernement est certainement insuffisante à l'égard des Canadiens autochtones. Le gouvernement n'en fait pas assez.

Le gouvernement prétend avoir dépensé 10,2 milliards de dollars, mais ses calculs sont erronés puisqu'il a tenu compte du coût de ses obligations légales. Le gouvernement refuse de s'excuser concernant le triste héritage des pensionnats et il a complètement laissé de côté l'accord de Kelowna qui, selon les peuples autochtones de l'ensemble du pays, offrait une lueur d'espoir.

Les peuples autochtones de l'ensemble du Canada commencent à s'exprimer dans des protestations pacifiques. La collaboration et la consultation ne semblent pas possibles avec le gouvernement. Il paraît vouloir chercher à intimider, de sorte que la protestation pacifique semble être la seule façon de réagir.

● (1735)

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, ma collègue parle de la pauvreté chez les Autochtones. Je suis fier de lui signaler que depuis son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement du Canada a fait des progrès importants en ce qui concerne le logement, l'emploi et le développement des compétences et l'aide aux familles, des domaines qui ont une incidence sur les causes fondamentales de la pauvreté. Le budget de 2007 appuie ces progrès avec des ressources concrètes.

Contrairement aux libéraux qui n'ont laissé aux Autochtones que des promesses vides, nous prenons de véritables mesures qui amélioreront la vie de tous les Autochtones au Canada.

Par exemple, conformément à un des engagements du budget de 2007, le 20 avril, le nouveau gouvernement du Canada a annoncé que 300 millions de dollars seront consacrés à l'établissement d'un marché du logement dans les collectivités des Premières nations, y compris des approches innovatrices pour aider les membres des Premières nations à devenir propriétaires de leur propre maison. Au cours des 10 prochaines années, cela pourrait représenter 25 000 maisons.

Motion d'ajournement

De plus, le budget de 2007 prévoit 105 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour le programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones. Grâce à cet investissement, 9 000 autres Autochtones recevront de la formation et 6 500 autres décrocheront des emplois spécialisés durables.

De plus, à l'automne 2006, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, l'Assemblée des Premières nations et l'Association des femmes autochtones du Canada ont tenu des consultations pancanadiennes afin de dégager une solution législative efficace pour remédier au problème complexe des biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves. Les consultations sont maintenant terminées, et Mme Wendy Grant-John, la représentante ministérielle pour cette initiative, a produit un rapport qui a été déposé à la Chambre le 20 avril. Nous avons accueilli les recommandations de Mme Grant-John et nous comptons présenter une mesure législative ce printemps.

C'est en axant nos efforts sur l'emploi, le logement et la création de collectivités saines et stables que nous parviendrons à éradiquer la pauvreté chez les Autochtones et à doter ces derniers des outils nécessaires pour bâtir des collectivités prospères dans le présent et pour assurer un avenir plus brillant et plus prometteur à leurs enfants. En collaborant avec nos partenaires autochtones, provinciaux et territoriaux, et grâce aux ressources consenties dans le budget de 2007, nous déploierons des efforts afin d'amplifier les progrès que nous avons déjà accomplis dans ces domaines.

Nous avons pris un engagement ferme. Nous continuerons de faire avancer les dossiers qui hantent un nombre beaucoup trop élevé d'Autochtones et de collectivités autochtones. Notre approche nous pousse constamment dans la bonne direction et nous maintiendrons le cap.

L'hon. Anita Neville: Monsieur le Président, si belles que soient ces paroles, elles sont creuses.

Le député a parlé des 300 millions de dollars pour le logement dans les réserves. Ce sont les mêmes 300 millions de dollars qui ont été annoncés l'année dernière, mais qui n'ont pas été utilisés. Il a parlé du marché de l'habitation et des 25 000 maisons. Nous devons veiller à ce que les gens aient un revenu suffisant pour profiter des occasions sur le marché. Nous savons, à la lumière des chiffres que j'ai cités, que ce n'est pas le cas.

Le député a omis de mentionner les problèmes d'eau qui touchent bien des gens et le fait que son gouvernement a choisi de retirer de l'argent de projets d'éducation pour pouvoir y remédier.

Je veux lire à la Chambre une lettre que m'a envoyée un monsieur de Winnipeg et dans laquelle il parle de pauvreté. Il dit: « Je parle des conséquences funestes de la pauvreté qui...

• (1740)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a la parole.

M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique de m'avoir remplacé temporairement.

Je rappelle que la députée d'en face et son parti ont eu, durant les années 1990, tout le temps du monde pour régler un grand nombre des problèmes auxquels doivent faire face les Autochtones partout au Canada. Pensons aux tentatives qui ont été faites en vue

d'apporter des changements en matière de gouvernance. Malheureusement, le premier ministre précédent n'a rien fait quand il aurait eu l'occasion d'agir.

Notre gouvernement, lui, a pris des dispositions relativement à l'indemnisation des survivants des pensionnats autochtones. Nous sommes parvenus à conclure une entente à laquelle nous donnons actuellement suite en faisant un premier versement aux bénéficiaires.

La députée a mentionné l'eau potable. Il se trouve que le ministre a su remédier à la terrible situation dont nous avons hérité. En effet, il a établi des normes en matière d'eau potable.

LE BOIS D'OEUVRE

M. Roger Valley (Kenora, Lib.): Monsieur le Président, le 18 avril, j'ai eu l'occasion de poser une question au ministre du Commerce international, et je le ferai de nouveau ce soir.

En septembre, le gouvernement a annoncé sa version de l'accord sur le bois d'oeuvre. En réalité, cet accord n'était rien de moins qu'une capitulation devant les États-Unis, qui a laissé 1 milliard de dollars appartenant aux compagnies canadiennes dans les mains des États-Unis.

L'industrie forestière du pays est en crise et, au lieu de reconnaître le climat d'insécurité dans lequel vivent des milliers de familles dans l'ensemble du Canada et de lutter pour protéger leurs emplois, le gouvernement préfère amadouer les Américains.

Des milliers d'emplois ont été perdus dans le seul Nord de l'Ontario et d'innombrables scieries ont fermé leurs portes. Des collectivités ont été dévastées par ces fermetures. En 2005, Abitibi a annoncé la fermeture de son exploitation à Kenora, ce qui a entraîné la suppression de plus de 500 emplois. Une semaine plus tard à Dryden, plus de 100 emplois ont été éliminés. L'année dernière, juste une semaine avant Noël, la scierie Ignace a fermé, et 50 emplois ont été perdus. C'était l'aboutissement direct de l'accord sur le bois d'oeuvre et des quotas que le gouvernement de l'Ontario a été forcé d'accepter.

Les collectivités du Nord de l'Ontario dépendent de l'intégration de l'industrie forestière. Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui protège et qui soutient activement nos collectivités, et pas d'un gouvernement qui protège l'industrie de notre concurrent.

Ce ne sont pas uniquement les municipalités qui ont été abandonnées par les conservateurs; un bon nombre de collectivités des Premières nations ont elles aussi été malmenées par ce marché de dupes. De nombreux Autochtones et de nombreuses entreprises autochtones en sont victimes. La société Mckenzie Forest Products, à Hudson, vient tout juste de supprimer 90 emplois le mois dernier. Nombre des travailleurs touchés étaient des membres des Premières nations.

Dans l'ensemble du Canada, 17 000 Autochtones travaillent dans le secteur forestier, et 1 400 entreprises autochtones sont tributaires de cette industrie. Il nous faut venir en aide à de telles entreprises et non les laisser tomber.

Motion d'ajournement

Je n'ai pas l'intention de discuter ce soir des mérites de l'entente, lesquels sont très limités, soit dit en passant. J'entends toutefois questionner le ministre à propos du faux sentiment de sécurité que le gouvernement conservateur a essayé de donner à l'industrie. À peine sept mois après que le ministre du Commerce international eut annoncé qu'il avait réussi à conclure ce marché prétendument avantageux, les États-Unis se remettent à critiquer les façons de faire de notre industrie. La lettre que la représentante au Commerce du président Bush a envoyée au ministre le 30 mars demande la tenue de consultations formelles concernant plusieurs programmes du gouvernement de l'Ontario à propos desquels on se dit insatisfait.

Le ministre avait promis que nous aurions la paix. Or, voilà que les États-Unis recommencent à s'inquiéter de nos programmes, allant des garanties de prêt — lesquelles sont essentielles pour notre industrie — aux mesures visant à aider les entreprises à construire et à entretenir des chemins d'accès, entre autres.

Les États-Unis mettent en doute la sécurité de certains des chemins forestiers que nous utilisons, et ils n'acceptent pas les 75 millions de dollars que l'Ontario investit afin de les rendre plus sûrs et plus carrossables pour les entreprises forestières.

La lettre fait également état d'une demande de consultations à propos de programmes visant à renforcer notre industrie et à en assurer la rentabilité, notamment en l'encourageant à fabriquer des produits à valeur ajoutée. Essentiellement, les États-Unis reprochent à l'industrie canadienne de chercher à demeurer compétitive sur le marché mondial, et notre gouvernement laisse faire ça. La gravité de cette capitulation devient on ne peut plus claire. Tout est remis en question: les garanties de prêt dans le secteur forestier; le fonds de prospérité; les 75 millions de dollars pour les chemins forestiers; les obligations de développement du Nord de l'Ontario; le programme de promotion du bois de l'Ontario.

Tout ce que le gouvernement ontarien a fait pour essayer d'aider l'industrie forestière et les gens de nos collectivités est remis en question.

Quand le ministre admettra-t-il qu'il a failli à son devoir de protéger l'industrie forestière en Ontario? Quand tiendra-t-il tête aux États-Unis et cessera-t-il de trahir l'industrie forestière canadienne?

M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à la question posée par le député au sujet de la réaction des États-Unis à certains programmes provinciaux annoncés par l'Ontario. Je saisis également l'occasion de rappeler encore une fois aux députés les vastes avantages de cette entente extraordinaire.

Dès le départ, les principales provinces productrices de bois d'oeuvre, en l'occurrence la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, de même que la majorité des intervenants de ce secteur ont exprimé leur ferme appui à l'entente. Nous avons travaillé d'arrache-pied avec les provinces et l'industrie pour régler un grand nombre de détails qui les préoccupaient.

La version finale de l'accord est l'aboutissement concret de ces travaux. L'accord met fin à l'imposition des droits de douane par les Américains et à toutes les batailles juridiques. Il garantit au moins sept années de stabilité à l'industrie canadienne du bois d'oeuvre. Il comprend un certain nombre d'initiatives visant à rendre l'industrie nord-américaine du bois d'oeuvre plus compétitive à long terme. Il ne faut pas oublier non plus qu'il préserve la capacité des provinces à gérer leurs forêts.

L'accord sur le bois d'oeuvre était et continue d'être la meilleure solution pour cette industrie et pour les centaines de milliers de

Canadiens vivant dans des localités dont l'économie repose sur l'industrie du bois d'oeuvre.

Je puis assurer à mon collègue, le député de Kenora, le gouvernement du Canada ne néglige pas l'accord. Nous n'avons pas mis fin à nos activités le 12 octobre, la date d'entrée en vigueur de l'accord. La loi habilitante a été adoptée le 14 décembre 2006. Le gouvernement a continué de consulter étroitement les provinces et l'industrie au cours du processus de mise en oeuvre. Des fonctionnaires fédéraux restent en contact avec leurs homologues provinciaux et continuent de consulter les intervenants de l'industrie, soit au moyen de téléconférences ou en tête à tête. Par exemple, au cours des trois derniers mois, des fonctionnaires fédéraux ont tenu plusieurs séances de consultation avec l'industrie en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

Aux termes de l'accord, nous avons créé un comité binational sur le bois d'oeuvre pour superviser l'administration de l'accord. Sa première séance a eu lieu à Washington les 22 et 23 février 2007.

Les représentants canadiens et américains en ont profité pour discuter de questions liées à l'accord sur le bois d'oeuvre, questions d'importance pour le Canada, comme la mise en place d'un processus de détermination des exemptions régionales de l'application des mesures à l'exportation et des exclusions éventuelles de certains produits du bois d'oeuvre issus de billes provenant de boisés privés.

Le comité sur le bois d'oeuvre a aussi mis sur pied trois groupes de travail techniques qui ont entamé la mise en commun de l'information et qui continueront de faciliter la communication entre les experts canadiens et américains afin qu'ils puissent administrer l'accord sans difficulté.

Tel qu'on l'a signalé, les États-Unis ont indiqué avant la réunion qu'ils entendaient soulever certaines questions à propos de programmes mis en oeuvre par le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'Ontario et du Québec pour faire face à certains problèmes de l'industrie du bois d'oeuvre.

Des représentants des gouvernements de l'Ontario et du Québec ont pris part à la réunion du comité sur le bois d'oeuvre et ils ont discuté de leurs programmes respectifs avec les représentants des États-Unis. Comme mon collègue, le ministre du Commerce international, l'a déjà dit, ce fut une première réunion très cordiale qui a permis de nouer un dialogue constructif.

Après la réunion du comité sur le bois d'oeuvre, les États-Unis ont demandé la tenue de consultations, en vertu de l'accord, au sujet d'un certain nombre de programmes provinciaux et de programmes fédéraux ainsi qu'au sujet de l'interprétation du Canada d'une disposition de l'accord. Comme le gouvernement l'a déjà fait valoir auparavant, les consultations impliquent un échange officiel d'information. Elles contribuent à la résolution des différends en permettant une meilleure compréhension des mesures litigieuses.

Les consultations ont eu lieu à Ottawa le 19 avril 2007 entre le Canada et les représentants fédéraux des États-Unis. Des fonctionnaires provinciaux du Québec et de l'Ontario ont assisté aux consultations lorsque la discussion portait sur leurs programmes respectifs. Les consultations ont été constructives et elles ont permis de clarifier certains points et certaines préoccupations soulevés par les États-Unis. Les fonctionnaires américains sont en train d'examiner les renseignements fournis par le Canada et ils communiqueront avec nous s'ils ont d'autres questions ou préoccupations.

Motion d'ajournement

Comme nous l'avons toujours dit, tant le Canada que les États-Unis ont intérêt à veiller au bon fonctionnement de l'accord. Les différends liés à l'administration et à l'exécution d'un accord aussi complexe sont inévitables. C'est pour cette raison que nous avons inclus dans l'accord diverses dispositions permettant un échange complet...

• (1745)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député de Kenora a la parole.

M. Roger Valley: Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de cette réponse mais, dans ses remarques, il a promis sept ans, alors que cela ne fait même pas sept bons mois et qu'ils reviennent déjà à la charge en demandant des consultations officielles. Ils peuvent invoquer l'excuse du marché aux États-Unis, ils peuvent invoquer un grand nombre d'autres excuses, mais lorsqu'une des plus importantes industries au Canada est en crise, le gouvernement doit réagir. Le gouvernement doit appuyer cette industrie et il doit reconnaître son importance. Il a cette obligation envers les travailleurs forestiers et leurs familles, non seulement en Ontario, mais dans tout le Canada.

Lorsque les choses se sont corsées, les conservateurs ont cédé devant les lobbyistes américains du secteur du bois d'oeuvre, et ils ont laissé 1 milliard de dollars sur la table. Cet argent appartient aux entreprises canadiennes, mais devinez ce qui se passe? Ils reviennent à la charge. Comme il n'y a plus d'argent à aller chercher, ils s'en prennent maintenant aux emplois forestiers en Ontario. Quand les conservateurs vont-ils appuyer toutes les régions du Canada, et quand vont-ils appuyer notre secteur forestier?

M. Colin Carrie: Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au député que les libéraux n'ont pas réussi à faire le travail en 13 ans.

La concurrence est féroce dans le marché mondial. En tant que partenaires commerciaux et en tant que continent, nous sommes en concurrence directe avec l'Europe et l'Asie pour obtenir des contrats et des investissements. L'accord sur le bois d'oeuvre est un excellent rappel de ce que le Canada et les États-Unis peuvent faire lorsqu'ils collaborent pour surmonter leurs propres obstacles nationaux et pour rendre l'industrie du bois d'oeuvre de l'Amérique du Nord plus concurrentielle.

Je dois rappeler au député qu'il a voté contre cette entente. Il a voté contre la sécurité pour l'industrie du bois d'oeuvre. Il a voté contre le remboursement des droits de douane à l'industrie. Il a voté contre les emplois des travailleurs du secteur du bois d'oeuvre. Il a voté contre les collectivités qui dépendent de l'industrie du bois d'oeuvre. Pendant que le parti du député restait assis à ne rien faire, notre ministre a fait le travail que les libéraux n'ont jamais pu faire.

• (1750)

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée.

[Traduction]

La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 50.)

ANNEXE A

ANNEXE A

Hansard du 24 avril 2007:

Une intervention de Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ), devant figurer dans la colonne gauche de la page 8628 immédiatement avant l'intervention de M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ), a été omise.

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):

Monsieur le président, je tiens d'abord à vous dire — avec beaucoup de sérieux, d'ailleurs — que je partagerai mon temps avec le député de Jeanne-Le Ber. Je prends très au sérieux cette information, parce que je suis désormais à même d'apprécier toute l'exigence de votre tâche ainsi que l'intelligence et la sagesse que ce poste commande.

En ce qui concerne la motion de la journée de l'opposition du Bloc québécois, l'environnement est l'une des préoccupations les plus importantes sur notre planète. Sans un environnement sain, rien d'autre ne serait plus possible et plus rien ne serait important. Alors que j'étais inspirée par la Journée de la Terre, je voulais vous parler de tous les petits gestes que nous pouvions faire chacun pour soi. Les grands problèmes collectifs exigent parfois de petites actions individuelles simples, mais efficaces. Je me suis cependant ravisée parce que j'ai reçu une correspondance très troublante d'élèves de mon comté qui me font part de leur inquiétude face à leur environnement.

Je ne suis pas une spécialiste en environnement, je laisse cela à mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie. Je suis la porte-parole en matière de travail. Étonnamment — si je puis me permettre un aparté — je constate tout de même que la stratégie des conservateurs est la même pour à peu près tous les dossiers: quand leurs arguments sont faibles et quand ils ne conviennent pas de nos propositions, ils se lancent dans une campagne de peur et ils nous sortent les épouvantails. Ils ne sont pas crédibles pour ce qui est des épouvantails de la Loi antibiseurs de grève et de la campagne de peur anti-Protocole de Kyoto.

Cependant, comme j'ai dit plus tôt, je suis sensible aux préoccupations de mes concitoyens. Les jeunes enfants de mon comté m'ont rappelé récemment que cette Terre ne nous a pas été léguée par nos ancêtres, mais qu'elle nous est prêtée par nos enfants. Deux enseignantes de cinquième et sixième années de l'École internationale Courtland à Saint-Bruno, Mmes Laura Sollecito et Madeleine Farrah, m'ont fait parvenir les lettres d'une trentaine d'élèves de leur école. Ces élèves désirent me sensibiliser à leurs préoccupations, soit particulièrement aux déversements de pétrole et, par le fait même, à la qualité de leur environnement. Ils ont également abordé d'autres thèmes de leur environnement.

Il est intéressant qu'ils aient tenu à faire valoir leurs idées et leurs solutions à leur députée fédérale. Ils sont sortis des travaux scolaires habituels qui ont, évidemment, moins de rayonnement. Je remercie donc leurs enseignantes de leur initiative et de me les avoir fait parvenir. À mon avis, la meilleure attitude devant la supplique de ces élèves qui s'inquiètent des déversements de pétrole, le meilleur service que je peux leur rendre, aujourd'hui, c'est de faire écho à leurs préoccupations et à leur inquiétude ici, en cette Chambre, devant le ministre de l'Environnement et les députés conservateurs, libéraux et néo-démocrates.

J'ai le sentiment de faire mon travail de députée, d'agir, de représenter les citoyens de mon comté et de défendre les intérêts du Québec, mais aussi des jeunes Montarvillois et Montarvilloises, en

vous livrant ainsi quelques extraits des 30 lettres écrites à la main par ces jeunes citoyens extrêmement conscients de leur environnement. Ces jeunes sont étonnants par leur intelligence et leur clairvoyance. Ils ont la conscience de l'environnement, comme je l'ai dit plus tôt. Ils ont l'intelligence d'y réfléchir, de lire, d'analyser et d'élaborer des états de situation. Ils sont curieux de trouver des solutions. Ils sont aussi inquiets de voir la planète se détériorer. Ils sont soucieux de voir le pouvoir politique intervenir pour cesser cette détérioration. Ils ont aussi l'intelligence d'alerter les pouvoirs politiques et de leur faire part de leur réflexion. Certains d'entre eux demandent même clairement au gouvernement et au ministre de l'Environnement d'intervenir.

Parmi les demandes que j'ai reçues, il y en a une qui est extrêmement touchante. La jeune Sara Moreau nous écrit:

Prenez le temps, pensez à notre futur et à comment il sera.

Je dois lui dire que sa demande a été au moins entendue par mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie, qui prend le temps de penser à notre futur et à sa façon d'être.

J'ai aussi reçu un cri du coeur d'Annie Foisy qui nous écrit:

Je voudrais que vous regardiez dehors et dites-moi ce que vous apercevez: moi, je vois un monde horrible fait d'une chose, la pollution.

Ces enfants n'ont qu'une dizaine d'années. D'autres sont vraiment inquiets, tristes, soucieux et troublés. Laura La Rocque nous écrit — parce qu'en m'écrivant, c'est à vous tous et toutes qu'elle écrit:

Nous allons peut-être avoir des tornades ou bien des ouragans si nous ne sommes pas assez prudents.

(1510)

Andrew Goill disait:

Je vous écris cette lettre car la Terre se meurt. Nous avons un déversement de pétrole tous les jours, donc tous les jours nous polluons.

Christian Poirier nous dit:

Je veux aider à prévenir les déversements de pétrole car j'aime la nature et ceci tue les animaux sauvages.

Jean-Sébastien Fontaine demande des interventions:

J'écris car je trouve alarmant qu'il y ait autant de pollution et que ça augmente. En plus, il semble que les gens ne font rien pour ce problème.

Puis, une demande personnelle est faite au ministre de l'Environnement par Émilie Rose Fuoco-Laflamme:

Le ministre de l'Environnement est responsable pour l'environnement, il devrait essayer quelque chose avant de dire que ça ne peut être arrêté.

Actuellement, face à leurs demandes d'agir, j'agis moi-même. Je transmets leurs demandes, je questionne le ministre et je lui demande d'intervenir, à lui qui se targue de représenter un nouveau gouvernement, à lui qui se targue d'agir au lieu de palabrer.

Les jeunes de mon comté, avec toute leur candeur, nous demandent d'intervenir. Nous avons le devoir et la responsabilité de le faire. Comme 76 p. 100 des Québécois, ces jeunes estiment que le gouvernement doit faire les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Le Bloc québécois suggère d'appliquer le principe du pollueur-payeur, d'instaurer des cibles de réduction absolue conformes au Protocole de Kyoto et de permettre au Québec et aux provinces responsables de se prévaloir d'une approche territoriale.

Il faut que ce gouvernement conservateur s'aperçoive que sa petite politique nie les réalités et les changements climatiques. Ce que fait finalement ce gouvernement, c'est torturer les chiffres et les faits pour leur faire avouer ce qu'il a bien envie d'entendre. Il mène des campagnes de peur en changeant les prémisses mêmes d'analyse des états de situation.

Par exemple, pourquoi ce gouvernement dit-il qu'éliminer une tonne de gaz à effet de serre coûte 195 \$ la tonne, quand les experts internationaux ont dit, dans leur rapport à l'ONU, le 7 avril dernier, que cela coûterait entre 25 \$ et 50 \$ la tonne? Est-ce parce que ce gouvernement conservateur a sa base en Alberta qu'il tente toujours de protéger les pétrolières en leur imposant le moins possible de pénalités et en niant les dommages que ces dernières peuvent causer à l'environnement?

Mais pour le vrai monde, pour la population et pour les enfants conscients de leur environnement, il est clair que le ministre doit tout simplement agir. J'ajouterais qu'il doit cesser de dire que le gouvernement précédent n'a rien fait. Rappelons que les libéraux ont été trop souvent ralentis dans leur élan — parfois tiède, il faut l'avouer — par l'opposition féroce des conservateurs alors que ceux-ci formaient l'opposition.

Les jeunes qui m'ont écrit m'ont demandé ce que le Bloc québécois faisait pour améliorer leur environnement et, comme je l'ai dit plus tôt, leur inquiétude a pris sa source dans les déversements de pétrole. J'ai donc répondu que, au Bloc québécois, nous étions très sensibles aux problèmes liés au pétrole et que nous estimions que l'une des solutions était de diminuer notre dépendance au pétrole en mettant en oeuvre six principes.

Tout d'abord, il faut rendre notre utilisation d'énergie plus efficace en utilisant, par exemple, moins d'énergie pour chauffer nos maisons. Ensuite, il faut favoriser l'utilisation d'énergie propre produite par l'eau, le vent et le soleil, et non par le pétrole. Il serait nécessaire de remplacer les camions de transport de marchandise par des trains ou des bateaux qui, eux, consomment moins de pétrole pour fonctionner. Faciliter l'acquisition par les consommateurs de véhicules hybrides — moins polluants — et augmenter l'accessibilité aux transports en commun sont aussi des mesures nécessaires, tout comme faire en sorte que le gaz utilisé soit composé de moins de pétrole et de plus de biocarburants. Enfin, il faut inventer plus de moyens de transport et d'énergies non polluantes, comme des voitures fonctionnant uniquement à l'électricité.

Ces six principes permettraient aux Québécoises et aux Québécois d'utiliser moins de pétrole dans leurs activités, d'en transporter moins et donc, de limiter les risques de déversement. J'ajouterais que ces six principes aideraient aussi à diminuer les gaz à effet de serre, ce qui est l'objet de la motion d'aujourd'hui.

Je vais ajouter aujourd'hui, pour leur bénéfice, que le Bloc québécois force le débat à la Chambre des communes pour faire changer d'idée à ce gouvernement, et suggère des solutions concrètes pour que ce gouvernement comprenne qu'il y a des solutions

efficaces pour réduire les gaz à effet de serre, améliorer l'environnement et discipliner l'industrie du pétrole.

Il est vraiment motivant de constater que des jeunes se préoccupent du sort de leur planète et sont prêts à s'investir personnellement pour l'améliorer. Je les encourage fortement à continuer à s'intéresser à leur environnement, dans tous les sens du mot, et à revendiquer des politiques pour changer les choses.

Les actions et les efforts du Bloc en cette Chambre, loin d'être inutiles, ont démontré leur acuité et leur efficacité.

Hansard du 24 avril 2007:

Une intervention de Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD), devant figurer dans la colonne gauche de la page 8652 immédiatement avant l'intervention de M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.), a été omise.

Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD):

Monsieur le Président, je me joins à mes collègues et j'appuie ce projet de loi qui propose de désigner la semaine du 14 juin Semaine nationale du don de sang, tout comme l'ont fait 192 autres pays. Je ne peux imaginer pourquoi quiconque s'opposerait à un tel projet de loi.

Les 192 pays membres de l'Organisation mondiale de la santé l'ont déjà fait. En tant que pays qui se soucie des soins de santé, de son système de soins de santé et qui souhaite que ses habitants soient traités avec rapidité, efficacité et selon leurs besoins, nous ne pouvons faire autrement que joindre leurs rangs.

Il est important de regarder le chemin que nous avons parcouru, mais aussi de réfléchir à ce que signifie vraiment le fait de déclarer la semaine du 14 juin Semaine nationale du don de sang et à ce que nous devrions faire. Je crois que mon collègue de Newton—Delta-Nord en a parlé plus tôt.

Pensons à ce qu'étaient les choses en 1943 ou après la guerre, lorsque les banques de sang ont été créées; les dons de sang et les transfusions sanguines étaient alors plus fréquents. Des bébés mouraient parce que la transfusion d'échange n'existait pas pour un bébé dont la mère était du groupe sanguin O positif et le père du groupe sanguin O négatif et qu'il était impossible de mélanger ces types de sang. Aujourd'hui, on procéderait simplement à une transfusion d'échange, ou on pourrait traiter la mère plus tôt, mais à cette époque, avant les progrès que nous avons connus, ce bébé serait mort.

Peut-être que des membres de nos familles ont été impliqués dans des accidents ou ont subi des opérations qui ont mal tourné et sont morts en raison d'un manque de sang pour une transfusion. Ce n'est pas parce que nous ne savions pas qu'il était possible de transfuser du sang. Nous avons appris cela pendant la guerre, et même avant, mais il n'y en avait tout simplement pas assez. Soit que le sang n'était pas disponible, soit que le sang en réserve n'était pas du bon groupe sanguin.

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis le milieu des années 1940, mais quelle est la situation aujourd'hui? Voyons un peu. Il y a 192 pays et beaucoup de provinces qui ont des journées du don de sang. Nous le célébrons, mais je me demande si tout le monde comprend bien parce que pour nous, Canadiens, le sang est une ressource qui a toujours été là.

Autant que puissent s'en souvenir la plupart des députés, je crois, les collectes de sang ont toujours existé. Nous ne payons pas pour recevoir du sang et nous ne nous faisons pas payer pour en donner, comme cela se fait dans des pays qui sont situés très près de nous. Aussi avons-nous toujours tenu les dons de sang pour acquis. Nous avons toujours pensé qu'il y aurait du sang lorsque nous en aurions besoin, mais il y a des gens pour qui il n'y en aura pas lorsqu'ils en auront besoin, surtout si nous tenons compte du large éventail de produits du sang.

Je me demande si les gens se rendent vraiment compte du peu de sang qu'a chaque personne et combien est utilisé pendant une intervention chirurgicale majeure. D'autres en ont déjà parlé. Une personne a cinq litres de sang dans son système sanguin et, pour utiliser l'exemple d'une intervention chirurgicale majeure, le patient qui subit une transplantation du foie aura besoin de 100 litres de sang, c'est-à-dire de tout le sang de 60 personnes.

Je ne pense pas que les gens saisissent toute l'étendue de ce qu'il faut et de la quantité de sang nécessaire pour prodiguer un traitement rapide, efficace et sûr aux gens qui pourraient avoir besoin d'une transfusion sanguine. J'ai été témoin de cela dans ma collectivité. Quand on pense qu'il y a une quantité raisonnable de sang, ce n'est pas forcément le cas pour tous les types de sang.

Peut-on obtenir du sang du groupe O positif la plupart du temps? Bien sûr. Du sang du groupe O négatif? Oui, certes, mais quand il s'agit de groupes plus rares, il est fort possible qu'il n'y en ait pas en ce moment, notamment si on vit en milieu rural où la population n'est pas très élevée et où le sang doit être importé d'autres régions. Il est certainement possible de faire venir du sang d'ailleurs, mais cela ne veut pas dire qu'il y en aura immédiatement pour tout le monde.

Actuellement, seulement 4 p. 100 de la population admissible donne du sang. Ce n'est donc pas 4 p. 100 de l'ensemble de la population. C'est vraiment beaucoup demander à ces donateurs. Si on demandait aux 308 députés quelle est la dernière fois où ils ont donné du sang, j'ignore quelle serait la réponse. Si chacun des députés pouvant donner du sang le faisait régulièrement, quelle différence cela ferait. Nous aurions alors une vraie raison de célébrer la journée du don de sang le 14 juin si la Chambre s'engageait à cela, mais nous avons besoin de beaucoup plus que 4 p. 100 de la population.

C'est presque devenu un réflexe lorsque nous entendons la radio annoncer une longue fin de semaine comme celles du 24 mai, du 1er juillet et du 1er août, où il fait généralement très beau. On ne manque alors pas d'annoncer également qu'il faudra davantage de sang pendant ces fins de semaine, car davantage d'automobilistes prendront la route et qu'il y aura plus d'accidents. Un peu plus de gens pensent alors à aller faire un don parce que la radio le leur a rappelé et qu'ils veulent faire leur part. Pourtant, ce geste n'est pas automatiquement intégré dans leur routine annuelle ou trimestrielle, selon les cas. Pourtant, il faudrait qu'il en soit ainsi.

C'est la situation à l'heure actuelle.

Je suis également très préoccupée par le fait que des patients doivent attendre beaucoup trop longtemps pour subir une opération. Je serais absolument consternée si un patient au groupe sanguin inhabituel, qui aurait attendu longtemps pour une opération, apprenait que le sang nécessaire n'est pas disponible. Je ne peux même pas imaginer le choc que subirait cette personne. Cela ne pourrait naturellement pas arriver à un patient au groupe sanguin plus commun.

Souvent, nous ne comprenons pas non plus que les dons de moelle osseuse entrent dans la même catégorie que les dons sanguins. Nous

ne pouvons simplement aller faire un don de moelle osseuse, mais nous pouvons nous enregistrer comme donateurs potentiels. Dans la collectivité dont le député de Newton—Delta-Nord et moi-même sommes originaires, les transplantations de moelle osseuse sont un grave problème. En effet, aucun registre n'est en mesure d'accommoder la population très diversifiée du Canada d'aujourd'hui.

C'est merveilleux d'avoir une population aussi cosmopolite, mais cela signifie également que certaines personnes sont incapables de trouver un donneur de moelle osseuse compatible. Cela s'est produit à plusieurs reprises à Surrey. Pour les membres des collectivités sud-asiatique ou chinoise, en particulier les enfants dont les deux parents sont d'ethnies différentes, il est souvent beaucoup plus difficile de trouver un donneur compatible à l'extérieur de la famille. Des gens meurent chaque jour parce qu'ils ne peuvent trouver de donneur compatible. On le voit à la télé. On le lit dans les journaux.

Le projet de loi nous permettrait d'avoir un registre beaucoup plus important. Cela ne veut pas dire que tous ces gens se porteraient volontaires et qu'ils accepteraient d'emblée de faire un don de moelle osseuse. C'est une décision très sérieuse, mais au moins on pourrait demander à plus de gens d'aider la petite de quatre ans qui est alitée à l'hôpital. Sa mère, son père, ses soeurs et ses frères n'ont aucune idée de ce qui se passera et ils sont totalement impuissants. Tous les parents peuvent imaginer combien ils se sentiraient impuissants de ne pouvoir strictement rien faire pour trouver, rapidement, un donneur de sang ou de moelle osseuse pour leur enfant.

(1840)

Il est incroyablement important de déclarer la semaine du 14 juin Semaine nationale du don de sang, mais seulement si cela s'accompagne de gestes, d'efforts de conscientisation. Je ne pense pas que tout le monde est au courant des choses dont nous avons parlé à la Chambre aujourd'hui. Il faut diffuser cette information.

À tout le moins, il faut en parler aux jeunes. Je sais que je généralise un peu et je ne dis pas que tous ceux qui donnent du sang sont âgés, mais chaque fois que j'assiste à une collecte de sang, je ne vois des gens qui donnent du sang depuis 20 ou 30 ans. Ces gens-là se souviennent d'une époque où il n'était pas facile de se procurer du sang.

Comme dans tout programme de sensibilisation, il faut commencer par les jeunes et leur faire comprendre. Personne ne demande à des étudiants du secondaire de donner du sang, mais nous devrions leur en parler; ainsi, quand ils seront plus vieux, ils pourront de leur propre chef décider de le faire.

Comme d'autres l'ont dit, je ne suis pas sûre qu'on soit conscient du nombre de bénévoles qui participent aux collectes de sang.

C'est un plaisir pour moi d'appuyer tous mes collègues afin de déclarer la semaine du 14 juin la Semaine nationale du don de sang.

ANNEXE B

ANNEXE B

Hansard du 25 avril 2007:

Une intervention de M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC), devant figurant dans la colonne gauche de la page 8695 immédiatement après l'intervention du président suppléant (Mr. Royal Galipeau), a été omise.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC):

(1830)

Monsieur le Président, j'invite la Chambre à favoriser le renvoi du projet de loi S-213 au comité.

J'aimerais aborder certains points dont je m'apprêtais à traiter quand j'ai dû m'interrompre la dernière fois que je parlais de cette mesure.

Tout d'abord, je voudrais rappeler à la Chambre que j'ai déposé des pétitions portant plus de 110 000 signatures. Les pétitionnaires demandent des peines plus sévères pour les personnes qui maltraitent des animaux pour le simple plaisir de le faire ou pour tout autre motif. Les pétitionnaires souhaitent que les animaux soient protégés.

La très grande majorité des signataires de cette pétition était contre le projet de loi S-213. Pour cette raison et parce que de nombreuses autres personnes ont communiqué avec moi par courriel ou autrement pour manifester leur appui au projet de loi S-213, il est nécessaire que le projet de loi soit renvoyé au comité pour qu'il puisse être examiné de plus près et amélioré à la satisfaction de tous les intéressés.

Pour ce qui est des nombreuses signatures figurant sur la pétition, deux jeunes femmes de ma circonscription ont travaillé très fort pour les obtenir. J'apprécie leurs efforts. Elles ont agi de la sorte pour honorer la mémoire d'un chien de Didsbury, en Alberta, qui s'appelait Daisy Duke. Le chien est mort dans des circonstances horribles pour des raisons dont nous ne sommes pas encore certains, puisque l'affaire est toujours devant les tribunaux.

Étant donné qu'une grande partie des pétitionnaires provenait de ma circonscription, j'ai pu parler à beaucoup d'entre eux. En réalité, ils ne connaissent pas l'objectif du projet de loi S-213. C'est la raison pour laquelle il est si important, dans le cadre d'un examen public et d'un débat éventuels, que nous puissions faire comparaître devant le

comité des témoins, comme les deux jeunes femmes qui ont été les instigatrices de la pétition et de cette idée, pour leur donner l'occasion d'exprimer leur opposition au projet de loi et de dire comment il peut être modifié, amendé et corrigé.

Je crois aussi que nous devons entendre d'autres gens qui se préoccupent vivement du traitement que nous réservons aux animaux. Ils veulent un bon projet de loi. Ils veulent s'assurer que les éleveurs, les agriculteurs, les chasseurs, les piégeurs et ceux qui exploitent une entreprise légitime liée aux animaux soient protégés de toute arrestation pour ce qu'ils font couramment avec les animaux.

Je pense aux rodéos, qui sont d'importants événements dans ma région du pays. Des milliers de gens y participent. Ce sera donc l'occasion idéale pour le comité d'examiner de plus près le projet de loi et de déterminer comment nous pouvons l'amender pour l'améliorer, si cela est possible.

Je voudrais féliciter de nouveau les gens qui ont signé la pétition, qui l'ont rédigée. Il n'arrive pas souvent que l'on dépose des pétitions renfermant autant de noms, et c'est avec plaisir que je l'ai fait. Toutefois, nous devons faire bien attention à ce que nous proposerons. Quelle que soit la décision que nous prendrons, cela aura des répercussions sur un grand nombre de gens qui ont affaire à des animaux d'une manière ou d'une autre.

Des milliers de gens dans ma circonscription ont des chevaux, des chiens ou d'autres genres d'animaux de compagnie. Malheureusement, quelques-uns d'entre eux font quelque chose de vraiment stupide et maltraitent leurs animaux, et cela est intolérable pour moi. Certes, personne ne devrait maltraiter des animaux, mais, en même temps, je ne voudrais pas qu'il arrive à quelqu'un ce qui est arrivé à un agriculteur de ma circonscription. Ce dernier avait amené à l'encan une vache atteinte du cancer à un oeil, et il a été accusé par la SPCA. La seule raison pour laquelle il avait amené la vache à l'encan, c'était pour la vendre comme animal réformé. Le cancer à l'oeil était incurable. Il était attribuable à des causes normales, mais l'agriculteur a été mis à l'amende pour mauvais traitements infligés à un animal.

Cela est arrivé à mon ami, Dave, et il en a beaucoup souffert. Nous devons prendre soin des gens qui, je le sais, aiment ce qu'ils font et qui font tout ce qu'ils peuvent pour bien s'occuper de la santé et du bien-être de leurs animaux.

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 26 avril 2007

AFFAIRES COURANTES

Le Jour de deuil national

M. Blackburn.....	8707
M. Savage.....	8708
Mme Lavallée.....	8708
Mme Davies.....	8708

Pétitions

La Commission canadienne du blé

M. Bruinooge.....	8708
-------------------	------

Le programme Placement carrière-été

M. Laforest.....	8709
------------------	------

Les visas des visiteurs

Mme Wasylcia-Leis.....	8709
------------------------	------

Questions au *Feuilleton*

M. Lukiwski.....	8709
------------------	------

Privilège

Les réponses des ministres aux questions portant sur l'Afghanistan

M. Szabo.....	8709
M. Lukiwski.....	8710
M. Paquette.....	8710
M. Layton.....	8710

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — L'Afghanistan

M. Layton.....	8711
Motion.....	8711
M. Hill.....	8712
Mme Guergis.....	8712
Mme Black.....	8713
M. Fletcher.....	8714
M. Carrie.....	8714
Mme Guergis.....	8715
Mme Black.....	8716
Mme Davies.....	8716
M. Lemieux.....	8717
Mme Davies.....	8718
M. Hill.....	8718
M. Dosanjh.....	8719
Mme Black.....	8720
M. Lunney.....	8720
M. Wilfert.....	8721
Mme Priddy.....	8722
M. Thompson (Wild Rose).....	8722
M. Bachand.....	8723
M. Lunney.....	8724
Mme Black.....	8724
Mme Lalonde.....	8725
Mme Black.....	8726
M. Obhrai.....	8726
M. Comartin.....	8726
M. Obhrai.....	8728
M. Tonks.....	8728

Mme Nash.....	8728
M. Lemieux.....	8729
Mme Davies.....	8730
M. Obhrai.....	8730
M. Godin.....	8732
Motion.....	8732
Adoption de la motion.....	8732
Mme Davies.....	8732
M. Lemieux.....	8732
M. Dewar.....	8733
M. Casson.....	8733
M. Lee.....	8734
M. Dewar.....	8735
M. Anderson.....	8735
M. Dewar.....	8735
M. Harris.....	8737
M. Tonks.....	8737
M. Hawn.....	8737
M. Bevington.....	8737
M. Chong.....	8738
M. Thibault (Nova-Ouest).....	8739

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'agriculture

M. Lukiwski.....	8739
------------------	------

La justice

Mme Sgro.....	8739
---------------	------

Joséphine Domenica Sciascia-Sorgente

Mme Bourgeois.....	8739
--------------------	------

Le Jour de deuil national

M. Marston.....	8739
-----------------	------

Les enfants atteints du cancer

M. Hawn.....	8740
--------------	------

Passeport Canada

M. Chan.....	8740
--------------	------

Les arts et la culture

M. Manning.....	8740
-----------------	------

Les 42^e Jeux du Québec

M. Gravel.....	8740
----------------	------

Stormont—Dundas—South Glengarry

M. Lauzon.....	8741
----------------	------

La Semaine de la santé mentale des enfants

M. Tonks.....	8741
---------------	------

Les sciences militaires

M. Hiebert.....	8741
-----------------	------

La Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

M. Christopherson.....	8741
------------------------	------

Le projet de loi C-278

M. Cuzner.....	8742
----------------	------

La propriété intellectuelle	
M. Vincent	8742
La Fondation canadienne pour l'innovation	
M. Rota	8742
L'environnement	
M. Petit	8742

QUESTIONS ORALES

L'Afghanistan	
M. Dion	8742
M. Harper	8742
M. Dion	8743
M. Harper	8743
M. Dion	8743
M. Harper	8743
M. Ignatieff	8743
M. Harper	8743
M. Ignatieff	8743
M. Harper	8743
M. Duceppe	8743
M. Harper	8744
M. Duceppe	8744
M. Harper	8744
M. Bachand	8744
M. Harper	8744
M. Bachand	8744
M. Harper	8744
M. Layton	8744
M. Day	8744
M. Layton	8745
M. Harper	8745
M. Dion	8745
M. Harper	8745
M. Thibault (Nova-Ouest)	8745
Mme Guergis	8745
M. Cotler	8745
M. Day	8745
M. Cotler	8746
M. Day	8746
Mme Lalonde	8746
M. Day	8746
Mme Lalonde	8746
M. Day	8746
Mme Barbot	8746
Mme Guergis	8746
Mme Barbot	8746
M. Day	8746
Mme Marleau	8746
M. Day	8747
Mme Marleau	8747
M. Day	8747
M. Goodale	8747
M. Day	8747
M. Goodale	8747
M. Day	8747
Le député d'Okanagan-Coquihalla	
M. Wallace	8747
M. Day	8747

Le patrimoine canadien	
M. Angus	8748
Mme Oda	8748
M. Angus	8748
Mme Oda	8748
L'Afghanistan	
M. Dion	8748
M. Harper	8748
M. Dion	8748
M. Day	8748
Le budget	
M. Simms	8748
M. Harper	8749
M. Simms	8749
Mme Ablonczy	8749
Les nominations gouvernementales	
M. Ménard (Hochelaga)	8749
M. Nicholson	8749
Le patrimoine canadien	
Mme Freeman	8749
Mme Oda	8749
L'assurance-emploi	
M. Eyking	8749
M. Van Loan	8749
La santé	
M. Khan	8749
M. Clement	8750
Les travaux de la Chambre	
M. Goodale	8750
M. Van Loan	8750
Recours au Règlement	
Les propos tenus pendant la période des questions	
M. Goodale	8750
M. Van Loan	8750
M. Thibault (Nova-Ouest)	8750
INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — L'Afghanistan	
Motion	8751
Mme Ratansi	8751
M. Obhrai	8752
M. Julian	8752
M. Thibault (Nova-Ouest)	8752
M. Hill	8754
M. Julian	8754
M. Siksay	8755
M. Thompson (Wild Rose)	8756
M. Szabo	8756
M. Chong	8757
Mme Savoie	8757
M. Harris	8758
M. Szabo	8758
M. Fast	8759
M. Khan	8759
Mme Davies	8760
M. Dhaliwal	8761

M. MacKenzie	8761
M. Dhaliwal	8762
M. Carrie	8763
Mme Crowder	8763
M. Lukiwski	8764
M. Hawn	8765
M. Dhaliwal	8765
Mme Davies	8765
M. Chong	8767
M. McKay	8767
Mme Barbot	8768
M. Chong	8769
M. Harris	8769
M. McKay	8769
M. Bouchard	8770

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Le Code criminel

Projet de loi C-299. Étape du rapport	8770
M. Rajotte	8770
Motion d'adoption	8770
Report du vote sur la motion	8770

MOTION D'AJOURNEMENT

Les affaires autochtones

Mme Neville	8771
M. Lukiwski	8771
M. Bruinooge	8772

Le bois d'oeuvre

M. Valley	8772
M. Carrie	8773

ANNEXE A

ANNEXE B

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>**

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757
publications@pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>**